

UNIVERSITE BLIDA 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme

THESE DE DOCTORAT (ES-SCIENCES)

en Architecture

INTERVENTION URBAINE EN MILIEU ANCIEN SAHARIEN :

UNE AUTRE ALTERNATIVE.

Cas des centres urbains traditionnels de la région du Souf en Algérie.

Par

Mohamed ZERARKA

Devant le jury composé de :

T. Bellal	Professeur, Université de Setif	Président
M.S. Zerouala	Professeur, E.P.A.U.	Rapporteur
A. Bouchareb	Professeur, Université de Constantine	Examineur
A. Belakhal	Professeur, Université de Biskra	Examineur
S. Chergui	Maitre de conférences A., Université Blida 1	Examineur
A. Foufa	Maitre de conférences A., Université Blida 1	Examineur

Blida, 04 Février 2015

RESUME

La thèse présentée est intitulée '**Intervention urbaine en milieu ancien saharien : Une autre alternative. Cas des centres urbains traditionnels de la région du Souf en Algérie**'.

Elle développe une recherche qui s'inscrit dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70, qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle investit, au sein de l'approche morphologique de la ville et du territoire, le champ des nouveaux moyens de contrôle des transformations de la forme urbaine en général et plus spécifiquement celle des centres urbains traditionnels ; dans notre cas, les centres urbains traditionnels de la région du Souf au Sahara algérien.

Elle privilégie deux dimensions essentielles pour développer la problématique d'étude, l'histoire et le territoire.

Elle aborde la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien sous l'optique de la pratique urbanistique en s'inscrivant dans le cadre général des nouvelles recherches menées en Europe depuis la fin des années 1980 sur la question des territoires, et plus particulièrement celles entreprises en Suisse autour d'André CORBOZ et en Italie autour de Bernardo SECCHI.

Une alternative à l'intervention urbaine en milieu ancien constituera l'apport principal de cette thèse : une alternative développée, d'une part, comme palliatif aux carences des instruments d'urbanisme en vigueur (quand il s'agit d'intervenir en milieu ancien) et, d'autre part, comme modèle pédagogique d'enseignement en Master d'Architecture dans le cadre de la nouvelle architecture d'enseignement L.M.D.

Cette recherche sera structurée en trois parties précédées d'une introduction générale :

- L'introduction générale développe une présentation sommaire des problématiques générale et spécifique, du cadre théorique, des objectifs de la recherche ainsi que des éléments de méthodologie et de structure de la thèse

- La première partie intitulée '**Approche historique et morphogénétique de la ville**' est constituée de 03 chapitres :

- Le premier chapitre intitulé '*Histoire et Territoire: deux dimensions fondamentales de la recherche en milieu urbain traditionnel*' introduit la problématique générale autour de la dimension territoriale et la problématique spécifique basée sur la dimension historique
- Le deuxième chapitre intitulé '*l'approche historique et morphogénétique de la ville*' présente le cadre théorique de la recherche et ses développements historiques et méthodologiques à travers ses écoles européennes et ses nouvelles orientations en matière de recherche. Il s'intéresse à la notion de centre historique, à ses rapports avec la notion de patrimoine urbain pour finalement situer le cas des villes traditionnelles sahariennes au sein de ce débat
- Le troisième chapitre développe '*l'approche historique et morphologique de la région du Souf*' appliquée à l'analyse des centres anciens de la région du Souf. Il présente les centres urbains traditionnels de la région du Souf au nord-est du Sahara algérien révélant la constitution d'un système de villes traditionnelles, fondées entre le XIV et le XVIe siècle.

• La deuxième partie intitulée '**Pratique urbanistique et intervention urbaine en milieu ancien**' introduit l'urbanisme sous ses aspects théoriques et opérationnels. Elle est divisée en deux (02) chapitres :

- Le chapitre 4 intitulé '*Règles et pratiques de la gestion urbanistique en Algérie : Inadaptations et dysfonctionnements*' présente, dans un premier temps, la pratique urbanistique et la législation urbaine en Algérie, puis, introduit la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien saharien dans le cadre de la pratique urbanistique.
- Le chapitre 5 intitulé : '*Urbanisme opérationnel / Urbanisme de projet*' développe un aperçu sur l'histoire et le développement des idées et théories urbanistiques jusqu'à l'avènement de l'urbanisme moderne. Il présente les différentes formes de la pratique urbanistique (urbanisme de plan, opérationnel et de projets) et précise les aspects concernant le lien entre l'urbanisme ancien et la ville contemporaine.

A travers la problématique des formes urbaines touchées par l'urbanisation contemporaine, ce chapitre introduit la nouvelle approche de la ville territoire, à la lumière des écrits et contributions d'André Corboz et Bernardo Secchi, pour suggérer les bases de la formulation d'une alternative à la pratique urbanistique réglementaire en matière d'intervention urbaine en milieu ancien.

- La troisième partie intitulée ‘ **Le projet urbain territorial : démarche et construction pédagogique**’ introduit les résultats de la recherche à travers la présentation de l’alternative proposée à l’intervention urbaine en milieu ancien. Elle est composée du :

- Chapitre 6 intitulé ‘*Le projet urbain territorial comme alternative d’intervention urbaine en milieu ancien*’ qui présente les attributs nécessaires à une telle démarche.
- Et du Chapitre 7 tirant ‘*Les enseignements nécessaires à une construction pédagogique*’. Les différentes étapes de description, d’analyse puis de projet sont explicitées puis présentées selon un tableau qui permettra d’établir un regard comparatif par rapport à la démarche réglementaire et normative en vigueur.

Les différents enseignements nécessaires à cette démarche seront proposés en accompagnement de chaque phase d’élaboration. Ils sont formulés dans l’optique de constituer une unité fondamentale de base à un master (système L.M.D.) d’architecture.

- La conclusion générale permettra de mettre en valeur les résultats de la recherche, et d’exposer les questions et questionnements qu’elle aura suscités.

Préalablement, la recherche aura clarifié certains aspects importants concernant la problématique et la démarche de l’alternative à l’intervention urbaine en milieu ancien.

Ainsi, le passage de la notion de projet urbain à celle du projet urbain territorial, notion centrale à la démarche, ne doit pas être compris uniquement dans le sens du changement d’échelle en termes de ‘rapport ou de mesure’ mais en termes de choix d’une aire de référence pertinente privilégiant le territoire comme fonds patrimonial premier de référence et son histoire appréhendée dans sa totalité comme composante active.

La compréhension des logiques constitutives du territoire choisi constitueront ainsi la première phase de la démarche qui permettra de les resituer dans des entités géographiques cohérentes par rapport aux phénomènes abordés. Pour cela, une juste distance par rapport au projet, conditionnée par nos connaissances spécifiques et par l’horizon d’attente que l’on se fixe, doit être respectée. Finalement, une attitude de négociation nécessitant des ajustements réciproques est à établir entre le substrat et le projet

Aussi, l’identification des atouts et des contraintes au sein de l’entité territoriale permettra de saisir sa structure urbaine au-delà des seules caractéristiques locales, dépassant le cadre du projet fini pour une stratégie d’intervention dans le temps.

En conclusion, des perspectives de recherche, dans le domaine de la morphologie des villes et du territoire, entrevues lors de cette thèse seront présentées :

- L'apport de la 'morphologie sociale' (social morphology) à la morphologie urbaine
- L'approche à l'histoire de la ville à travers ses plans et ses étapes de croissance ; une lecture de ses anneaux respectifs enrichie, d'une part par le rattachement du dessin de la ville aux fonctions originelles et, d'autre-part, par leurs emplacements aux nécessités qui les ont créés : une réconciliation des études fonctionnelles et des études morphologiques.
- La permanence des formes anciennes du paysage dans le parcellaire offre des pistes de recherche intéressantes à la manière dont les formes du passé se transmettent.
- Entre une pratique urbanistique culturaliste et une autre progressiste, un renouveau de la morphologie associant architecture et géographie se profile, favorable aux préoccupations environnementales et aux réseaux dans la longue durée.
- La ville-territoire, constituant une ligne de recherche d'actualité dans le domaine de la morphologie urbaine, oppose une vision d'un 'urbanisme ouvert' à la description d'une ville 'finie'

ملخص

يحمل هذا البحث اسم "التدخل العمراني في الوسط التقليدي الصحراوي بديل آخر حالة التجمعات العمرانية التقليدية في منطقة وادي سوف بالجزائر"

هذا البحث ينتمي إلى مجال البحوث في المناطق الحضرية، مع النقد و التحكم في إنتاج الإشكال الحضارية، إجابة على النظرية الوظيفية لإنتاج المدينة في السنوات 1950 - 1970، التي استخدمت نماذج العمرانية الحديثة .

يستمر البحث في نهج المورفولوجية للمدنية وإقليمها في مجالات الوسائل الجديدة للتحكم في التحويلات للشكل المعماري بصفة عامة وبالتحديد المراكز الحضرية التقليدية . في حالتنا التقليدية في المناطق الحضرية لمنطقة "سوف" من الصحراء الجزائرية.

يؤكد هذا البحث عن بعدين أساسيين لطرح إشكالية دراسة التاريخ والإقليم . تتطرق إشكالية التدخل العمراني في الوسط التقليدي من منظور الممارسة العمرانية منتمية في إطار البحوث الجديدة المجرية في أوروبا خلال نهاية الثمانينات ، و التي تدور حول إشكالية الإقليم و بالخصوص التي أجريت في منطقة سويسرا من طرف الباحث أندري كوربوز ، و في إيطاليا من طرف الباحث بارنا ردوا سيتشي.

البديل في التدخل العمراني في الوسط التقليدي يمثل المساهمة الرئيسية التي ينطرق لها هذا البحث بديل يوضح من جهة كل النقائص في الوسائل القانونية في التعمير (في حالة التدخل العمراني في الوسط التقليدي) ، و من جهة أخرى يقترح نموذج بيداغوجي لتعليم الماستير في الهندسة المعمارية ، و في إطار التنظيم التعليمي الجديد

يتمحور هذا البحث حسب 3 أجزاء، و تسبقها مقدمة عامة

- مقدمة عامة تتطور إلى عرض موجز للقضايا العامة و الخاصة، الإطار النظري، أهداف البحث، و عناصر من منهجية و هيكلية الأطروحة.

الجزء الأول تحت عنوان " النهج التاريخي و المورفولوجي للمدينة "، يتكون من 4 فصول

- الفصل الأول بعنوان " التاريخ والإقليم " بعدين أساسيين للبحث في الوسط التقليدي العمراني. يطرح الإشكالية حول البعد الإقليمي و الأطروحة الخاصة المعتمدة أساسا على التاريخ

- الفصل الثاني تحت اسم " النهج التاريخي و المورفولوجي للمدينة" يقدم الإطار النظري للبحث مع التطورات التاريخية و المنهجية عبر المدارس الكبرى الأوروبية و التوجهات الجديدة في مجال البحث

- الفصل الثالث باسم " قضية المراكز التاريخية و التكفل بالتراث العمراني و المعماري " يهتم بقضية المركز التقليدي و علاقته بالتراث العمراني ، لتحديد حالة المدن التقليدية الصحراوية ضمن هذا النقاش

- الفصل الرابع يتطرق إلى النهج التاريخي و المورفولوجي لمنطقة سوف . و يقدم المراكز التقليدية العمرانية لمنطقة سوف في الناحية الشمالية الشرقية للصحراء الجزائرية ، مبينا تكوين نظام المدن التقليدية ، المؤسسة في القرن 14 و 16

الجزء الثاني بعنوان "الممارسة و التدخل العمراني في الوسط التقليدي" ، يتطرق لنقطتين أساسيتين

- النقطة الأولى من الجانب العملي تقدم الممارسة العمرانية حسب القوانين المعمول بها في الجزائر و تحدد إشكالية المناطق القديمة . النقطة الثانية من الجانب النظري ، تبحث في التاريخ و التطورات النظرية العمراني هذا الجزء يتكون من فصلين

الفصل الخامس بعنوان "قواعد الممارسة و التسيير العمراني في الجزائر عدم الملائمة و الخلل "

هذا الفصل يقدم ممارسة المدنية و القوانين المعمول بها في الجزائر، و يطرح إشكالية تدخل الوسط التقليدي العمراني في الصحراء

الفصل السادس بعنوان " علم التمدين التطبيقي والتمدين كمشروع " , يعرض نظرة على التاريخ تطور الأفكار و النظريات المدنية حتى **ظهور التمدين الحديث**. يقدم مختلف الأشكال لممارسة المدنية و يحدد المجالات المتعلقة بالتعمير التقليدي و المدينة الحديث

عبر أطروحة الإشكال الحضرية المعنية بالتمدين الحديث , هذا الفصل يعرض منهجية جديدة للمدينة كإقليم بواسطة تاليفات و أفكار " أندري كوروبوز" و " بارناردو سيشي" لاقتراح اسس الممارسة القانونية المتعلقة بالتدخل الحضري في الوسط التقليدي

الجزء الثالث بعنوان "المشروع العمراني الإقليمي المنهجية و البناء البيداغوجي"

يقدم نتائج البحث بتقديم البديل المقترح للتدخل في الوسط التقليدي العمراني وهو يتكون من

-الفصل السابع بعنوان "المشروع العمراني الإقليمي كبديل للتدخل العمراني في الوسط التقليدي " يقدم الوسائل الضرورية لهذه المنهجية

-الفصل الثامن بعنوان " الارشادات الازمة للبناء البيداغوجي" يقدم مختلف مراحل الوصف و التحليل بواسطة جدول مقارنة بالنسبة للمنهجية القانونية و مختلف التعليمات الأزمة لهذه المنهجية تقدم عبر كل مرحلة عمل و ترتب في وحدة أساسية للمستير في النظامة للهندسة المعمارية

الخاتمة العامة تسمح بتوضيح نتائج البحث و عرض الأسئلة المندرجة منه

البحث يكون مسبقا بتوضيحات متعلقة بالأطروحة و المنهجية للبدل في التدخل المعمارية في الوسط التقليدي , و بهذا تحول مفهوم مشروع عمراني إلى مشروع عمراني إقليمي يشكل المضمون الرئيسي للمنهجية و لا يكتفي على فكرة تغيير المقياس , بل يتضمن الخيار لمجال المعاليم المناسبة التي تعطي الأهمية للإقليم كمجال وراثي و للتاريخ أهمية كبيرة كمكون شامل .

إن فهم العلاقات المنطقية المكونة للمحيط المختار تكون الجزء الاول للمنهجية , التي تسمح بجمعها في وحدات جغرافية متجانسة بالنسبة للظواهر المطروحة أخيرا بينت المعلومات النظرية و المشروع تقديم مفاوضات من أجل إعادة النظر و التبادل الفكري كذلك توضح ايجابيات و عراقيل الوحدة المحيطية نعرض هيكل حضري يفرق المميزات المحلية

و ختاماً أفاق البحث في ميدان مرفولوجية المدن و المحيط تتمثل فيما يلي

- مساهمة المرفولوجية الاجتماعية في فهم المرفولوجية العمرانية

- قراءة تاريخ المدن عبر مخططات و مراحل التكوين تسمح بارتباط الدراسات الوظيفية و المورفولوجية

- استمرار الإشكال القديمة في التجزئة الأرضية تقدم مجالات بحوث مهمة

- المرفولوجية تتضمن علم الهندسة المعمارية و الجغرافية , مع الاخذ بعين الاعتبار الاهتمامات البيئية و الهياكل العمرانية عبر الوقت

المدينة كمحيط تشكل اهتمام حالي في ميدان المرفولوجية و تعاكس نظرة التوسعات العمرانية المفتوحة بالنسبة لوصف المدينة المحددة .

REMERCIEMENTS

Je remercie DIEU le tout puissant, de m'avoir guidé et accordé la force et la volonté nécessaires à l'accomplissement de ce travail.

Je remercie, tout particulièrement, Professeur Mohamed Salah Zerouala, pour avoir encadré ce travail, pour ses orientations et sa disponibilité durant ces années de thèse.

Je remercie Dr. Jean Lucien Bonillo, pour m'avoir accueilli ces deux dernières années au sein de son laboratoire INAMA à l'E.N.S.A.Marseille et pour sa précieuse collaboration à l'achèvement de ma thèse.

Je remercie les membres de mon jury de soutenance pour lire ce travail et contribuer à son achèvement.

Je remercie aussi ma femme Lila ainsi que mes enfants, pour leur soutien et leur patience et pour avoir supporté mes absences tout au long de ces dernières années.

Je remercie tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à l'accomplissement de ce travail

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
REMERCIEMENTS	7
TABLE DES MATIERES	8
LISTE DES ILLUSTRATIONS	12
INTRODUCTION GENERALE	14
- Aperçu sur l'origine de la recherche	14
- Introduction à la problématique générale	16
- Introduction à la problématique spécifique	17
- Introduction au cadre théorique	17
- Objectifs de la recherche	18
- Eléments de méthodologie	20
- Etat des savoirs	23
- Structure de la thèse	25
1^{er} Partie : APPROCHE HISTORIQUE ET MORPHOGENETIQUE DE LA VILLE	
1. Histoire et territoire: deux dimensions fondamentales de la recherche en milieu urbain traditionnel	28
- Introduction	29
- 1.1/ La dimension territoriale comme source et échelle de référence à la pratique urbaine et architecturale en milieu ancien	30
- 1.1.1/ Urbanisation et mutations des villes traditionnelles du Sahara	30
- 1.1.2/ L'urbanisme moderne et la ville	32
- 1.2/ La dimension historique de l'intervention urbaine en milieu ancien	35
- 1.2.1/ Le devenir des centres urbains traditionnels du Souf	36
- 1.2.2/ Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu Ancien	37
- 1.2.2.1/ L'échelle	39
- 1.2.2.2/ L'histoire entre continuité et fragmentation	41
- Conclusion	43
2. Approche morphologique de la ville et du territoire : Historique, concepts, méthodes	45
- Introduction : Eléments de définition	46
- 2.1/ La morphologie dans la recherche urbaine	47
- 2.2/ La question des centres historiques et la prise en charge du patrimoine urbain et architectural	50
- 2.2.1/ Les villes historiques	50
- 2.2.2/ La notion de « centre urbain historique »	52
- 2.2.3/Intégration des villes historiques dans le tissu urbain contemporain et futur	53
- 2.3/ Les écoles européennes de morphologie urbaine	54

- 2.3.1/ L'école italienne	54
- 2.3.2/ L'école anglo-saxonne	57
- 2.3.3/ L'école française	62
- 2.3.4/ L'école germanique	65
- 2.4/ Les nouvelles orientations en morphologie urbaine	66
- 2.4.1/ Forme urbaine et histoire urbaine	66
- 2.4.2/ Forme urbaine et territoire	67
- 2.4.3/ La ville : un phénomène complexe	68
- 2.4.4/ La ville : un phénomène ouvert	69
- 2.4.5/ Les registres de forme	70
- 2.4.6/ Continuité et discontinuité dans l'histoire urbaine	73
- 2.4.7/ Macromorphologie et micromorphologie	73
- 2.4.8/ L'approche normative et l'approche cognitive	74
- 2.4.9/ L'apport des monographies de villes à l'action publique	75
Conclusion	75
3. Approche historique et morphologique à la région du Souf : histoire, villes et territoire	77
- Introduction : Les villes traditionnelles sahariennes	78
- 3.1/ Le territoire du Souf : une entité	80
- 3.1.1/ Histoire humaine du Souf	80
- 3.1.2/ Conditions climatiques	82
- 3.1.3/ Hydrologie	82
- 3.2/ Le paysage du Souf : une identité	85
- 3.3/ L'urbanisation du Souf en tant que sous-ensemble du Sahara	86
- 3.3.1/ La région du Souf dans l'urbanisation du Bas-Sahara	86
- 3.3.2/ L'eau et l'agriculture au Sahara	92
- 3.4/ Les villes du Souf : un système	94
- 3.4.1/ Structures territoriales et implantations humaines	94
- 3.4.2/ Territoire, forme et structure urbaines :	97
- 3.4.2.1/ Rapport Territoire-Forme urbaine	97
- 3.4.2.2/ Rapport Forme urbaine-Structure urbaine	101
- 3.5/ Processus de Genèse, formation et transformation des villes traditionnelles du Souf	103
- Introduction	103
- 3.5.1/ Le centre traditionnel de Z'goum	107
- 3.5.2/ Le centre traditionnel de Guémar	111
- 3.5.3/ Le centre traditionnel de Kouinine	116
- 3.6/ Les structures urbaines, articulations des différents niveaux morphologiques	120
- Conclusion Partie I	123

2eme Partie : PRATIQUE URBANISTIQUE ET INTERVENTION URBAINE EN MILIEU ANCIEN

4. Règles et pratique de la gestion urbanistique en Algérie : inadaptations et disfonctionnements	125
- Introduction	126
- 4.1/ Pratique urbanistique en Algérie	127
- 4.1.1/ Une pratique normative, une organisation hiérarchique : la planification par « le haut »	127
- 4.1.2/ L'étude du contexte local, ou l'unité territoriale pertinente, la planification par le « bas »	128
- 4.1.3/ Législation urbaine en Algérie	128
- 4.1.3.1/ Rétrospective des instruments d'urbanisme depuis 1962	128
- 4.1.3.2/ Instruments d'urbanisme en vigueur : bilans	135
- 4.2/ Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu ancien non classé	139
- 4.2.1/ Inadaptation et disfonctionnement	139
- 4.2.2/ L'urbanisation de la région du Souf : les ruptures morphologiques	140
- 4.3/ Règles et pratique de la gestion urbanistique des centres anciens du Souf	143
- 4.3.1/ Présentation des instruments d'urbanisme des villes du Souf,	145
- 4.3.2/ Lectures et interprétation des orientations de croissance du P.D.A.U.	149
- 4.3.3/ Lecture critique du P.D.A.U à la lumière des analyses historique et morphologique	157
- 4.3.3.1/ Choix et pertinence de l'aire d'étude	157
- 4.3.3.2/ Problématiques spécifiques de l'aire d'étude	158
- 4.3.3.3/ Objectifs de l'étude	159
- 4.3.3.4/ Forme et type de croissance	159
- 4.3.3.5/ Transformations de la forme urbaine	160
- 4.3.3.6/ Distribution fonctionnelle	160
- Conclusion : De la nécessité d'une approche spécifique	161
5. Urbanisme opérationnel / urbanisme de projet	162
Introduction	163
5.1. Aperçu sur l'histoire et le développement des théories urbanistiques	163
- 5.1.1. L'urbanisme de plan	169
- 5.1.2. L'urbanisme de secteurs	171
- 5.1.3. L'urbanisme réglementaire et opérationnel	172
- 5.1.4. L'urbanisme de projet	173
- 5.1.4.1. L'analyse morphologique et le projet urbain	175
- 5.1.4.2. Rapport analyse projet	177
- 5.1.4.3. La question du projet urbain dans l'histoire des villes	177
- 5.1.4.4. La ville territoire : nouvelle approche	178
- Conclusion	181

5.2. Intervention urbaine en milieu ancien	183
- Introduction	183
- 5.2.1. Législation et intervention urbaine en milieu ancien	184
- 5.2.1.1. Ensembles urbains traditionnels visés par les mesures de protection du patrimoine urbain et architectural	184
- 5.2.1.2. Ensembles urbains traditionnels non concernés par les mesures de protection du patrimoine urbain et architectural	188
- 5.2.2. La question de l'intervention urbaine en milieu ancien	190
- 5.2.2.1. Du territoire en question	190
- 5.2.2.2. De l'urbanisme en question	193
- 5.2.3 Introduction à une alternative aux instruments d'urbanisme	197
- 5.2.3.1. La question culturelle (avant tout)	197
- 5.2.3.2. La question d'usage	198
- 5.2.3.3. La question de planification	199
- 5.2.3.4. La question d'échelle	199
- 5.2.3.5. La question de méthode	200
- 5.2.4. Changer d'échelle : du projet urbain au projet urbain et territorial	203
- 5.2.4.1. Changer d'échelle	203
- 5.2.4.2. Le projet urbain et territorial	205
- Conclusion	210

3^{ème} Partie LE PROJET URBAIN TERRITORIAL : DEMARCHE ET CONSTRUCTION PEDAGOGIQUE

6. Le projet urbain territorial comme alternative d'intervention urbaine en milieu ancien	212
Introduction	213
6.1 Attributs du projet urbain territorial	214
- 6.1.1. Le territoire comme lecture et écriture	214
- 6.1.2. La dimension territoriale du projet urbain	216
- 6.1.3. Le projet urbain territorial comme processus de conception mais aussi comme producteur de connaissance	217
- 6.1.4. Echelles et temporalités du projet urbain territorial	217
- 6.1.5. Le projet urbain territorial, entre démarche adaptée et démarche généralisable	218
Conclusion	219
7. Enseignement à tirer pour une construction pédagogique	220
- 7.1/ Le projet urbain territorial : une construction pédagogique	221
- 7.1.1. Le projet pédagogique	221
- 7.1.2. L'enseignement du projet urbain territorial	223
- 7.1.3. L'enseignement du projet urbain territorial : une démarche récursive	225
- 7.1.4. Domaines d'enseignement du projet urbain territorial	227
- 7.1.5. Démarche du projet urbain territorial	228

- 7.2/ Contenus pédagogiques	233
- 7.2.1. L'Histoire du territoire, de la ville et des formes urbaines	233
- 7.2.2 L'anthropisation et transformation du territoire	235
- 7.2.3. Histoire et théories de production de la ville	235
- 7.2.4. Approches conceptuelles de la ville et de l'architecture	235
- 7.2.5 La question des instruments de contrôle morphologique de la ville	235
- 7.2.6. La question de la représentation de la ville	235
- Conclusion	236

CONCLUSION GENERALE	237
- Hypothèses de départ, objectifs et méthodologie	237
- Particularité de la recherche	240
- Bilan des résultats	241
- Perspectives de recherche	242

ANNEXES	244
----------------	-----

REFERENCES	253
-------------------	-----

LISTES DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Figure 3.1	La région du Souf dans le Bas Sahara Algérien	80
Figure 3.2	Vue d'un Ghout.	84
Figure 3.3	Schéma d'un Ghout	84
Figure 3.4	Les aquifères profonds dans le Bas-Sahara.	85
Figure 3.5	Relief de la région du Souf: Erg (dunes) et Sahane (reliefs plats)	86
Figure 3.6	Principales lignes topographiques de la région du Souf	86
Figure 3.7	Les grands parcours Sahariens (Nord/Sud) en Algérie	88
Figure 3.8	Les grands parcours du Centre et de l'Est algérien	90
Figure 3.9	Carte des villes du Souf au Sud-Est Algérien	90
Figure 3.10	Aires d'influence des trois métropoles du Bas Sahara : El-Oued, Touggourt et Biskra.	92
Figure 3.11	Photo d'un Ghout accompagné de 2 maisons d'été.	97
Figure 3.12	Plan d'un Ghout	97
Figure 3.13	Structures territoriales de la région du Souf	99
Figure 3.14	Montage de photos aériennes des villes de la région du Souf année 1958	100
Figure 3.15	Parcours, Zones de cultures, et implantations urbaines de la région du Souf	101
Figure 3.16	Plans des structures parcellaires reconstituées des centres urbains traditionnels de Guemar, Kouinine et Z'goum	103
Figure 3.17	Montage de photos aériennes des villes de la région du Souf année 2000	105
Figure 3.18	Centre de Kouinine (2000)	106
Figure 3.19	Reconstitution du système parcellaire du centre historique de Kouinine	106
Figure 3.20	Centre de Z'goum (2000)	107
Figure 3.21	Reconstitution du système parcellaire du centre historique de Z'goum	107
Figure 3.22	Centre historique de Guemar (2000)	107
Figure 3.23	Reconstitution du tracé et de la parcellisation des axes structurants du centre historique de Guemar	107
Figure 3.24	Z'goum au début du 13 ^{ème} S.	109
Figure 3.25	Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Z'goum	110
Figure 3.26	Mosquée El-Adouani (début 13 ^{ème} S.).	111
Figure 3.27	Le puits d'origine romaine, actuellement dans la cour de la mosquée El Adouani	111
Figure 3.28	Le minaret et l'entrée de la mosquée El-Adouani après sa récente extension	111
Figure 3.29	Photo de Dar Eddiaf (maison d'hôte) située face à l'entrée de la mosquée El-Adouani	111

Figure 3.30	Extraits de photos Aériennes de Z'goum en 1958 et 2000	112
Figure 3.31	Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Guémar. La ville en l'an 2000	113
Figure 3.32	Extraits de photos Aériennes de Guemar et Taghzout en 1958 et 2000	114
Figure 3.33	Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Guémar: du XVIe au XXe siècle.	114-115
Figure 3.34	Vue sur le noyau initial et la mosquée Sidi-Messaoud	116
Figure 3.35	Vue sur le caravansérail et Bab El Guebli (Porte du Sud) avant sa démolition (2003)	116
Figure 3.36	Vue sur l'accès Est de la Zaouia Tidjania de Guemar (2003)	116
Figure 3.37	Vue sur la partie démolie (Ouest) de la Zaouia Tidjania de Guemar (2004)	116
Figure 3.38	Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Kouinine: la ville en l'an 2000	117
Figure 3.39	Kouinine : vue aérienne vers la fin du XIXe siècle, avant les premières interventions coloniales	118
Figure 3.40	Extraits de photos Aériennes de Kouinine en 1958 et 2000.	118
Figure 3.41	Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Kouinine : du XVIIe au XXe S.	119-120
Figure 4.42	Vue du centre traditionnel de Kouinine avant les démolitions. (années 1970)	121
Figure 3.43	Passage couvert entre la mosquée 'Thelmoud' et la place	121
Figure 3.44	Une des rares maisons traditionnelles à étage à Kouinine	121
Figure 3.45	Guémar, Kouinine et Z'goum : une même logique de constitution de tissu	122
Figure 4.1	El-Oued au début du XXe siècle.	142
Figure 4.2	Photo aérienne El-Oued, 1980	143
Figure 4.3	L'entité territoriale El-Oued Kouinine à la fin du XVIIIe S.	151
Figure 4.4	Les premières transformations coloniales, au milieu du XIXe S. au sein de l'entité territoriale	152
Figure 4.5	El-Oued et Kouinine au début du XXe Siècle	153
Figure 4.6	El-Oued et Kouinine au milieu du XXe siècle.	154
Figure 4.7	El-Oued, El-Bayadha et Kouinine à la fin du XXe siècle.	155
Figure 4.8	El-Oued, El-Bayadha et Kouinine au début du XXIe siècle	156
Figure 4.9	Révision du P.D.A.U d'El-Oued, El-Bayadha et Kouinine, 2005	157
Figure 5.1	Plan de Milet, en Grèce	167
Figure 5.2	Plan de Timgad en Algérie	167
Figure 5.3	Alger : L'urbanisme de plan	173
Figure 5.4	L'urbanisme de secteur	173
Figure 7.1	Tableau comparatif	229-232

INTRODUCTION GENERALE

- Aperçu sur l'origine de la recherche
- Introduction à la problématique générale
- Introduction à la problématique spécifique
- Introduction au cadre théorique
- Objectifs de la recherche
- Eléments de méthodologie
- Etat des savoirs
- Structure de la thèse

- Aperçu sur l'origine de la recherche :

Cette recherche tire ses origines de quelques évènements pédagogiques et de recherches qui eurent lieu au courant des années 2004/2006 :

- Le premier évènement correspond à une initiative pédagogique de réorganisation du module d'enseignement de la matière 'Urbanisme' enseignée en 4^{ème} et 5^{ème} année du cursus d'enseignement de l'Architecture au sein du Département d'Architecture de l'Université Saad Dahleb de Blida en Algérie. Une séance hebdomadaire de 03 heures de travaux dirigés d'urbanisme fut alors initiée, sous ma direction, par une équipe pédagogique, formée d'enseignants architectes et géographes, en accompagnement du cours magistral que je dispensais. L'objectif du T.D. consistait à familiariser les étudiants à la pratique urbanistique en milieu urbain historiquement stratifié. Le 1^{er} semestre s'attelait à l'analyse historique, morphologique et urbanistique, tandis que durant le second semestre, une alternative urbanistique aux instruments d'urbanisme était formulée, à la lumière des résultats de l'analyse précédente. En valorisant la dimension historique comme composante principale du projet et en privilégiant l'échelle territoriale comme échelle d'investigation, ces travaux dirigés soulevaient des questionnements liés à la pertinence des instruments d'urbanisme en vigueur quand il s'agit d'intervenir, principalement, sur la ville préexistante.

L'analyse historique et la lecture du processus de formation et de transformation de la ville combinée à une identification des structures historiques et des caractères de l'urbain constituaient le matériel de base à la formulation de l'intervention¹.

¹ Les principaux ouvrages de référence pour les travaux dirigés étaient :

- *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Éditions du seuil, 1998, de Gustavo GIOVANNINI
- *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Zurich 1986 de Sylvain MAFROY,
- *Lecture de Florence, Une approche de la ville et du territoire*, Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, 1994 de Gianfranco CANIGGIA
- *Lecture d'une ville : Versailles*, Editions du moniteur, Paris 1980 de Ph. PANERAI et all
- *La question générale du plan et la problématique de l'architecture urbaine*, Ed. Cluva, Venise, 1989, d'Albert LEVY et Vittorio SPIGAI.

L'absence de ces investigations historiques et morphologiques au sein des instruments d'urbanisme règlementaires a conduit à un constat généralisé de leurs lacunes fournissant les arguments au débat concernant leur validité. (Chapitres 5 et 6 en 2eme partie)

- La riche collecte d'information sur les caractères historiques des villes algériennes ainsi que l'élaboration d'un fonds documentaire cartographique au cours des travaux dirigés d'urbanisme, suscita notre intérêt pour la poursuite de ces études par l'inscription d'un projet de recherche universitaire (P.R.U.)² d'une durée de trois années. Cette recherche développa, dans un premier temps, un essai de classification des villes algériennes par rapport aux critères historique (traditionnelles, de fondation, de création...), géographique (littoral, plaine, piémont, montagne et désert) et morphologique (villes linéaire, en damier, radiale, éclatée...)³ pour investir, dans un deuxième temps, l'étude de leur forme et structure urbaine.

Les acquis et résultats de la recherche ont permis d'actualiser l'approche à la connaissance de la ville et d'enrichir l'enseignement du projet urbain en 4^{ème} et 5^{ème} année d'architecture.

- Durant cette même période, une convention d'échange scientifique entre le Département d'Architecture et la Wilaya d'El-Oued fut convenue suite à un appel lancé par la DUC d'El-Oued (Direction de l'Urbanisme et de la Construction) à différents départements d'enseignement de l'Architecture en Algérie afin de l'assister dans l'évaluation des études urbaines et urbanistiques des villes de la région d'El-Oued. Le Département d'Architecture de Blida initia et organisa alors de nombreux voyages d'études à El-Oued, située à environ 600 Kms au Sud-Est d'Alger, afin de familiariser et sensibiliser ses étudiants au patrimoine architectural saharien et à la pratique urbaine et architecturale en milieu ancien. Un projet de coordination des différents travaux d'étudiants, dont des P.F.E.(projets de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'architecte), intitulé 'Projet El-Oued' fut alors instauré, sous ma responsabilité pédagogique. La problématique de la capacité des instruments d'urbanisme en milieu ancien, développée au cours des travaux dirigés d'urbanisme, fut alors pleinement exposée au cours de ces travaux.

- Un autre évènement, et non des moindres, fut l'habilitation du Département d'Architecture de Blida, en 2004, à organiser des études post-graduées en Architecture. Cette

² Un projet de recherche universitaire intitulé ' Etude de la croissance et des transformations des villes algériennes par rapport à leur forme et structure urbaine' fut inscrit, sous ma direction, au courant de l'année universitaire 2005/2006.

³ Un rapport de recherche (non encore publié) intitulé « *Etude des différents types de transformations de la forme et de la structure urbaine des villes algériennes durant la période coloniale* » finalisa le travail de recherche.

démarche suscita beaucoup d'intérêt au sein des enseignants chercheurs du Département d'Architecture et motiva certains d'entre nous à une inscription en thèse doctorale au sein même de l'université de Blida, rendue possible avec la dite habilitation.

De ces activités pédagogiques et de recherche, est né mon intéressement à la problématique des villes traditionnelles sahariennes et à celle de l'intervention urbaine au sein de leurs centres anciens ainsi que mon attachement à la région du Souf dont l'unicité du paysage d'une part, et l'état de dégradation alarmant de ses centres urbains traditionnels d'autre part inspirèrent et suscitèrent cette recherche personnelle sous forme de thèse doctorale.

- Un dernier, tout aussi important, évènement fut mon séjour scientifique (Octobre 2009- Mars 2011) au sein du laboratoire INAMA (Investigations dans l'histoire et l'Actualité des Mutations Architecturales) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, dans le cadre d'une bourse algérienne de formation résidentielle (P.N.E.). Les multiples séances de travail avec Dr. Jean-Lucien Bonillo (Directeur du laboratoire) contribuèrent largement à préciser la visée théorique de cette recherche, ses objectifs ainsi que son orientation définitive vers l'apport et la contribution des dimensions historique et territoriale à la problématique du projet urbain.

- Introduction à la problématique générale :

La problématique générale de cette recherche s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus de recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne (Chapitre 7)

Elle privilégie le fonds territorial comme fondement de la planification des ensembles urbains traditionnels et support (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement. Les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

Elle développe le cas des ensembles urbains traditionnels sahariens en Algérie, avec une référence particulière à ceux de la région du Souf en Algérie (cas d'études). Leur état de

dégradation avancé, combiné à d'importantes transformations morphologiques, risque de provoquer leur altération ou disparition totale si aucune action n'est entreprise.

- Introduction à la problématique spécifique :

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine de contrôle de l'urbanisation et de ses formes, cette thèse soulève la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les sites anciens ; sites dont les caractéristiques paysagères, urbaines, architecturales et constructives sont étroitement liées, d'une part, à leur cadre géographique et, d'autre part, à l'histoire de la formation et de la structuration historique de leur territoire.

La réhabilitation de la dimension historique, essentielle à l'union de l'architecture à l'urbanisme et à l'urbanisation de la région, constituera la clé essentielle à l'extension de l'idée de la ville à son territoire.

La reconstitution du processus historique de formation et de transformation du territoire et de la ville alimentera la recherche en connaissances essentielles à l'esquisse d'une alternative urbanistique à l'intervention urbaine règlementée (P.DAU., P.O.S.) en milieu ancien.

- Introduction au cadre théorique :

Le cadre théorique général puise ses référents des études typo-morphologiques développées en Europe depuis les années 50. La remise en cause de la pratique urbanistique en vigueur, des modèles urbanistiques du mouvement moderne et de son idéologie urbaine constitueront le fondement de l'argumentation théorique développée au cours de cette recherche. Le débat des années 80, réhabilitant l'histoire comme dimension essentielle à l'union de l'architecture et de l'urbanisme, permettra de présenter les différents discours qui se développeront ensuite sur le plan du contenu et de la forme urbaine. Ainsi les écoles de pensée européennes de morphologie urbaine (Italie, Grande -Bretagne, France et Allemagne), depuis la fin de la seconde guerre mondiale, seront présentées et suivies des nouvelles orientations développées dans ce domaine.

La recherche urbanistique sur le contrôle et la production des formes urbaines de la ville contemporaine laisse apparaître des préoccupations centrales dans lesquelles l'histoire, le territoire et la morphologie urbaine constituent les 'matières' essentielles. Parmi les nombreuses références⁴ et lignes de recherche explorées au cours de notre travail, la pensée et les écrits d'André Corboz⁵, particulièrement dans les domaines du lien entre urbanisme ancien et ville contemporaine et celui de l'insertion du moderne au sein des tissus anciens, ont largement alimenté le développement de notre recherche. Ses deux métaphores du territoire et de la ville en tant que palimpseste et hyperville permettent de les assimiler à un support, réservoir ou matrice de texte qu'il convient de 'gratter et de lire de diverses manières' ; cette vision du territoire, surchargé de traces et de lectures passées en force, combinée à sa vision urbanistique du 'territoire urbanisé dans sa totalité' concluront la recherche théorique et fourniront un fonds de référence à la poursuite de la recherche.

- Objectifs de la recherche :

Ayant constitué, jusqu'à un passé très récent, des exemples édifiants de cohabitation harmonieuse entre une population et un milieu aride aux conditions naturelles très difficiles, les centres urbains traditionnels de la région du Souf en Algérie illustrent parfaitement le type de réponse architecturale et urbaine durable à un problème d'adaptation à un territoire spécifique. Véritables leçons d'architecture vernaculaire, ces centres sont aujourd'hui menacés de disparition suite à leur abandon pour certains et à leurs mutations et altérations radicales pour d'autres.

Ainsi les objectifs principaux de cette recherche peuvent être présentés comme suit :

- Le premier objectif consiste, alors, à produire et structurer un fonds de connaissances des différentes composantes historiques, paysagères, urbaines et architecturales de ces centres anciens, et constituer un fonds de données écrites et graphiques sur l'histoire, la formation et les transformations urbaines et architecturales de ces établissements. L'approche historique et morphogénétique (Chapitre 4) sera privilégiée pour présenter le territoire du Souf en tant

⁴Il ya lieu de citer, tout particulièrement, les écrits de Bernardo SECCHI (voir liste des ouvrages bibliographiques) sur l'urbanisme et la ville contemporains.

⁵Titulaire d'un diplôme en droit en 1952, André Corboz œuvra pendant quelques années en tant que secrétaire de l'Université de Genève avant d'être invité en 1967 à titre de professeur d'histoire de l'Architecture à l'Université de Montréal. Il obtient en 1980 la chaire d'histoire urbaine à l'Ecole polytechnique de Zurich, qu'il quitte en 1993 pour être accueilli en tant que chercheur au Getty Center et dispenser cours et séminaires dans de nombreux universités et centres de recherche

qu'entité, le paysage du Souf en tant qu'identité, et les villes du Souf en tant que système articulé par les structures urbaines.

- Le second objectif, d'ordre théorique parcourt le champs des études historiques et morphogénétiques afin d'y situer la présente recherche puis présente les éléments de 'théorie' du projet urbain dans le cadre du débat entre urbanisme opérationnel et urbanisme de projet et dans celui de la vision de la ville-territoire.

- Le troisième et principal objectif concerne la formulation d'une alternative aux instruments d'urbanisme en vigueur quand il s'agit d'intervenir en milieu ancien. Associant pratique et théorie, cet objectif se présente sous deux volets étroitement liés: un volet à caractère opérationnel (pratique) et un autre à caractère théorico-pédagogique.

Le premier volet, opérationnel, définit une approche à l'intervention urbaine en milieu ancien dans le cadre de la 'réanimation' des centres urbains traditionnels sahariens. Pouvant être considérés comme biens culturels de par leurs valeurs architecturale, urbaine, paysagère et historique, ces ensembles ne sont néanmoins pas visés par les mesures légales de protection du patrimoine architectural et urbain car non classés en tant que tel. L'inadéquation des outils de l'urbanisme règlementaire (Chapitre 4) constituera l'argument principal pour la mise en avant d'un urbanisme de projet auquel le territoire constituera le fonds référentiel privilégié.

Le deuxième volet, quant à lui, concerne l'enseignement de la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien, auquel la démarche précédente est subordonnée, dans le cursus de la formation de l'architecte (Chapitres 6). Il soulève la problématique de la pratique urbanistique en vigueur et traduit les préoccupations de l'union de l'architecture à l'urbanisme. Le caractère fondamental de la relation du territoire à l'architecture de la ville, combiné au concept de la ville-territoire, alimenteront le discours théorique pour l'introduction du 'projet urbain territorial' dans la prise en charge de la valorisation et la réanimation des centres urbains traditionnels, non visés par la législation en matière de protection du patrimoine culturel.

Cet enseignement intervient à un moment stratégique de refonte de l'enseignement dans les écoles d'architecture (L.M.D.). L'approche théorique développée au cours de cette recherche viserait, ainsi, à contribuer à la formulation d'une matière d'enseignement qui s'intitulerait 'Le Projet Urbain Territorial' au sein du domaine 'Architecture et urbanisme' du master en Architecture (Chapitres 6 et 7).

- Éléments de méthodologie :

Considérant la problématique énoncée, une alternative à l'intervention urbaine en milieu ancien, et les sites objets de notre étude, les centres urbains traditionnels de la région du Souf, la méthode adoptée pour mener cette recherche se basera essentiellement sur deux sources d'information et de documentation principales :

- 1/ une recherche bibliographique sur l'approche de référence, à savoir l'approche morphologique des villes et des territoires, ses enjeux et méthodes à laquelle on introduira des notions pour une nouvelle approche spatiale du territoire,
- 2/ une investigation sur site, à des fins d'actualisation de l'information sur l'état des sites, objets de notre étude, et de constitution d'un fond documentaire graphique, basé principalement sur les relevés et les reconstitutions urbaines, indispensable à la poursuite de notre recherche

La recherche bibliographique, est constituée d'une part, d'ouvrages et de textes fondamentaux de base nécessaire à la présentation du cadre théorique de la recherche, et d'autre-part d'écrits plus récents introduisant une nouvelle vision à l'apport des dimensions historiques et territoriales à la problématique de la recherche.

Cette recherche bibliographique est enrichie aussi par une recherche sur le web pour une prise de connaissance et une mise à jour concernant les recherches similaires et complémentaires menées à travers le monde dans le même cadre théorique et scientifique.

Cette prise de connaissance de l'état de l'art sur la question de l'apport morphologique à la production urbaine et urbanistique en général ouvrira le champ aux questionnements spécifiques de la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien dans le cadre de la pratique urbanistique en vigueur en Algérie.

Le deuxième volet, relatif à l'élaboration d'un fonds documentaire historique et urbanistique de la région du Souf, a nécessité un travail laborieux de recherche et de collecte d'informations historiques sur site dû à la rareté de documents écrits et graphiques relatifs à l'histoire urbaine de ces centres, et plus particulièrement à leur période de formation (XIV^e-XVIII^e siècle).

Les seuls documents disponibles à ce moment consistaient en des ortho plans des villes de la région du Souf, disponibles au niveau de la D.U.C. (Direction de l'urbanisme et de la Construction d'El-Oued) ; au niveau de leurs centres historiques, seules les masses bâties y étaient mentionnées.

Cette carence de plans et de documents nécessaires à l'analyse historique et à la compréhension des composantes urbaines et architecturales de ces centres anciens nécessita de mener un long travail in situ et, pour cela, d'organiser une série de voyages d'études avec la contribution des autorités de la Wilaya d'El-Oued. Des visites sur les lieux d'études furent menées par des groupes d'étudiants et d'enseignants selon un planning et des tâches pédagogiques dont j'assurais la coordination.

Une série de relevés urbains et architecturaux, in situ, fut menée au sein des parties vétustes et démolies des trois centres les plus anciens (Guémar, Kouinine et Z'goum) par des brigades d'étudiants encadrés par leurs enseignants d'atelier d'architecture. Les relevés, leur restitution graphique (dessin sur des fonds de plan souvent incomplets) puis leur vérification sur site eurent lieu au courant du voyage d'études, tandis que leur exploitation (représentation, analyse historique, typo-morphologique, projets etc...) fut menée, selon les objectifs pédagogiques de chacun, au sein des ateliers du Département d'Architecture. Simultanément aux relevés, des montages photographiques furent réalisés ainsi que des entretiens avec les habitants et plus particulièrement les imams, les membres des Zaouïas ainsi que ceux d'organisations culturelles, détenteurs d'informations et de manuscrits relatifs à l'histoire de ces lieux et à leur période de formation.

D'autres sources d'informations historiques furent exploitées telles les photos aériennes anciennes datant de la période coloniale, cartes schématiques puisées de thèses de géographie humaine conduites au cours de la période coloniale (BATAILLON C.L., 1959) et autres monographies (VOISIN A.R. 2004)

Une numérisation des plans s'en suivit qui permit leur exploitation optimale (actualisation des plans, reconstitution des processus de formation, analyse historique et morfo-génétique, projets pédagogiques d'intervention urbaine en milieu ancien etc..). C'est ainsi que la combinaison de toutes ces informations historiques (orales, écrites, graphiques, cartographiques et photographiques) et des relevés urbains réalisés au cours de ces voyages permit d'émettre des hypothèses concernant l'identification des différentes phases du processus de genèse, formation et transformations de ces centres anciens. Il fut ainsi possible

de reconstituer les plans de leurs différentes structures historiques depuis leur genèse jusqu'à la fin de la période coloniale contribuant ainsi à l'enrichissement de leur fonds documentaire historique par des documents reconstitués, pour la plupart, inédits.

La problématique du devenir des centres anciens sahariens était ainsi *exprimée*, l'intervention urbaine en milieu ancien *questionnée* et la pertinence et capacité des instruments d'urbanisme en vigueur *soulevées* : la recherche était lancée !

- L'échelle d'investigation constituait le premier questionnement qui devait nous mener sur la voie du territoire privilégié comme fondement de la planification (*fondée sur les biens culturels*) des ensembles urbains traditionnels : la vue d'ensemble permet au centre ancien de regagner sa valeur au sein de son entité territoriale (ce n'est plus un lieu isolé) tandis que la connaissance du territoire sert à mieux y fonder les interventions de toutes natures.

- Le deuxième niveau d'investigation consistait à relever l'importance de la dimension historique dans l'approche aux formes urbaines en général, et dans la formulation d'une démarche d'intervention urbaine en milieu ancien, en particulier.

Ainsi la recherche fut finalement structurée en 03 parties. Les deux premières développent et illustrent la démarche utilisée aussi bien du point de vue théorique que du point de vue analytique du cas d'étude, alors que la troisième partie conclut et présente les résultats de la recherche.

Dans la première partie temps, la référence à l'approche morphologique à la ville et au territoire comme support théorique de base à la problématique de recherche, appliquée ensuite aux cas d'étude a eu pour objectif d'identifier puis de présenter les structures historiques des centres traditionnels du Souf dans le cadre de leur appartenance territoriale et paysagère.

Dans la deuxième partie, l'étude de la pratique urbanistique en vigueur dans ces centres parallèlement à une rétrospective du développement historique et idéologique de la discipline urbanisme, permet de préciser les lacunes et les limites des instruments d'urbanisme utilisés et de suggérer la nécessité d'une approche adaptée aux milieux anciens.

Dans la troisième partie, l'alternative à l'intervention urbaine en milieu ancien, est présentée dans une démarche opérationnelle et pédagogique.

- Etats des savoirs :

L'approche privilégiée pour construire la bibliographie sur l'état des savoirs de la question développée par notre recherche est celle que nous pouvons appeler l'approche morphologique.

Le terme « morphologie » n'est cependant pas synonyme de forme uniquement, il désigne d'abord la science qui l'étudie. Cette démarche bien repérée, qui consiste à décrire des formes puis, à partir de la description, à construire des classes et des généalogies est répandue dans plusieurs disciplines parfois fort différentes (biologie, linguistique, sociologie, géomorphologie...).

Historiquement parlant, la morphologie urbaine fut d'abord un objet de recherche développé par les géographes français et allemands durant l'Entre-deux-guerres, avant d'être adoptée par les historiens des villes, en particulier Pierre Lavedan (BORRUEY R. et ORILLARD C., 2004, 14-15).

Elle connaîtra ensuite un développement très rapide, dès les années 1950 en Italie, en réaction aux travers de la planification, par Saverio Muratori, architecte enseignant à Venise puis à Rome. Son œuvre fut ensuite poursuivie par son disciple Gianfranco Caniggia.

Dans les années 70, elle fut adoptée en France sous le nom de typomorphologie, toujours en réaction aux échecs de la planification urbaine, avant de toucher l'Espagne, notamment autour de la figure de Manuel de Sola-Morales, architecte enseignant à Barcelone

La question morphologique constituera ensuite un thème émergent suscitant la création en 1994 d'un International Seminar on Urban Form « l'ISUF », rassemblant régulièrement les 'morphologues urbains' à travers des séminaires et des colloques en Europe, aux Etats Unis d'Amérique et en Asie. Le 'Seminar' édite bi-annuellement la revue 'Urban Morphology' où sont publiés les travaux remarquables et remarquables dans le domaine de la morphologie urbaine.

Une sélection de 13 articles sur l'histoire et l'étude de la morphologie urbaine dans 13 pays différents de l'Europe, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis ont été publiés dans cette revue entre 1998 et 2011⁶.

Trois autres articles⁷, sur l'histoire des écoles de pensée britanniques, italiennes, et allemandes furent publiés par J.W.R. Whitehand (2001), G. Caraldy, G.L.Maffei et P. Vaccaro (2002) et H. Heineberg (2007) dans cette même revue.

⁶ Voir rubriques 'Articles' dans les Références

Une rétrospective des écoles européennes de morphologie urbaine, développée en chapitre 2 de cette recherche, situe les courants principaux ainsi que leurs tendances et lignes de recherches.

Si la morphologie urbaine a été surtout appliquée aux structures anciennes et aux centres urbains historiques, il est important de rappeler que la particularité de notre thèse, tout en s'insérant dans ce vaste domaine de recherche, a été d'aborder la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien sous l'optique de la pratique urbanistique : une pratique urbanistique revisitée en Europe depuis la fin des années 1980 à partir de la question des territoires, autour de laquelle trois foyers de recherche s'y sont particulièrement distingués (BORRUEY R. et ORILLARD C., 2004) :

- Le foyer majeur, l'Italie berceau de la typomorphologie, autours de chercheurs, à l'origine économistes, comme Bernardo SECCHI et Francesco IDOVINA, ou géographes comme Giuseppe DEMATTEIS, enseignants dans des écoles d'architecture, développèrent une recherche morphologique sur des territoires métropolitains,
- un deuxième foyer à Genève, sous l'influence d'André CORBOZ⁸, qui a formulé une série d'interrogations stimulantes sur l'idée du territoire comme échelle spatiale de référence à l'activité humaine, proposant de l'appréhender à travers les deux métaphores du « palimpseste » et de « l'hyperville »
- un troisième et plus récent foyer, lancé par la dynamique du laboratoire architectural et urbain barcelonais.

Notre recherche, s'inspirant en partie de ces idées autour de la question du territoire, privilégiera ainsi l'entrée territoriale, conjuguée à la dimension historique, pour formuler une 'autre' alternative à l'approche urbanistique règlementaire.

⁷ Voir rubriques 'Articles' dans les Références

⁸ Un résumé des principaux textes d'André CORBOZ, est joint en annexes.

8. Structure de la thèse :

La thèse se développe en 03 parties précédées d'une introduction générale.

- L'introduction générale présente un aperçu sur l'origine de la recherche ainsi qu'une introduction sommaire aux problématiques générale et spécifique et au cadre théorique. Elle présente aussi les objectifs de la recherche, les éléments de méthodologie et la structure de la thèse
- La première partie intitulée '**Approche historique et morphogénétique de la ville**' est constituée de 03 chapitres le long desquels cette approche est présentée à travers ses aspects historiques conceptuels et méthodologiques.
 - Le premier chapitre intitulé 'Histoire et Territoire: deux dimensions fondamentales de la recherche en milieu urbain traditionnel' introduit la problématique générale autour de la dimension territoriale et la problématique spécifique basée sur la dimension historique
 - Le deuxième chapitre intitulé 'l'approche historique et morphogénétique de la ville' présente le cadre théorique de la recherche et ses développements historiques et méthodologiques à travers ses écoles européennes et ses nouvelles orientations en matière de recherche dans le champ de la morphologie urbaine. Il s'intéresse à la notion de centre historique, à ses rapports avec la notion de patrimoine urbain pour finalement situer le cas des villes traditionnelles sahariennes au sein de ce débat.
 - Le troisième chapitre développe 'l'approche historique et morphologique de la région du Souf' appliquée à l'analyse des centres anciens de la région du Souf. Il présente les centres urbains traditionnels de la région du Souf au nord-est du Sahara algérien, et révèle la constitution d'un système de villes traditionnelles, fondées entre le XIV et le XVIe siècle, dont la morphogenèse est étroitement liée à la structure géophysique de leur territoire. Elle explique également l'étroite relation entre l'histoire, le climat et l'hydrologie de la région d'une part et les caractéristiques paysagères urbaines et architecturales de ces villes, d'autre part.
- La deuxième partie, quant à elle, s'intéresse et développe deux points essentiels concernant **l'intervention urbaine en général et en milieu ancien en particulier**. Le premier point, d'ordre pratique, présente la pratique urbanistique en vigueur en Algérie et

y situe la problématique des sites anciens; tandis que le deuxième point, d'ordre théorique, explore l'histoire et le développement des théories urbanistiques, berceau idéologique à la pratique urbanistique en cours. Cette partie est ainsi composée de deux chapitres :

- Le chapitre 4 intitulé 'Règles et pratiques de la gestion urbanistique en Algérie : Inadaptations et dysfonctionnements' présente, dans un premier temps, la pratique urbanistique et la législation urbaine en Algérie. Il introduit ensuite la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien saharien dans le cadre de la pratique urbanistique. Il identifie les principales ruptures morphologiques de la période coloniale (plans d'extension et d'alignement) et de la période post-indépendance (plans d'urbanisme directeurs, plans directeur d'aménagement et d'urbanisme) puis présente une rétrospective critique de l'urbanisation et de l'urbanisme de la région du Souf avant de conclure à la nécessité d'introduire une approche spécifique dans la vision de la ville-territoire.
- Le chapitre 5 intitulé : 'Urbanisme opérationnel / Urbanisme de projet' présente un aperçu sur l'histoire et le développement des idées et théories urbanistiques jusqu'à l'avènement de l'urbanisme moderne. Il développe les différentes formes de l'urbanisme (urbanisme de plan, opérationnel et de projets) puis introduit les aspects concernant le lien entre l'urbanisme ancien et la ville contemporaine mettant l'accent sur le territoire et le développement d'un urbanisme de projet, bases de la formulation de l'alternative à la pratique urbanistique réglementaire en matière d'intervention urbaine en milieu ancien.

A travers la problématique des formes urbaines touchées par l'urbanisation contemporaine, ce chapitre introduit la nouvelle approche de la ville territoire, à travers les écrits et contributions d'André Corboz et Bernardo Secchi, puis développe le projet urbain territorial comme instrument alternatif d'intervention urbaine en milieu ancien.

- La troisième partie intitulée '**Le projet urbain territorial : démarche et construction pédagogique**' introduit les résultats de la recherche à travers la présentation d'une autre alternative à l'intervention urbaine en milieu ancien. Elle est composée du :

- Chapitre 6 intitulé 'Le projet urbain territorial comme instrument alternatif d'intervention urbaine en milieu ancien' qui présente les attributs nécessaires à une telle démarche.

- Et du (dernier) chapitre 7 tirant ‘les enseignements nécessaires à une construction pédagogique. Les différentes étapes de description, d’analyse puis de projet seront explicitées puis présentées selon un tableau qui permettra d’établir un regard comparatif par rapport à la démarche règlementaire et normative. Les différents enseignements nécessaires à cette démarche seront proposés en accompagnement de chaque phase d’élaboration. Ils sont formulés dans l’optique de constituer une unité fondamentale de base à un master (système L.M.D.) d’architecture.

- Une conclusion générale permettra de mettre en valeur les résultats de la recherche et d’exposer les questions et questionnements qu’elle aura suscités.

1ere PARTIE

APPROCHE HISTORIQUE ET MORPHOGENETIQUE DE LA VILLE

**CHAPITRE I/ HISTOIRE ET TERRITOIRE : DEUX DIMENSIONS
FONDAMENTALES DE LA RECHERCHE EN MILIEU URBAIN
TRADITIONNEL**

Introduction

1.1 La dimension territoriale comme source et échelle de référence à la pratique urbaine et architecturale en milieu ancien

Introduction

1.1.1. Urbanisation et mutations des villes traditionnelles du Sahara

1.1.2. L'urbanisme moderne et la ville

1.2. La dimension historique de l'intervention urbaine en milieu ancien

Introduction

1.2.1. Le devenir des centres urbains traditionnels du Souf

1.2.2. Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu ancien

- 1.2.2.1. L'échelle

- 1.2.2.2. L'histoire entre continuité et fragmentation

Conclusion

- Introduction :

La croissance effrénée que connaissent les villes algériennes en général, et celles du Sahara en particulier, constitue le facteur principal affectant les caractéristiques du milieu naturel et bouleversant les équilibres subtils auxquels sont parvenus les habitants en s'adaptant à un milieu aride aux conditions naturelles très difficiles.

Ces villes sahariennes font face aujourd'hui d'une manière particulière au problème de la protection du paysage et de l'environnement. La détérioration sans cesse croissante du milieu naturel par les interférences plus fréquentes entre les activités humaines et ce dernier mettent en péril les équilibres millénaires accomplis lors de son anthropisation graduelle.

Se posant avec acuité, ces préoccupations environnementales se répercuteront indéniablement sur les problèmes d'aménagement de ces régions, dans le cadre du débat des rapports de l'architecture à la ville et à son territoire, d'un côté, et de la pratique urbanistique et ses instruments, d'un autre côté.

Dans cette problématique générale, l'impact négatif du processus d'extension urbaine sur l'environnement a entraîné dans de nombreux pays, notamment dans les pays les plus avancés, l'adoption de législations et dispositions appropriées pour évaluer et intégrer les contraintes écologiques relatives à tout aménagement.

En Algérie, et dans les pays en voie de développement en général, malgré l'ampleur des mutations que subit le paysage et la dégradation que supporte le milieu naturel, les préoccupations paysagères et environnementales ne font toujours pas partie du processus d'aménagement malgré les discours d'intentions des responsables politiques et des aménageurs.

Basée sur l'analyse des processus typiques de formation et de transformation des établissements humains, cette recherche s'inscrit dans le cadre des contributions au mouvement d'idées qui gravite autour de la question centrale de la pratique urbanistique et architecturale en milieu ancien non protégé, en Algérie en particulier.

1.1. La dimension territoriale comme source et échelle de référence à la pratique urbaine et architecturale en milieu ancien

L'approche à la dimension territoriale sera développée en deux parties :

- Une première partie présentera la problématique générale des villes traditionnelles sahariennes dans le cadre plus large de la réhabilitation des centres historiques. Tout en soulignant que cette recherche n'aborde pas cette problématique à travers l'optique patrimoniale, l'accent sera mis sur la question de l'intervention urbaine en milieu ancien dans la perspective de la préservation et de la mise en valeur du paysage urbain et naturel. La conciliation entre la réhabilitation de l'héritage culturel et l'amélioration des conditions de vie de la population constituera le fondement de l'intervention urbanistique.

- Une deuxième partie s'intéressera au cadre théorique général dans lequel notre recherche inscrit cette dimension. La frontière (invisible) entre l'urbanisme et l'architecture servira de prétexte pour présenter l'approche qui sera privilégiée par cette recherche : l'assimilation de la ville et (à) son territoire à un support, un réservoir ou une matrice de textes affecté et défini par des structures multiples (CORBOZ A. 2001) (les traces déposées par les générations successives, d'une part et les dispositifs superposés par les logiques et les autorités variées qui se partagent aujourd'hui son aménagement, de l'autre part) pour définir les perspectives susceptibles d'orienter son aménagement.

- 1.1.1. Urbanisation et mutations des villes traditionnelles du Sahara

Les centres urbains traditionnels sahariens ont constitué, jusqu'à un passé très récent, des exemples édifiants de cohabitation harmonieuse entre une population et un milieu aride aux conditions naturelles très difficiles. Ils constituent l'illustration parfaite d'une réponse architecturale et urbaine durable à un problème d'adaptation à un territoire spécifique. Véritables leçons d'architecture vernaculaire, ces centres sont aujourd'hui menacés de disparition suite à leur abandon pour certains et à leurs mutations et altérations radicales pour d'autres.

Depuis environ trois décennies, les transformations urbaines (plus particulièrement les démolitions et dégradation) qui s'opèrent dans les noyaux urbains historiques, selon un rythme de plus en plus accéléré, efface l'opposition entre ces noyaux et leurs extensions. L'envahissement de styles architecturaux et urbanistiques en complète contradiction avec

les traditions architecturales locales pose de très nombreux problèmes, tant par son ampleur que par l'accélération constante qui le caractérise. Ainsi, la diffusion démesurée de modèles standards et indifférenciés d'urbanisme inspirée de la pratique urbanistique réglementaire altère l'originalité du paysage urbain authentique et accélère, par son pouvoir attractif, la dévalorisation et la décadence d'un riche patrimoine architectural et urbain, creuset de la civilisation saharienne et entité essentielle du patrimoine culturel national.

Tout en rappelant que la problématique de réhabilitation des centres urbains traditionnels n'est pas abordée dans cette recherche à travers l'optique patrimoniale, il s'avère, cependant, important de signaler que les efforts mobilisés par les autorités pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'implantation des infrastructures, des services de base et des équipements dans la périphérie de ces centres ont engendrés des dégâts irrémédiables sur le paysage culturel et l'environnement naturel, précipitant à la fois la dégradation et l'abandon des noyaux anciens. Ainsi les mutations profondes qui secouent le territoire saharien dans le contexte d'une forte urbanisation posent particulièrement la problématique de la conciliation entre la réhabilitation de l'héritage culturel (besoin identitaire, facteur de développement local) et l'amélioration des conditions de vie d'une population en croissance continue. On citera à cet effet les spécificités locales et régionales (aspect paysager, patrimonial et naturel) qui ne sont pas convenablement prises en charge dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme et l'incompatibilité, souvent déclarée, entre la mise en valeur des centres anciens et les objectifs du développement socio-économique.

La dimension socio-culturelle du centre ancien doit aussi être prise en considération dans l'entreprise de réhabilitation : l'esthétique du cadre bâti est étroitement liée à son organisation traditionnelle. Celle-ci est issue d'un équilibre social établi dans des conditions historiques précises. Une réhabilitation sans prise en considération du centre comme milieu social en pleine mutation, est vouée à l'échec et au lieu de stopper l'éclatement, favorisera plutôt à le précipiter.

Tant que l'on perçoit ce patrimoine d'un point de vue esthétique, décoratif et touristique, il sera difficile de le sauvegarder. Folkloriser l'habitat traditionnel et l'architecture des centres anciens et tenter de les sauvegarder sans prendre en considération les

préoccupations de la population et ses aspirations en matière du développement socio-économique n'est en fait que précipiter leur destruction.

La priorité absolue de la politique d'aménagement et d'urbanisme devrait être axée sur la renaissance du fonctionnement en réseau des centres anciens à travers leur promotion en armature sociale et économique jouant le rôle de pôle d'attraction pour les villages ruraux se trouvant dans un rayon étendu.

1.1.2. L'urbanisme moderne et la ville

La présentation du cadre théorique général va constituer l'opportunité d'introduire les concepts clés qui seront manipulés tout au long de cette recherche, ainsi que les écrits et ouvrages de référence à la base des travaux développés par cette thèse.

La problématique, préalablement évoquée, des mutations urbaines provoquées par la pratique urbanistique règlementaire ne pourra, cependant, être abordée en dehors d'un aperçu critique de la théorie d'urbanisme dominante, à l'origine de cette pratique, et qui s'appuie sur l'idéologie du Mouvement Moderne.

Sans vouloir verser dans la polémique du retour à la ville ancienne, une des raisons souvent évoquée à l'encontre du mouvement moderne est, qu'en voulant faire une autre ville, il (le mouvement moderne) a « détruit » la ville. Ainsi depuis les années 20 et dans la perspective des idées et des écrits (charte d'Athènes) des CIAM, le Mouvement Moderne, qui s'en est pris aux villes du XIXe et XXe siècle, a revendiqué vouloir créer une autre ville sans « savoir faire émerger une organisation spatiale qui soit génératrice de vie urbaine » (FRICK D. 2007). Ainsi, en réagissant aux conditions de vie désastreuses et à l'excès de population dans les grandes villes industrielles des deux siècles derniers, avec la louable volonté d'améliorer leurs conditions de vie, des architectes et urbanistes ont créé une image tout à fait nouvelle de la « ville de demain », contenant des éléments remarquables qui ont cependant contribué à la destruction de ce qui caractérise la ville, et particulièrement de l'espace public. Pensant résoudre la question sociale avec les grands ensembles, le mouvement moderne nous laisse en héritage une crise sociale et des grands ensembles couteux, sans autre efficacité que de fournir un toit aux populations exclues.

D. Frick (2007) cite « cinq thèmes qui ont constitué les erreurs intrinsèques de la doctrine moderniste et les contradictions et qui apparaissent lors de sa mise en œuvre »: le

parcellaire (l'abolition des fragments de petite dimension), le bâti (constructions en hauteur d'une part, et espaces pour la voiture et pour les libertés, d'autre part), l'espace public (absent dans les manifestes du mouvement moderne), les lieux et réseaux (désordre spatial dans l'esprit des usagers), ainsi que les questions d'échelles (repères). Il devient aisé, alors, de confronter et d'examiner le contenu des instruments d'urbanisme à la lumière de ces thèmes.

S'agissant toujours de l'urbanisme du XXe siècle, on se rend compte, à travers son étude, que l'on a affaire à deux phénomènes distincts, encore que liés : d'une part, l'urbanisme tel qu'il se pratique, de l'autre, l'urbanisme tel qu'il se théorise (CORBOZ A. 2001). Il y a décalage entre ces deux plans de réalité. La cité du géographe diffère considérablement, en effet, de celle de l'historien des idées sur la ville. Pour le résumer (l'urbanisme du XXe siècle), il faut préciser qu'il est dominé par l'idée-force de la planification (distribution optimale des personnes, des biens et des services sur un territoire donné) qui se réalise ensuite par une phase concrète de l'urban design qui disposera dans le territoire des constructions et des espaces afin de les rendre opérantes.

L'idée de planification a émergé en réponse à une situation devenue insoutenable lorsque, sous l'influence d'une multitude de facteurs les villes ont éclaté, se sont répandues sur les campagnes environnantes, ont débordé de leurs anciennes limites administratives et surtout ont grossi dans la plus totale anarchie. En examinant comment cette grande idée de planification s'est traduite dans les faits (maîtrise du développement urbain et territorial), l'évolution des idées et de la pratique de l'urbanisme pourrait être schématisé, selon André Corboz (2001), en quatre phases dont le critère commun serait le « lieu d'intervention » (Voir Chap. 6, 3^{ème} partie) :

- l'urbanisme à côté ou hors de la ville (cités jardins 1900-1930),
- l'urbanisme contre la ville (remplacement de la ville par les CIAM 1930-1960),
- l'urbanisme dans la ville (réhabilitation de la dimension historique, à partir des années 60),
- l'urbanisme du territoire (l'extension de la ville et de l'idée de la ville au territoire).

C'est alors cette nouvelle phase de l'urbanisme du territoire (ville-territoire) qui sera privilégiée pour présenter et développer les arguments de cette recherche.

Quant à la planification, celle dont il sera question dorénavant est *la planification qui est fondée sur les biens culturels* (CORBOZ A. 2009) (lancée en 1969 au congrès d'Italia Nostra), celle qui subordonne toute intervention à un critère de qualité, qui fait prévaloir la

conservation sur l'économique, c'est-à-dire cesser de 'sacrifier le permanent au transitoire'. C'est l'ordre des priorités qu'il faut renverser, si l'on veut vraiment un aménagement qui assure la répartition optimale des activités et des échanges en fonction des ressources et en faveur de la population, sans faire disparaître certaines dimensions essentielles à notre sensibilité.

Dans cette perspective, le fondement de la planification ne peut plus être la ville, mais ce fonds territorial auquel celle-ci doit être subordonnée. Il l'est tout autant que l'aménagement n'a plus à considérer uniquement des quantités et qu'en intégrant la forme du territoire dans son projet, il lui faut acquérir une dimension supplémentaire.

On s'attachera ainsi à montrer le long de cette thèse que la problématique de la réhabilitation des centres urbains traditionnels et de leur architecture ancienne devra être pensée en termes d'aménagement au sein de leur territoire.

C'est ce fond théorique et idéologique de base qui portera la réflexion que l'on se propose de mener sur le devenir des centres urbains traditionnels.

1.2. La dimension historique de l'intervention urbaine en milieu ancien :

Introduction :

L'étude historique de la genèse et des caractères morphologiques des villes de la région du Souf, tout en contribuant à leur insertion dans le vaste domaine de recherche *des 'Formes typiques de plans'* (MALFROY S. 1986), constituera un premier cycle de réflexion, d'investigation et de collecte de data historique qui alimentera ensuite l'évaluation critique de leur développement et/ou dégradation actuels.

Les villes de Guemar, Z'goum et Kouinine, de la région du Souf en Algérie, constitueront les cas d'études qui illustreront le débat général autour de la question, d'une part, des rapports de l'architecture à la ville et son territoire et, d'autre part, de l'intervention urbaine et architecturale en milieu traditionnel saharien.

Le sujet des centres historiques (dont la question a constitué un point névralgique de l'urbanisme contemporain) de la région du Souf se présente actuellement sous son aspect le plus dramatique si on le considère sous le double aspect de :

- la croissance rapide et non contrôlée de ces villes due essentiellement à leurs nouveaux statuts administratifs
- l'utilisation d'instruments urbanistiques normatifs et réglementaires prônant une méthodologie radicale et totalitaire de la rupture (tabula rasa).

Les valeurs de ce milieu, jusqu'alors durablement exploité par les habitants du Souf pour y instaurer des conditions de vie adaptées, sont actuellement fortement compromises au nom du progrès, de la rentabilité et du modernisme.

Conséquemment, les problèmes environnementaux se posent, maintenant dans cette région, avec acuité et sont d'autant plus accentués par les déséquilibres engendrés par une mauvaise exploitation des ressources naturelles. Ce phénomène peut être illustré par le problème de "remontée des eaux" dont pâtit la région entière, causant une dégradation importante au milieu naturel, révélateur de l'usage irrationnel et incontrôlé des ressources en eaux.

L'étude de ces villes, par le double aspect de la permanence d'une structure parcellaire traditionnelle et de la destruction accélérée de leurs noyaux initiaux, présente un caractère d'urgence pour la sauvegarde de leur paysage urbain historique.

1.2.1. Le devenir des centres urbains traditionnels sahariens de la région du Souf :

L'équilibre naturel et écologique, fragile mais combien subtil, de cette région dénote les aptitudes naturelles qu'a développées, à travers l'histoire, l'habitant du Souf dans son entreprise d'aménagement et d'adaptation du site à ses nécessités.

Une investigation dans l'histoire urbaine et humaine de ce territoire permettra de reconstituer son processus de formation et de mettre en valeur sa durabilité naturelle.

La croissance actuelle de ces villes, soutenue par des volontés politiques et des instruments d'urbanismes modernes, a malheureusement rompu l'équilibre millénaire qui a prévalu dans cette région. Des nouvelles formes urbaines engendrées par des réponses architecturales normatives et réglementées ont accentué la rupture entre le site et son urbanisation.

L'étude des spécificités de cette région, illustrée par l'organisation urbaine et urbanistique de ses villes, permettra la lecture des relations complexes qu'ont entretenues, durant leur histoire, les groupements humains du Souf avec leur territoire en termes de maîtrise des ressources naturelles (eau, techniques d'irrigation, techniques constructives, occupation du territoire, utilisation de matériaux locaux etc..) lors de leur installation.

L'état de dégradation physique des constructions de ces centres, provoqué par leur abandon de la part des habitants et des autorités risque de causer leur disparition totale si rien n'est proposé par les aménageurs, en termes de politique de valorisation et de récupération de ces sites.

Bien que leurs valeurs architecturales et urbaines soient reconnues par les universitaires, les chercheurs¹ et les autorités, leur statut (ou défaut de statut patrimonial) ne leur procure aucune mesure de protection, voire de sauvegarde ou de préservation².

Ainsi la question de leur devenir en tant que centres urbains traditionnels dotés de valeurs architecturales et urbaines sous la menace d'altérations radicales constituera une des préoccupations centrales de cette recherche.

¹ Je citerai, à titre illustratif, l'article de D. Mangin, P. Panerai ; institutions et formes urbaines, Guémar et Tamelhat, paru dans la revue Architecture, Mouvement et Continuité N° 48 Avril 1979 P : 63-73

² Une demande d'inscription au classement du patrimoine du centre historique de Kouinine, situé à 10 kms au nord d'El-Oued, a été récemment introduite par l'A.P.C. (Assemblée Populaire et Communale) de Kouinine auprès du ministère algérien de la culture

Étroitement liée à la pratique urbanistique réglementaire, cette question soulève la problématique de la capacité des instruments d'urbanisme en vigueur (PDAU et POS) à assurer le contrôle morphologique du développement et des transformations de ces centres traditionnels, problématique qui sera explorée puis reformulée à l'issue de ce travail.

La gestion de la production du cadre bâti, en Algérie, s'effectue à plusieurs niveaux : de l'élaboration de l'instrument d'urbanisme (PDAU et POS pour ce qui est de l'échelle de la ville et de son tissu) à la conformité des constructions avec les études urbaines et architecturales, passant par l'approbation administrative des instruments puis leur révision.

Dans ce processus, les phases initiales d'identification de la problématique et de formulation des objectifs de l'instrument d'urbanisme seront celles qui concerneront cette recherche. La remise en cause de la capacité de ces instruments, à contrôler et produire un cadre bâti nouveau en accord avec les qualités et caractéristiques urbaines et architecturales existantes, constituera l'argument principal de cette recherche.

À travers cette investigation, la recherche vise à contribuer à la sauvegarde dynamique de ces centres traditionnels, patrimoine et symbole d'un savoir-faire durable, à partir essentiellement d'une connaissance compréhensive de leur processus historique de formation et transformation au sein de leur territoire, de leur rôle dans sa structure globale, ainsi que de la lecture de leurs différentes structures historiques. Une (re)formulation des instruments d'urbanisme utilisés pour le contrôle et la gestion de leur développement pourra, alors, être envisagée.

1.2.2. Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu ancien :

« Le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en termes formels le processus de formation/transformation de la ville, de contrôle de l'expansion et des interventions dans la ville illustre la coupure théorique et pratique entre la ville et l'architecture » (Choay F., Merlin P. 1986)

Le problème du contrôle de la forme urbaine et de ses mutations constitue le facteur déterminant de sédimentation des deux disciplines : l'approche morphologique devra être intégrée en profondeur par la formation universitaire pour que la profession puisse conserver le champ urbain en son sein.

Sa diffusion dans le système de la formation et de la pratique architecturale aura alors un impact réel sur la pratique du projet urbain et architectural.

Au cours de cette recherche, les instruments d'urbanisme, les interventions de récupération et les interventions architecturales feront l'objet d'une approche et définition unitaire au sein d'une vision globale de la ville dans un territoire chargé, d'une part, de traces historiques successives et, d'autre part, de logiques et de dispositifs d'aménagement variés. La problématique spécifique rattachée à ce cadre théorique soulève la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates à des sites anciens dont les caractéristiques paysagères, urbaines, architecturales et constructives sont étroitement liées à leur cadre géographique et à l'histoire de la formation et de la structuration historique de leur territoire.

Fondés sur une approche exclusivement fonctionnaliste, ces instruments accentuent beaucoup plus l'altération des composantes des tissus traditionnels et la perte de leurs caractères plutôt que leur mise en valeur.

La préoccupation essentielle de cette recherche réside dans le fait que l'apport des études basées sur l'histoire, les valeurs culturelles traditionnelles et leur conservation (évaluation, classement, sauvegarde etc.) n'est plus requis dès lors qu'il s'agit de tissus urbains traditionnels anciens (ainsi que, d'ailleurs, de tout autre composante urbaine) non classés. Les centres urbains traditionnels du Souf, ayant constitué dans l'histoire de cette région une réponse paysagère urbaine et architecturale durable et adéquate, pendant près de cinq siècles, à un milieu naturel aride des plus hostile, nécessitent d'être récupérés et valorisés avant leur disparition totale.

Homogènes, mais sans valeurs culturelles (officiellement) reconnues, ces entités sont rarement affiliées au domaine de la conservation, à l'exception des discours officiels lors des célébrations patrimoniales et autres.

Pour cette raison, la sauvegarde et la conservation en tant que pratiques ne prennent pas en charge le défi de ces situations urbaines à partir du moment où elles sont exclues de toute évaluation patrimoniale.

L'argument principal de cette recherche est que la problématique de ces noyaux anciens nécessite d'être abordée dans une vision globale de connaissance et de compréhension du territoire. L'évaluation de leur rôle dans la structuration de leur territoire permettra de clarifier l'approche à leur devenir au sein de leur région ainsi qu'aux instruments chargés de leur contrôle.

Les instruments en vigueur actuellement se traduisent, en effet, essentiellement sous la forme de programmation et d'affectation au sol des constructions (habitat + équipements) suivant les standards du zoning monofonctionnel, imposant un nouveau modèle ignorant

totallement les structures du bâti existant en brisant progressivement le rapport traditionnel entre formes urbaines et types architecturaux, tels que rapporté par la recherche typomorphologique. Pays vaste, l'Algérie est constitué d'une diversité culturelle influençant largement l'organisation des centres urbains d'une région à une autre. Des siècles d'histoire ont façonné les usages et les modes de vie de chacune des régions. Ainsi sur tous les plans (relief, climat, us et traditions sociales, nature des matériaux locaux et procédés de construction utilisés...), l'urbanisme de la région du M'zab est totalement différent de celui de la région du Souf qui, lui, ne ressemble pas à celui des hauts-plateaux, différent de celui des plaines du Nord et du littoral.

La reconnaissance de la cohérence urbanistique des établissements anciens au sein de leur région conduit à l'identification de tout un système de relations historiques et géographiques entre l'architecture, les tissus constituant ces villes et leur territoire, produisant la connaissance nécessaire à la reconsidération des instruments conventionnels pour la formulation des interventions urbaines adéquates.

Dans ce cadre territorial global, l'étude historique de la ville devient ensuite la voie privilégiée pour dévoiler son organisation interne. À côté des critères de la forme et de l'ordre, la logique processuelle de constitution de la ville prend place parmi les paramètres susceptibles de guider la production sociale de l'espace urbain.

1.2.2.1. L'échelle :

C'est aussi dans ce qu'il recèle et représente, que le territoire va constituer le domaine et l'échelle d'investigation. En effet, 'le fonds territorial est assurément le fonds patrimonial premier, fondement de notre mémoire et chargé de sentiments profonds, d'attachements et de vécu' (BAERSCHI P. et NEMEC-PIQUET 1993). Cette prise de conscience de l'étendue et de la diversité des patrimoines naturels et bâti, conjuguée avec une évolution des sensibilités dans ce domaine, se fait parallèlement à une profonde remise en cause des conceptions qui ont fondé l'urbanisme moderne.

Dans cette perspective, le fondement de la planification fondée sur les biens culturels ne peut plus être la ville, mais ce fonds territorial auquel celle-ci doit être subordonnée et au sein duquel la problématique des centres urbains traditionnels devra être pensée.

Ainsi, à ce stade de formulation de la problématique, d'innombrables questions surgissent. Parmi elles, celle ayant trait au choix de l'échelle d'investigation impose clarification. La réponse à cette question, qui semble au premier abord relever du domaine des choix

méthodologiques du chercheur, s'avère en fait fondamentale pour le reste de la recherche. La prise en charge de la croissance et des transformations des centres urbains traditionnels s'inscrirait en fait, comme cette recherche tachera de le montrer (toujours dans la vision de la ville étendue au territoire), dans les questions fondamentales du renouvellement de 'l'urbanisme et de la planification' d'une part, et de la considération de 'l'histoire comme matériau du projet urbain' d'autre part, deux thèmes indissociables quand il s'agit d'intervenir en milieu ancien. Il ne s'agit pas, en effet, d'une problématique d'ordre et d'échelle uniquement architecturaux, mais de considérations liées à la ville et à son territoire.

De nombreux programmes de recherche ont en effet investi cette problématique d'échelle (échelle d'étude / échelle d'intervention) au sein de leurs travaux³.

S'agissant des villes historiques importantes, la méthodologie de recherche et d'intervention est déjà perfectionnée : enquêtes, relevés, étude critique des valeurs de l'environnement, plans détaillés, projets de restauration etc. Leurs thèmes ont été, et continueront sûrement à être, traités à l'occasion des congrès et au moyen des sondages, des recherches et des expériences pratiques.

Le problème, par contre, des petites villes historiques dont font partie les villes traditionnelles sahariennes, objet de notre étude, n'a pas connu jusqu'à présent autant d'intérêt. Considérées en tant qu'éléments régionaux des établissements humains dans le territoire, ces villes traditionnelles représentent souvent les pôles de systèmes, ou de sous-systèmes urbains complexes. Évaluées sous cet aspect, ce sont donc des pôles qui se rattachent à des activités moins concentrées, plus diffuses dans le territoire et qui sont, par conséquent, étroitement liés au développement régional dans son ensemble.

Étroitement liés aussi au paysage environnant, certains petits centres traditionnels, qui apparaissent encore bien conservés dans leur substance architecturale, sont en train de perdre leur fonctionnalité. La plupart des autres sont arrivés intacts jusqu'à nos jours avant de commencer à subir un processus d'altération. C'est là qu'il faut alors intervenir pour stabiliser et valoriser ces centres et aussi pour sauvegarder les caractéristiques ambiantes

³ On citera, à titre illustratif :

- Le programme de l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture) de Marseille ou parmi les 03 'grandes familles d'objets architecturaux' concernés par la recherche doctorale, il y a lieu de citer : l'intervention sur le territoire, la ville, le paysage et les infrastructures nécessitant l'articulation des multiples échelles allant du territoire à l'édifice
- La thématique de recherche T2: Développement durable des territoires et des patrimoines, dans le cadre du programme 2004-2007 du CIRTA, France (centre de recherche sur les territoires et leur aménagement)
- Le programme de recherche du laboratoire INAMA, ENSAMarseille avec (entre autres) la publication de la recherche bibliographique 'L'Architecture des territoires métropolisés' de René Borruet et Clément Orillard, dans le cadre des recherches menées par l'observatoire Transnational de la Métropolisation en France.

du territoire auquel ils appartiennent. Les abandonner à des transformations aveugles et incontrôlées implique la destruction de paysages historiques [VALORY M. 1975].

Parallèlement aux arguments d'ordre historique, les questions d'ordre structurel et économique sont, aussi, vitales quand il s'agit d'argumenter la réhabilitation et la préservation de ces centres anciens. Il y aura lieu donc aussi (et surtout) d'entrevoir leur « rôle dans la structuration de leurs territoires ainsi que la capacité de leurs tissus de porter, entre complexité fonctionnelle et valeur symbolique forte, des fonctions urbaines en termes d'équipement et d'usage »⁴. C'est dans cette perspective (l'argument de leur 'raison d'être'), que des instruments de contrôle de la croissance et des transformations urbaines des centres anciens traditionnels trouveront, dans un premier temps, leur justificatif et, dans un deuxième temps, une formulation adéquate. Ainsi, la question d'échelle sera portée tout au long de cette recherche dans des limites d'investigation situées entre l'architecture et l'urbanisme, tels des vases communicants, dans le domaine que l'on assimile à celui de la 'ville et de son paysage'.

Au début des années 90, l'urbanisation diffuse et le souci de l'environnement et du paysage ont conduit les urbanistes à élargir le champ d'observation du fait urbain et à renouer avec l'analyse à très grande échelle. L'instauration d'outils définis à une échelle supérieure à celle de la commune a fourni de nombreuses occasions de réflexion.

Cette analyse à très grande échelle ne correspond pas seulement à l'élargissement du champ d'observation (GRILLET-AUBERT A. 2002). C'est aussi une autre conception du territoire, qui permet de dépasser d'anciennes apories sur les relations entre ville ancienne et ville émergente, ou entre architecture et urbanisme. À ce titre, plusieurs réflexions dont celles d'André Corboz et de Bernardo Secchi, (qui seront exposées au cours de ce travail) peuvent permettre d'en préciser les termes et de clarifier les apports que permet la connaissance du territoire (considéré comme une structure évolutive) à la problématique de la réhabilitation des centres anciens, objet de notre étude.

- 1.2.2.2. L'histoire entre continuité et fragmentation

En considérant le territoire comme un palimpseste [CORBOZ A. 2001] ou ensemble de stratifications, puis en soulignant les notions de « permanences, d'accumulation sélective et de persistance », Corboz oriente l'analyse vers la recherche d'invariants ou vers la connaissance des règles de transformation (ou de leur absence) et désigne les pôles du

⁴ Thématique de recherche 'Développement durable des territoires et des patrimoines', Op. cité

débat entre ville héritée et urbanisation récente, le thème de la conservation de la ville étant désormais indissociable du thème de sa transformation. À ce propos, Bernardo Secchi [2006] soulignera que les différentes stratifications - le centre ancien, la ville moderne et les banlieues - ne sont désormais plus distinctes, mais se sont mélangées comme à la suite d'un mouvement tellurique : elles obligent à regarder la ville et le territoire avec l'œil de l'archéologue.

Sur ce même registre, Sylvain Malfroy [2000] souligne que l'expérience quotidienne nous enseigne que l'évolution de la forme urbaine dans le temps n'a rien d'un processus mécanique. Aucun plan n'a jamais permis de prévoir définitivement le devenir d'aucune ville. Le contrôle du devenir de la ville se présente comme une tâche toujours nouvelle, même si nous disposons d'une expérience toujours plus grande pour l'affronter. Si la ville a une histoire, c'est précisément parce que tout ne se passe pas suivant un itinéraire tout tracé. La connaissance de quelques phases successives de la croissance d'une ville ne permet pas de dégager les lois constantes de son évolution, car la succession de ses états de structuration ne forme pas une série constante. La poursuite de l'analyse diachronique de la ville, à travers ses permanences et continuités formelles, n'empêche pas l'interprétation de ses règles de mutations, aussi.

À l'échelle du territoire, les dynamiques sont au cœur de l'observation : une conception de la forme en tant que systèmes de relations entre divers aspects du territoire tend à s'affirmer ; elle contribue à déplacer le regard de cette forme vers le processus et, au passage, d'une approche statique à une approche dynamique. En 1966 déjà, lors de l'établissement du plan intercommunal de Milan, Gian Carlo De Carlo forgeait l'idée de 'ville-région' en désignant cette notion comme un fait urbain dont les dimensions dépassent les limites communales. « Cette structure ouverte, moins dense que la ville, induit une idée de la planification comme processus continu et évolutif, dimension à laquelle il est indispensable d'élargir l'organisation de la ville-région. L'architecte substitue une vision dynamique à la condition statique de la ville traditionnelle : aujourd'hui, la question ne concerne plus la maîtrise de la croissance – notion désormais obsolète » [GRILLET – AUBERT A. 2002].

Un autre paradigme, opposant continuité et fragment, caractérise une grande partie du débat entre urbanisme et projet urbain (considéré en tant qu'alternative de contrôle morphologique à l'instrument d'urbanisme réglementaire). En effet, on peut envisager le territoire soit comme une collection d'objets ou alors considérer les quantités mesurables qui en font une ressource. Le premier point de vue, qui vise à découvrir des spécificités et à

concevoir la ville comme un système de lieux (une conception topologique de l'espace) insiste sur les thèmes de la différence, plus caractéristiques d'une culture architecturale, et s'écarte d'une idée de continuité ou de globalité (GRILLET –AUBERT 2002). Le second point de vue insiste sur les questions d'intérêt général et établit des rapports préférentiels avec l'urbanisme.

L'attention à la spécificité des lieux n'exclut forcément pas la considération d'un territoire plus vaste dans lequel repérer les rapports entre phénomènes et les processus en cours. La culture urbanistique récente tend à dépasser cette opposition, au sein d'une nouvelle représentation de l'espace (en réseaux) qui permet de représenter des liens entre les faits sociaux et spatiaux, entre des « collections d'objets » et des « ressources ».

Il apparaît évident, à la lumière de cette approche, que la connaissance du territoire, de ses processus et règles de formation et transformation ainsi que des multiples structures qui l'ont affecté devient une condition préalable à sa compréhension. Si l'on admet la possibilité d'une relation féconde entre analyse et projet, non déterministe mais indispensable à la qualité de ce dernier, alors il n'est pas un territoire en devenir, urbain, suburbain ou rural, auquel la connaissance de son histoire morphologique ne soit absolument nécessaire. Cette connaissance profonde des territoires constituera une des conditions fondamentales au renouvellement de la pratique urbanistique et de ses instruments.

Conclusion :

Les problématiques générales et spécifiques de la recherche auront permis de situer l'importance des deux dimensions 'Histoire et Territoire' dans cette recherche.

Il sera ainsi établi, dans un premier temps, que la problématique de la réhabilitation des centres urbains traditionnels et de leur architecture ancienne devra être pensée en termes d'aménagement au sein de leur territoire constituant le fondement de la planification fondée sur les biens culturels.

En intégrant, alors, la forme du territoire dans son projet, l'aménagement lui fait acquérir une dimension supplémentaire.

Parallèlement aux arguments d'ordre historique, il s'agira aussi (et surtout) d'entrevoir le rôle de ces centres traditionnels dans la structuration de leurs territoires ainsi que la capacité de leurs tissus de porter, entre complexité fonctionnelle et valeur symbolique forte, des fonctions urbaines en termes d'équipement et d'usage.

C'est ainsi que la question d'échelle sera portée tout au long de cette recherche dans des limites d'investigation situées entre l'architecture et l'urbanisme, tels des vases communicants, dans le domaine que l'on assimile à celui de la 'ville et de son paysage'.

Cette analyse à très grande échelle ne correspond pas seulement à l'élargissement du champ d'observation ; elle traduit aussi une autre conception du territoire, qui permet de dépasser d'anciennes apories sur les relations entre ville ancienne et ville émergente, ou entre architecture et urbanisme.

Plus spécifiquement, la reconnaissance de la cohérence urbanistique des établissements anciens au sein de leur région conduit à l'identification de tout un système de relations historiques et géographiques entre l'architecture, les tissus constituant ces villes et leur territoire. Elle permet aussi de révéler, qu'à l'échelle du tissu urbain, les instruments en vigueur actuellement se traduisent essentiellement sous la forme de programmation et d'affectation au sol des constructions suivant les standards du zoning monofonctionnel, imposant un nouveau modèle ignorant totalement les structures du bâti existant en brisant progressivement le rapport traditionnel entre formes urbaines et types architecturaux.

Cette inadéquation entre les instruments d'urbanisme et les centres anciens traditionnels constituera alors la problématique de base de notre recherche.

CHAPITRE 2. APPROCHE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE : HISTORIQUE, CONCEPTS, METHODES

Introduction : Eléments de définitions

- 2.1 La morphologie dans la recherche urbaine
- 2.2 La question des centres historiques et la prise en charge du patrimoine urbain et architectural
 - 2.2.1/ Les villes historiques
 - 2.2.2/ La notion de « centre urbain historique »
 - 2.2.3/Intégration des villes historiques dans le tissu urbain contemporain et futur
- 2.3 Les écoles européennes de morphologie urbaine
 - 2.3.1/ L'école italienne
 - 2.3.2/ L'école anglo-saxonne
 - 2.3.3/ L'école française
 - 2.3.4/ L'école germanique
- 2.4 Les nouvelles orientations en morphologie urbaine
 - 2.4.1/ Forme urbaine et histoire urbaine
 - 2.4.2/ Forme urbaine et territoire
 - 2.4.3/ La ville : un phénomène complexe
 - 2.4.4/ La ville : un phénomène ouvert
 - 2.4.5/ Les registres de forme
 - 2.4.6/ Continuité et discontinuité dans l'histoire urbaine
 - 2.4.7/ Macromorphologie et micromorphologie
 - 2.4.8/ L'approche normative et l'approche cognitive
 - 2.4.9/ L'apport des monographies de villes à l'action publique

Conclusion

Introduction: Éléments de définition

Dans son ouvrage 'Espace urbain, vocabulaire et morphologie' Bernard Gauthiez [2003, (110)] définit la morphologie urbaine comme l'« Etude de la forme physique de l'espace urbain, de son évolution en relation avec les changements sociaux, économiques et démographiques, les acteurs et les processus à l'œuvre dans cette évolution ».

Le Trésor de langue française définit la morphologie dans son sens le plus large comme "... *forme, structure*". Parler de l'architecture d'un objet c'est donc parler de sa morphologie, c'est-à-dire de sa forme et de la structure qui le gouverne. Mais le terme 'morphologie' n'est pas seulement synonyme de forme; il désigne d'abord la science qui l'étudie : démarche qui consiste à décrire des formes puis, à partir de la description, construire des classes et des généalogies (BORRUEY R. et ORILLARD C. 2007,110) reconnue aussi sous le terme de « morphogénèse » qui signifie « les modalités d'apparition et d'évolution des agglomérations, vues sous l'angle de la forme (GAUTHIEZ B. 2003, 220).

Définir la morphologie urbaine revient aussi à reconnaître le champ disciplinaire auquel elle se rattache. « La connaissance de la forme urbaine est d'abord celle de sa géographie et de son histoire.... La lecture morphologique de la ville est celle de ses formes physiques. Avant de relever des méthodes de l'urbanisme, cette démarche se rattache à une discipline constituée : la géographie... C'est après la seconde guerre mondiale que des architectes italiens (S. Muratori, A. Rossi, C. Aymonino) ont apporté un autre souffle à l'analyse des formes urbaines en mettant en évidence l'importance des relations entre la forme de la ville et la typologie (ensemble des types) des édifices. (typomorphologie) » (PINON P. 1991, 22-23).

2.1/ La morphologie dans la recherche urbaine

- Introduction

Vers la fin du 19^{ème} siècle, l'expansion de la société industrielle a donné naissance à une discipline se distinguant des arts urbains antérieurs par sa prétention scientifique (CHOAY F.1964) se résumant à donner des prescriptions, des principes et des modèles : l'urbanisme moderne caractérisé par son indifférence envers les réalités sociales et culturelles concrètes du lieu d'investigation.

En tant que corpus propre, l'urbanisme moderne s'est placé dans une perspective illimitée d'augmentation de la capacité des systèmes infrastructurels en rapport avec les nouvelles technologies, les nouveaux besoins et la croissance des implantations territoriales et urbaines.

Bien que les politiques d'expansion continuent à suivre la logique irresponsable de la consommation du territoire, on reconnaît que le problème de l'urbanisme ne consiste plus à formuler des projets de développement mais plutôt à reconsidérer le territoire déjà occupé en fondant de nouveaux projets sur la base solide des noyaux anciens, d'où penser à une nouvelle architecture: « architecture urbaine » (LEVY A. et SPIGAI V. 1989, 12) capable de modifier et d'améliorer les modèles d'implantation et les typologies des bâtiments.

La remise en évidence des forces naturelles qui ont assuré dans le passé le développement organique des villes et la remise en cause des modèles urbanistiques de la société machiniste basés sur la consommation du territoire constituèrent les tendances principales du débat des années 80 sur la base de l'histoire comme dimension essentielle à l'union de l'architecture et de l'urbanisme.

Par conséquent, différents discours se sont développés au milieu des spécialistes (CHOAY F.1964) (techniciens de l'urbanisme et architectes ainsi que les spécialistes des sciences sociales).

Sur le plan du contenu urbain,

- Des discours qui considèrent l'établissement humain comme un enracinement spatio-temporel, ils militent en faveur d'un urbanisme de la continuité historique, sociale géographique: P. Geddes (1915), M. Poète (1929),

- Des discours, à caractère social et mental, qui prônent la défense de l'asphalte (la rue), l'espace public comme régulateur de la vie sociale (Réhabilitation de la ville traditionnelle) : J. Jacobs (1961), H. Lefebvre (1968).

- Des discours qui font appel à l'habitant pour mieux connaître sa pratique de l'espace à travers une analyse structurelle des perceptions K. Lynch (1960), ou qui cherchent des modalités de participation de l'utilisateur à la gestion de son cadre de vie ; Ch. Alexander (1976) : Méthode mathématique

Sur le plan de la forme urbaine :

- Des discours sont apparus pour s'élever contre la dissolution et la destruction de la ville, sa perte d'identité et d'unité formelle, et pour défendre une politique de sauvegarde des centres historiques, en réaction contre les CIAM. Ces discours cherchent à réintégrer le problème architectural dans son contexte urbain global où l'étude du rapport architecture (typologie) ville (morphologie) est une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types

- L'étude de la forme urbaine n'est pas une idée totalement nouvelle. Au début du XXe siècle, l'histoire de la forme urbaine se développe dans les nouveaux lieux de formation des urbanistes, tout d'abord en Allemagne et en Angleterre, puis en France. Elle se constitue au travers de publications, d'articles monographiques, de livres associant souvent, à l'attention du public et des urbanistes, analyses et prescriptions liées à l'essor des plans de villes. Traduit en français en 1902, '*L'art de bâtir les villes* de Camillo Sitte' constitue un point de repère essentiel, tout autant que le manuel de Josef Stubben, *Der Stadtebau* (COHEN J.L., 1993, 158).

Dans les années 20, P. Lavedan (1929) distinguait qu'un des aspects analytiques du problème urbain demeurerait complètement négligé au moins en France, c'est le tracé du plan: chercher comment les villes ont été bâties dans le passé pour pouvoir définir un nouveau chapitre de l'histoire générale de l'art, « l'histoire de l'architecture urbaine ».

Les vœux de P. Lavedan resteront pieux en France et c'est d'abord en Italie que ce type d'étude va connaître un certain essor pour se répercuter dans toute l'Europe et à l'étranger.

- Délaiée par la Nouvelle Géographie, ce n'est que récemment que la morphologie fait l'objet d'un intérêt au sein de la géographie urbaine française.

Le parti fut pris de s'intéresser aux formes urbaines, à la construction matérielle de la ville et à ses transformations successives, se plaçant à priori dans une double optique : d'une part, dans une optique cognitive, afin de contribuer à une meilleure connaissance de la ville, d'autre part, dans une optique décisionnelle et opératoire, en essayant, selon les mots de l'urbaniste Bernardo Secchi, de comprendre les possibilités évolutives de formes urbaines produites dans un passé plus ou moins distant.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, le terme de forme urbaine est largement utilisé, notamment par les décideurs et les urbanistes qui semblent ainsi minimiser la conception fonctionnaliste de l'espace urbain et en souligner l'importance des spécificités formelles. S'inscrivant dans une approche morphologique, on postule une certaine autonomie des formes et une logique intrinsèque de l'espace, qui rétroagit sur la société avec un décalage temporel. Ce parti pris peut susciter la critique du « fétichisme de l'espace » (DI LEO G. 1990, 71-82), de l'occultation de sa dimension sociale. Pourtant, l'analyse morphologique implique la prise en compte de l'interaction spatiale et permet d'affirmer, avec Marcel Roncayolo, que la forme urbaine est « un terme qui ne recouvre pas entièrement le social et ne s'exclut pas de lui pour autant » (RONCAYOLO M. 2002).

- Les travaux fondateurs

L'étude des tissus urbains connaîtra un regain d'intérêt dans l'entre-deux-guerres avec des chercheurs de diverses disciplines – historiens de l'art, géographes, archivistes-paléographes – qui forgeront un savoir sur le phénomène urbain et l'histoire des villes. Dans les années 1950 et 1960, à l'initiative de l'architecte Saverio Muratori en Italie et M.R.G. Conzen en Angleterre, les études urbaines de type morphogénétiques sont à nouveau développées. Tous deux publient des ouvrages fondateurs, sur Venise (1959) pour Muratori et Alnwick (Northumberland) pour Conzen. Ces travaux connaîtront une consistance et un écho important dans les années 70 et 80, faisant l'objet d'un débat international.

Les études italiennes trouveront un large écho dans le contexte académique et opérationnel français, marqué par une critique des urbanisations périphériques et des dérives

fonctionnalistes ainsi que par une volonté de retour aux qualités d'urbanité de la ville héritée de l'histoire.

D'une manière générale, on constate qu'on peut distinguer plusieurs écoles de pensée dans le mouvement de la morphologie urbaine (CHOAY F. et MERLIN P. 1986):

- les mouvements Italiens amorcés respectivement par Muratori et Samona (relayés par Aymonino et Rossi)
- le mouvement de géographes anglais (Conzen, Whitehand,)
- le mouvement contextualiste (Rowe, Colquhoun etc.)
- les rationalistes (les frères Krier, Culot)
- le mouvement français Ladrhaus
- la critique pragmatique anglo-saxonne (après J. Jacobs)
- la grande tradition de l'urban design en Grande-Bretagne (Bill Hillier)
-

Si ces mouvements ont des orientations et des objectifs parfois différents, ils ont par contre pour origine la réaction contre le paradigme du mouvement moderne tel qu'il s'est réalisé dans les reconstructions d'après-guerre.

2.2/ La question des centres historiques et la prise en charge du patrimoine urbain et architectural

Avant d'entamer la présentation des principales écoles européennes de morphologie urbaine, il nous est apparu important d'aborder la question des centres historiques en tant que patrimoine culturel, afin de préciser et situer leur problématique spécifique dans le cadre de la réflexion sur la morphologie et le patrimoine urbains.

2.2.1/ Les villes historiques :

Au courant des années 50 et 60, de grands programmes d'urbanisation sont lancés en Europe, puis conduits à terme durant les décennies suivantes, même si dans l'intervalle les contraintes et les points de vue changent. La satisfaction des exigences n'est plus envisagée, en effet, uniquement en termes de constructions neuves mais aussi par le recyclage de bâtiments existants. Les ensembles déjà construits, anciens ou récents, sont classés selon leurs caractéristiques et leurs aptitudes à la transformation ultérieure : les prémisses à la sauvegarde des centres anciens commencent à apparaître.

« Auparavant, dans le modèle de gestion urbaine imaginé après 1850, il n'est pas prévu de traiter différemment le centre ancien et les quartiers plus récents à l'exception des

monuments L'intérêt porté aux monuments et étendu aux ensembles anciens ne pouvait pas conduire à leur sauvegarde tant que le modèle de gestion urbaine n'était pas remis en cause, c'est-à-dire tant que le mouvement moderne n'avait pas valorisé la complexité de l'habitat pré-industriel » (BENEVOLO L. 1988, 101).

Après la seconde guerre mondiale, on assiste à la prescription du respect des centres historiques dans un grand nombre de plan directeurs, sans toutefois indiquer de méthode scientifique d'analyse et d'intervention. Ce n'est que vers la fin des années 60, que s'opère en Italie l'émergence d'un processus spécifique – de connaissance et d'intervention – qui se propose comme un modèle applicable en tout lieu, soulignant la contribution remarquable de l'Italie à la recherche moderne internationale au sujet des centres historiques, c'est-à-dire l'habitat urbain réalisé et transformé avant la révolution industrielle.

Les années d'après guerre virent, ainsi, la naissance d'une branche nouvelle de la recherche urbanistique, dont le contenu et l'étendue du domaine scientifique se cristallisèrent après une évolution ininterrompue, amorcée il y a plus d'un siècle.

Il s'agit de la recherche des problèmes propres aux villes et autres centres urbains historiques tels qu'ils se présentent de nos jours dans le sein du tissu structuré de la planète (PAPAGEORGIU A. 1980). Cette recherche porte d'ailleurs sur la définition des notions, la problématique esthétique et la méthode d'intervention dans ce domaine spécial et se présente ainsi comme une tentative d'examen des principes et des problèmes à une large échelle. La définition des notions s'attaque à la formulation des concepts de « centre urbain historique », de « site naturel », d'« image urbaine » et enfin de « sauvegarde », de « régénération », de « rénovation », d'« assainissement » et de « réhabilitation » urbains

La problématique esthétique rattachée au sujet envisage et tente d'élucider les points suivants (PAPAGEORGIU A. 1980) :

- Evolution et cristallisation du concept « centre historique » et des efforts conscients de leur sauvegarde.
- Importance actuelle des centres urbains historiques dans le sein du tissu urbain existant et de l'« image urbaine » correspondante.
- Importance future des centres urbains historiques dans le sein de l'espace structuré de l'avenir et de l'« image spatiale » correspondante.

La méthodologie enfin, régissant le domaine, tente d'établir les principes d'une stratégie internationale applicable aux opérations de sauvegarde, rénovation et réhabilitation urbaine des villes et quartiers historiques et à la planification de leur intégration dans le tissu urbain existant et futur.

Le trait spécifique et remarquable de cette discipline urbanistique nouvelle, concernant les centres urbains historiques (à l'opposé des disciplines d'archéologie, muséologie, histoire politique, histoire de l'art et des sciences, histoire de l'urbanisme, sociologie etc.), se trouve justement dans cette optique originale, suivant laquelle les villes historiques en tant que patrimoine culturel, ne sont pas traités en simples documents historiques, mais bien au contraire dans la perspective précise de leur sauvegarde comme « contenants vivants » d'une partie du devenir et de la vie humaine, contemporaine et future.

2.2.2/ La notion de « centre urbain historique » :

Les entités ou parties urbaines considérées comme « centre urbain historique » doivent réunir les conditions nécessaires et suffisantes suivantes :

- Une volonté architecturale originale ayant donné naissance à une composition urbaine originale et caractéristique (originalité de la composition)
- Un patrimoine immobilier important, groupant des monuments architecturaux et d'autres édifices et structures urbaines hautement intéressantes pour la qualité de leur forme ou de leur composition et pour le témoignage qu'ils offrent de la continuité du devenir urbain (valeur esthétique et historique de la composition)
- Un devenir social toujours vivant qui présuppose l'existence sur place d'une population active habitant les lieux (état vivant de la composition).

D'autres caractéristiques peuvent aussi être considérées dans l'identification des centres urbains historiques

- L'origine temporelle de l'agglomération ne joue aucun rôle pour sa désignation comme telle. L'attribut « historique » se réfère à toute l'évolution historique et ne signifie nullement « ancien » ou d'une époque révolue. Certaines des compositions intéressantes du passé le plus récent peuvent être considérées et classées comme centres urbains historiques

- L'existence d'une vie sociale, d'un « devenir urbain » vivant dans son sein est aussi une condition préalable pour caractériser une agglomération comme centre urbain historique. Les villes dépourvues de devenir urbain font l'objet de la recherche archéologique ainsi que de l'histoire de l'urbanisme et se trouvent nettement en dehors du domaine de l'urbanisme opérationnel.
- L'originalité de la composition urbaine et la qualité esthétique de son tissu urbain est une autre condition indispensable dont la présence ou l'absence ne pourrait être vérifiée objectivement de façon absolue mais se trouve plutôt assujettie aux jugements des chercheurs compétents en la matière. (D'où la nécessité de procéder aux inventaires nationaux des centres urbains historiques groupant les centres urbains remplissant les conditions nécessaires précitées, suivant l'importance urbaine, la valeur esthétique, le style architectural et la fonction actuelle dans l'espace structuré.)

Ainsi que certains critères complémentaires pour le classement d'une agglomération comme « ville historique » :

- Le caractère unique d'une composition urbaine.
- La valeur intrinsèque architecturale des édifices ainsi que l'emplacement du noyau historique dans l'espace géographique national (dans le cas de plusieurs agglomérations du même type).

La majorité écrasante des centres urbains existants ou des parties de ceux-ci serait alors à classer dans le groupe très important des centres urbains historiques ; leur réhabilitation prend alors sous ce jour ses vraies dimensions comme opération urbanistique et sociale. Il s'agit au cours d'une 1ère phase de protéger et de restructurer les centres historiques vivants les plus précieux et intéressants, pour atteindre ensuite la sauvegarde et la régénération planifiée de la forme architecturale et de la structure urbaine ainsi que la viabilité fonctionnelle de la totalité des agglomérations statiques traditionnelles.

2.2.3/ Intégration des villes historiques dans le tissu urbain contemporain et futur :

L'emplacement géographique d'un ensemble historique, sa position relative aux nouveaux quartiers ou secteurs des villes, les liaisons –existantes et potentielles- du trafic motorisé, la configuration topographique de son emplacement ainsi que son voisinage éventuel avec des monuments naturels ou artistiques, sont les facteurs principaux déterminants les conditions de mise en valeur du centre historique et de son intégration dans le tissu urbain

et spatial environnant. Les différentes possibilités d'accès existantes, voire réalisables, se présentent alors comme un élément primordial, décidant de l'avenir de chaque noyau historique et de son intégration dans le tissu urbain environnant. D'autres facteurs, tels que la situation géographique du quartier historique et son emplacement par rapport aux quartiers nouveaux et autres centres urbains historiques, sont aussi déterminants pour la possibilité d'inscription d'un centre historique dans le tissu urbain de l'espace majeur environnant.

- 2.3/ Les Ecoles européennes de morphologie urbaine :

- 2.3.1/ L'école italienne :

En Italie, ce sont les travaux de S. Muratori [1959] sur Venise qui inaugurent cette approche nouvelle : l'analyse typologique qui cherche à intégrer les disciplines techniques, théoriques et historiques en appréhendant la forme urbaine à partir de sa croissance.

Professeur à l'Institut d'urbanisme et d'architecture de Venise (IUAV) dans les années 50, Saverio Muratori y développe une recherche et un enseignement basé sur deux concepts clés, ceux de 'tipologia edilizia' (le type construit) et de 'storia operante' (l'histoire opératoire).

Le relevé contemporain des types et des tissus exécuté à Venise par ses brigades d'étudiants est pour lui la base d'une étude historique de la ville qui articule quatre échelles : l'édifice, le tissu, la ville et le territoire. Le rôle d'une histoire toujours active est mise en œuvre dans le protocole de projet. La production de connaissances est associée à la pratique du projet par Muratori et ses assistants, parmi lesquels il y a lieu de citer Gianfranco Caniggia dont l'œuvre est restée au plus près des enseignements du maître, alors que Carlo Aymonino et Aldo Rossi ont su s'en détacher pour la pousser plus en avant, chacun à sa manière.

Depuis, la recherche a pris trois directions :

- L'analyse historico-typologique des processus de formation urbaine selon les études de S. Muratori et E.R. Trincanato
- Recherche de C. Aymonino (1970) et A. Rossi à travers l'interprétation des phénomènes d'implantation, les rapports « typologie des bâtiments - morphologie urbaine » et des « faits urbains - fragments de ville » en proposant une approche dialectique entre analyse historique et projet

- Le contrôle logique de la conformation du projet architectonique et du projet urbain à travers les recherches de G. Polesello, L. Semerani, V. De Feo et C. Dardi pendant les années 60 suivies par R. Bocchi et V. Spigai pendant les années 80.

- L'analyse historico-typologique des processus de formation urbaine selon l'approche muratorienne : dans l'approche, la connaissance historique de la ville est une discipline complémentaire au projet au même niveau que les statistiques, la science des matériaux, le droit de la construction, Le rapprochement projet-ville-histoire donne au projet architectural une légitimité et une authenticité expressive.

Muratori (1910-1973) a développé l'approche de **l'histoire opératoire** : connaissance rationnelle des processus urbain et territorial à travers l'utilisation des monographies. De ces travaux, il a tiré trois conclusions :

- le type ne peut se définir en dehors de son application concrète : le tissu urbain
- le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre : l'ensemble de la structure urbaine
- la structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique.

Sa recherche a été poursuivie par G. Caniggia et G. Marinucci avec l'approfondissement de l'approche de la croissance urbaine ;

Les travaux du professeur G. Caniggia sont restés en marge du débat des années 80 bien qu'ils ont été des instruments remarquables d'interprétation du plan dans les projets de restauration typologique des centres historiques conduits en Italie.

- Théorie de l'architecture urbaine : selon les recherches de C. Aymonino et A. Rossi : dans cette approche, la ville est considérée comme une architecture : une construction dans le temps « ... avec le temps, la ville grandit sur elle-même, elle acquiert la conscience et la mémoire d'elle-même Elle se manifeste [.....] dans le contraste entre l'élaboration d'un projet rationnel d'architecture urbaine et les valeurs du *locus* ... » (ROSSI A. 1981).

- Cette approche attribue une grande importance aux monuments et leurs significations dans la dynamique urbaine, ainsi qu'au rapport monument / rite / élément mythologique. Elle s'appuie sur une méthode d'analyse comparative des différentes croissances qui se succèdent où l'histoire de la ville ne doit pas se réduire à ces seules permanences ; elle est basée sur une évaluation quantitative qui permet de rassembler les données de l'étude selon des critères unitaires sous forme d'un essai de classification. La

méthode s'appuie sur la théorie des faits urbains : « la ville est un artefact et ce qui la constitue est sa division en zone - résidence et éléments premiers» (ROSSI A. 1981).

En se basant sur les monographies et les connaissances des faits urbains, elle postule pour:

- la ville comme produit de systèmes fonctionnels générateurs de son architecture et donc de l'espace urbain : résultat des systèmes politiques sociaux et économiques.
- La ville comme structure spatiale puisque l'architecture relève du domaine de l'architecture et de la géographie.
- Le contrôle logique de la conformation du projet architectonique et du projet urbain :
La troisième direction, dans l'approche qui a comme postulat le retour à l'histoire, concerne le contrôle logique de la conformation du projet architectonique et du projet urbain. Elle a pris sa source dans la recherche théorique et pratique de G. Polesello et L. Semerani, V. De Feo et C. Dardi (LEVY A. et SPIGAI V. 1989, 14) à Venise et à Rome, à partir de la moitié des années soixante.

Le postulat du retour à l'histoire est exprimé par l'intégration entre l'analyse urbaine, la restauration, les techniques de la récupération, l'architecture et l'urbanisme. Cette théorie a été développée en référence à l'intuition de G. Samonà et aussi chez certains experts en restauration et en projets architectoniques, comme R. Ballardini, F. Doglioni, R. Panella et A. Terranova, qui s'occupent depuis longtemps de la "récupération urbaine" et des interventions dans les villes historiques, en portant une grande attention aux questions du Plan, avec également la collaboration d'urbanistes comme A. Clémenti et B. Secchi qui, sensibles aux problèmes du sens de la forme de l'habitat et de l'architecture, continuent leurs recherches sur le thème de l'innovation des instruments d'urbanisme.

C'est, en particulier, depuis cette intersection dialectique et stimulante de points de vue et de tendances sur les problèmes de l'urbanisme et de l'architecture de la ville que s'est formée la proposition théorique et méthodologique qui est présentée dans l'article intitulé : *'Eléments pour une théorie de la composition urbaine ; Hypothèses pour de nouveaux instruments de contrôle architectonique des transformations'* (LEVY A. et SPIGAI V. 1989,14). L'étude affronte le problème de l'élaboration de nouveaux instruments de contrôle des transformations dans la ville existante en suggérant un nouveau type de plan qui, lié à d'autres instruments de planification - programmation, s'occupe principalement et

de façon spécifique, du contrôle morphologique des transformations au sein d'une structure urbaine et territoriale préexistante. .

Dans les années 80, cette tendance a constitué une réaction aux plans régulateurs de la tradition fonctionnaliste en vigueur en Italie qui ont géré le développement des villes. Le dessin de ces types de plans sous forme de zoning a effacé et ignoré la géomorphologie préexistante et la trame des partitions historiques du territoire, à travers un amas de prescriptions normatives, autant complexes qu'inutiles pour le contrôle de la forme urbaine.

Les règlements, qui privilégient en toute minutie l'identité typologico-architectonique des bâtiments individuels, réduisent à néant celle des espaces collectifs. La logique formelle de conception des nouveaux quartiers (dans leur ensemble et dans les espaces de relations collectives: rues, places, parcs) est incompréhensible, ou tout au moins inexprimée, provoquant chez l'habitant ou le visiteur une perte d'orientation, une sensation de confusion, un désordre de la perception, ...

La ligne de recherche proposée, au sein de l'école de Venise, a donné une définition des instruments d'urbanisme, des interventions de récupération et interventions architectoniques. Elle a posé comme fondement l'importance de l'histoire (l'histoire du lieu et l'histoire de l'architecture) dans la discipline de l'urbanisme et de l'architecture exprimée à travers le rapport entre le nouveau et l'ancien dans un projet urbain et architectural. Donnant un sens aux interventions urbaines et architecturales, le retour à l'histoire représente une phase fondamentale du processus de composition d'un projet.

- 2.3.2/ L'école Anglo-saxonne :

- Origines de la recherche en Typologie et Morphologie Urbaine au Royaume-Uni :

La morphologie urbaine (WHITEHAND J. W. R. and LARKHAM P.J 1992) tire ses origines de la recherche en morphogénétique développée en Europe centrale et des travaux de Schulter qui postulait pour une morphologie du paysage culturel en géographie humaine au même titre que la géomorphologie en géographie physique, instituant ainsi le paysage urbain en tant qu'un des sujets fondamentaux de la recherche.

Bien que l'influence directe de Schultze ne s'étende guère au-delà des frontières des pays germaniques, ses idées furent cependant répandues grâce aux publications de M.R. Conzen, alors émigré d'Allemagne, qui fonda ainsi la morphogénèse urbaine dans les pays anglo-saxons.

Récemment l'étude de la forme urbaine s'est développée selon plusieurs axes; l'approche historique a été, cependant, celle qui s'est le plus répandue. L'intérêt dans 'l'étude historique' des paysages urbains s'est développé, bien au-delà des chercheurs préoccupés par le passé, pour inclure les géographes, les adeptes de l'architecture 'contextuelle' ainsi que tous ceux qui sont concernés par la gestion du paysage urbain et qui attachent de l'importance aux formes urbaines créées par les générations précédentes. Depuis, les 'morphologues urbains' élargirent leurs investigations pour inclure, au-delà des aspects physiques de la forme urbaine, les considérations sociales, organisationnelles ainsi que les processus de production de cette forme urbaine. Ceci permit de clarifier et d'étendre un peu plus la notion de morphologie urbaine en tant 'qu'étude physique de la forme urbaine, de sa population et du processus de sa formation'. (Larkham and Jones, 1991).

L'histoire de la morphologie urbaine en géographie durant la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle ainsi que ses différentes tendances de recherche ont constitué l'objet de récentes investigations scientifiques (Whitehand, Slatter), dont la majorité se concentra sur 'la tendance en morphogénèse urbaine' et le rôle central alloué à M.R. Conzen.

A la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, les géographes germaniques maintinrent leur intérêt dans cette tendance (à l'exemple de l'étude de Vienne par Bobek et Lichtenberger), tandis que les morphologues urbains britanniques (Smailes 1955) s'intéressèrent moins aux 'processus de morphogénèse' qu'à la description et classification des paysages urbains actuels, basées sur des relevés sommaires in situ.

Aux Etats-unis et bien qu'une importante tendance de morphologie culturelle se soit développée dans les années 20, celle-ci fut totalement indépendante de l'influence européenne et ce qui fut alors appelé 'l'école Berkeley' s'investit plus dans la recherche en morphologie rurale qu'urbaine (Conzen 1978, Whitehand 1981, 1987). Au cours des années 60, le développement de cette recherche sera relativement réduit au vu de ses adeptes et de ses publications.

Durant la période de début des années 70, un nombre important de méthodes dites 'quantitatives' se développa concernant plus les aspects descriptifs des formes physiques que ceux ayant trait à l'analyse de leurs origines et développement. Elles furent pour la plupart a-historique même lorsque la conservation et l'organisation des édifices historiques constituèrent leur principale préoccupation.

Aux Etats-unis, le développement de concepts en Economie urbaine et en études d'utilisation des sols (land use) se répandra considérablement coïncidant avec cette phase de développement de la morphologie urbaine en géographie. La préoccupation des géographes urbains qui adoptèrent ces concepts n'était 'morphologique' qu'en ce qui concerne les utilisations des sols : 'plans et formes urbaines n'étaient considérés que de ce point de vue'. Peu de chercheurs s'intéressèrent alors aux formes urbaines d'un point de vue historique.

En Grande Bretagne, l'exploration géographique des formes urbaines fut menée principalement par l'Urban Morphology Research Group (UMRG) à l'école de géographie de l'University de Birmingham.

Durant les années 80, de multiples contacts à l'étranger contribuèrent au renouveau de la recherche en morphologie urbaine ; en Pologne, notamment, où l'on s'inspira des travaux de M.R.Conzen et de Whitehand et en Espagne où plusieurs chercheurs utilisèrent les approches développées par les deux théoriciens. Les 'urban designers' ainsi que les architectes britanniques préoccupés par le 'contexte du projet' devinrent alors de plus en plus attentifs à la signification de 'l'histoire urbaine et de la forme urbaine' lors de leur conception des futurs paysages urbains. Ce nouveau domaine (académique et professionnel) d'Urban Design entama ainsi l'utilisation de concepts de morphologie urbaine bien que certaines de leurs définitions différaient de celles utilisées en géographie.

- L'école conzenienne :

La tradition de recherche la plus développée en morphologie urbaine et qui a connu le plus d'adhérents à l'échelle internationale demeure celle issue de l'école de pensée germanique sur la morphogenèse introduite en Grande Bretagne par M.R.Conzen.

« Les travaux (...) de M.R.G. Conzen et de J.W.R. Whitehand en Grande Bretagne (...) ont montré la prégnance des déterminants du tissu urbain sur les formes urbaines et ont jeté les bases d'une méthodologie parfaitement opératoire » (MERLIN P. 1978, 61-63).

Cette tradition 'Conzenienne' mérite présentation d'autant qu'elle apparaît, directement ou indirectement, dans la plupart des publications de morphologie urbaine.

Géographe de formation, M.R.Conzen émigra en Grande Bretagne en 1933 (lorsqu'Hitler accéda au pouvoir) et devint un urbaniste professionnel. Durant cette période (1930), un important courant de morphologie urbaine géographique voit le jour dans le mode anglo-saxon. En clé de voûte de ce courant, se trouve l'étude fondatrice de M.R.G. Conzen, *Alnwick, Northumberland. A study in town-plan analysis*, de 1960, qui a donné naissance à une école conzenienne dont relève les travaux de J.W.R. Whitehand et la théorie des *fringe belts*.

Durant la seconde guerre mondiale, Conzen enseigna à l'institut de géographie de l'Université de Manchester avant de rejoindre le King's Collège (qui devint plus tard l'Université de New Castle Upon Tyne) et continuer sa recherche en morphogénèse urbaine pour le reste de sa carrière. Il produisit un atlas du Nord- Est d'Angleterre représentant les villes selon leur caractéristique historico morphologiques et entrepris un travail systématique de relevé détaillé d'un certain nombre de petites villes anglaises. (M.R.Conzen, 1949). Il développa ce travail et utilisa cette technique en urbanisme dans son 'Survey of Whitby' qui constitua une base pour un plan général de la ville.

Il est intéressant d'y noter son intérêt particulier pour la conservation des édifices de valeur historique et pour le paysage urbain en tant que composition historique de faits urbains.

Sa conceptualisation du processus de développement des formes urbaines demeure une part importante de la contribution de Conzen. Il y développa les concepts de 'fringe belt' (ceintures limitrophes) et de 'burgage cycle' (cycle de construction), en 1960 dans son travail fondateur '*Alnwick, Northumberland : a study in town-plan analysis*' ainsi que la tripartition de la forme urbaine en 'town plan' (trame viaire et parcellaire), building forms (tissu constructif) and land use (structure d'utilisation du sol), qui furent considérés, dans le temps, comme une avancée fondamentale dans le domaine de la morphologie urbaine. Sa théorie des *fringe belts* (CONZEN MRG 1960) (principalement testée en Allemagne et en Grande Bretagne) s'est révélée d'une réelle utilité pour analyser le processus de renouvellement urbain des villes à partir de l'examen de la dynamique d'occupation sur

les franges successives de l'espace urbain. Cette théorie met en évidence l'alternance de secteurs morphologiques denses et de zones peu denses dans le tissu urbain, une *fringe belt* étant définie comme « une zone auréolaire issue de la stagnation temporaire ou de la très lente avancée de la frange urbaine. Les types d'occupation y sont très hétérogènes, la présence des différents composants étant la recherche d'une localisation périphérique » (CONZEN MRG 1960). L'idée se fonde donc sur le principe que la croissance urbaine n'est pas uniforme¹ dans le temps et que les périodes de relative stagnation de la croissance urbaine sont marquantes d'un point de vue morphologique, puisque c'est au cours de ces périodes qu'un certain type d'occupation du sol est susceptibles de « coloniser » les franges urbaines.

Les géographes de Birmingham se veulent les disciples de Conzen. Leurs travaux analysent, utilisent et transmettent les théories du géographe allemand. C'est ainsi que Jeremy Whitehand, le géographe britannique fondateur de l'UMRG (l'Urban Morphology Research Group), donne à ce modèle une orientation plus économique en mettant la genèse de ces ceintures limitrophes en parallèle avec les cycles fonciers et immobiliers. En période de « boom » immobilier, la ville s'étend de manière dense (logements, bureaux...). En période de « creux » immobiliers, apparaissent en bordure du tissu urbain les *fringes belts*, secteurs peu denses avec grandes parcelles et occupation de type institutionnelle (établissements scolaires et universitaires, bâtiments administratifs, équipements sportifs...). On peut dès lors analyser l'évolution de la croissance urbaine à travers l'analyse des processus de genèse, de modification ou de fossilisation de ces formes urbaines particulières.

De nombreuses autres lignes de recherche en morphologie urbaine menées par des géographes de l'UMRG tirent leurs origines (directes ou indirectes) des idées de Conzen. Jeremy Whitehand poursuivra ses recherches sur la morphologie urbaine selon trois directions :

- l'étude des formes urbaines
- leurs relations avec les aspects économiques

¹ A propos de l'approche diachronique stipulant que la connaissance de quelques phases successives de la croissance d'une ville permettrait d'en dégager les lois constantes de son évolution et d'en présager ainsi le futur, Sylvain MALFROY (*Penser et représenter la ville*, (Rapport) Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne DA-ITHA, 2000) souligne que « l'expérience quotidienne nous enseigne que l'évolution de la forme urbaine dans le temps n'a rien d'un processus mécanique. Aucun plan n'a jamais permis de prévoir définitivement le devenir d'une ville... Si la ville a une histoire, c'est précisément parce que tout ne se passe pas suivant un itinéraire tout tracé... En prétendant connaître l'histoire, on risque de la nier »

- l'exploration des facteurs du développement du paysage urbain.

Pour lui, l'approche de Conzen reste résolument géographique. Conzen a décrits les périodes morphologiques et non les processus qui les faisaient changer, à l'opposé des italiens qui, comme Cannigia, se sont concentrés sur les processus typologiques.

De manière plus internationale encore, les recherches et le concept de *fringe belts* ont été largement diffusé via le réseau ISUF (International Seminar on Urban Form), à travers les colloques internationaux organisés tous les deux ans et par la revue *Urban morphology*. Né en 1994, l'ISUF cherche à promouvoir les recherches et travaux théoriques et pratiques en matière de morphologie urbaine. Les membres de l'ISUF relèvent de diverses disciplines dont la géographie, l'histoire, l'architecture et l'urbanisme et viennent de différents pays d'Europe et aussi des Etats-unis, de Chine, du Japon, de Turquie et du Maghreb. En ce sens, l'ISUF joue le rôle de creuset pour la recherche en morphologie urbaine

- 2.3.3/ L'école Française :

Le champ d'investigation de la morphologie urbaine a été anciennement exploré par des chercheurs français de différentes disciplines telles que l'histoire et l'archéologie, l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, l'économie, avec le développement de la science régionale et de l'économie urbaine autour des travaux de Pierre Derycke et Jean-Marie Huriot.

« L'analyse morphologique des villes en France, entendue comme l'étude des causes qui contribuent à la formation et à la modification de leur structure physique, se fonde sur deux traditions historiographiques : l'histoire de l'urbanisme et l'histoire topographique avec deux ouvrages majeurs : *L'histoire de l'urbanisme* de Pierre Lavedan (1926) et *Une vie de cité ; Paris de sa naissance à nos jours*, de Marcel Poete (1929)» (DUCOM E. 2005).

L'architecte Michel Darin (1998, 63-76) les compare et conclut que le premier jette les fondations d'une nouvelle école, tandis que le second se situe à l'apogée d'une tradition vieille de deux siècles. En effet, Lavedan se détache du particularisme pour dégager des règles générales en matière de planification urbaine, en faisant appel à des exemples pris au cours de l'histoire de différentes villes, mais sans retracer leur évolution chronologique. A contrario, Poete s'attache à retracer l'histoire topographique et morphologique de villes particulières, sans les mettre en perspective les unes avec les autres.

Dés la fin des années 60, l'architecture française s'intéresse à la morphologie urbaine dans un contexte de reconstruction. La lutte contre l'académisme et le rejet du Mouvement Moderne auront pour conséquence la création des écoles d'Architecture (1968), discipline auparavant intégrée dans l'enseignement des beaux arts. Seule la recherche va faire émerger une nouvelle histoire de l'architecture enfin détachée des catégories obsolètes de l'histoire de l'art : un outil neuf pour comprendre l'interface et l'articulation du social, de l'urbain et des techniques de la production typologique (MAITRE A.).

La recherche en France, si elle se manifeste toujours au sein des écoles d'Architecture, est partagée par des géographes, des urbanistes et des historiens de l'art. La création des UMR (Unités Mixtes de Recherche), dans les années 90, fruit des accords entre le ministère de la culture et le CNRS, a institutionnalisé l'approche transdisciplinaire de la recherche architecturale et urbaine (MAITRE A.).

Les architectes français qui pratiquent l'analyse morphologique ont trouvé leur plus grande inspiration dans les travaux de leurs collègues italiens. Ce sont surtout ceux de Saverio Muratori consacrés à Venise et parus à la fin des années cinquante et ceux de ses élèves, Carlo Aymonino et Aldo Rossi, publiés quelques années plus tard, qui ont marqué l'école française [PINON P. 1991].

Les thèmes liés à la morphologie urbaine feront écho aux études engagées, depuis plus de vingt ans, par la recherche architecturale dans le champ de l'histoire des villes et des édifices, dont une grande part développera la problématique des formes urbaines (l'engendrement des tissus urbains, leurs transformations, et leurs interférences avec le champ social et économique). C'est essentiellement par l'élaboration d'atlas que cette histoire des formes urbaines a d'abord été menée. Ainsi plusieurs équipes se sont engagées dans une entreprise d'atlas des formes urbaines à Paris, autour de Philippe Panerai (Ladrhaus, Versailles), Pierre Pinon (Paris-La Défense), Bruno Fortier et Antoine Grumbach (Paris-Belleville) (MALVERTY X.1996, 103-110). Ces travaux, interrogeant les « mécanismes » de transformation de la ville, se sont étendus à d'autres villes régionales : Grenoble (les métiers de l'histoire de l'architecture), Marseille (Inama), Nancy (Lhac), Nantes (Lafu) etc.

D'autres études de la constitution des territoires se sont aussi développées. Ainsi le Ladrhaus (Laboratoire de recherche d'histoire architecturale et urbaine-société, Versailles)

poursuit depuis ses origines des travaux sur l'histoire des villes autour des questions du parcellaire et des typologies d'édifices. Le laboratoire INAMA (Investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales, Marseille) mène aussi depuis plusieurs années une activité cartographique autour du thème de la métropole (BONILLO J.L. 1992).

D'autres travaux, autour des questions de morphologie et typologie, sont aussi à citer :

- Les travaux de Jean Castex, Pierre Celeste, Philippe Panerai, Charles Depaule et I. Demorgeon qui se basent surtout sur l'apport italien d'Aymonino. Leur approche méthodologique d'analyse de la formation/transformation du tissu urbain Versaillais se situe en relation directe avec l'approche typologique architecturale/morphologie urbaine de C. Aymonino.

Cette méthode leur permet d'identifier plusieurs périodes historiques dans la ville dans laquelle le rapport typologie architecturale/morphologie urbaine s'inverse, définissant à chaque fois le processus de formation/transformation du tissu urbain par le rôle de l'édifice ou par l'influence de la morphologie urbaine. De nombreux ouvrages² relatifs à la question de la forme urbaine et à son analyse, ainsi qu'au projet urbain furent publiés au cours de ces travaux

- Le Groupe d'Etude des Formes Architecturales et Urbaines (G.E.F.A.U.), autour de P. Micheloni A. Borie et P. Pinon, oriente ses travaux sur la morphologie urbaine par la mise en évidence des rapports entre le site naturel (dans ses composantes orographiques, hydrographiques, système végétatif) et le tissu urbain. Cette approche démontre l'hypothèse de l'impact de la géomorphologie sur la forme urbaine. Elle définit ainsi la méthode d'analyse de la morphologie urbaine par sa décomposition en quatre (04) niveaux de structuration : le parcellaire, la trame viaire, le bâti et le non bâti. Leurs recompositions permettent de saisir la cohérence et l'interprétation de leur rapport mutuel.
- Les études d'A. Chastel, F. Boudon et al sur le quartier des Halles à Paris montre la logique de l'architecture urbaine en mettant l'accent surtout sur le rapport entre parcellaire type et forme urbaine. En introduisant la notion de 'système' de l'architecture urbaine, l'équipe de recherche pose l'hypothèse principale que le tissu urbain se forme dans le rapport entre la parcelle et le plan de l'édifice.

² On citera '*Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Collection aspects de l'Urbanisme. Dunod, 1977', '*Éléments d'analyse urbaine*. Editions Archives d'Architecture Moderne, (1980)', '*Lecture d'une ville: Versailles*. Editions du Moniteur, Paris, 1980', et '*Projet urbain*, Editions Parenthèses, (1999)'

- Fortier, Grumbach et Bernard Huet mènent, quant à eux, un travail d'inventaire sur les formes urbaines parisiennes. Ils procèdent en se basant sur la reconstruction cartographique du tissu parisien du XIX, avant l'intervention d'Hausman, afin d'établir par la suite une étude typologique et des logiques de son développement. Cette démarche méthodologique s'appuie et se prête davantage aux travaux italiens.

- 2.3.4/ La morphologie urbaine en Allemagne

En Allemagne, la morphologie urbaine possède une longue histoire (HEINEBERG H. 2007). Elle fut à l'origine de la tradition 'Conzenienne' de Grande-Bretagne ; au cours de ces dernières décades, elle a cependant perdu une part de l'importance qu'elle a connue en géographie au début du XXe siècle.

Néanmoins, une part considérable de recherche se développe encore au sein de cette discipline, et plus particulièrement dans les domaines de la genèse des villes, des transformations urbaines et de la conservation. Dans le cadre de la morphologie urbaine en géographie, toute une série de sujets théoriques et pratiques soulève une attention particulière, entre autres la réutilisation des friches, la revitalisation des aires portuaires, les approches pluridisciplinaires au renouveau urbain, la transformation et reconstruction en Allemagne de l'Est ainsi que le déclin urbain.

Les trois premières décades du XXe siècle furent décisives dans le développement de la morphologie urbaine en Allemagne. Ceci débuta par les travaux de Schlüter (1899) et Ratzel (1903) pour finir avec ceux de Geisler (1924) et Martiny (1928) (HEINEBERG H. 2007). En cette période, la géographie urbaine était principalement axée sur la morphologie urbaine, et particulièrement la localisation et la forme des villes.

Un des héritiers du développement de la morphologie urbaine en Allemagne durant l'entre-guerre fut M.R.G. Conzen. Après son exil en Angleterre (1933), il développa une école de pensée de morphologie urbaine dont l'origine était essentiellement germanique.

Entre-temps et durant les premières décades qui suivirent la seconde guerre mondiale, la morphologie urbaine ne connut pas le même engouement que dans les autres pays européens, à l'instar des autres champs de la géographie, notamment, humaine. Contrairement à la grande Bretagne, aucun groupe de recherche ou école de pensée en morphologie urbaine ne vit le jour en Allemagne.

Ce n'est que quelques années après que la recherche allemande en morphologie urbaine réinvestira le champ de la morphogénèse urbaine. Parmi les nombreux chercheurs et théoriciens qui investirent ce domaine, il y a lieu de citer le géographe Gorki (avec son exploration des deux types urbains dominants 'radial et en damier' 1954), l'historien Keyser (avec ses travaux sur les plans des villes en tant que sources historiques avec une référence particulière à leur genèse dans l'Allemagne de l'Ouest, 1958), Bobek et Lichtenberger (travaux sur le tissu urbain de Vienne, 1966) ainsi que les travaux de l'architecte et historien d'art Stein (1970).

Von der Dollen (1983) examina quant à lui le phénomène de la croissance urbaine en Europe central, à la lumière du 'fringe-belt' concept (franges urbains, ceintures périphériques) développé précédemment par Louis et Conzen, et le rôle significatif des franges urbaines dans la forme des extensions des villes allemandes durant le 20^{ème} siècle.

2.4/ Les nouvelles orientations en morphologie urbaine :

- 2.4.1/ Forme urbaine et histoire urbaine

De par les multiples relations qu'elle entretient avec l'histoire et le territoire, la ville demeure un phénomène complexe et ouvert, un lieu de transformations.

Ainsi l'histoire est aussi devenue un instrument d'analyse des phénomènes architecturaux et urbains. L'attention de plus en plus minutieuse portée à l'histoire concrète de la fabrication des villes semble être la réponse que des enseignants chercheurs apportent aux problèmes de l'extension des territoires urbanisés et de la crise des concepts pour construire la ville contemporaine. « Il s'agit sans doute d'une forme de réponse qui permet de réviser les positions doctrinales assez coutumières dans le débat architectural durant le XXe siècle, et engage l'architecte à une plus grande prudence scientifique en se rapprochant d'une histoire plus traditionnelle et de ce que l'on pourrait nommer une « géographie des architectures » appliquée aux édifices et aux villes » (MALVERTY X.1996, 109).

Dans le même registre, la morphologie urbaine a été considérée jusqu'à un passé très proche comme un champ de connaissance rattaché à l'histoire urbaine ; d'où l'on acquiert la connaissance de la ville à partir de sa forme et de son évolution.

« Pour renforcer l'autonomie de la morphologie urbaine en tant que discipline, il est nécessaire de 'émanciper' de l'histoire, non de l'histoire comme signification (historique), mais de l'histoire comme méthode et discipline, pour lui donner ses propres instruments théoriques et analytiques » (LEVY A. 2005, 33). Il est possible pour cela de tracer des parallèles avec la linguistique, où l'étude de la forme du langage se distingue de celle de son histoire.

Il est nécessaire de séparer la morphologie urbaine, l'étude de la forme urbaine, de celle de l'histoire de la ville. En d'autres termes, avant de considérer l'évolution d'un objet quelconque, nous devons commencer par nous questionner sur ce qu'est cet objet, sa nature et sa structure, de manière à ce l'on puisse mieux comprendre les transformations et évolutions qu'il connaît(ra).

En analogie avec la linguistique, l'approche synchronique (connaissance de l'objet 'forme urbaine' en termes de sa structure à un moment donné T appelé 'période morphologique') devrait être séparée de l'approche diachronique (connaissance du processus de transformation de la forme : différents états que prend la structure aux temps T1, T2, etc.) de la morphologie urbaine. Ceci ramènera à adopter une approche achronique (a-historique) à la forme urbaine et à ses règles de transformation. Il devient alors possible de comprendre les différents changements dus à l'histoire comme des cas particuliers d'un modèle plus général, et d'expliquer les états successifs de la structure durant son évolution. Il est cependant utile de préciser que cette contribution d'Albert Levy au débat sur le rapport de la forme urbaine à son histoire en termes de 'séparation' n'est pas partagée par l'ensemble des spécialistes de la question ; le propos aurait sûrement gagné à être davantage clarifié et illustré.

- 2.4.2/ Forme urbaine et territoire

La ville ne peut être considérée indépendamment de ses rapports avec le territoire.

Pour l'analyse, le tout premier niveau d'approche de la forme urbaine est celui de son support, celui de la transformation matérielle du territoire géographique. La ville est d'abord l'appropriation d'un territoire, l'occupation d'un site. L'idée d'un déterminisme possible des sites pour l'établissement humain qui réfère lui-même au problème de

l'origine de l'établissement est un thème largement développé par les géographes et les historiens.

Il a été aussi mis l'accent sur l'origine mythique ou sacrée de la ville, sur le lien direct entre le pouvoir et le développement d'une ville donc sur l'arbitrariété du choix du site. L'essentiel, cependant, est la reconnaissance de phénomènes locaux de nature géographique (le relief, l'hydrographie, le climat) qui ont une influence sur d'autres niveaux d'approche de la forme urbaine. Il ya une sorte de réaction, de réponse culturelle aux conditions "naturelles" ou "primitives" d'un site qui peuvent générer des phénomènes à différents niveaux, qui vont de l'aménagement collectif à l'élaboration d'un type (comme réponse à une situation climatique par exemple). Ces techniques d'aménagement collectif qui sont les déterminants primaires de la forme urbaine vont du 'settlement' rudimentaire spontané aux prises de possession du territoire les plus volontaires et contrôlées.

Les transformations de la ville historique sont d'abord les transformations de leur 'assiette' par l'exhaussement, le nivellement, l'alignement, l'irrigation, la canalisation, le drainage ainsi que l'importance de l'eau à façonner la ville autour de ses réseaux.

- 2.4.3/ La ville : un phénomène complexe

La ville est un phénomène complexe ou différents systèmes existent simultanément, superposés ou juxtaposés, avec leurs contradictions : leur totalité forme la ville. Dans le même sens, chaque intervention spatiale nécessite la considération de situations complexes et contradictoires et ainsi devient un processus de restructuration.

Dans la ville ou dans ses parties coexistent des degrés de complexité variés, dus aux accumulations historiques et à la présence de différents systèmes d'une époque avec ses coupures et ses continuités.

« Aujourd'hui, du fait que les architectes ne sont véritablement pas équipés pour les interventions urbaines, leurs opérations deviennent des actes de remplissage ponctuels au lieu d'actes de restructuration. Un des plus importants échecs de l'architecture moderne réside dans son incapacité à manipuler cette complexité. Ainsi les architectes ont choisi soit le type idéal dans un contexte abstrait, soit le type dans un environnement idéal » (GULGONEN A. et LAISNEY F 1977).

La structure de la ville est formée de différentes relations entre ses composants et la totalité. Ces relations sont caractérisées par leur relative permanence ou non permanence et

par leur position spatiale respective. On sait que chaque époque est marquée de rapports spécifiques entre les éléments structurants de la ville, basés sur le mode de production. Ainsi les villes sont caractérisées par la stratification de différents espaces à travers l'histoire.

- 2.4.4/ La ville : un phénomène ouvert

La ville est un phénomène ouvert, c'est-à-dire qu'elle est dans un processus de transformation continu. La forme urbaine à une époque donnée peut apparaître comme un état transitoire entre un passé et un futur. La ville est le lieu de transformations perpétuelles qui, à l'examen, apparaissent comme un processus continu. De là proviennent les nombreuses interprétations de la ville, dont celle de "l'organisme" possédant ses lois de développement.

Le phénomène dominant qui est alors à considérer est celui de la croissance urbaine : corolaire physique et formel de la croissance démographique, de la généralisation des modes de vie et de production urbaine. La croissance urbaine n'est jamais seulement addition ou adjonction par extension du périmètre urbain (tel que majoritairement traitée par les instruments d'urbanisme) mais aussi transformation profonde de l'existant par substitution, reprise du bâti ou changement d'usage. L'addition de nouvelles parties de la ville modifie le tout, bouleverse l'équilibre, déplace les centres de gravité, change les rôles respectifs des parties de ville.

Le phénomène proprement dit de la croissance ne doit pas masquer la multiplicité des niveaux où s'opèrent les transformations morphologiques :

- a) Le niveau de la gestion ordinaire : entretien, réparation, maintenance (services techniques de voirie, jardins etc.)
- b) Le niveau des transformations capillaires du tissu urbain qui affecte indirectement la structure morphologique de la ville.
- c) le niveau de stratégie d'ensemble de la ville, de production de forme urbaine. L'action sur une partie de la ville ou sur un système urbain modifie l'ensemble de la structure, on peut parler de plus ou moins grand impact morphologique d'un projet ou d'une opération. Il s'agit donc de déterminer pour chaque moment historique le 'projet dominant' (programme ou projet d'action). Ainsi dans une ville, d'une époque à une autre, les enjeux peuvent rester constants ou

changer brusquement. L'idée de projet, le projet dans ses phases techniques puis la réalisation peuvent s'étaler sur des générations.

Chaque époque possède un système propre de production du projet urbain, dans lequel on peut y déceler des niveaux d'intervenants (décideurs, détenteurs du pouvoir, techniciens, théoriciens ou praticiens : ainsi le 19ème siècle voit s'affronter deux catégories de techniciens, ceux qui se rattachent à la fondation de l'urbanisme moderne à l'opposé ceux qui se rattachent à une tradition de la composition urbaine)

- 2.4.5/ Les registres de forme

Albert Levy (LEVY A. 2005/3, 30) note que malgré la consolidation et le développement des activités de l'ISUF (International Seminar on Urban Form) à l'échelle internationale, nous assistons actuellement à une stagnation et répétition de travaux principalement orientés sur ceux des deux grands maîtres, M.R.G. Conzen et G. Caniggia : « On a assisté, ces dernières années à un essoufflement de la recherche dans le domaine de la morphologie urbaine, l'intérêt porté à ces études semble, d'une manière générale, avoir régressé » (LEVY A. 2005, 50-53).

De plus, l'approche morphologique pratiquée à ce jour est restée surtout historiciste, sous la dépendance exclusive de l'histoire, attachée à l'étude des formes urbaines anciennes, principalement, à la connaissance des formes de la ville du passé, à quelques exceptions près, avec une préoccupation souvent patrimoniale, conservatrice, normative (MANGIN P. 2004).

Cependant, au cours des 4 décades précédentes, les sciences sociales ont connues de grands développements à l'instar des études urbaines et des nouvelles approches à la ville. Aussi, nous assistons à d'importantes mutations urbaines liées aux profondes transformations socio-économiques de la ville post-industrielle et aux développements dus à la mobilité et à ses effets sur l'évolution de la ville, ainsi qu'aux défis de la cause environnementale et des préoccupations liés au développement durable. Toutes ces nouvelles conditions incitent à considérer de nouvelles orientations à la recherche en morphologie urbaine dans les thèmes suivants (LEVY A. 2005/3, 26):

- a) La forme urbaine : une donnée construite

L'objet de la morphologie urbaine est la forme urbaine, forme posant, d'entrée de jeu, la question de sa définition. Il ressort à partir des premiers travaux de morphologie que la forme urbaine n'est jamais une donnée à priori, elle est toujours construite, un objet d'étude à partir d'une hypothèse de définition, d'un point de vue sur la forme : la forme urbaine comme forme du tissu (développée dans les trois écoles de morphologie, italienne, française et anglaise), la forme urbaine comme forme de tracés (développée par les géographes allemands de l'entre-guerre ; par Lavedan...).

Selon Bill Hillier (LEVY A. 2005/3, 28), l'espace urbain constitue l'objet d'étude de la morphologie urbaine. Il fait la distinction, au sein de cet objet, entre l'espace et la forme bâtie. Il isole l'espace afin d'analyser ses relations syntaxiques (syntactical relationships) parce que, selon lui, c'est l'espace qui est utilisé malgré tout : la forme n'est utilisée que pour l'ordonner. La syntaxe spatiale est une théorie descriptive de l'espace urbain : l'articulation de la forme et de l'espace constitue le problème essentiel à résoudre. Réunir ensuite forme bâtie et espace urbain devient l'objectif final de la recherche de Hillier.

- b) La forme urbaine : une complexité

Selon le point de vue pris et la définition adoptée, la forme urbaine peut être saisie de différents aspects. Outre les travaux cités sur les formes des tissus et des tracés, de nombreux autres aspects ont été également explorés, reconnaissant la complexité de la forme urbaine (LEVY A. 2005/3, 30) :

- Approche à la forme urbaine comme forme du paysage urbain : prenant en considération le danger de réduire la complexité de la forme urbaine à sa représentation graphique bidimensionnelle, plus d'attention devrait être accordée à la troisième dimension et à l'expression plastique de la forme urbaine (couleur, matériaux, textures et styles) ; tels que présenté par G. Cullen, E. Bacon, C. Sitte and K. Lynch.

- Approche à la forme urbaine comme forme sociale : la 'social morphology' constitue aussi une issue importante : l'étude de l'espace sociale d'une ville, son occupation par différentes classes sociales, groupes ethniques et types de familles, distribution spatiale des activités et fonctions dans la ville tel que développé dans les travaux de Halbwachs et l'école de Chicago. M.R.G. Conzen, le géographe morphologue anglais, proposait de compléter l'analyse du tissu par une analyse fonctionnelle (land use) en combinant les deux registres de forme. Marcel Roncayolo, un des grands noms de l'école géographique française, notait que « la notion de morphologie conviendrait mieux,

si l'on posait qu'elle ne se réduit pas à la description raisonnée des objets urbains et de leur arrangement, mais s'étend aussi à la répartition dans la ville des groupes sociaux et des fonctions » (RONCAYOLO M. 1990)

- c) Approche à la forme urbaine comme forme bioclimatique, c'est-à-dire l'espace urbain étudié dans sa dimension environnementale. Les liens à l'environnement physique constituent aussi un autre ensemble de relations qui n'ont été suffisamment exploré. Ex : l'étude de la forme urbaine en relation au micro climat telle que les différents tissus urbains en relation à l'eau, au relief, végétation, lumière, l'air et la chaleur ainsi que la présence des nuisances et polluants. Un autre important débat sur la forme urbaine du futur et les transports urbains (forme compacte/ forme étalée) a été initié à partir de ces questions, autour de l'enjeu du développement durable ainsi que sur le problème énergétique et ses conséquences sur le climat.

- d) Approche à la forme urbaine comme forme des tissus urbains : consiste en l'étude des interrelations entre les éléments composants : parcellaire/viaire/espace libre/espace bâti, constitutifs de tout tissu, en rapport avec le site, ou en focalisant l'analyse sur certains composants particulièrement privilégiés. Un des objectifs de cette analyse est de vérifier la relation dialectique et non causale entre typologie des édifices et forme urbaine.

- e) Approche à la forme urbaine comme forme des tracés urbains renvoie à la forme géométrique du plan de la ville (Lavedan en a fait le centre de ses travaux en proposant une catégorisation de tracés) et à la notion de composition urbaine et à ses significations.

Ainsi, si d'une manière générale, la recherche en morphologie urbaine s'est préoccupée particulièrement de la continuité urbaine en mettant l'accent sur la persistance et longévité des tracés et leur influence sur les formes urbaines (concept de processus typologique de Caniggia et ceux de 'morphological frame et burgage cycle' de Conzen), la définition de cette forme comme forme complexe permet de proposer d'autres grandes lignes d'étude de la forme urbaine et de sa structure.

Il conviendrait, alors, d'élargir le corpus analytique pour mieux embrasser les divers modes de représentation (3D, vidéo, perspective.) de façon à capturer l'ensemble des aspects sensoriels de la forme.

Il deviendrait, ensuite, important de faire justice à la complexité de la forme urbaine en articulant ses différentes conceptions à partir d'une approche systémique dans le cadre générale de la théorie des systèmes.

- 2.4.6/ Continuité et discontinuité dans l'histoire urbaine :

Cependant il y a lieu de constater aussi le phénomène de discontinuité dans l'histoire des formes urbaines et de leur fonctionnement.

Ces discontinuités sont importantes à identifier ; le paysage de la ville préindustrielle constitue la première rupture avec l'apparition de nouveaux types architecturaux définissant la naissance de la 1ère génération de métropoles.

Aujourd'hui on assiste à une autre rupture avec le passage de cette ville industrielle en crise à la ville post-industrielle qui constituerait la 2ème génération de métropoles, développant encore de nouveaux types architecturaux et de nouvelles distributions d'activités et de populations produisant un type urbain d'une forme spécifique ; la forme urbaine métropolitaine.

Cette alternance de continuités et de discontinuités devrait nous amener à réviser et réexaminer la notion de typologie urbaine.

- 2.4.7/ Macromorphologie et micromorphologie :

La métropolisation et la croissance infinie des villes nécessite actuellement une nouvelle macromorphologique approche avec des analyses nouvelles.

Bien que l'idée de continuité dans les villes préindustrielles est présente en termes d'organicité (c'est-à-dire un système de combinaisons du plus petit élément (le matériaux) jusqu'au plus grand, la ville) et est avancée par les chercheurs qui rejettent la distinction entre édifice, tissu et ville ainsi que la possibilité d'une micromorphologie 'séparante', nous savons que dans les villes modernes, la relation dialectique entre typologie et morphologie a disparu : la continuité a été rompue avec l'autonomie relative des différents

composants du tissu (parcelle, édifice, rue etc...) et la perte du caractère systémique et organique des villes historiques.

Cette nouvelle situation urbaine, la cité fragmentée, pourrait être analysée selon une approche micro morphologique à l'échelle de l'édifice ou de l'assemblage, basculant ainsi de l'analyse morphologique à l'analyse typologique : La morphologie urbaine, commence en effet au niveau relationnel de l'édifice ou de l'ensemble bâti (îlot) avec l'autre édifice ou unité ou autre composant urbain.

- 2.4.8/ L'approche normative et l'approche cognitive :

La différence en morphologie urbaine entre l'approche normative, telle que développée par Caniggia, et l'approche cognitive telle que développée par les travaux de Conzen, nécessite d'être clarifiée.

La première, utilisée principalement par les architectes, a pour objectif l'intervention urbaine ; l'analyse morphologique y est utilisée pour définir la forme urbaine (comment elle doit être) et montrer comment mener des projets selon une conception particulière de la ville et de sa forme.

La deuxième, développée principalement par les géographes et les historiens, a comme objectif la connaissance des formes urbaines, la compréhension de leurs règles de formation et de transformation, sans aucun rapport avec la pratique urbanistique ou une quelconque intention d'amélioration urbaine.

Cette différence soulève, d'une manière générale, des questionnements quant à l'utilisation de la connaissance : l'extrapolation de la connaissance du passé pour traiter les problèmes du présent ; le transfert de la connaissance à l'action et vice-versa...

Un débat éthique philosophique et politique sur ces questions fondamentales est nécessaire pour découvrir et évaluer les justes rapports entre connaissance et action, au sein de la problématique historique des rapports entre théorie et pratique.

- 2.4.9/ L'apport des monographiques de villes à l'action publique :

Les formes des nouvelles urbanisations et des étalements urbains engendrent des structures et des formes urbaines dont l'étude reste largement déficiente (MANGIN P. 2004). Leur description devrait restituer les paramètres territoriaux spécifiques de ces agglomérations : site, situation géographique, caractéristiques physiques des réseaux viaires (connectivité du maillage, la hiérarchie des voies, leurs profils, le nombre d'échangeurs, la topographie...) qui influent de façon déterminante sur le choix de déplacements des habitants, contribuant ainsi à assister et conduire l'action publique. « L'élaboration d'une grille de lecture et d'une approche comparée à l'aide de monographies peuvent, à nos yeux, faire progresser les questions débattues par les observateurs du périurbain » (MANGIN P. 2004).

Conclusion :

Définir la morphologie urbaine revient, tout d'abord à reconnaître le champ disciplinaire auquel elle se rattache. La connaissance de la forme urbaine est d'abord celle de sa géographie et de son histoire.... La lecture morphologique de la ville est celle de ses formes physiques. Avant de relever des méthodes de l'urbanisme, cette démarche se rattache à une discipline constituée : la géographie. D'où toute l'importance que revêt la dimension historique et la dimension territoriale, telle qu'énoncée lors de la formulation de la problématique de cette recherche.

Dés le début du XXe s. l'analyse morphologique des villes en France se fondait sur deux traditions historiographiques : l'histoire de l'urbanisme et l'histoire topographique avec les travaux de Pierre Lavedan (1926) et de Marcel Poete (1929). Mais ce n'est qu'à la fin des années soixante que l'architecture française s'intéressera à la morphologie urbaine.

Auparavant, durant les années 1950 et 1960, c'est à l'initiative de l'architecte Saverio Muratori en Italie et M.R.G. Conzen (d'origine allemande) en Angleterre que les études urbaines de type morphogénétiques sont à nouveau développées. Leurs travaux connaîtront une consistance et un écho important dans les années 70 et 80, faisant l'objet d'un débat international. A l'école de géographie de Birmingham, l'exploration géographique des formes urbaines fut ensuite menée principalement par le groupe (UMRG) fondé par Jeremy Whitehand, utilisant et transmettant les théories du géographe allemand.

De nos jours, de nouvelles orientations en morphologie urbaine se développent dans les milieux de la recherche urbaine et architecturale. Le rôle et l'apport de l'histoire et du territoire à la morphologie urbaine constituent les principaux questionnements des enseignants chercheurs face aux problèmes de l'extension des territoires urbanisés et de la crise des concepts pour construire la ville contemporaine. La ville est alors appréhendée en tant que phénomène complexe et ouvert dans un processus de transformation continu ponctué historiquement par des ruptures (discontinuité). Le débat entre théorie et pratique, connaissance et action s'est alors installé au sein de ces deux domaines pour soulever les questionnements relatifs à l'utilisation de la connaissance, son extrapolation du passé pour traiter des problèmes du présent et de son transfert à l'action et vice-versa.

CHAPITRE 3 : APPROCHE HISTORIQUE ET MORPHOLOGIQUE DE LA REGION DU SOUF : HISTOIRE, VILLES ET TERRITOIRE :

Introduction : Les villes traditionnelles sahariennes:

- 3.1. Le territoire du Souf : une entité
 - 3.1.1/ Histoire humaine du Souf
 - 3.1.2/ Conditions climatiques
 - 3.1.3/ Hydrologie
- 3.2. Le paysage du Souf : une identité
- 3.3. L'urbanisation du Souf en tant que sous-ensemble du Sahara
 - 3.3.1/ La région du Souf dans l'urbanisation du Bas-Sahara
 - 3.3.2/ L'eau et l'agriculture au Sahara
- 3.4. Les villes du Souf : un système
 - 3.4.1/ Structures territoriales et implantations humaines
 - 3.4.2/ Territoire, forme et structure urbaines :
 - 3.4.2.1/ Rapport Territoire-Forme urbaine
 - 3.4.2.2/ Rapport Forme urbaine-Structure urbaine
- 3.5. Processus de Genèse, formation et transformation des villes traditionnelles du Souf :
 - Introduction
 - 3.5.1/ Le centre traditionnel de Z'goum
 - 3.5.2/ Le centre traditionnel de Guémar
 - 3.5.3/ Le centre traditionnel de Kouinine
- 3.6. Les structures urbaines, articulations des différents niveaux morphologiques

Conclusion

Introduction : Les villes traditionnelles sahariennes



Fig. 3.1 : La région du Souf, dans le Bas-Sahara Algérien

Le Souf (Fig. 3.1) est resté longtemps une région retirée, impénétrable et mystérieuse. Au début du siècle passé, la région était mal connue, malgré un passé qui remonte à la nuit des temps. Replié dans le grand Erg oriental, ce pays a su longtemps garder son isolement. Le Souf ne désigne pas un ensemble géographique, ayant des caractéristiques que l'on peut définir objectivement ; c'est une région humaine : donner ses caractéristiques géographiques ne signifierait rien sans une profonde compréhension de sa géographie humaine.

Le Souf désigne un ensemble de villes et villages groupés sur une quarantaine de kilomètres ;

El-Oued, ville marché jouant le rôle de capitale administrative. Son unité tient à des conditions physiques : la présence d'une nappe phréatique à faible profondeur rejoignant selon une direction approximativement Nord-Sud le chott Merghir, ce qui détermine la zone cultivable ; et historique : la relative homogénéité de son peuplement resté à l'écart des grands mouvements du Sahara [BATAILLON C.L. 1955].

A la lumière des 'conditions nécessaires et suffisantes' pour considérer une entité comme centre urbain historique, et plus particulièrement le critère de la 'valeur compositionnelle du centre' (composition urbaine originale, unique etc.) tel que présenté dans le chapitre précédent, il apparaît que les centres anciens sahariens de la région du Souf ne pourraient prétendre au statut de 'centre historique' de par leur tracé urbain traditionnel dépourvu de tout esprit de composition urbaine et de monumentalité.

La spécificité même des centres urbains traditionnels sahariens réside dans leur 'effacement et intégration' au sein de leur environnement naturel : un cadre bâti édifié par les habitants au fur et à mesure de son développement (à l'opposé de toute composition volontariste) en réponse aux exigences environnementales (adaptabilité aux conditions climatiques, respect de la nature, durabilité, économie des ressources etc.).

L'unicité des centres urbains traditionnels sahariens réside plutôt :

- A l'échelle urbanistique, dans la constitution d'un système d'établissements humains durablement formé durant le cours de l'histoire et selon les potentialités (structures) naturelles de leur entité territoriale,
- A l'échelle urbaine, dans une organisation adaptée au site et à ses caractéristiques paysagères et géomorphologiques,
- A l'échelle architecturale, dans un habitat vernaculaire conforme aux exigences climatiques et au mode de vie et coutumes des habitants.

Ainsi, de part leurs particularités et spécificités historiques et paysagères, leurs valeurs urbaines et architecturales (telles que nous les présenterons au prochain paragraphe), leur statut de patrimoine culturel s'impose de lui-même. Ces tissus urbains doivent être abordés dans une optique d'optimisation des moyens locaux et du savoir-faire qu'ils réalisent dans la production d'un cadre bâti historique parfaitement adapté à son milieu.

A ce titre, et bien que ne faisant l'objet d'aucune mesure légale de protection et de sauvegarde, ces centres sont à considérer comme centres urbains historiques.

- 3.1/ Le territoire du Souf : une entité

D'une superficie de 82.300 km², le Souf se trouve entre le 33° et 34° de latitude Nord, et 6° et 8° de longitude Est aux confins septentrionaux de l'Erg oriental. Cette région sablonneuse est entourée sur trois cotés par de vastes étendues d'eau; du côté Nord, par les Chotts Merouane, Melghi et Rharsa, à l'Est par le Chott Djérid et à l'Ouest par la traînée de Sabkha de l'Oued Righ [VOISIN A.R. 2004]. De Still à Ghadamès, la région est couverte dans sa partie septentrionale par une zone pierreuse, recouverte d'une végétation qui s'arrête aux confins des Chotts.

Au-delà des Chotts commence l'océan de sable couvert de dunes ; basses dans la région d'El-Oued, elles s'élèvent progressivement en allant vers le Sud. L'altitude moyenne du Souf est de 80m ; ses régions nord se situent à 25m au dessous du niveau de la mer.

Il convient de noter que le terme Oued-Souf n'implique pas l'existence d'un cours d'eau, bien que certains chroniqueurs arabes tel El Adouani [FERAUD Ch 1868], racontent que lors de l'arrivée des Trouds dans le Souf au XIVème siècle, ils découvrirent l'Oued Souf encore visible.

Une autre opposition caractérise aussi la topographie du pays : aux "Sahanes", plateaux déprimés ou recouverts d'une croûte gypseuse enserrée par l'Erg BATAILLON C.L. 1955], s'oppose l'Erg ou le sable s'accumule en dunes. Cette partie occupe les trois quarts du territoire du Souf.

L'origine des Sahanes remonte très loin dans l'histoire. Il est probable que l'eau a joué un rôle primordial dans leurs formations.

- 3.1.1/ Histoire humaine du Souf :

De l'étude des textes anciens, il apparaît que la région était peuplée de Libyens et d'Ethiopiens d'une part, et de Gétules, d'autre-part [JULIEN C.H.A.].

L'apparition des berbères dans l'histoire se situe à 2600 ans avant J.C. Ils occupèrent l'Afrique du Nord, et les bordures sahariennes. *'Descendants des Gétules, les Berbères nomades de l'Afrique ancienne avaient pour habitude de refluer vers le sud du Sahara qui servaient de zone de repli aux innombrables révoltes berbères [...]. Leurs zones de*

parcours recoupaient les monts du M'zab, la région de Biskra et de l'oued Righ [...].'
[BOUTERFA S. 2005].

Ibn-Khaldoun, grand historien maghrébin, parle des tribus qui s'installèrent au sud du Chott Djérid ; il écrit ' On trouve les berbères dans le pays daltier depuis Ghadamès jusqu'au Souk-El-Aksa, et l'on peut dire qu'ils forment à peu près toute la population des villages dans les régions daltiers du désert ' [IBN-KHALDOUN 1852].

Pendant l'époque Carthaginoise, la population du Souf profita largement du commerce caravanier entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub saharienne.

Les Romains explorèrent le Souf mais ne s'y installèrent pas. Plusieurs pièces de monnaie retrouvées un peu partout dans la région témoignent de l'existence de relations commerciales entre le Souf et les régions qu'occupaient les Romains. A Z'goum, au nord-est de la ville d'El Oued, un puits d'origine romaine, existe actuellement dans la cour de la mosquée El Adouani.

Le Souf connut le Christianisme pendant l'époque byzantine. El-Adouani, dans son ouvrage, Kitab El Adouani ou le Sahara de Constantine et de Tunis, cite les Ksours Er Rahbanes 'Ksours des moines'.

Selon Mercier, les Berbères Houarra occupèrent le Souf au moment des premiers raids musulmans [MERCIER J. 1875].

Les Adouanes du Souf seraient les descendants d'un certain Adouane, venu avec les premières expéditions musulmanes du VII^e siècle

Au VIII^e siècle, le Souf était un foyer ibadite ; il dépendait de l'Imarat Rostémide de Tahert. Au XI^e siècle, la région était hammadite. Après cela, la région, quelque fut l'autorité régissante, fut autonome.

Après l'arrivée des Arabes, la première tribu à s'être installée dans la région a été celle des Trouds, de souche arabe yéménite, lors de la première ou de la deuxième invasion arabe (FAHRI A. 2005, 28). Ensuite, ce furent les Hilal Solaim vers le 11^e et le 13^e siècle, venant surtout d'Egypte, et les Beni Hilal qui se fixèrent dans la région aux environs de 1051 avec leurs tentes et troupeaux (Mansour A.B.T., 2000).

Parties du Yémen en passant par l'Egypte, la Libye et la Tunisie, ces populations, à chaque fois chassées pour raison d'imposition, arrivèrent enfin dans le Souf après avoir fui la malaria qui les avait décimées durant leur halte dans l'Oued Righ.

En 1854, le Souf affaibli par une longue période de troubles fut occupé par les Français. Pour assurer la surveillance de la région, la France édifia aux points stratégiques de

nombreux forts de surveillance. Ces Bordjs ont eu pour noms ; Bordj El Hadj Kaddour, Bordj Bou Chahma, Bordj Mouihat El Gaid et Bordj Ferdjane

- 3.1.2/ Conditions climatiques :

- Dans le Souf, règne un climat désertique, sec et caractérisé par un manque d'eau en surface et une irrégularité chronique des précipitations. Du fait de sa position continentale, cette région présente des forts maxima de température et de grands écarts thermiques [DUBEIF J. 1963, 275], avec une moyenne de 34° en été et de 10° en hiver. Il arrive souvent que la température estivale dépasse 50° à l'ombre et 0° certaines nuits d'hiver.

- Le vent a, quant à lui, régi certains aspects de la vie des Souafas. Soufflant de façon continue, il a façonné le relief de la région et conditionné l'emplacement de ces villes et villages qui étaient fondés toujours à l'Ouest des zones de cultures, qui leur servaient de boucliers contre l'ensablement. La plus importante saison de vent, durant laquelle les vents de sable sont les plus nombreux, est celle qui va de Mars à Juin. Les vents dominants quant à eux soufflent de l'Est (Nord-Est ou Sud-Est).

- La moyenne annuelle des précipitations dans la région d'El-Oued est de 80mm [DUBEIF J. 1954]. Les pluies ne tombent que quelques jours pendant l'année, surtout en automne et en hiver, s'infiltrant dans le sable. Il arrive qu'elles tombent en averse pendant une ou deux journées causant de graves dégâts et des effondrements. Enfin, l'évaporation atteint dans le Souf une ampleur considérable.

- 3.1.3/ Hydrologie :

Le sable occupe l'emplacement d'anciens réseaux hydraulique ; tous les "Ergs" sont situés dans des dépressions du relief le long des anciennes vallées.

Dans ce désert de sable on ne peut trouver l'eau que sous forme souterraine. Des études géologiques indiquent la présence de roches perméables qui referment des nappes aquifères, soit entre les grains de la roche (sable ou grés) soit dans des fissures (calcaires) ; d'autres roches sont imperméables et constituent soit des planchers supportant les nappes soit un toit étanche protégeant les nappes.

Le degré de sel dans l'eau est variable selon la zone dont il est puisé ; pour certaines il est trop élevé et l'eau devient impropre à la consommation humaine : dans ces cas, elle est

utilisée pour les autres besoins de l'homme ainsi que pour l'irrigation des palmiers qui ont la capacité de filtrer l'eau jusqu'à un certain niveau de sel. Tandis que pour d'autres zones, l'eau est potable. Cette particularité hydrologique a engendré une technique d'irrigation des palmiers spécifique (ghouts) et particulière à toute la région (Fig. 3.2 et 3.3).



Fig. 3.2 : Vue d'un Ghout. Source : Alain SEBE (éditeur) *Moula-Moula, le Sahara à vol d'oiseau*, Paris, 1998.

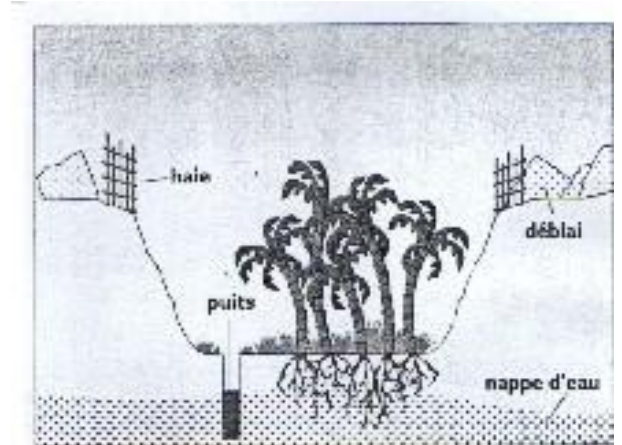


Fig. 3.3. : Schéma d'un Ghout (vue en coupe). Extrait de Bataillon C.L. : *Le Souf, Etude de géographie humaine*

Le système hydrologique du Souf est caractérisé par la superposition de trois nappes (Fig. 3.4) :

- La première et la plus anciennement exploitée est la nappe phréatique qui se trouve à une profondeur moyenne de 20 mètres. Elle repose sur un plancher argilo gypseux du Ponctien supérieur [COMET A., 1964]. Son alimentation se fait par le ruissellement des eaux de pluie qui tombent sur les zones limitrophes non sableuses de l'Erg et particulièrement du côté de la Hammada Tunisienne. Elle se fait aussi par l'infiltration de quantité d'eau de plus en plus grande puisée des deux autres nappes inférieures causant l'un des plus grands problèmes de la région, car engendrant une remontée des eaux catastrophique pour l'agriculture traditionnelle qui emploie la technique des "Ghouts", entraînant en même temps d'énormes dégâts aux constructions.

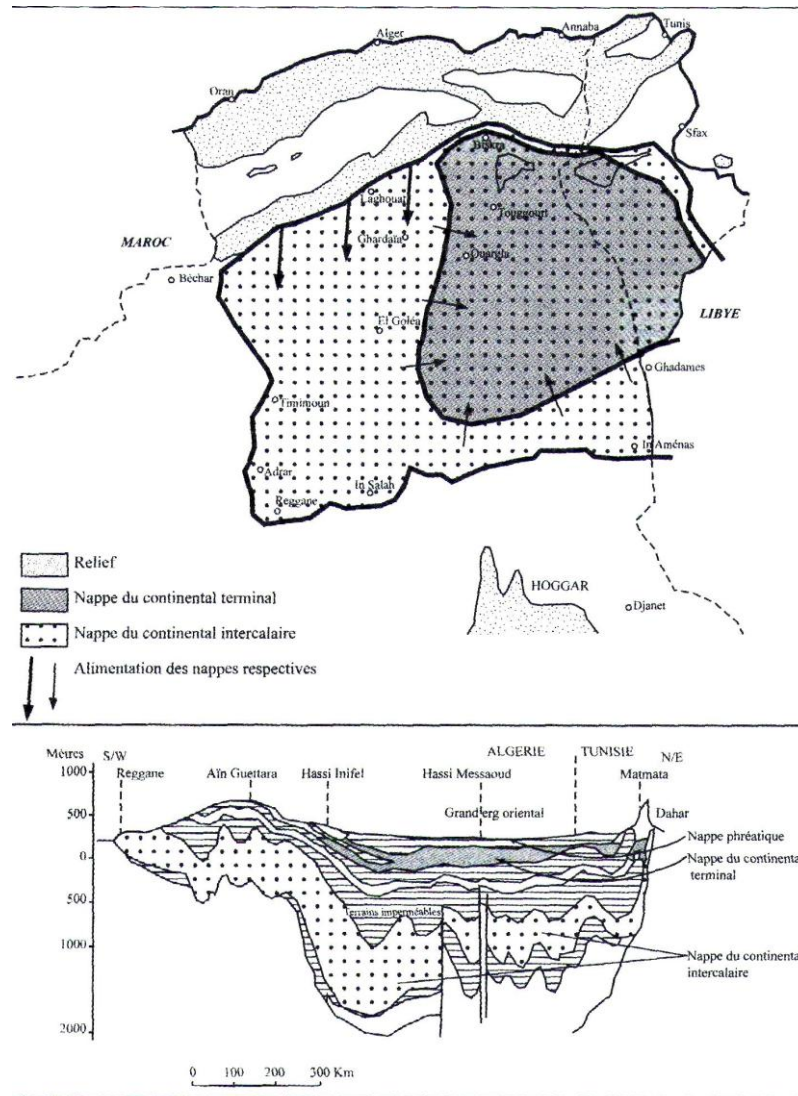


Fig. 3.4 : Les aquifères profonds dans le Bas-Sahara.
Extrait de M. Cote, *La ville et le désert* p. 78

- La seconde nappe, du Complexe terminal (CT), connue également sous le nom de Continental terminal ou nappe « pontienne », est contenue dans plusieurs formations perméables d'âge Crétacé supérieur à Tertiaire. Dans son bassin oriental, la nappe a une superficie d'environ 350 000 km², une profondeur de 100 à 400 m et une température peu élevée. Elle a été exploitée par l'armée française pendant la colonisation. La troisième nappe, nappe du Continental Intercalaire (dite nappe albienne) est contenue dans les formations continentales sablo-gréseuses et argilo-gréseuses du Crétacé inférieure [BALLAIS J. L. 2005, p. 77]. Son extension sur plus de 600 000 km² et son épaisseur de

plusieurs centaines de mètres lui assurent un volume gigantesque. Dans le centre du bassin, elle est fortement artésienne, profonde et à une température élevée. L'essentiel de cette eau est fossile. Elle alimente actuellement la quasi-totalité des villes et villages de la région, et sert de plus en plus à irriguer des zones agricoles très vastes. Son exploitation a débuté en 1954.

- 3.2/ Le paysage du Souf : une identité

L'opposition primordiale qui ressort de la topographie du Souf est celle qui existe entre "L'Erg" et "Le Sahane" (Fig3.5). "L'Erg" est une région où le sable s'accumule en dunes, c'est la partie la plus importante, elle occupe les trois quarts de la surface totale, tandis que "Le Sahane" est une région plate et déprimée, formant des dépressions fermées entourées par des dunes, au fond desquelles quelques rares végétaux poussent sur une croûte gypseuse.

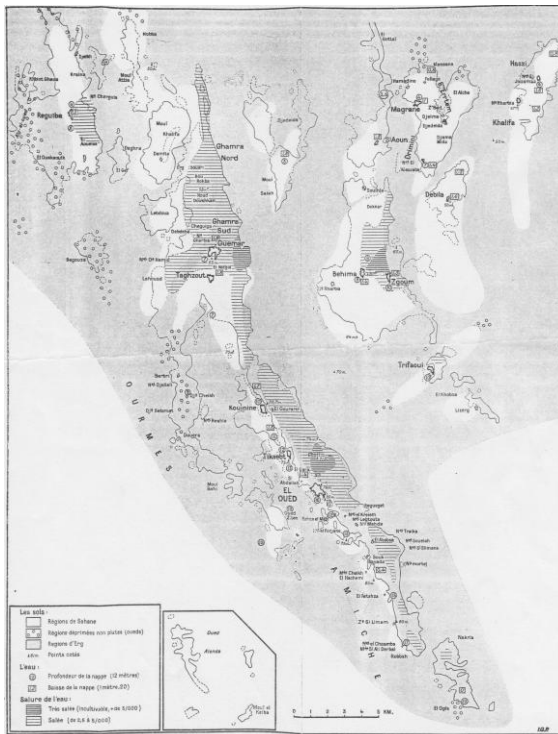


Fig. 3.5 : Relief de la région du Souf: Erg (dunes) et Sahane (reliefs plats)

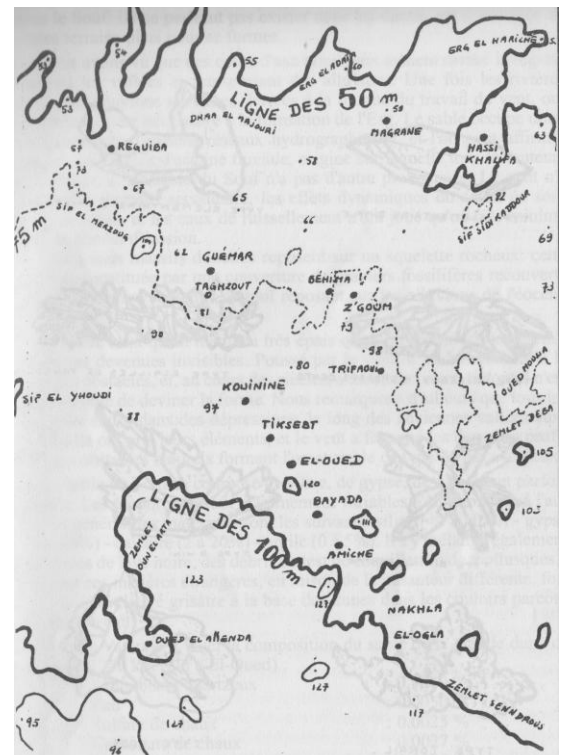


Fig. 3.6 : Principales lignes topographiques de la région du Souf

Le sable est une couche superficielle qui repose sur un squelette rocheux, l'effet de transport de sable par le vent (déplacement des dunes) est superficiel, il n'engendre pas des

transformations majeures dans le relief de la région, les grandes lignes de la topographie de "L'Erg" sont fixe : "Les Ghrouds", immenses massifs dunaires et "Les Gassi", couloirs entre ces massifs n'ont pas changés de place depuis des siècles, des puits vieux de cinquante ans, ne se sont pas enfouis sous les dunes.

Les villes du Souf sont presque toutes entières comprises entre deux courbes de niveau orientées Est Ouest, la première située au Nord est la courbe de 50m, la seconde est au Sud celle de 100m (Fig. 4.6). [VOISIN A. R. 2004, p. 68].

3.3/ L'urbanisation du Souf en tant que sous-ensemble du Sahara

- 3.3.1/ La région du Souf dans l'urbanisation du Bas-Sahara

Les espaces sahariens ont connu au cours des dernières décennies un rythme d'urbanisation d'une ampleur inconnue jusque-là, et souvent supérieure à celle des territoires du Nord maghrébin au point où l'on peut dire que 'le Sahara aujourd'hui est devenu urbain' [COTE M. 2005, p. 5].

La région du Souf se présente comme une entité géographique et paysagère distincte, faisant partie d'un territoire plus vaste nommé le Bas-Sahara, lui-même morceau du grand désert et représentatif de toutes ses grandes tendances. Sa configuration en vaste cuvette surbaissée au pied de l'ensemble montagneux Aurès Nememcha lui assure une forte aridité (- 100 mm pluie/an).

Le Bas-Sahara est structuré en 3 grands sous-ensembles, en 3 petites régions géographiques, portant chacune un nom, et vécues comme telles par les populations :

- Les Zibans, piémont allongé OE, profitant des eaux et des sols provenant des massifs Aurès Nememcha situés au Nord, et commandé par la ville de Biskra ;
- L'Oued Rhir, longue dépression méridienne, conduisant des Zibans aux territoires pétroliers. Gouttière artésienne et couloir de communication ont fait la richesse de cet espace, comprenant un ruban d'oasis, animées par Touggourt ;
- Le Souf, (notre région d'étude) morceau d'erg, a priori voué au pastoralisme, et à l'écart des grands courants de circulation. Mais l'histoire et les hommes en ont décidé autrement et l'ont constitué en un ensemble d'oasis commandées par El Oued.

L'urbanisation du Sahara a historiquement des racines profondes. Elle est fille du grand commerce transsaharien, qui pendant près de dix siècles a animé ces vastes espaces entre rive Nord et rive Sud du Sahara. C'est lui qui explique leur genèse, comme centres commanditaires ou centres relais au sein de cet espace relationnel. C'est lui qui est responsable de la permanence du fait urbain au Sahara, alors qu'il a connu une large éclipse dans le Nord du pays du 10^e au 19^e siècle.

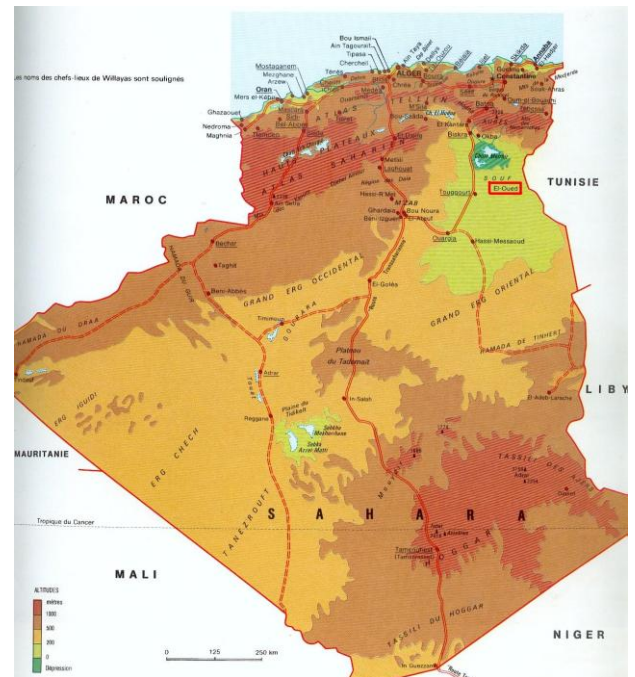


Fig. 3.7 : Les grands parcours Sahariens (Nord-Sud) en Algérie

Cette urbanisation historique a donc une genèse originale. Elle dispose d'une mémoire, à travers les ksour, villageois ou urbains, très vivants ou abandonnés, qui jalonnent encore les paysages sahariens.

L'urbanisation actuelle du Sahara est radicalement nouvelle et étonnante à bien des égards : ampleur de l'espace bâti, modèles formels du Nord tournant le dos aux formes d'adaptation bioclimatique et d'héritages culturels, constitution de réseaux villageois prenant la place des anciennes oasis, nouvelles activités, émergence de formes d'urbanité nouvelles apparemment informelle.

Nées de l'eau, les villes sahariennes semblent aujourd'hui avoir de gros problèmes avec l'eau, mais moins au niveau de la ressource que de la gestion, moins au niveau de l'approvisionnement que de l'assainissement. Conséquence de cette urbanisation rapide, ces villes établissent alors de nouveaux rapports conflictuels avec leur environnement aride.

L'urbanisation au Sahara présente des caractéristiques spécifiques (COTE M. 2005, 14) :

- Un fait urbain ancien : l'urbanisation au Sahara a une épaisseur historique. Elle est en filiation de toute une urbanisation qui, durant un millénaire, a marqué le territoire saharien en relation étroite avec les échanges commerciaux transsahariens. Afin de soutenir les grands itinéraires caravaniers qui, du 8^e au 18^e siècle, animèrent le Sahara et relient rive Sud et rive Nord, toute une logistique dut progressivement être mise en place par les populations riveraines : puits, oasis, relais, centres urbains, jalonnant chacun des grands itinéraires.

Les villes créées jouaient le rôle de relais au long d'un itinéraire (Fig. 3.7) ; certaines, prenant de l'importance devinrent des places commanditant les caravanes (Ouargla, Biskra, Touggourt etc.).

Le Souf s'avéra être cependant un cas particulier : ce territoire, pour lequel le Grand Erg était une entrave à la circulation caravanière, constitua longtemps un angle mort, et ne comporta qu'une urbanisation très limitée. Alors que Guémar doit à sa Zaouia son ancrage urbain, El-Oued n'a réellement émergé qu'au 19^e siècle.

Un rythme d'urbanisation en croissance: La lecture des taux d'urbanisation de l'Algérie du Nord et du Sahara [COTE M. 2005], au cours des 4 derniers recensement, montre que pour le premier l'on passe de 32 à 57% en 4 décennies, pour le second et pour la même période de 24 à 68%. C'est-à-dire que le taux d'urbanisation était en 1966 plus bas que celui du Nord, il est aujourd'hui plus élevé de 10 points. Le rythme y a donc été beaucoup plus rapide.

Ainsi, comme pour la majorité des villes algériennes, mais plus encore ici en territoire saharien, le volume urbain constitué au cours du 20^e siècle est sans commune mesure avec celui constitué au cours des 20 siècles précédents. Quatre éléments semblent s'être conjugués dans l'explication de cette montée spectaculaire : l'exode rural (malaise des oasis du 20^e siècle), la sédentarisation des nomades, la descente de populations du Nord (cadres, fonctionnaires, commerçants etc.), le croit naturel plus élevé dans le Sud que dans le Nord.

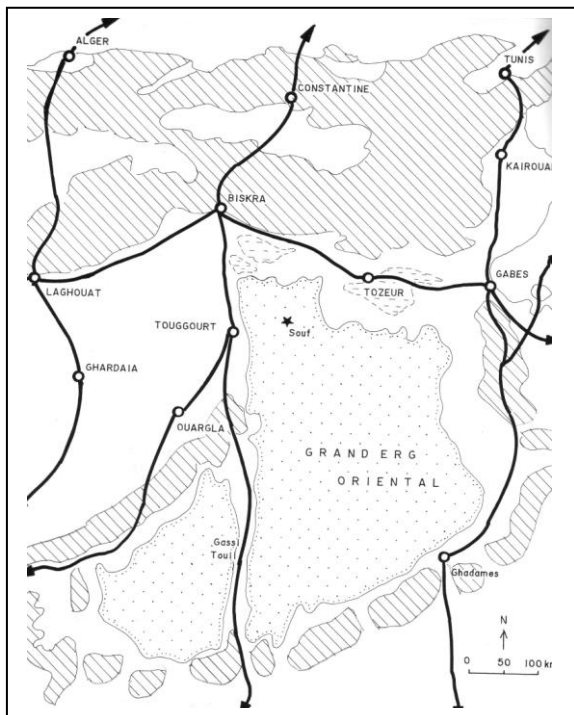


Fig. 3.8 : Les grands parcours du Centre et de l'Est algérien. Extrait de M. COTE, *Si le Souf m'était conté*, éditions Media-Plus,

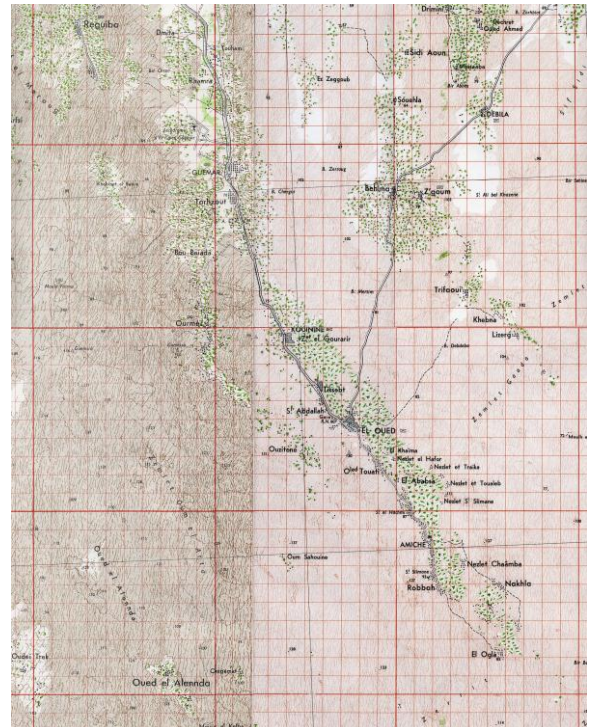


Fig. 3.9 : Carte des villes du Souf au Sud-Est Algérien. Source : I.C.N. Alger

- Redressement de l'agriculture : Dès les décennies 80 et 90, l'agriculture a connu un net redressement. Les politiques foncières adaptées (loi de 1983 sur l'accès à la propriété foncière agricole, Plan national de développement agricole de 2000), le désenclavement et l'ouverture aux débouchés extérieurs, la reprise de confiance des agriculteurs dans leur capacité à créer et innover, sont à l'origine d'un boom agricole relativement inattendu après la phase de malaise des oasis.

L'on constate ainsi que, globalement, dynamique urbaine et dynamique rurale vont de pair en milieu saharien. La montée de l'un ne se fait pas au détriment de l'autre. Le fait est suffisamment rare pour être noté [COTE M. 2005 p. 18].

- Une structuration en mini-réseaux : le réseau urbain au Bas Sahara constitue un ensemble cohérent de villes ayant des liens étroits entre elles, liens de complémentarité, de dépendance ou de commandements, et coiffées par une ville mère.

L'urbanisation du Sahara se présente sous forme de sous-ensembles bien définis et bien délimités : des sous-réseaux urbains à l'échelle du territoire constituant eux-mêmes des réseaux à l'échelle de leur sous-ensemble.

C'est dans l'ensemble du Sahara que l'histoire et la géomorphologie se sont combinées ainsi pour organiser l'ensemble saharien en petits territoires bien définis et dotés par les populations d'un nom propre : le Mزاب, le Touat, le Gourara, le Souf etc., des petits « pays » en sorte.

Tout se passe comme si, à l'intérieur de ces grappes, la distance entre oasis était la plus faible possible, et que par contre la distance entre grappes était la plus grande possible. Cette structure ramassée est rendue possible par la configuration des eaux (homogène), souhaitable par l'organisation humaine (forte collectivité), active par la présence d'une ville mère. Elle est le support des réseaux urbains actuels [COTE M. 2005 p. 19].

L'analyse du Bas-Sahara montre l'existence de 3 réseaux, bien délimités et fortement structurés. Réseaux de petite taille, aux capitales modestes à l'échelle nationale, mais réseaux véritables, denses, maillés, hiérarchisés : - le réseau de Biskra, correspondant schématiquement à la région des Zibans (et à la wilaya de Biskra), - le réseau de Touggourt, correspondant à la région de l'Oued Rhir, - et le réseau d'El-Oued, correspondant à la région du Souf, réseau le plus ramassé, très dense, comprenant une soixantaine de centres, El-Oued étant à la croisée de 2 grands axes en X, et appuyé sur 5 ou 6 centres relativement actifs

Ces trois réseaux urbains, d'une netteté indéniable, sont fondés sur des unités territoriales sahariennes, largement enracinés dans l'histoire, qui constituent depuis des siècles des grappes d'oasis structurées : Zibans, Oued Rhir, Souf (Fig. 3.8). Les trois grandes villes, Biskra, Touggourt et El Oued, disposent d'un arrière pays, d'une aire d'influence, contrairement à d'autres capitales régionales telles qu'Ouargla et Béchar (Fig. 3.10).

L'analyse de cette urbanisation, non plus par l'entrée des territoires, mais par celle de la distribution hiérarchique, fait apparaître l'existence d'une 'urbanisation des extrêmes', dans laquelle la distribution des villes comporte principalement 2 catégories, les grandes villes de plus de 100.000 H. (correspondant aux villes-oasis des échanges transsahariens) et les petites villes de 2.000 à 30.000 H. (correspondant aux villages-oasis de ces mêmes échanges). Par tous ces traits, le Bas-Sahara, auquel appartient le territoire du Souf, est très représentatif de l'ensemble du Sahara, algérien ou global. Mais il est cependant quelques traits qui sont des spécificités du Bas-Sahara :

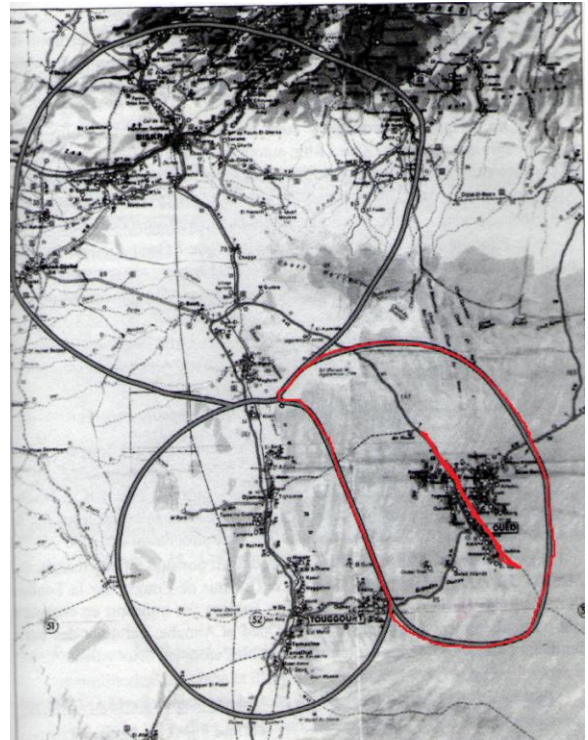


Fig. 3.10 : Aires d'influence des trois métropoles du Bas Sahara : El-Oued, Touggourt et Biskra.
Extrait de M. COTE, *Si le Souf m'était conté*, éditions Media-Plus, Constantine, 2006, P. 37
'La conurbation Guémar - El Oued prend forme'.

- Constituant la frange septentrionale du Sahara, le Bas-Sahara occupe, lorsque l'on vient du Tell algérien, les 300 premiers kilomètres d'un désert qui a 2000 km de profondeur. Cette situation de proximité par rapport au Tell n'améliore pas l'aridité de ce territoire, car le creusement en altitude compense la montée en latitude. Par contre, elle l'intègre, et l'a intégré au cours de l'histoire, dans un espace de relations plus étroites et actif du nord. L'enclavement ici n'est que relatif. Climatiquement, le Bas-Sahara et ses villes sont pleinement sahariennes. Relationnellement, ils constituent une « porte » du Sahara, suivant le vieux terme des caravaniers.

- Bien que le Sahara soit un monde de faible densité, sur une carte de répartition des populations, le Bas-Sahara apparaît avec une relative concentration des établissements humains et des densités. Cette concentration de population sur une superficie relativement petite du Sahara s'explique à la fois par sa position en marge du Sahara et par la

configuration géomorphologique qui y a placé dès longtemps des ressources en eau à la disposition des populations.

Probablement sous l'effet conjugué des deux faits précédents, l'urbanisation a pris un caractère particulier dans le Bas-Sahara. Elle a non seulement marqué statistiquement la région, mais a donné un aspect urbain (bien que sans spécificité locale) à toutes les localités, aussi petites soient-elles. Alors que dans le Gourara/Touat situés dans l'Erg occidental, par exemple, les localités dénombrées restent locales, organisées autour de leurs ksour, dans le Bas-Sahara, formes activités et modes de vie urbains marquent la moindre localité. La quasi-totalité des ksour y sont aujourd'hui abandonnés alors que des immeubles récents et des écoles frappent de leur sceau le paysage, phénomène auquel a été attribué le nom de micro-urbanisation [COTE M. 2005, 25].

- Ainsi donc, le Bas-Sahara apparaît schématiquement structuré en 3 réseaux urbains et 2 niveaux d'urbanisation. Sous ces deux aspects, il est représentatif de l'ensemble du Sahara, car partout l'on retrouve ces deux constantes.

La première spécificité, d'origine historique, est structurellement représentative de ce territoire. La deuxième spécificité interpelle, quant à elle, en présentant deux contextes d'urbanisation différents (grande ville et petit centre) engendrant pourtant des formes d'urbanisation similaires : problématique, à notre avis, largement inhérente à la pratique urbanistique règlementaire en vigueur (uniformisation de la réglementation et des instruments).

- 3.3.2/ L'eau et l'agriculture au Sahara.

- Les réserves d'eau du Bas-Sahara:

'Si c'est bien dans les conditions extrêmes du Sahara que l'eau se révèle, plus que partout ailleurs, comme la contrainte environnementale majeure, autant par sa rareté et la difficulté de son accès que par l'accroissement des besoins amplifiés par l'aridité c'est aussi au Sahara que l'eau se trouve être le meilleur révélateur des vigoureuses mutations qui ont secoué l'espace et la société en Algérie, et plus particulièrement au Sahara' [BENSAAD A. 2005, 95].

Concernant la question de l'eau au Sahara, deux processus, qui ont fait jonction dans cette région, doivent être mentionnés : le bouleversement de la structure résidentielle des

populations de cette région et l'accès aux aquifères profonds grâce aux techniques modernes bouleversant la question hydraulique dans cette région.

Elément fossile piégé dans le même contexte environnemental que le pétrole, l'eau du Sahara a accédé au statut de ressource naturelle grâce au pétrole. C'est la prospection pétrolière qui l'a révélée et elle a été exploitée grâce aux moyens techniques de cette industrie.

Dès les années 30, l'eau apparaît comme l'élément butoir pour les nouvelles dynamiques (implantations humaine confortée par une viabilité hydraulique et agricole ancienne, réseaux routiers, voie ferrée dès 1888 arrivant à Touggourt en 1922) qui traversent le Sahara.

Cette tension est à son maximum dans les années 50. C'est dans ce contexte de mutations butant sur la contrainte eau qu'intervient la mise à jour, dans les années 50, des immenses réserves des aquifères profonds. Elles sont révélées en même temps que les réserves pétrolières, achevant de donner au Bas-Sahara, où elles se situent, le statut de lieu privilégié des dynamiques sahariennes.

- Urbanisation et agriculture au Sahara :

'L'urbanisation saharienne a pour originalité la relation organique et solidaire de la ville et de l'activité agricole, l'oasis étant l'association d'une ville et de son territoire cultivé. C'est cette relation qui se trouve perturbée, en premier lieu, par les tensions engendrées par la crise écologique, donnant à cette solidarité une dimension conflictuelle aigue' [BENSAAD A. 2005, 100].

Durant les développements récents, les dynamiques urbaines et rurales se sont mutuellement alimentées. L'émergence du fait urbain ne s'est pas fait au détriment de l'agriculture, qui a connu une expansion tout aussi importante même si elle a dû, souvent, reporter sa couronne, en l'élargissant sous la poussée de la ville.

Si les eaux des nappes profondes du Continental Intercalaire ont servi à répondre à de nouveaux besoins urbains pressants, elles ont servi à alimenter l'irrigation de superficies agricoles en extension. Chacune, de la ville ou de la campagne, dans son expansion mal maîtrisée, menace la viabilité de l'autre par les conséquences d'une consommation croissante et surtout par les rejets en découlant. Mais par effet retour, c'est l'ensemble oasien qui finit par être menacé autant dans son volet rural que dans l'urbain. Alors que la consommation domestique, puisant dans les nappes profondes, a évolué de façon exponentielle, ses rejets se font souvent, pour l'essentiel, dans des puits perdus qui

rejoignent la nappe phréatique superficielle. Il en est de même pour les eaux d'irrigation qui rejoignent la même nappe par les zones d'épandage. Cette nappe, unique exutoire, a toujours fonctionné, traditionnellement, comme réceptacle de débits limités puisés en son sein même. L'eau était, en quelque sorte, filtrée par les sables et recyclée en un circuit fermé. Mais en l'absence d'autre exutoire, elle devient le réceptacle unique des énormes quantités puisées dans les nappes profondes. Sous l'effet de cet important apport exogène, elle gonfle et affleure, engorgeant et asphyxiant les espaces de culture et/ou imprégnant et fragilisant le tissu urbain.

Dans le système spatial oasien caractérisé par une forte interpénétration entre l'urbain et le rural, les tensions occasionnées par l'un perturbent directement l'autre, et finissent par effet de rétroaction par perturber tout le système, tel qu'illustré par le cas de la ville d'El Oued.

'L'eau rejetée par la ville dans la campagne, en gonflant la nappe phréatique, finit par rejaillir dans et sur la ville, « remontant » ainsi vers sa « source » d'autant que les mêmes difficultés de maîtrise de la nouvelle réalité hydraulique se retrouvant également dans l'extraction de l'eau, son transport et sa distribution en ville. La ville est ainsi noyée par son eau et ses propres rejets' [BENSAAD A. 2005, 103].

3.4/ Les villes du Souf : un système

- 3.4.1/ Structures territoriales et implantations humaines

Par l'originalité de ses conditions physiques particulières, le Souf a toujours joué le rôle de refuge pour les populations venues d'ailleurs. Jadis région isolée, aucune grande voie de communication ne la traversait. De ce point de vue, nous pouvons opposer cette région à la région du M'zab ou de Ouargla, dont l'histoire paraît être déterminée par leur rôle de carrefour.

'Les principaux itinéraires des caravanes qui existaient à l'époque (IX au XV siècle), provenant du Nord et se dirigeant au Sud [...] convergeaient vers la région du Touat, évitant les deux Grands Ergs oriental et occidental, en circulant à l'intérieur de ce corridor naturel que constitue le plateau du Tadmaït.' [BOUTERFA S. 2005].

Cette situation particulière a placé le Souf pour longtemps en dehors des itinéraires des voyageurs commerçants et des pillards. Elle a fait aussi que le pays reste inconnu des géographes et des historiens pendant une longue période.

L'anthropisation du territoire du Souf n'a pu se faire qu'en présence de l'eau, condition de base pour l'occupation humaine. Se présentant uniquement sous forme souterraine, son exploitation n'était possible que grâce à sa proximité du sol, résultant d'une dépression du relief qui rapproche la surface du sol de celle de l'eau.

Grâce à la présence de l'eau, et à la possibilité de son exploitation, la région a pu être parcouru par des pistes caravanières, dont les tracés suivaient la disposition des puits dans le territoire. Ceci donna naissance aux deux principales pistes caravanières: la première, orientée Nord-Sud, relie Biskra à Ghadamès (Libye), et la seconde, orientée Nord-Est Sud-Ouest, relie Tozeur (Tunisie) à Touggourt. Ces deux pistes se croisaient au niveau de l'actuelle ville d'El Oued (la ville la plus importante de la région) ; elles s'étaient consolidé grâce à l'implantation des "Guemiras" (un amas de pierres avec un poteau noir), éléments de repères, facilitant l'orientation et le déplacement dans ce désert de dunes de sable monotones qui s'étendent à perte de vue, ce qui explique l'absence de voies de communication transsahariennes importantes, et l'isolement de cette région qui est restée longtemps hors de portée des différentes civilisations qui se sont succédées dans le Nord.

La première phase d'occupation du territoire, phase de nomadisme, a vu naître une forme d'exploitation agricole saisonnière. Des palmiers étaient cultivés selon une technique particulière et spécifique à la région : les premiers agriculteurs s'étaient alors aperçus qu'un puits est rapidement vidé et mettra plus d'une demi journée pour revenir à son niveau initial, ceci s'expliquant par la faible vitesse d'écoulement de l'eau dans la nappe; il était par conséquent plus rentable pour l'homme de creuser le sable jusqu'à un niveau très proche de la nappe et d'y planter les palmiers, que de les planter dans la surface et de les irriguer à partir de puits, la faible profondeur de l'eau (une dizaine de mètres) ayant favorisé le recours à cette technique [BATAILLON CL., 1956].; de cette façon l'irrigation des palmiers se fait naturellement, sans l'intervention de l'homme, rendant pratiquement les palmiers autonomes, sauf pendant la saison de pollinisation qui doit se faire par l'homme et la saison de récolte; cette forme d'exploitation permet aux tribus nomades de s'absenter durant de longues périodes de l'année (Fig. 3.11).

Cette technique d'exploitation agricole a engendré dans le paysage des cratères circulaires dans le sable, appelés "Ghouts", d'une dizaine de mètres de profondeur et de plusieurs dizaines de mètres d'envergure dans lesquels plusieurs palmiers pouvaient être plantés (en

fonction de la taille des ghouts). Au début de la formation des ghouts, il n'y a que quelques palmiers ; avec le temps et le travail de l'homme, le ghout est agrandi en creusant ses parois latérales (ainsi que le nombre de palmiers) pouvant ainsi atteindre plusieurs dizaines de mètres. Le ghout peut être protégé contre l'ensablement causé par les vents de sable par des "Zrabs" (haies de djrid : branches de palmiers attachées les unes aux autres formant une haie) disposés tout autour de lui ; à cette protection s'ajoute un entretien nécessaire pour l'évacuation de l'excès de sable cumulé en son intérieur.

Si le ghout forme bien une unité de culture et caractérise le paysage du Souf, il peut être cultivé par plusieurs propriétaires. Une jurisprudence minutieuse fixe les droits et obligations des divers intéressés en matière d'implantation et de tracé, d'entretien des haies et des talus, de lutte contre l'ensablement, etc., aussi bien pour un ghout utilisé en commun que pour des ghouts voisins (Fig. 3.12). Les zones de palmeraies présentent ainsi l'aspect d'une succession de cratères plantés, qui ne se révèlent qu'au dernier moment. Le système des talus dissimulant jusqu'à l'instant de franchir leur sommet, les cultures qu'ils abritent.

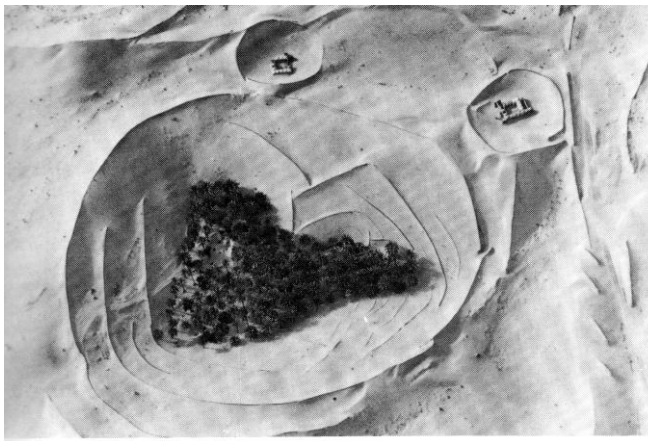


Fig. 3.11 : Photo d'un Ghout accompagné de 2 maisons d'été. Source : Alain SEBE (éditeur) *Moula-Moula, le Sahara à vol d'oiseau*, Paris, 1998.

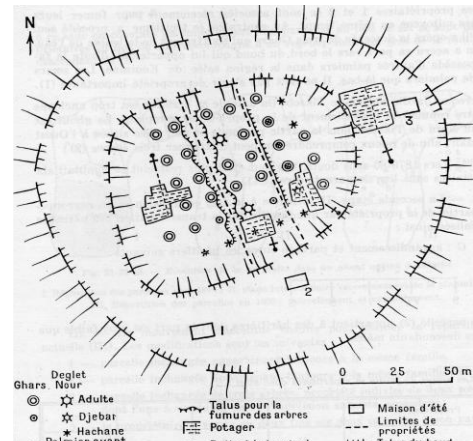


Fig. 3.12 : Plan d'un Ghout. Extrait de Bataillon C.L. : *Le Souf, Etude de géographie humaine*

La concentration des ghouts apparaît dans le territoire sous forme de deux bandes linéaires, de la même allure que les parcours caravaniers qui suivirent la ligne de disposition des puits et des Guemirats (Fig. 3.13). Ainsi, les parcours, les puits, les Ghouts et les Guemirats s'implantèrent graduellement dans le territoire du Souf, durant la phase

d'occupation correspondant au nomadisme, préalablement à l'apparition de la sédentarisation avec la tribu d'El Adouan (VIIe siècle).

Outre le palmier et son mode de plantation spécifique, le tabac a été depuis le début du XIX^e siècle l'une des richesses du Souf, principalement autour de Guémar. Les jardins plantés au niveau du sol, irrigués par des puits, voient rapidement leur terrain se saturer de sel, ce qui nécessite soit le décapage de la croûte soit son remplacement par du sable neuf, soit, plus souvent, un changement d'emplacement au bout de deux ou trois ans d'exploitation. D'où les traces des anciennes cultures dont subsistent murets, parties de haies, dessins de canaux d'irrigation qui malgré l'épuisement du territoire, inscrivent dans le sol la mémoire du travail antérieur.

- 3.4.2/ Territoire, forme et structure urbaines :

- 3.4.2.1/ Rapport territoire-forme urbaine :

De par leurs caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales, les centres urbains traditionnels de la région du Souf illustrent parfaitement les rapports étroits entre leur architecture, la ville et son territoire.

La genèse, formation et consolidation des centres urbains traditionnels de cette région est fortement liée aux conditions naturelles du site et plus particulièrement au climat et à la géométrie des nappes de réserves hydriques naturelles du site combinée aux parcours caravaniers.

Située à 600 Kms au sud-est d'Alger, la région du Souf occupe le Nord de l'Erg oriental du Sahara algérien. Cette partie est constituée principalement d'une topographie monotone et incertaine comparée au relief rocheux, rocailleux et accidenté de l'Erg occidental.

De par sa morphologie naturelle, l'Erg occidental était traversé par la majorité des routes caravanières. La nature de ses sols ainsi que son relief convenaient plus aux déplacements des caravanes et des voyageurs que celle de l'Erg oriental, duneux et incertain.

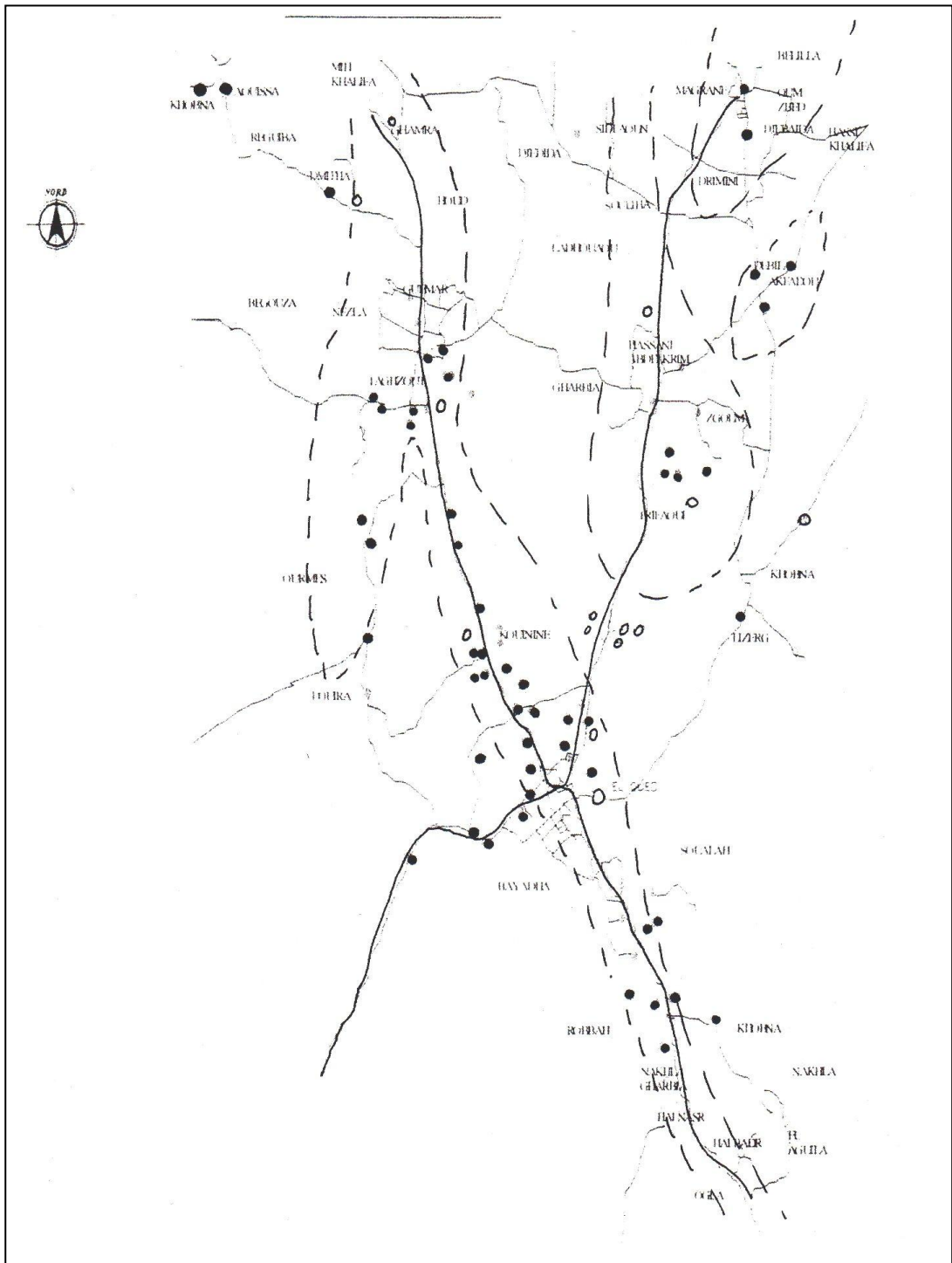


Fig. 3.13 : Un système de villes basé sur la structure territoriale initiale (eaux souterraines en pointillé) transformée graduellement par l'action de l'homme (puits, parcours caravaniers, implantations humaines ...)

La structure générale de ce territoire (parcours, palmeraies et établissements humains) entretient une relation précise avec le réseau hydrographique. L'implantation des villes du Souf s'est faite le long des principaux parcours territoriaux dont la géométrie est étroitement liée à celle des nappes du réseau hydrique (Fig. 3.14).

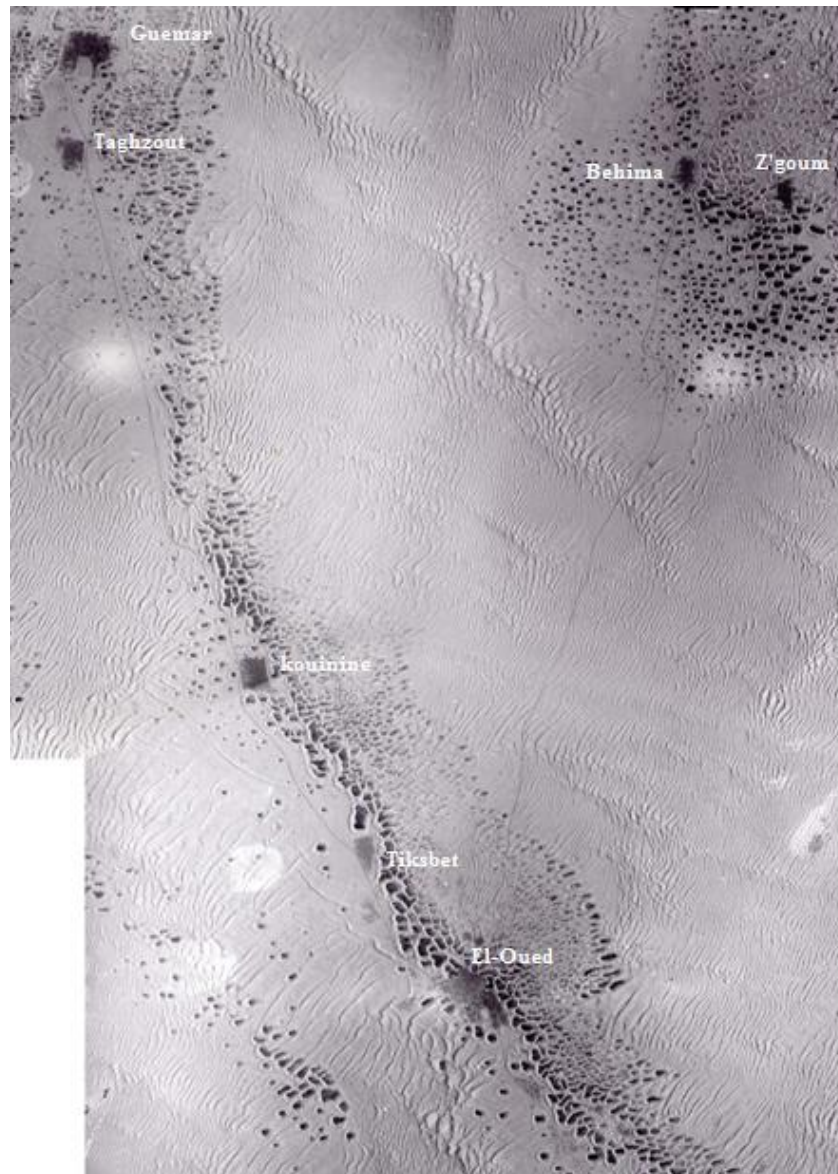


Fig. 3.14 : Montage de photos aériennes des villes de la région du Souf année 1958 élaboré sous la direction de l'auteur. Source I.N.C. Alger.

Dès qu'un centre urbain traditionnel se consolidait, un autre s'établissait, quelques distances plus loin. C'est ainsi que Behima, Taghzout et Tiksbet dédoublèrent les centres de Z'goum, Guemar et Kouinine

Ces caractéristiques paysagères vont avoir une influence particulière sur la morphologie urbaine des centres urbains traditionnels du Souf et plus particulièrement sur la configuration de leurs limites. C'est ainsi que ces centres, sans fortifications périphériques présenteront une structure urbaine au tracé orthogonal, constituée de limites ouvertes formées de 'ghouts' et d'enceintes de maisons, contrairement aux ksour situés dans l'Erg occidental dont la structure urbaine était particulièrement fortifiée.

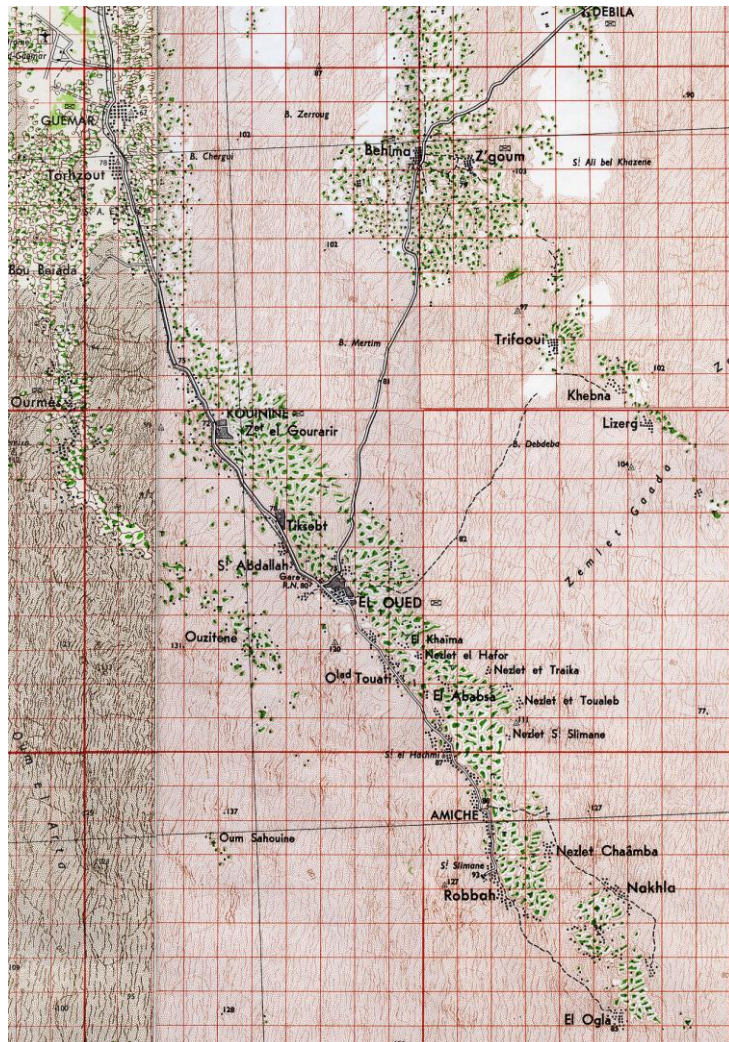


Fig. 3.15: Parcours, Zones de cultures, et implantations urbaines constituent un système spécifique à la région du Souf. Source : I.N.C.

Leur évolution suit le tracé de l'ancien lit d'oued, illustré dans la photo aérienne par la forme des palmeraies.

Les villes les plus importantes sont situées aux sommets du triangle formé par ces parcours.

On a ainsi l'impression qu'il existe trois masses de populations sédentaires, l'une centrée sur le Sud du Souf (El-Oued et Kouinine), la seconde sur l'Est (Z'goum et Behima) et la troisième sur le Nord-ouest (Guemar et Taghzout) (Fig. 3.15).

Chacune de ces villes est jumelée à une autre, constituant son dédoublement, très souvent pour des raisons sociales historiques dues à des querelles et des conflits ethniques. L'expansion progressive de l'influence de l'islam dans cette région, depuis le septième siècle, a vu la construction de chacun des noyaux initiaux, des villes de la région, autour d'une mosquée.

Ces établissements humains se sont implantés sur les parcours caravaniers. Les villes de Z'Goum, Béhima et Débila se sont implantées sur le parcours Nord-Est Sud-Ouest; Guemar, Taghzout, Kouinine et Tiksbet se sont implantées sur le parcours Nord Sud ; El Oued s'est implantée sur le croisement des deux parcours. Toutes se sont développées dans les parties plates du relief : "Les Sahanes", à l'Ouest des Ghouts, une zone protégée par ces derniers contre les vents dominants venus de l'Est.

Suite à l'implantation de ces établissements sédentaires, la technique des Ghouts se répandit augmentant leur nombre et la production de leurs dattes. Dans certains ghouts, des maisons d'été furent édifiées et des puits creusés favorisant l'exploitation de jardins potagers à l'ombre des palmiers.

- 3.4.2.2/ Rapport forme urbaine- structure urbaine

A l'instar des rapports étroits entretenus par le territoire et les formes urbaines des centres urbains traditionnels de la région du Souf, les structures urbaines présentent elles aussi des rapports particuliers avec leurs formes urbaines.

Les villes traditionnelles du Souf se distinguent, en effet, par des formes et des structures urbaines spécifiques. Consolidées à la fin du XVIIIe siècle, ces formes urbaines présentent un aspect géométrique régulier (forme rectangulaire allongée principalement Nord-Sud) et des structures urbaines similaires (Fig. 3.16).



Fig. 3.16 : Plans des structures parcellaires reconstituées des centres urbains traditionnels de Guemar, Kouinine et Z'goum (de gauche à droite). Elaborés par et sous la direction de l'auteur.

La structure viaire principale est formée de deux axes structurants, Nord-Sud et Est-Ouest, reliant les principales portes situées aux extrémités cardinales de la ville.

Concernant la structure des espaces publics, la première mosquée historique est située à l'intersection des axes structurants historiques, non loin du marché et du cimetière, situés de part et d'autre de la porte Sud (Bab El Guebli) ou Est (Bab El Chergui).

Les quartiers constituant le centre traditionnel sont organisés par et autour des différentes mosquées existantes sur le site.

Les enceintes, non fortifiées, sont constituées par les maisons périphériques.

La structure parcellaire est constituée principalement d'ilots rectangulaires, fins et allongés, le long des axes structurants, et d'ilots 'trapus' aux limites de la ville.

Les parcelles ont une forme carrée régulière de 12 à 16 m de côté et sont occupées par des maisons à un seul étage.

3.5/ Processus de Genèse, formation et transformations des villes traditionnelles du Souf :

Introduction :

Un des principaux arguments développés par l'approche historique et morphologique à la région du Souf est la nécessité de recourir à l'histoire urbaine et à l'étude des processus de genèse, formation et transformation de la ville pour une lecture des liens qui unissent sa forme et sa structure au territoire et à son histoire.

Dés les années 60, il apparaissait aux spécialistes de la morphologie urbaine que l'ensemble urbain mettait en cause une relation préliminaire de choix et d'insertion du site urbain dans le contexte géographique car les raisons de forme ne s'expliquaient pas par de simples motifs d'organisation interne du bâti.

Les géographes, pour leur part, ont montré que, dans l'évolution d'un tissu urbain, les activités (utilisation du sol et des bâtiments) se modifiaient le plus vite (à l'échelle de la décennie), les bâtiments moins vite (à l'échelle du siècle), les structures parcellaires et le réseau viaire ayant une durée de vie de plusieurs siècles.

Mais c'est le territoire qui présente le mieux que d'autres échelles le niveau civilisationnel et structurel car, de par sa grandeur et son inertie, il résiste le plus aux modifications du temps et de l'homme. La notion de territoire est donc apparue nécessaire aux études de morphologie urbaine car elle qualifie le contexte global dans lequel on choisit et on structure le centre urbain dominant, dont la forme locale doit se régler avec lui. A l'échelle de la ville les théories de la persistance se basent sur ce fait : les villes maintiennent la position de leurs tracés, grandissent selon la direction et la signification de faits plus anciens, souvent très lointains [GAUTHIEZ B., 2001].

Dans ce registre des persistances urbaines, les systèmes de division parcellaire des sols constituent des indices de lecture révélateurs des rapports de la forme avec la structure urbaine.

Pour beaucoup d'experts de la morphologie urbaine, le système historique de la division du sol constitue le fondement des études morphologiques.

Ce constat a conduit beaucoup d'auteurs à la conclusion théorique-clé selon laquelle la parcelle constitue la base de la morphologie urbaine [BORI A., 1981] d'où l'importance

majeure de la parcelle comme module fondamental de l'urbanisation, tant du point de vue politique qu'économique et, bien entendu, morphologique.

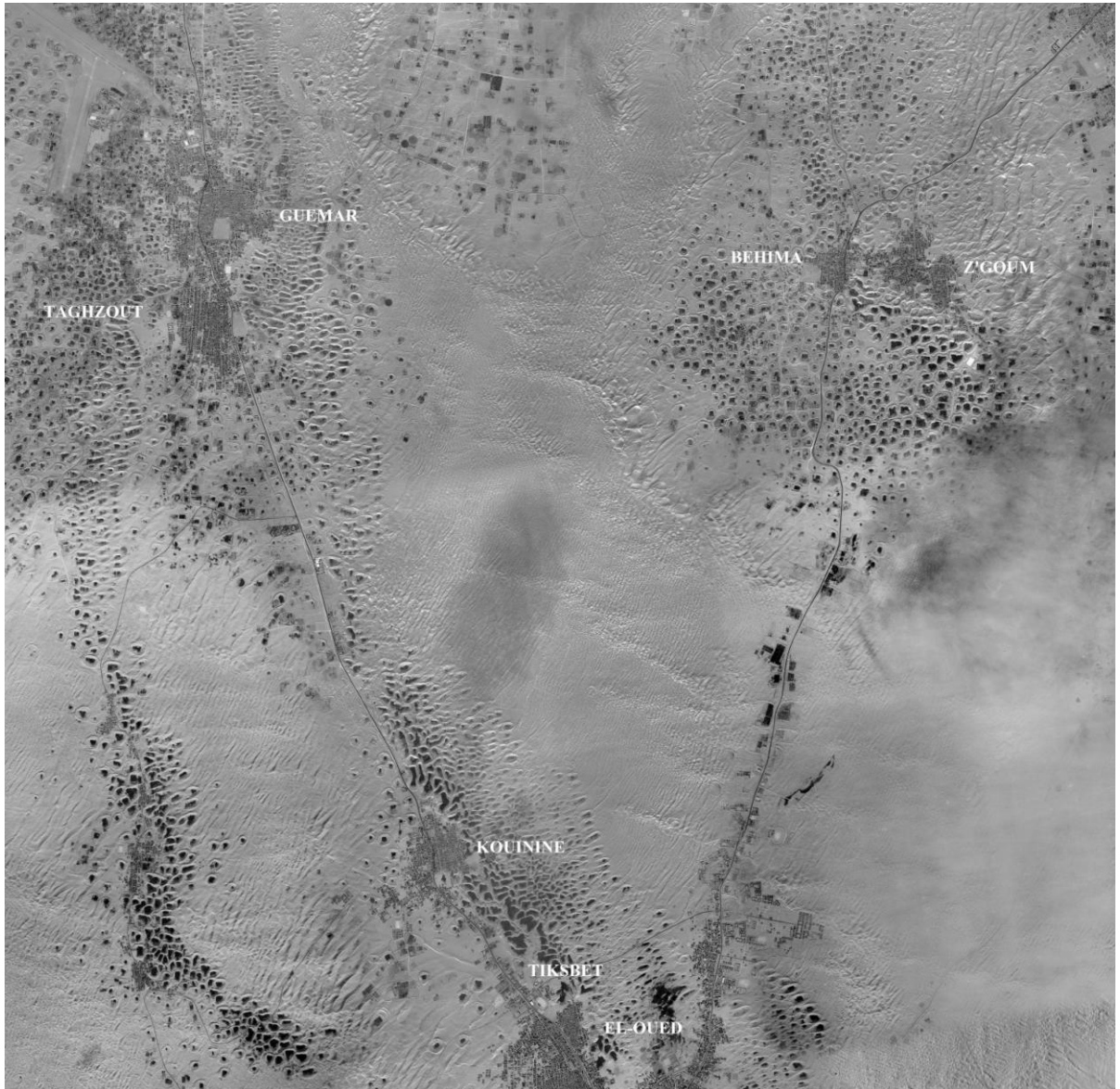


Fig. 3.17 : Montage de photos aériennes des villes de la région du Souf année 2000. Elaboré sous la direction de l'auteur. Source I.N.C. Alger.

La croissance urbaine, initiée au cours de la période coloniale le long des parcours principaux, a engendré un développement linéaire rapprochant progressivement les villes. Dans un proche futur, une conurbation liera Guémar, Kouinine et El-Oued.

A ce titre, un travail in situ de visites et de reconnaissance de sites, de relevés urbains et architecturaux furent menés pour les trois centres traditionnels, cas d'études de cette recherche. A cet effet, il est important de souligner l'absence sinon l'inexistence de documents graphiques (plans, cadastres etc..) pouvant permettre et faciliter le travail

d'analyse historique de ces sites. La reconstitution des structures parcellaires, préalable nécessaire à la lecture du processus de formation et transformation de ces sites, nécessita la manipulation de diverses sources écrites et graphiques :

- Ouvrages historiques (Kitab El Adouani ou le Sahara de Constantine et de Tunis, traduit et commenté par Feraud Ch, Constantine, Arnolet, 1868
- Articles
- Thèse de géographie (BATAILLON C.L., Le Souf, Etude de géographie humaine, Institut de Recherches Sahariennes, mémoire n° 2, Alger , 140 p.
- Photos anciennes, montages photos,
- Photos aériennes anciennes (1958) et récentes (2000) des villes du Souf, suivies de montages d'ensemble
- Recherche des dates de constructions des mosquées (édifices principaux autour desquels se sont édifiées les habitations)
- Témoignages recueillis oralement,
- Et, principalement, les relevés urbains et architecturaux des ensembles d'habitat encore existant et des traces des parties démolies.

C'est ainsi que furent reconstituées les plans des structures parcellaires des trois centres anciens des villes de Guémar, Kouinine et Z'goum (Figures 3.19,3.21 et 3.23).

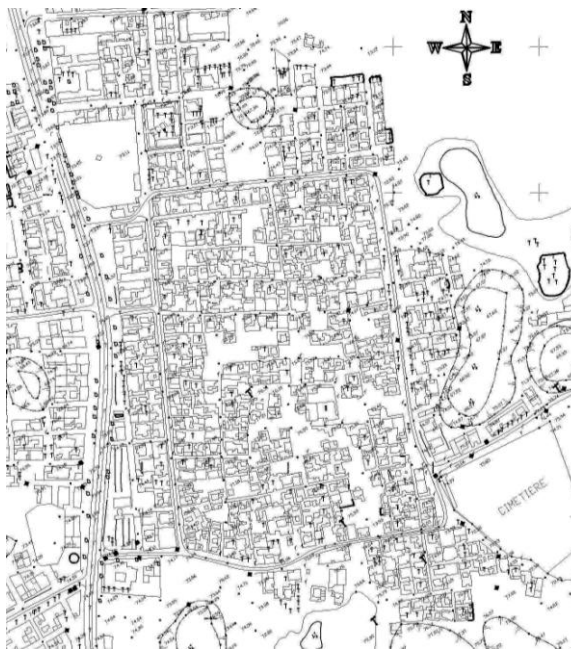


Fig. 3.18 : Centre de Kouinine. Extrait d'ortho plan dressé sur la base d'une couverture aérienne année 2000.

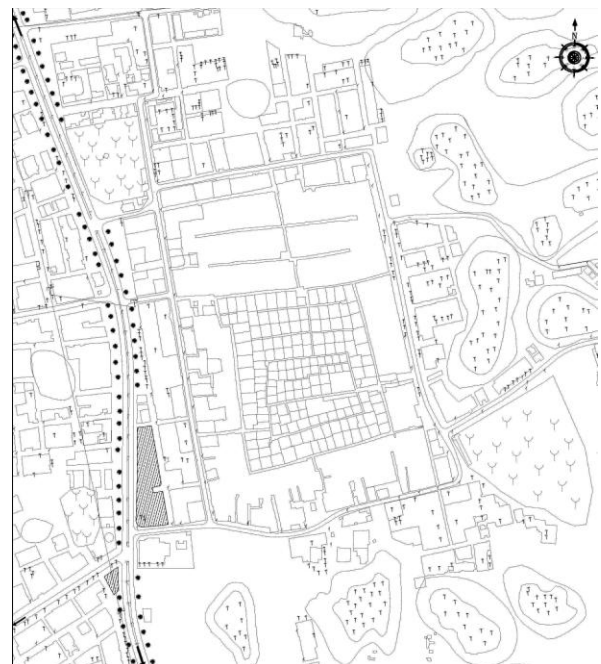


Fig. 3.19 : Reconstitution du système parcellaire du centre historique de Kouinine. Elaboré sous la direction de l'auteur

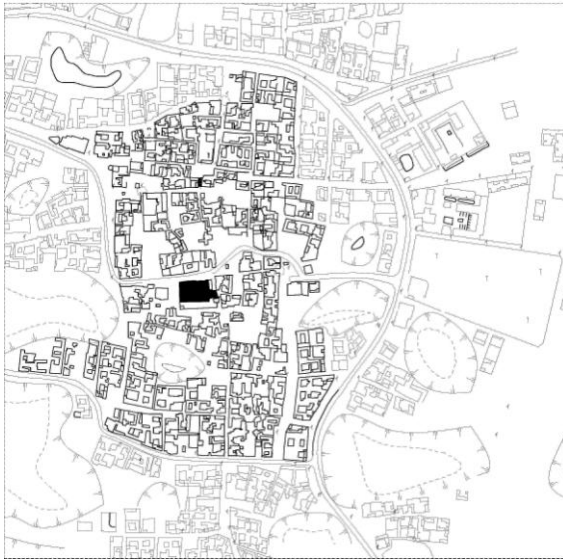


Fig. 3.20 : Centre de Z'gougou. Extrait d'orthoplan dressé sur la base d'une couverture aérienne année 2000

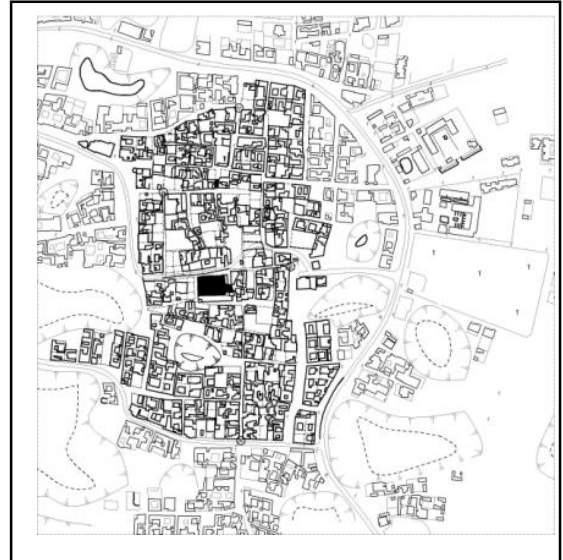


Fig. 3.21 : Reconstitution du système parcellaire du centre historique de Z'gougou. Elaboré par l'auteur



Fig. 3.22 : Centre historique de Guemar. Extrait du P.D.A.U. de Guemar et Taghzout année 2005.

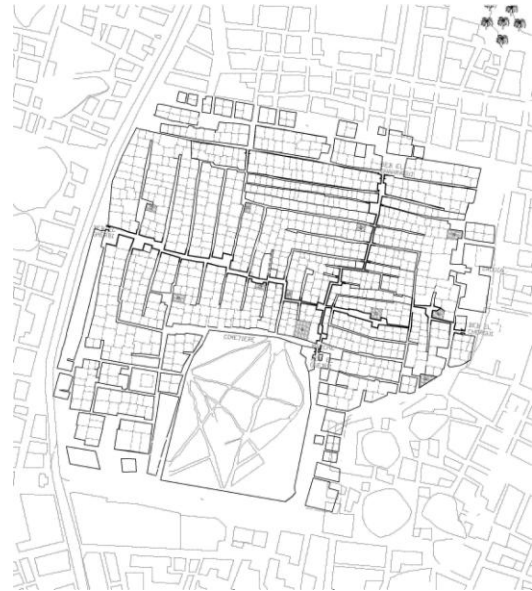


Fig. 3.23 : Reconstitution du tracé et de la parcellisation des axes structurants du centre historique de Guemar. Elaboré sous la direction de l'auteur

- 3.5.1/ Le centre traditionnel de Z'goum :

Le centre urbain traditionnel de la ville de Z'goum tire ses origines de deux établissements du 12^{ème} siècle, appelés “ Ragouba” et “Sidi El Khedir”, aujourd'hui disparus, situés à quelques kilomètres au nord-est de la ville actuelle de Z'goum. La région était alors appelée “Elledja” nom par lequel on désignait un lieu où la présence de l'eau était abondante (Fig. 3.24).

Les deux tribus établis à Ragouba et Sidi El Khedhir avaient sollicité à cette époque Amara Ben Mohamed Ezzegam afin d'aplanir les conflits qui les opposaient. Ce dernier, ne réussissant pas à réunir les deux partis, décida alors d'installer et de rassembler, quelques kilomètres plus loin, près d'un ancien puits d'origine romaine à la place de l'actuelle mosquée El-Adouani (Fig. 3.29)., ceux parmi les deux tribus qui aspiraient à la paix et à la communauté. Ce lieu fut alors appelé Z'goum rappelant le nom de son fondateur.

Les premières édifications, à l'Ouest du puits, furent alors ‘dar el bled’, lieu de stockage des cultures des ‘ghitanes’ (palmeraies), et ‘el mossala’ lieu de prières des Beni Adouan et Beni Hillal, nomades de leur état. Quelques autres édifications permirent aux habitants d'y séjourner en hiver lorsqu'ils quittaient leurs ‘ghitanes’ (palmeraies d'été).

A la fin du 13^{ème} siècle, lorsque les habitants furent assez nombreux pour le rituel de la prière du Vendredi, la Mossala fut étendue sur le lieu occupée par le puits et édifée en mosquée El-Adouani, du nom de son fondateur, Mohamed Ben Omar El-Adouani Errahmani Essoufi Elledji, 1^{ère} mosquée de la région (Figs. 3.26 et 3.28)..

C'est ainsi que le noyau initial de Z'goum s'édifia par la construction des premières maisons autour de la mosquée, de la place du marché et du cimetière à l'Est de l'établissement.



Fig. 3.24 : Z'goum aux débuts du 13^{ème} S. Elaboré par l'auteur

A l'arrivée des français (1881) dans la région du Souf, Z'goum était entourée d'un rempart constitué par les maisons périphériques dont les murs extérieurs étaient surélevés de 1,50 m par rapport à leurs terrasses.

Cette muraille était percée de 04 portes, aux quatre points cardinaux; Bab Edhahraoui au Nord, Echerki à l'Est, El-Gherbi à l'Ouest et El-Guebli au Sud.

Chaque porte était accompagnée d'une mosquée, d'une rahba (placette) et d'un 'bertal', sorte de passage couvert, appartenant et permettant l'accès à chacune des fractions (Arch) qui composaient la population de Z'goum et qui en avait la garde (Figs. 3.26 et 3.29)..

En effet, la prospérité dont jouissait alors la ville de Z'goum lui valait de nombreux conflits armés avec les tribus de la région, obligeant la population locale à une surveillance soutenue des accès à la ville. Durant la colonisation, la présence de l'armée française fit perdre aux portes leur importance sécuritaire et la ville s'étendit alors hors de ses remparts, principalement vers le Sud et le Nord-Est, déplaçant ainsi Bab El-Guebli plus vers le Sud (Fig. 3.25).

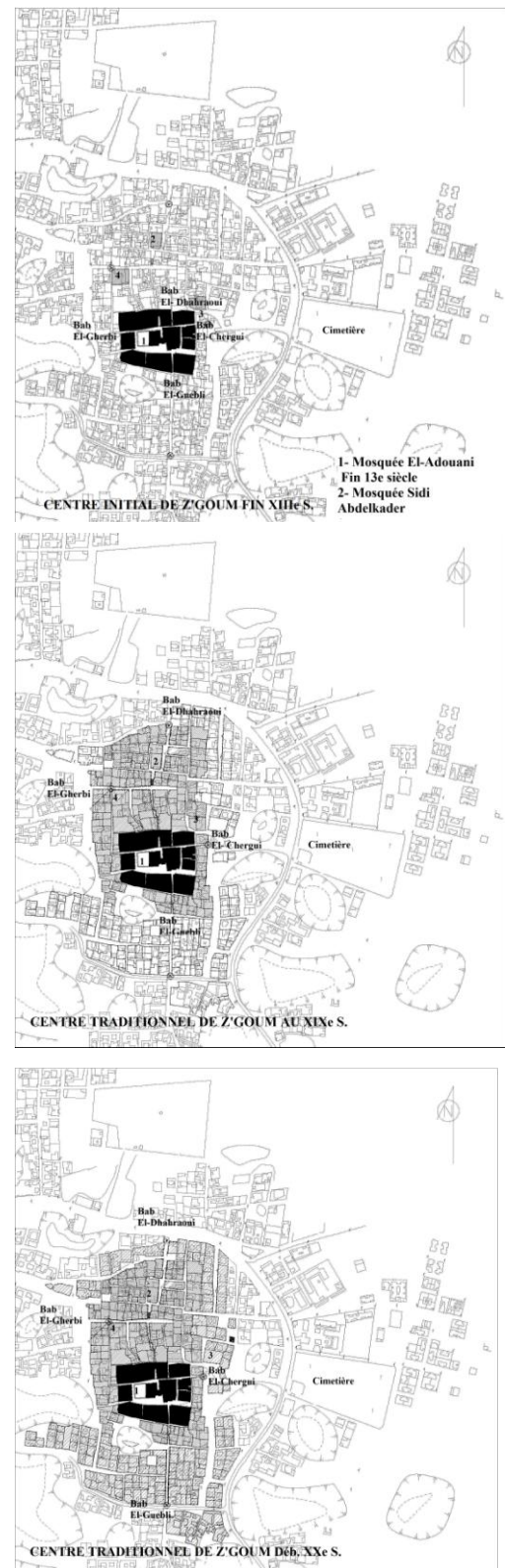


Fig. 3.25 : Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Z'goum.

Elaboré par l'auteur



Fig. 3.26 : Mosquée El-Adouani (début 13ème S.). Photo d'archives



Fig. 3.27 : Le puits d'origine romaine, actuellement dans la cour de la mosquée El Adouani. Photo de l'auteur



Fig. 3.28 : Le minaret et l'entrée de la mosquée El-Adouani après sa récente extension. Photo de l'auteur (2005)



Fig. 3.29 : Photo de Dar Eddiaf (maison d'hôte) située face à l'entrée de la mosquée El-Adouani. Photo de l'auteur (2005)

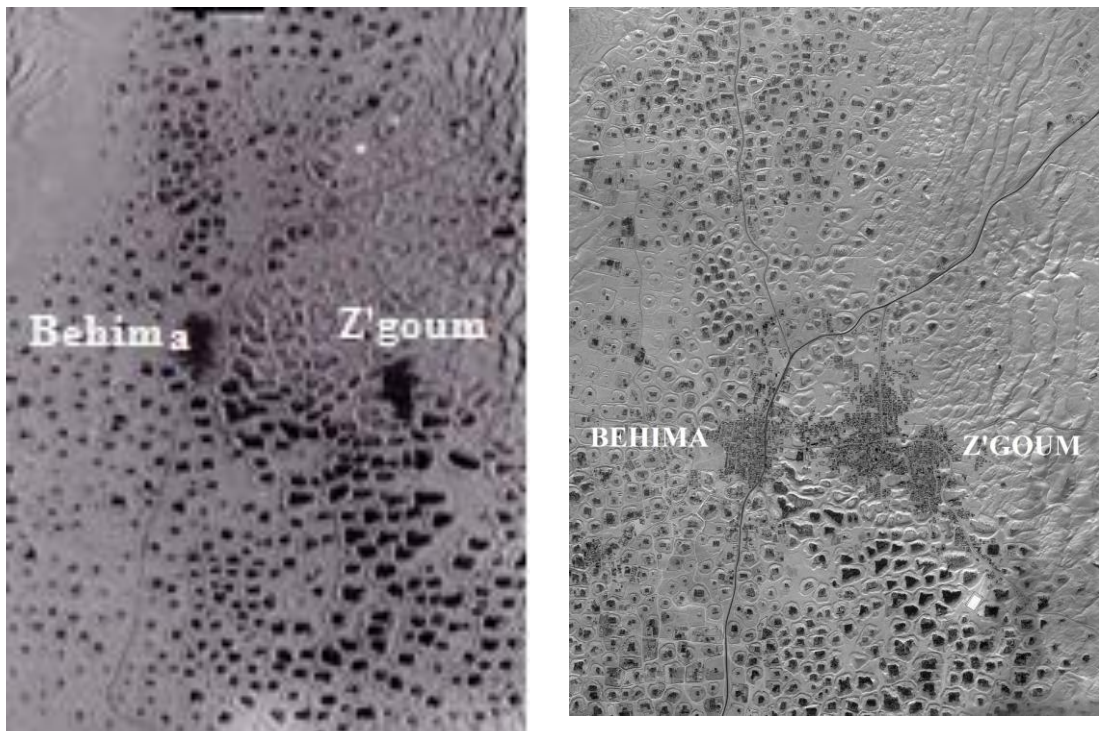


Fig. 3.30 : Extraits de photos Aériennes de Z'goum et Béhima en 1958 et 2000.

Source : I.N.C. Alger.

Z'goum et Béhima forment actuellement une seule agglomération

- 3.5.2/ Le centre traditionnel de Guemar :

Guémar constitue avec El-Oued une des plus anciennes implantations du Souf. La fondation en 1597 d'une mosquée par Mohamed El Messaoud Chabbia témoigne de l'ancienneté de la pénétration de l'Islam et de l'existence déjà à l'époque d'une population sédentaire ou se retrouvent les traces des arrivées successives des tribus. Pendant longtemps un système compliqué d'alliance et de conflits régit, à l'intérieur du Souf, les rapports entre villages et entre groupes nomades en voie de sédentarisation ; ainsi traditionnellement Z'goum, Kouinine et Guémar sont respectivement opposés à Behima, Tiksbet et Taghzout.

A la veille de la guerre de 1914, Guémar contrôle les trois quarts de la production de tabac du Souf, en partie cultivé sur son propre territoire, en partie sur d'autres, mais par ses habitants. La relative prospérité due à cette culture aurait incité les Tidjani à retenir Guémar comme point d'ancrage dans le Souf. Servant de relais à Ain Mahdi (la place forte

des Tijani) pour le contrôle sur les affaires et les institutions du Souf, la ville se développe largement à la fin du XVIIIe siècle sous l'autorité de la confrérie et garde de l'importance tant que celle-ci a du prestige.

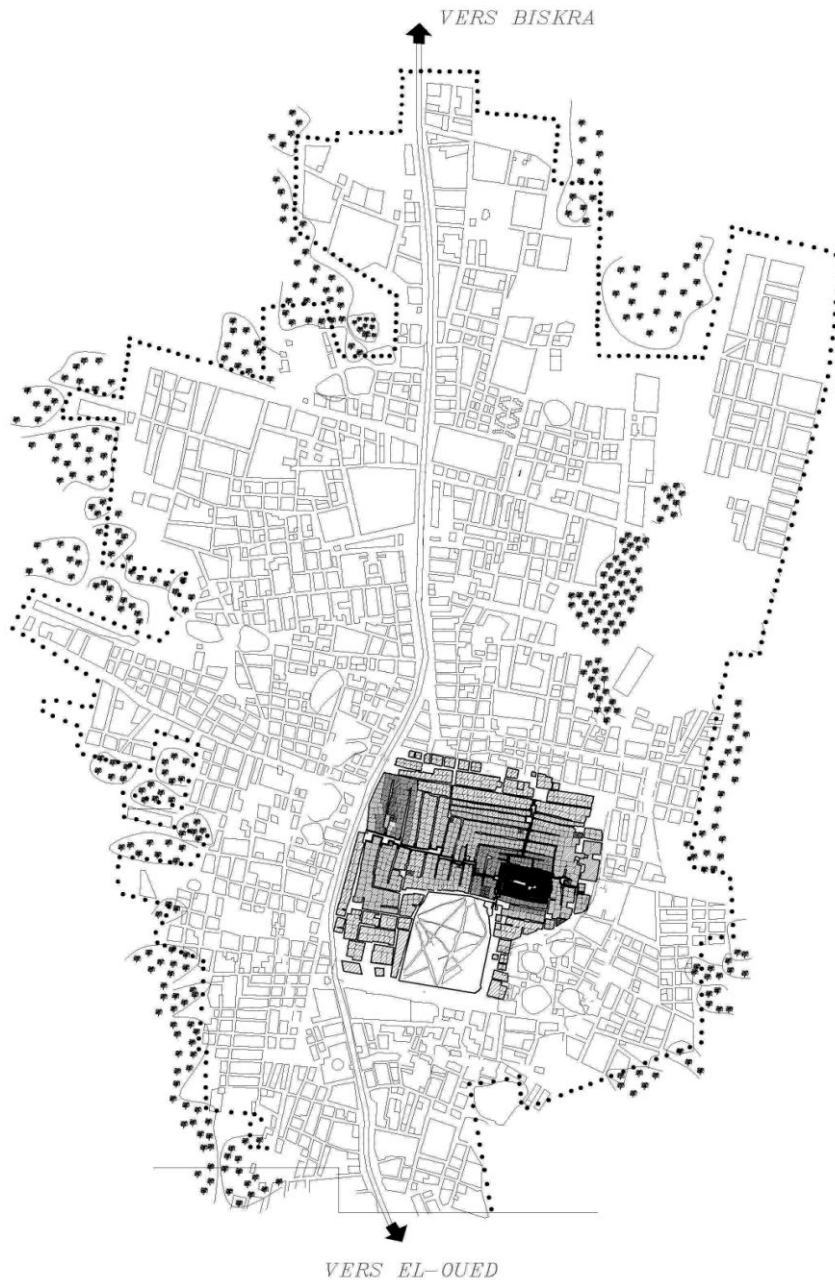


Fig. 3.31 : Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Guémar. La ville en l'an 2000. Elaboré par l'auteur

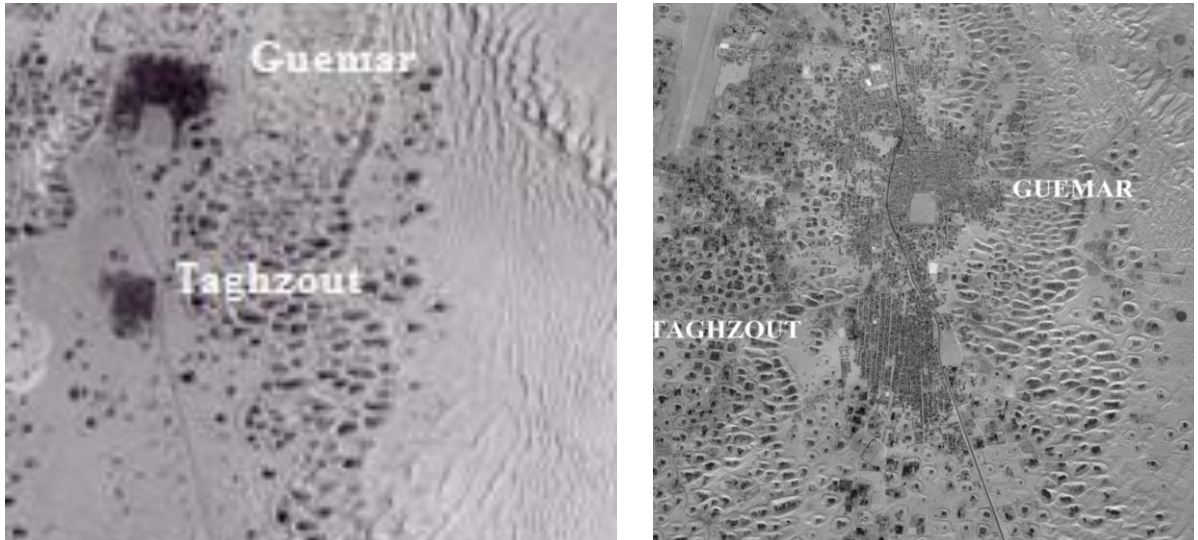
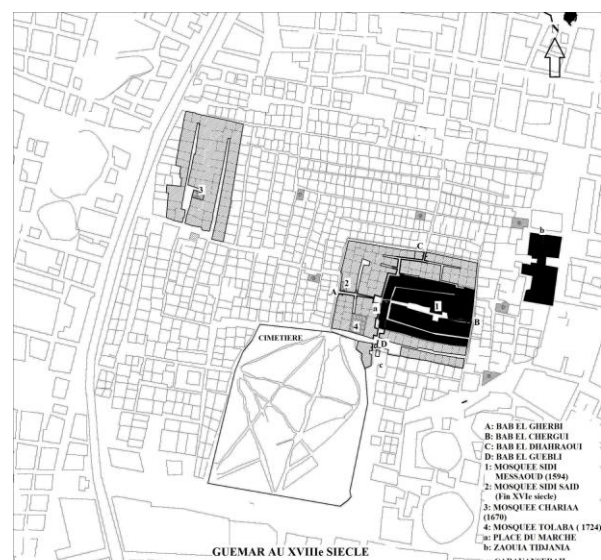
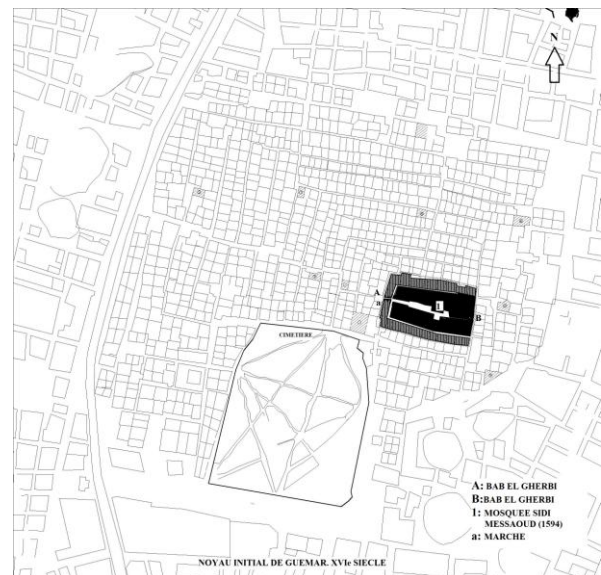


Fig. 3.32 : Extraits de photos Aériennes de Guemar et Taghzout en 1958 et 2000. Source : I.N.C. Alger. En 2000, Guémar et Taghzout ne forment plus qu'une seule agglomération

A la fin du pouvoir des Tijani elle se laissera distancer par El-Oued ou siège l'administration française.

Le ksar d'origine, autour de la mosquée Sidi Messaoud, était constitué initialement d'une quarantaine de maisons dont une juive. Il se consolida vers la fin du XVI^e siècle, au moment de l'islamisation, en une forme rectangulaire de 100 sur 150 mètres de près d'une soixantaine de maisons distribuées par trois rues Est-Ouest réunies en fourche à une de ses extrémités. A l'Ouest, la porte principale (Bab el Gherbi) assure l'accès. A l'extérieur du noyau, s'implantent le cimetière, au Sud-Ouest, et le marché lié à la porte de l'Ouest (Bab el Gherbi). La synagogue, vraisemblablement liée à un quartier juif, s'installe au Nord.



Sur cette base, la croissance s'effectuera principalement selon deux directions, Nord et Ouest.

Les voies d'accès au vieux centre se rencontrent sur la place, devant la porte initiale (Bab el Gherbi), marquant le début du souk. Elles deviennent des rues le long desquelles s'implantent les mosquées et quelques maisons de notables. Perpendiculairement viennent se ranger les ruelles en impasse qui distribuent le tissu.

Au la fin du XVII^e siècle, la forme urbaine connaîtra une croissance discontinue après que les Ouled Ahmed s'établirent dans un faubourg à l'Ouest du ksar initial.

La nouvelle forme urbaine se stabilisera ensuite au milieu du XVIII^e siècle, au sein d'une deuxième enceinte de 300 par 500 mètres environ. La pénétration du vieux Guémar se fait, encore aujourd'hui, par un nombre limité de portes autour desquelles se groupent, sur des placettes, les arcades des cafés maures. A l'intérieur, le plan de la ville s'organise en deux ensembles venant enserrer, au Nord et à l'Ouest, le noyau d'origine (Fig. 3.33).

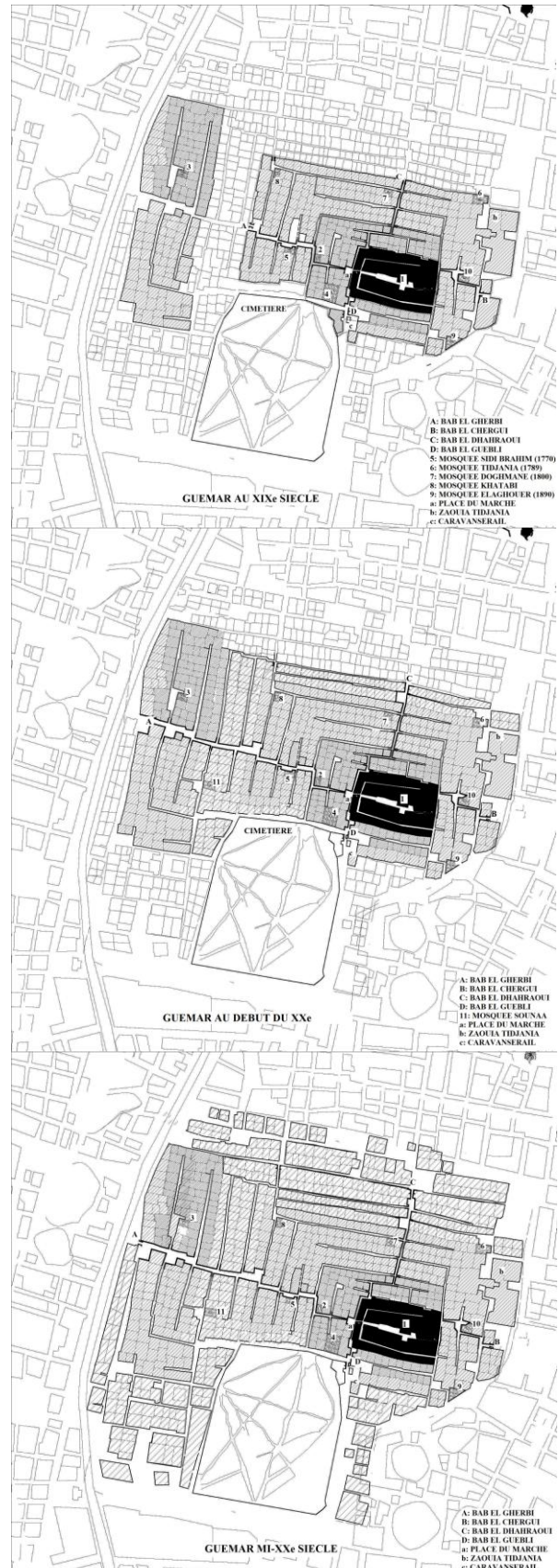


Fig. 3.33 : Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Guémar: du XVI^e au XX^e siècle. Elaboré par l'auteur

A l'extérieur, d'autres faubourgs se développent au XIX^e et au XX^e siècle : au Nord, la Manufacture des Tabacs et quelques logements qui lui sont liés, et à l'Ouest, le long de la route de Biskra à El-Oued, les équipements et les institutions ainsi que des nouveaux quartiers d'habitation en rupture totale avec les systèmes traditionnels ; au Sud de part et d'autre du cimetière, alors englobé dans la nouvelle forme urbaine, des faubourgs prolongent le tissu urbain, alors qu'à l'Est s'implante, à la fin du XVIII^e siècle, la Zaouia Tijania constituant un ensemble monumental abouti de l'architecture urbaine du Souf (Fig. 3.36).



Fig. 3.34 : Vue sur le noyau initial et la mosquée Sidi-Messaoud au fond de la photo. Photo de l'auteur



Fig. 3.35 : Vue sur le caravansérail et Bab El Guebli (Porte du Sud) avant sa démolition (2003). Photo de l'auteur



Fig. 3.36 : Vue sur l'accès Est de la Zaouia Tidjania de Guemar (2003).
Photo de l'auteur



Fig. 3.37 : Vue sur la partie démolie (Ouest) de la Zaouia Tidjania de Guemar (2004). Photo de l'auteur

- 3.5.3/ Le centre traditionnel de Kouinine :

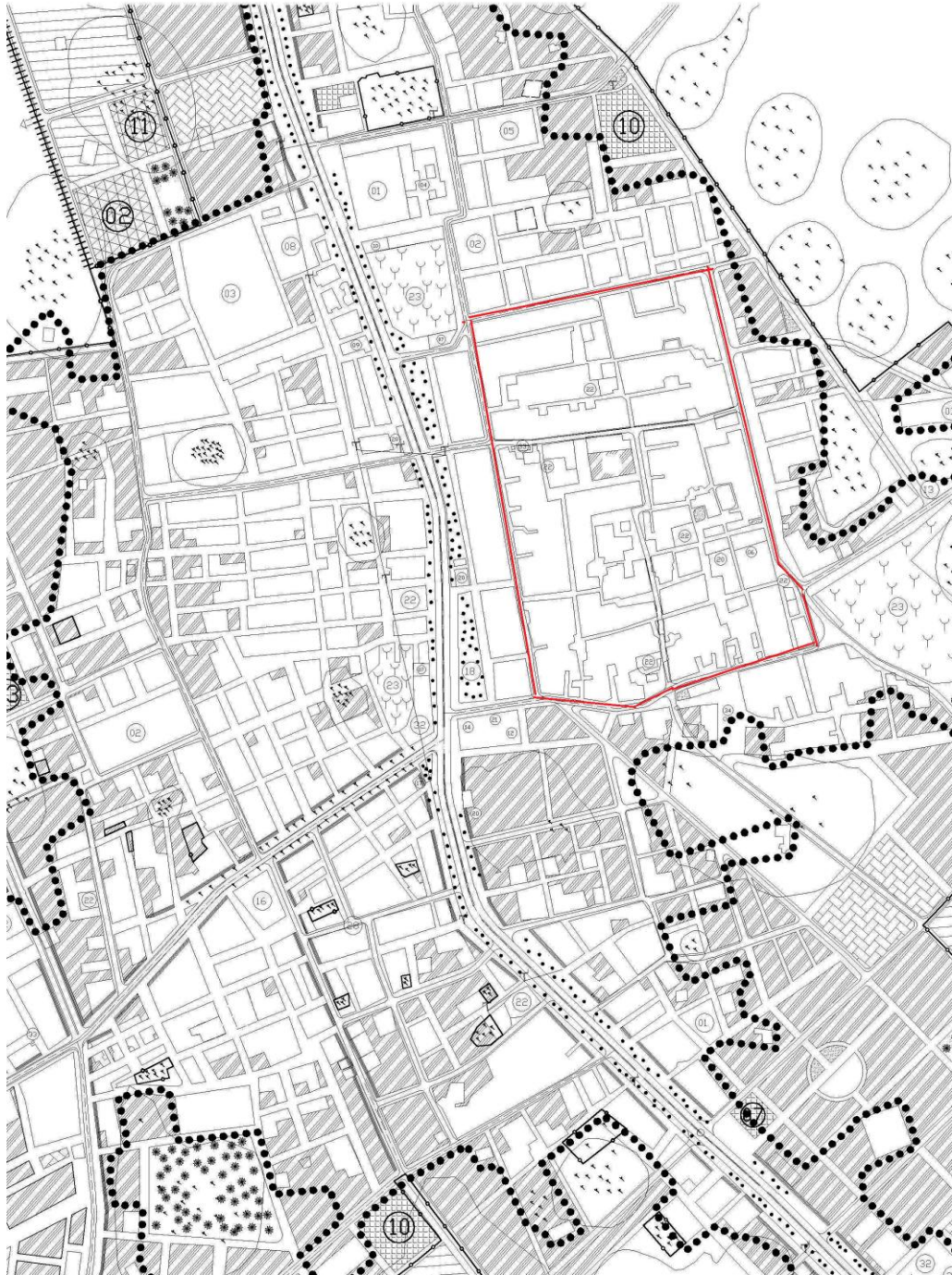


Fig. 3.38: Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Kouinine (encadré rouge) : la ville en l'an 2000

La ville de Kouinine fut fondée vers la fin du 16eme siècle (1590), sur les conseils du cheikh MESSAOUD EL CHABBI. La légende prétend, qu'un homme venu lui demander un abri, il lui dit de s'installer loin de tous et d'allumer son feu dans un "Kanoun" (petit fourneau). D'autres petits "Kanouns" vinrent ensuite l'y rejoindre d'où le nom Kouinine diminutif de "Kanoun".



Fig. 3.39 : Kouinine : vue aérienne vers la fin du XIXe siècle, avant les premières interventions coloniales.

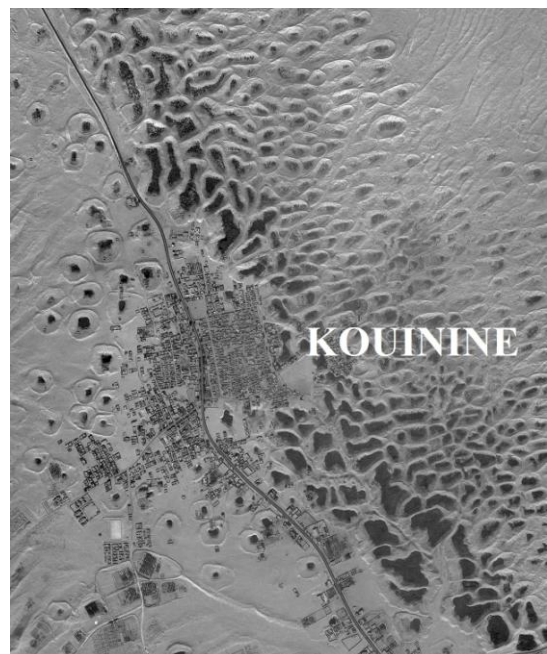
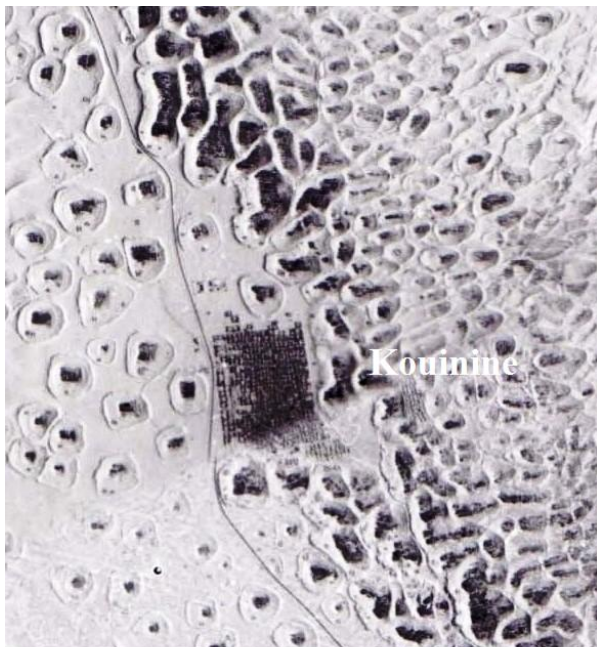


Fig. 3.40: Extraits de photos Aériennes de Kouinine en 1958 et 2000. Source : I.N.C. Alger.
La ville actuelle s'urbanise et s'étend de part et d'autre de l'axe principal Biskra-El Oued

Kouinine a accueilli par la suite la tribu des "Achèche" et des "Ouled Djamaa" avant que d'autres tribus ne viennent s'y installer¹. D'autres lieux d'habitation, d'où sont issues les populations actuelles, existaient préalablement à Kouinine dont "El Gourarir" ; certaines de leurs ruines demeurent encore au Sud Est du village actuel.

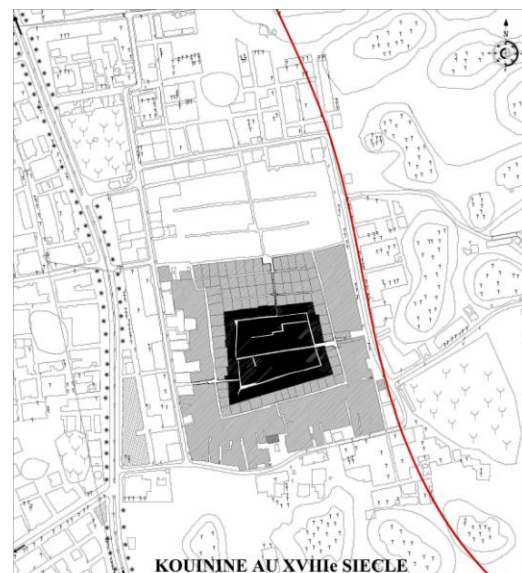
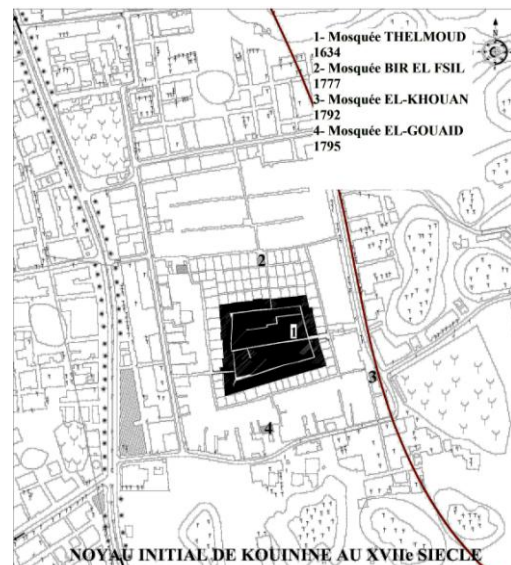
L'implantation du noyau initial de la ville de Kouinine s'est faite sur le parcours territorial principal Nord-Sud (El-Oued-Biskra) vers le début du 17^{ème} siècle. Initialement ce parcours passait à l'Est du noyau séparant ce dernier du cimetière et de la zone des ghouts.

Les premières habitations s'édifièrent autour de la mosquée "Thelmoud", fondée en 1634. Un tissu mineur se développa et se structura ensuite le long de l'axe structurant Est-Ouest, à partir de la porte Est (Bab- El Chergui). Un marché s'installa près de cette porte, alors que le cimetière s'implanta au Sud-Est du noyau, complétant la structure primaire de l'ensemble.

La première phase de croissance se fit uniformément, selon les quatre directions cardinales, avec la construction des mosquées 'Bir El Fsil' en 1777 au Nord, 'El Khouan' en 1792 au Nord et 'El Gouaid' en 1795 au Sud.

La deuxième phase de croissance s'effectuera vers le Nord avec la construction de la mosquée 'El Dahara' en 1836, le long de l'axe Nord-Sud, perpendiculaire au noyau initial et ramifié d'impasses Est-Ouest, desservant les îlots du Nord de la ville (Fig. 3.39).

Durant la troisième phase de croissance, correspondant au début de la période coloniale, deux événements majeurs allaient influencer la croissance de la ville :



- la déviation du parcours territorial principal de l'est vers l'ouest de la ville et,
- l'introduction du chemin de fer qui passait par la ville de Kouinine.

La déviation du parcours principal allait favoriser la croissance de la ville, en lui évitant les obstacles constitués par les Ghouts et le cimetière situés à l'Est du tracé initial.

Au cours de cette phase, une bande latérale de tissu mineur s'édifia à l'Ouest de la ville, le long du nouveau tracé du parcours Nord-Sud, ainsi qu'une école et une poste, marquant la présence française. Cette période connut aussi la construction des mosquées 'El Djebirat' en 1942 à l'Est et 'El Menacir' en 1946 à l'Ouest de la ville (Fig. 3.41).

A partir de l'Indépendance, la croissance de Kouinine a connu deux phases : - une première de 1962 à 1984, au cours de laquelle la ville s'est développée vers l'Ouest en franchissant le parcours Nord-Sud (RN 48), (Fig. 4.40), puis une seconde phase à l'occasion de la promotion de la ville d'El-Oued au statut de chef lieu de wilaya engendrant une urbanisation rapide de la ville de Kouinine le long du parcours principal Nord-Sud (Fig. 3.38).

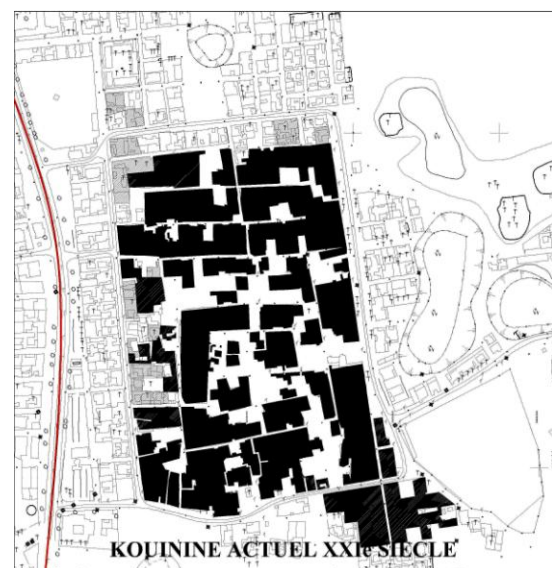


Fig. 3.41: Hypothèse de reconstitution du processus de genèse, formation et transformation du centre urbain traditionnel de Kouinine :
du XVIIe au XXe S.
Elaboré sous la direction de l'auteur

L'implantation de zones industrielles au Nord et Sud de la ville (obstacles de croissance) et l'apparition d'une nouvelle ligne de croissance vers la ville d'Ourmes à l'Ouest de Kouinine, ne l'ont cependant pas empêché de se connecter avec la ville d'El-Oued dont elle a rejoint les limites.



Fig. 3.42 : Vue du centre traditionnel de Kouinine avant les démolitions dans les années 1970. Photo d'archives



Fig. 3.43 : Passage couvert entre la mosquée 'Thelmoud' et la place. Photo de l'auteur



Fig. 3.44 : Une des rares maisons traditionnelles à étage à Kouinine. Photo de l'auteur

3.6/ Les structures urbaines, articulation des différents niveaux morphologiques :

Le recours à l'histoire urbaine et à l'étude des processus de genèse, formation et transformation des centres urbains traditionnels du Souf aura permis de comprendre les liens qui unissent leur forme et structure à leur territoire et à son histoire.

Cette étude permet de dévoiler les caractéristiques morphologiques et structurelles (à différentes échelles territoriales, urbaines et architecturales) de chacun des trois centres. L'étude comparative des trois centres révèle leurs traits et caractéristiques communs, révélateurs de coutumes et de pratiques culturelles partagées. Leur mode d'appropriation de l'espace, plus qu'un simple témoignage du passé, constitue un support d'identification et une référence de qualité au cadre de vie quotidienne.

En identifiant les permanences paysagères, urbaines et architecturales, cette étude permet aussi de préciser les types d'interventions nécessaires à la valorisation de ces centres.

Ainsi, les trois centres traditionnels étudiés présentent des dispositions morphologiques, organisationnelles et structurelles analogues qui permettent de présenter une logique commune de constitution de leurs tissus (Fig. 3.45) :

- De forme rectangulaire allongée, les centres urbains traditionnels du Souf se sont développés d'un côté du parcours territorial principal (Nord-Sud), et sont limités des autres côtés par leurs zones de culture (les ghouts) à l'Ouest (ces derniers assurant le rôle de protection contre les vents d'Est dominants) et leurs marchés et cimetières au Sud-Est.

- Leur croissance a, à chaque fois, été portée selon deux directions par les voies structurantes Nord-Sud et Est-Ouest. Ces voies offrent des parcours en chicane et sont, à différents stades de la croissance, bornées par des portes. En devenant les rues principales, elles accueillent au fur et à mesure de leur développement les principales mosquées. Perpendiculairement viennent se brancher les ruelles en impasse qui distribuent le tissu banal.

- La reconstitution du processus d'évolution des trois centres urbains traditionnels a permis de constater que leur croissance s'est faite principalement selon les deux directions Nord et Ouest, entraînant une déformation par homothétie du rectangle original. Cela s'explique principalement par la présence des obstacles de croissance que constituent les cimetières (au Sud et à l'Est du noyau initial) ainsi que les zones de cultures (Ghouts) implantées à l'Est de la ville comme écran aux vents dominants de la région.

- Le tissu s'est constitué par association de maisons marquées par une cour, la ville résultant par l'assemblage le long d'une ruelle de ces rangées. Le bâti banal est organisé sur une ruelle en impasse qui distribue de part et d'autre, ou parfois d'un seul côté, des parcelles de dimensions voisines. La distance entre deux ruelles est généralement d'une trentaine de mètres. Les ruelles sont orientées de manière assez strictes Nord-Sud ou Est-Ouest, et la ville apparaît donc comme un système orthogonal et tramé.



Fig. 3.45: Guémar, Kouinine et Z'goum :
une même logique de constitution de tissu

- La parcelle courante est à peu près carrée, de 12 à 16 m de côté, soit 5 à 6 coupoles. La cour n'est pas, dès le début, un espace géométriquement structuré comme le « west eddar » des maisons bourgeoises des grandes villes. C'est d'abord un terrain clos, séparé de la rue par un mur et qui ne se saturera que progressivement.

- La structure parcellaire est constituée d'ilots fins et allongés (1 à 2 parcelles) le long des parcours principaux, et d'ilots trapus (3 parcelles et plus), avec apparition d'impasses, sur les limites.

- La structure viaire est composée de deux axes structurants principaux, Est-Ouest et Nord-Sud. De ces deux axes se ramifie une maille relativement régulière de ruelles et d'impasses distribuant le tissu résidentiel.

- Quatre portes, Bab el Gherbi à l'ouest, Bab El-Chergui à l'est, Bab El-Dhahraoui au nord et Bab El-Guebli au sud, assurent l'accès aux centres à partir des quatre directions cardinales.

- Les maisons périphériques, avec contrefort, assurent le rôle d'enceinte et de rempart à chaque phase de croissance du centre traditionnel.

- La structure des espaces publics est composée essentiellement de lieux culturels tels que les zaouias et les mosquées avec leurs places et sabats, les Bortals situés au niveau de chaque porte, les marchés et leurs places (bien qu'abandonnés eux aussi pour les espaces marchands le long du parcours principal R.N. 48) et les rues commerçantes. Ces espaces constituaient les lieux de regroupement, d'échange et de déroulement de toutes les manifestations publiques. Ils sont implantés le long des axes structurants et sont concentrés au niveau du noyau initial.

Quelques constantes à l'échelle architecturales peuvent être remarquées aussi :

- L'entrée par un angle, ce qui permet dans un premier temps d'aménager la chicane.
- Un portique côté Sud, forme de 3 travées dont les arcades s'ouvrent vers le Nord, toujours à l'ombre.
- La chambre principale sur le côté Nord, offrant sa façade et ses ouvertures au soleil.
- Un procédé constructif, basé sur l'utilisation de la coupole (jusqu'à 2,50m. de diamètre) comme couverture et module de base se répétant jusqu'à l'achèvement des différents espaces autour de la cour

Conclusion partie I:

Le cadre théorique général, développé au cours du 1^{er} chapitre 'Approche historique et morphogénétique de la ville', aura permis, dans un premier temps, de situer historiquement et géographiquement les études de morphologie urbaine et leur affiliation disciplinaire.

Parmi les premiers auteurs qui auront contribué à cette la discipline, on citera Pierre Geddes (Royaume uni) et Marcel Poète (France) sur le plan du contenu urbain, ainsi que Camillo Sitte (Allemagne) et Pierre Lavedan (France) sur le plan de la forme urbaine.

Ainsi l'histoire de la forme urbaine se développera dès le début du XXe siècle dans les nouveaux lieux de formation des urbanistes en Allemagne et en Angleterre avant de connaître l'essor qu'on lui connaît en Italie puis en France.

Parmi les travaux fondateurs, l'étude des tissus urbains connaîtra un intérêt particulier dans l'entre-deux-guerres au sein de différentes disciplines forgeant un savoir sur le phénomène urbain et l'histoire des villes avant d'être développée au courant des années 1950 et 1960, sous forme d'études urbaines de type morphogénétiques, grâce aux travaux de l'architecte Saverio Muratori en Italie et du géographe M.R.G. Conzen en Angleterre.

Largement favorisées par une critique des urbanisations périphériques et des dérives fonctionnalistes, ces études trouveront un large écho dans le contexte académique et opérationnel européen, contribuant au développement de courants et d'écoles de pensée dans toute l'Europe dès la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les nouvelles orientations de recherche que connaissent les études de morphologie et de morphogénèse urbaines ont clairement fait ressortir les rapports étroits de la forme urbaine à l'histoire et au territoire et le caractère complexe et ouvert de la ville : celle-ci est décrite comme un phénomène complexe dans un processus de transformation et de stratification structurelle perpétuelle et continue.

La discontinuité, autant que la continuité, au sein de la ville constitue une clé de lecture pertinente à l'identification des ruptures et à la compréhension de l'apparition de nouvelles formes urbaines.

Parmi ces nouvelles orientations, deux dimensions essentielles ont été privilégiées par cette recherche quand il a fallu s'interroger sur la problématique de l'intervention urbaine en centres urbains traditionnels sahariens, l'histoire et le territoire : l'histoire de fabrication des villes en tant qu'instrument d'analyse des phénomènes architecturaux et urbains en

réponse aux problèmes d'extension des territoires urbanisés et le territoire en tant que support et premier niveau d'analyse et d'approche de la forme urbaine.

Appliquée aux centres urbains traditionnels de la région du Souf, l'approche de morphogénèse et de morphologie urbaine permettra d'identifier les particularités de la région à différentes échelles d'analyse : le territoire sera appréhendé en tant qu'entité morphologique, le paysage en tant qu'identité spécifique et particulière à la région, les villes en tant que système tributaire du territoire et de son histoire et, finalement, les structures urbaines en tant qu'articulations de ces différents niveaux morphologiques.

La dimension territoriale et la dimension historique auront contribué à la mise en relation des différents niveaux significatifs : de la structure territoriale aux structures constructives, en passant par les niveaux de paysage, de villes et de tissus.

Cette approche a permis aussi d'entrevoir le rôle de ces centres traditionnels dans la structuration de leurs territoires ainsi que la capacité de leurs tissus de porter, entre complexité fonctionnelle et valeur symbolique forte, des fonctions urbaines en termes d'équipement et d'usage :

- Capacité illustrée par les centres traditionnels d'El-Oued, de Nefta et Tozeur (Tunisie) qui, appartenant à la même aire culturelle que nos cas d'études, ont gardé leur fonctionnalité et leur substance architecturale grâce aux rôles qu'ils exercent au sein de leur entité.
- Capacité que Guémar, en tant que centre spirituel de la Zaouïa Tidjania, développerait, appelé qu'il est à recevoir des équipements d'enseignement et de pratique religieux pour jouer un rôle cultuel et culturel à l'échelle de la région entière.
- Et que Kouinine, de par sa proximité à la nouvelle université d'El-Oued, est appelée à connaître en appuyant son développement et sa préservation sur le rôle qu'elle est appelée à remplir en réponse à la forte demande en hébergement et services universitaires dans un très proche avenir.

2eme PARTIE

PRATIQUE URBANISTIQUE ET INTERVENTION URBAINE EN MILIEU ANCIEN

CHAPITRE 4. REGLES ET PRATIQUE DE LA GESTION URBANISTIQUE DES CENTRES ANCIENS DU SOUF : INADAPTATIONS ET DISFONCTIONNEMENTS

Introduction

- 4.1. Pratique urbanistique en Algérie
 - 4.1.1. Une pratique normative, une organisation hiérarchique : la planification par « le haut »
 - 4.1.2. L'étude du contexte local, ou l'unité territoriale pertinente, la planification par le « bas »
 - 4.1.3. Législation urbaine en Algérie
 - 4.1.3.1. Rétrospective des instruments d'urbanisme depuis 1962
 - a. Instruments d'urbanisme de deuxième génération P.U.P/P.U.D./Z.H.U.N.
 - b. Instruments d'urbanisme de deuxième génération P.D.A.U/ P.O.S/ Plan de sauvegarde
 - 4.1.3.2. Instruments d'urbanisme en vigueur : bilans
- 4.2 Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu ancien non classé
 - 4.2.1. Inadaptation et disfonctionnement
 - 4.2.2. L'urbanisation de la région du Souf : les ruptures morphologiques
- 4.3 Règles et pratique de la gestion urbanistique des centres anciens du Souf :
 - 4.3.1. Présentation des instruments d'urbanisme des villes du Souf,
 - 4.3.2. Lectures et interprétation des orientations de croissance du P.D.A.U.
 - 4.3.3. Lecture critique du P.D.A.U à la lumière des analyses historique et morphologique
 - 4.3.3.1/ Choix et pertinence de l'aire d'étude
 - 4.3.3.2/ Problématiques spécifiques de l'aire d'étude
 - 4.3.3.3/ Objectifs de l'étude
 - 4.3.3.4/ Forme et type de croissance
 - 4.3.3.5/ Transformations de la forme urbaine
 - 4.3.3.6/ Distribution fonctionnelle

Conclusion : De la nécessité d'une approche spécifique

- Introduction :

La pratique urbanistique en Algérie s'identifie historiquement, dans un premier temps, à un urbanisme colonial remontant au 19^e siècle, mis en œuvre surtout par des ingénieurs militaires et témoignant de conceptions originales distinctes de celle de la métropole. Cependant, ce n'est qu'en 1950 et à la faveur du Plan de Constantine, que l'on peut parler d'une élaboration proprement urbanistique.

Au cours des dix premières années après l'indépendance, la priorité était accordée aux questions de redressement économique et au développement industriel ; ce n'est qu'après cela que les questions urbaines préoccupèrent l'administration algérienne : « l'effort de planification urbaine se redéploie alors dans un contexte complètement nouveau, de crise de logement d'une part, d'étatisation et de centralisation de l'économie d'autre-part » (LONGUENESSE E. 2004).

La législation urbaine, héritée de la période coloniale, constitua alors la base légale de la pratique urbanistique jusqu'à la promulgation des premières lois algériennes sur l'architecture et l'urbanisme.

Dans les conditions de mise en œuvre de la politique d'aménagement de l'Algérie socialiste, deux profils fortement différenciés, l'un de constructeurs (architectes, ingénieurs de génie civil et de travaux publics, hydrauliciens) l'autre de planificateurs (géographes, sociologues, démographes et économistes) investissent les lieux et les organismes ou sont conçues, planifiées, réalisées les politiques d'aménagement des villes.

A partir des années 1990, l'Algérie connaît une période de mutations socio-politique et économique très rapide qui se traduisent par le désengagement de l'état, la fin des grands projets et le démantèlement des outils de la production urbaine.

La législation en matière de ville, d'urbanisme et d'architecture consacra ensuite différents instruments de planification du territoire et d'urbanisme jusqu'à la promulgation de la loi 90/29 du 01/12/90 définissant une nouvelle politique en matière de concertation et de prise en charge du contrôle de la croissance des villes. Depuis, des outils fondamentaux ont été créés concernant le territoire, le contrôle morphologique des villes et la prise en charge du patrimoine urbain et architectural

4.1 Pratique urbanistique en Algérie :

- 4.1.1. Une pratique normative, une organisation hiérarchique : la planification par « le haut » :

Un schéma conceptuel hiérarchique a guidé la construction de l'appareil technique et juridique de la planification algérienne et ordonné l'analyse du territoire et les rapports entre différents catégories de plans : ainsi les PDAU¹ (documents d'urbanisme élaborés à l'échelle de la commune ou ensemble de communes) dépendaient des objectifs du plan régional SRAT². De même les schémas régionaux devaient préciser les options d'un schéma d'aménagement du territoire national établi au niveau du gouvernement (SNAT³). De la ville au pays, l'emboîtement de ces plans visait à couvrir entièrement le territoire national en précisant à échelle locale les options définies aux niveaux supérieurs. (GRILLET-AUBERT A. 1999)

L'enchaînement (déductif) du plan général au plan de détail coïncide avec l'organisation hiérarchique des niveaux de gouvernement. Le passage progressif du niveau national au niveau local correspond ainsi à des approfondissements successifs des contenus du plan. La méthode élaborée aux échelles nationale et régionale reste valable à toutes les autres échelles. La structure du système territorial dépend de différents niveaux de réalité et de leurs relations. Les bilans sont effectués en considérant trois paramètres, la population pour l'évaluation des besoins, l'environnement pour l'évaluation des limites et des potentialités et les ressources disponibles. Le territoire est considéré comme un système et le plan constitue l'outil qui doit permettre d'atteindre l'équilibre du système

Cette approche, qui s'avéra déterminante pour la construction d'un appareil normatif de la planification, montrait cependant les risques d'une méthode qui superpose aux différentes réalités territoriales un modèle d'équilibre systémique construit sur la base d'indicateurs statistiques.

¹ Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

² Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

³ Le Schéma National d'Aménagement du Territoire

- 4.1.2. L'étude du contexte local, ou l'unité territoriale pertinente : la planification par le « bas » :

Aux antipodes du positivisme normatif, des chercheurs de différentes appartenances disciplinaires (à l'image des études de communautés conduites par les chercheurs dirigés par Olivetti et l'attention à la dimension historique dans les travaux de Samona) ont centré leur réflexion sur l'étude du contexte local et proposé des définitions du territoire attentives aux qualités formelles, à l'histoire et à la culture des lieux. Ces recherches critiquent non seulement l'organisation hiérarchique de la planification mais, de façon plus générale, mettent en doute la possibilité d'une planification « d'en haut », indépendante des situations analysées. Elles vérifient l'impossibilité de reproduire à différentes échelles les mêmes techniques et méthodes d'élaboration du plan. Elles proposent, par contre, des découpages territoriaux autonomes des divisions administratives et définissent la notion d'unité territoriale sur la base d'une communauté (unité) de problèmes, d'un projet de transformation ou d'une hypothèse de développement. Ces recherches (études de communauté) se basent sur la conviction d'une totale inefficacité d'une intervention qui ne soit pas ancrée dans la structure sociale et culturelle existante et sur la considération de la pluralité des formes sociales et culturelles des différentes régions : elles auront une influence sur les études de niveau supérieur au niveau communal et sur la recherche d'une définition d'une échelle de planification pertinente : l'échelle ou le développement local se base sur la valorisation du patrimoine territorial et des valeurs locales qui représentent l'élément principal de la force productive nécessaire à l'activation de modèles de développement durables et soutenables.

- 4.1.3. Législation urbaine en Algérie :

- 4.1.3.1. Rétrospective des instruments d'urbanisme depuis 1962 :

La lecture des instruments d'urbanisme et de l'aménagement mis en place en Algérie, ces dernières décennies, traduisent les différentes mutations socio-économiques du pays.

Elles permettent de saisir l'évolution de la problématique urbaine.

Après l'indépendance les préoccupations fondamentales de l'état étaient axées essentiellement sur l'industrialisation en tant que base d'une nouvelle économie nationale. Ainsi les problèmes de l'urbanisme et l'aménagement urbain ont été différé jusqu'au milieu des années 70. A ce sujet on note qu'une première expérience urbanistique a doté Alger d'une esquisse d'aménagement établie par le COMEDOR aboutissant sous la forme d'un Plan d'Organisation Général (P.O.G.) en 1975 approuvé puis remis en cause.

Au début de l'ère d'indépendance, les orientations politiques de l'état ont été définies à travers la reconduction de la législation existante avant 1962, en attendant l'algérianisation progressive des textes et lois.⁴

On distingue deux espaces de réglementation par rapport à l'année charnière (90). La précédente décennie a conduit à mettre en place une première génération des plans urbanisme (P.U.P./ P.U.D./ Z.H.U.N.). Après 1990, l'Algérie par son entrée dans l'économie de marché a institutionnalisé une deuxième génération de plans d'urbanisme (P.D.A.U./P.O.S./Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur).

Selon A. Zuccheli⁵ la politique d'aménagement et de gestion de l'espace durant la période précédente au années 1990 s'est traduite chronologiquement suivant les thèmes récurrents :

- a. Instruments d'urbanisme de première génération P.U.P/P.U.D./Z.H.U.N.⁶ :
 - La maîtrise du sol urbain (ZUCCHELI A. 1983):

L'ensemble des contraintes en matière de mise en disponibilité des terrains urbanisables ont été levé, en accordant une priorité de l'intérêt public sur celui de privé, à travers les deux textes suivants :

- l'Ordonnance n° 74-26 du 20/02/74, portant constitution des réserves foncières communales (R.f.c.) au profit des différentes communes.
- l'Ordonnance n° 76-48 du 25/05/76, d'expropriation pour cause d'utilité publique abrogé par la loi n° 91-11 du 27/04/91.
- Circulaire interministérielle n° 07 du 11/05/94 portant sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

- La programmation urbaine (ZUCCHELI A. 1983 p 260):
- L'institutionnalisation des Plans d'Urbanisme Directeur (P.U.D.) ont permis l'organisation et la spatialisation de l'ensemble des investissements issus des Plans Communaux de Développement pour les petites communes, Plan de Modernisation Urbaine pour les grandes villes (infrastructures et équipements urbains). L'ensemble de ces

⁴ Après 1962, le système législatif algérien se référait à celui de la France issu de la loi 1958. En 1973 une ordonnance abroge la loi du 31/12/63 rendant indispensable la substitution des textes d'origine coloniale par de nouvelles dispositions et ce, avant juillet 1975.

⁵ Les préoccupations politiques d'aménagement en Algérie ont été abordé par A.ZUCCHELI (ex-enseignant d'urbanisme à l'E.P.A.U) dans son ouvrage « *Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine* », p. 252/266, volume 01, éditions O.P.U. Alger 1983.

⁶ PUP : Plan d'urbanisme provisoire. PUD : Plan d'Urbanisme Directeur. ZHUN : Zone d'Habitat Urbain Nouvelle

programmes à été localisé sur les terrains d'urbanisation acquis par les réserves foncières communales.

- Circulaire n°1181/P.U./ M.T.P.C. du 16/12/74, portant sur la procédure d'instruction et d'approbation des P.U.D., et son rappel par la circulaire n° 3330/B.O.D.G./M.H.U. du 14/02/81, portant sur l'élaboration des P.U.D. et aménagement des zones urbaines.

Le périmètre d'urbanisme provisoire (P.U.P) à été établi en absence des Plans d'Urbanisme Directeur à travers :

- Le contrôle de l'emprise urbanisée (Circulaire n° 1427/P02/74.) [ZUCCHELI A. 1983 (p 2610)]:

la problématique de départ, qui reste d'actualité, en matière de protection des terres agricoles, maîtrise et contrôle de la croissance urbaine a porté sur la fixation et délimitation provisoire du «Périmètre d'urbanisation », déterminé et approuvé par le P.U.D. Il établie l'estimation des surfaces à réserver aux différentes activités urbaines (habitat/équipement/industrie).

- La mise en exécution des plans urbanisme (Circulaire n°00683 P.V.2/75 du 19/04/75) (ZUCCHELI A. 1983 p 261):

Le P.U.D. comme instrument de planification spatial en matière de localisation et distribution des différentes activités urbaines se présente beaucoup plus comme un schéma de structure.

Ainsi on a introduit d'autres instruments opérationnels intermédiaires pour la mise en application de ces contenus.

A travers les circulaires n° 0355 du 19/02/75, n° 2015 du 21/02/75, n° 519 du 08/03/76, n° 14 Réf n° 86781/B.O.D.G./81 du 12/04/81, la Z.H.U.N. (zone d'habitat urbain nouvelle) à été défini comme un instrument normatif d'aménagement. Les fourchettes d'études sont déterminées sur la base du programme de base (à partir de 1000 logts et plus). Son caractère de typologie verticale dominant et dépourvu d'équipements d'accompagnements a produit des formes du bâti en « plots ». Les différents réseaux techniques (infrastructure de base) constituent le seul lien entre les bâtiments. La conséquence sur la production du cadre bâti urbanistique a produit l'accentuation de la séparation avec le contexte existant.

- L'utilisation et consommation du sol (ZUCCHELI A. 1983 p 263) :

Le lotissement résidentiel a été régi par l'Ordonnance n° 75-67 du 26/11/75 relative au permis de construire et au permis de lotir (abrogée par la loi 90-29). L'établissement du cahier des charges fixant les droits d'usage et de construction, rationalise l'utilisation du

sol et contrôle la qualité du cadre bâti. La faiblesse et l'incapacité des pouvoirs publics de contrôle ont réduit ces autorisations à de simples formalités administratives.

On notera une évolution de la problématique d'intervention sur la ville qui a investi de nouveau le domaine du bâti existant «les Tissus Urbains», a travers le Décret n° 83-684 du 02/11/83, J.O.R.A. n° 49, fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant.

Le contenu des typologies d'intervention définies dans l'article n° 02 de ce décret sont les suivantes : - la rénovation urbaine, la restructuration, la réhabilitation, et la restauration.

Ainsi plusieurs P.U.D. ont été reconvertis en Plan de Restructuration des centres villes à partir de 1984.

- b. Instruments d'urbanisme de deuxième génération P.D.A.U/P.O.S/Plan de sauvegarde :

Après le passage de l'Algérie en 1989 vers l'économie de marché un nouvel arsenal juridique a été promulgué :

La Loi 90/29 du 01/12/90, J.O.R.A. n° 52 (abroge la loi n° 82-02 et l'Ordonnance n° 83-01) introduit une nouvelle politique dans la concertation et la prise en charge des potentialités et

réalité économique locale en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement.

Ainsi des outils fondamentaux ont été créés :

- Le P.D.A.U. (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)⁷ :

Le Décret exécutif n° 91-177 du 28/05/91, fixe les modalités d'élaboration et d'approbation du P.D.A.U., ainsi que le contenu des documents y afférents.

Le PDAU est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il est l'aboutissement de tout le processus d'aménagement du territoire et de la stratégie de développement qu'il véhicule. La mise en œuvre des différents PDAU constitue en fait la réalisation de tous les autres plans et schémas d'aménagement, qui le précèdent (SNAT (échelle nationale) , SRAT(échelle régionale) et PAW (échelle de la wilaya) ». Il doit :

- Etre élaboré en fonction des orientations fondamentales de l'aménagement du territoire.
- Tenir compte des schémas d'aménagement et des plans de développement.

⁷ La loi n° 91/177 de mai 1991, modifie le P.U.D (Plan d'Urbanisme Directeur) par le P.D.A.U (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme). Le terme « aménagement », introduit dans ce nouvel outil, élargit son champs d'action en couvrant toute la commune et parfois plusieurs communes.

- Définir les plans d'occupation au sol (POS).
- Prendre en charge les programmes de l'Etat, de la commune et des services publics.

Le PDAU prévoit les actions suivantes :

- Détermination des prévisions et des règles d'urbanisme.
- Définition des conditions de rationalisation de l'utilisation de l'espace.
- Préservation des activités agricoles.
- Protection des sites, des paysages et périmètres sensibles (littoral, zone historique).
- Prévision des terrains à affecter ou à réserver aux activités économiques ou d'intérêt général (équipement, habitat).

Le patrimoine bâti est cité parmi les objectifs que fixe le PDAU, et c'est à l'intérieur du POS que sont entreprises les interventions sur le tissu urbain existant. Le PDAU définit les vocations des sites et des équipements à réaliser, on peut dire que c'est un instrument de niveau de programmation d'urbanisme, tandis que le POS édicte une réglementation de droit des sols.

- Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) :

Le Décret exécutif n° 91-178 du 28/05/91, fixe les modalités d'élaboration et d'approbation du P.O.S., ainsi que le contenu des documents y afférents

Le POS est un instrument de détail. Après son approbation, il constitue un document d'urbanisme établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant la production et/ ou la transformation du sol urbain et du cadre bâti établi en relation aux dispositions du PDAU, auquel il se réfère.

Le POS prend en charge, à travers des projets urbains l'aspect fonctionnel et formel de la ville. Il définit les règles de composition qui permettent à la ville de s'accroître sans éclatement de l'urbanisation, ni destruction des tissus. Ces règles sont assurées par les actes d'urbanisme : le permis de construire, le permis de démolir, le permis de lotir, le certificat d'urbanisme de conformité, qui sous des formes différentes assurent le contrôle suivant la nature de la construction privée ou publique.

L'examen du mode d'application du POS, va permettre de situer les interventions sur le patrimoine bâti et de connaître les dispositions juridiques de cet instrument indiquées sur les documents graphiques et dans le règlement.⁸

Les documents graphiques contenus dans le POS sont :

⁸ Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (Ministère de l'Habitat), Cahier de charge relatif à l'élaboration des études de plans d'occupation des sols, modèle de cahier des charge, novembre 1999.

- Plan de situation.
- Plan topographique.
- Carte géotechnique.
- Plan d'état de fait (précise l'état actuel de la zone étudiée en matière d'habitat, équipement, infrastructure, espace vert, activité)
- Plan d'aménagement général, il doit déterminer :
 - ✓ Les différentes zones à protéger et à promouvoir (littoral, zone agricole, zone particulière à caractère naturel et culturel).
 - ✓ Le plan d'alignement de chaque zone homogène définissant les limites d'implantation et la nature juridique en distinguant la propriété publique de la propriété privée
 - ✓ L'implantation des équipements et ouvrage d'intérêt général et d'utilité publique.
 - ✓ Le tracé des voiries et des réseaux divers
 - ✓ Les espaces à préserver (formaliser leurs limites et définir leurs usages).
- Plan de composition urbaine, il fixe et définit :
 - ✓ Les droits d'utilisation des sols : surface constructible par parcelle, typologie autorisée, alignement, servitude urbanistique et architecturale, usage du sol.
 - ✓ Les aménagements horizontaux (nature des voiries, espace vert, aires de jeux et autre) et aménagement verticaux (façade sur les rues principales, volume de construction, traitement des toitures,...)

Le règlement du POS définit :

- L'activité dominante.
- Les règles concernant les droits d'implanter les constructions, leur destination et leur nature.
- Les règles concernant l'aspect extérieur des constructions, leur aménagement et leur abord.
- Le coefficient d'occupation des sols, coefficient d'emprise au sol éventuel.
- Les tracés et caractéristiques de voies de circulation à conserver, à modifier, à créer, y compris les rues et les sentiers piétonniers.
- Les quartiers, monuments et sites à protéger, à rénover et à restructurer.

L'observation du contenu du PDAU et du POS amène à constater que les sites et monuments historiques ou ce qui constitue le patrimoine bâti, ne fait pas l'objet d'une

attention particulière. Aucune précision n'est apportée pour sa prise en charge à l'intérieur de ces instruments d'urbanisme. On remarque aussi :

- L'inexistence de plan de délimitation des sites et monuments historiques.
- L'absence d'éléments d'analyse : dans le POS et le PDAU, les études sont élaborées sans analyses approfondies du tissu urbain (analyse historique, diachronique et synchronique), c'est plutôt des instruments concernant des opérations d'extensions nouvelles.

Au niveau de la commune et des services concernés, Le PDAU est considéré comme un instrument de gestion. Il est entrepris pour les opérations sur le tissu urbain existant pour la réalisation des actions définies dans son cadre. Le POS, quant à lui, est considéré comme un instrument de niveau exécutif ; à l'intérieur de son contenu, on cite les opérations d'intervention sur le tissu existant, sans apporter aucune précision sur les modes d'intervention ; il y a un manque d'outils d'appui pour conduire à une efficacité des solutions.

- Le P.P.S.M.V (Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur) :

La Loi 98-04 du 15/06/98, relative à la protection du patrimoine culturel définit les "Secteurs

Sauvegardés" comme un ensemble urbain d'habitat ayant un caractère architectural et un intérêt historique, culturel, artistique etc... Cet ensemble sera doté d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur soumis aux mêmes dispositions que celles régissant le plan d'occupation des sols.

En général, la prise en charge du patrimoine bâti en Algérie est édictée par des mesures de protection comportant les actions suivantes :

- 'Le classement' : cette mesure de protection, qui est définitive, est particulièrement définie pour les monuments, sites historiques ou culturels⁹. Pour permettre le classement, la tutelle établit des listes d'édifices présentant un intérêt public du point de vue de l'histoire et de l'art ou de l'histoire uniquement.

Dès que le site ou monument est classé, il est immédiatement inscrit sur la liste officielle des monuments et sites, cette liste mentionne :

- La nature du site ou du monument.
- La situation géographique.

⁹ JOURNAL OFFICIEL N° 44, La définition du monument historique contenu dans l'article 17 du chapitre II, de la loi n° 98 -04 , du 15 juin 1998.

- Le périmètre de classement.
- L'étendue du classement et éventuellement le champ de visibilité.
- L'étendue du classement intervenu, total ou partiel.
- Les servitudes particulières.
- La date et la décision de classement.

Cette mesure ne peut que figer le bien dans le temps car l'intervention du classement n'induit pas automatiquement les interventions, les procédures étant trop lentes.

- 'L'inscription sur l'inventaire supplémentaire' : Elle concerne les biens culturels immobiliers qui présentent un intérêt historique, culturel et artistique. Ces biens, appelés à être conservés mais qui ne peuvent pas être classés dans l'immédiat, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire.

Cette inscription entraîne les effets généraux du classement pendant une durée de dix ans. Si après cette période le classement définitif n'intervient pas, le ministre procède à sa radiation qui sera notifiée aux concernés par un arrêté de déclassement.

- 'La création des secteurs sauvegardés' : « Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels.

Les secteurs sauvegardés sont créés par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture

Les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde tenant lieu de plan d'occupation des sols (POS).

L'élaboration, l'instruction, le contenu, la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, les mesures de sauvegarde applicables avant sa publication ainsi que les conditions de sa modification, de sa révision de sa mise à jour régulière seront précisés dans un texte réglementaire »¹⁰.

- 4.1.3.2. Instruments d'urbanisme en vigueur : bilans

L'année 1999 a constitué une période charnière pour l'évaluation de la mise en pratique des nouveaux instruments d'urbanisme issus de la loi 90/29 d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U / P.O.S). Elle vient de conclure une décennie d'expérimentation de

¹⁰ JOURNAL OFFICIEL N° 44, Op cité, article n° 41,42, 43 et 45.

ces instruments qui ont accusé un retard dans leur mise en application vu la situation politique du pays pendant cette période. Les premières éditions de ces plans d'urbanisme P.D.A.U ont été élaborées à partir de l'année 94/95 et ont été suivies par le lancement des études des P.O.S sur la partie déjà urbanisée de la ville (en priorité le centre ville et l'espace peri-central/périphérie immédiate). Les études des P.O.S restent dans leur majorité en cours de réalisation ou à lancer (vu l'insuffisance des allocations budgétaires affectées au D.U.C¹¹).

La lenteur et les difficultés d'élaboration des P.O.S et l'inconsistance des contenus des plans ont incité les autorités centrales, l'ex-Secrétariat d'Etat d'Urbanisme sous l'égide du Ministère de l'Habitat, à organiser des séries de rencontres (séminaires et journées d'études) regroupant les bureaux d'étude privés/publics (promoteurs des études d'aménagement), les élus locaux en qualité de maître d'ouvrage, les services d'urbanisme de la D.U.C en tant qu'organisme public délégué de contrôle. L'objet d'étude a porté sur l'évaluation des instruments d'urbanisme de deuxième génération P.D.A.U/P.O.S. L'objectif fondamental de ces journées d'études s'articule autour de la formulation nouvelle de correction et d'amélioration des contenus de ces plans.

Un ensemble de séries de questions et problèmes posés dans les travaux des journées d'études ont été soulevés :

- Les conditions de mise en œuvre des études et des difficultés rencontrées par le B.E.T en qualité de maître d'œuvre / Les A.P.C en tant que maître d'ouvrage.
- La rigidité de la réglementation et l'organisation des études des plans.
- L'inconsistance et la légèreté des contenus des études d'aménagement.

Ainsi que certains constats qui furent établis :

- Délimitation des secteurs des P.O.S issus du P.D.A.U :

La délimitation des aires des P.O.S., souvent et dans la majorité des cas, obéit à des critères technico-administrative (surface de l'aire d'étude est en fonction du montant alloué ; cela a induit une fourchette variant entre 10Ha et 30Ha au maximum, vu les restrictions budgétaires des D.U.C). Cette décomposition parallèle de la ville en secteur de P.O.S d'intervention, qui ne prend pas en compte les critères d'homogénéité typo-morphologie, hiérarchie structurelle, formation historique de la ville par parties, a engendré une faiblesse des études, peu fiables et superficielles. Les délimitations virtuelles entre différentes entités de la ville a conduit à des résultats d'addition d'aménagement sans aucune logique de

¹¹ DUC : Direction de l'Urbanisme et de la Construction

continuité, et d'intégration à l'échelle urbaine.

- Contenus / finalité des études des P.O.S :

Les études des P.O.S dans la partie déjà urbanisé (espace central/peri-central) ont souvent été finalisé comme des instruments réglementaires fixant exclusivement les droits de construction sur les parties urbanisables (appréciation des normes urbanistiques conventionnelles C.O.S / C.E.S / etc.). La rédaction de ces plans ne trouve plus que rarement un souci de composition urbaine, de production et de contrôle de la transformation de la ville. Les études de P.O.S n'ont pas fait émerger des produits formels, de nature à constituer des projets urbains. Ainsi on a privilégié l'urbanisme réglementaire sur l'urbanisme opérationnel entendu comme instrument de contrôle de la forme urbaine. Ainsi le P.O.S s'est transformé, en copie conforme (zoomée) d'un P.D.AU plus détaillé. Les contenus des P.O.S sont précisés par l'échelle technique de l'étude.

- Révision des échelles de passage entre P.D.A.U. / P.O.S :

Le passage souvent direct et linéaire entre P.D.A.U comme échelle de planification spatiale / et le P.O.S comme échelle de détail de production de la forme urbaine a engendré une confusion des rôles. Les résultats des études ont montré que la technique du zoning dans l'élaboration des études d'aménagement reste permanente et prédominante sur les deux échelles (malgré leurs nettes distinctions dans la pratique urbanistique). L'absence d'instrument intermédiaire entendu comme "plan de structure" de référence en matière de stratégie unitaire de transformation, permettant de stabiliser les interventions ponctuelles des P.O.S dans une perspective de continuité entre différentes échelles, a conduit à des résultats d'études fragmentaires et autonomes. Ce point a été abordé par les B.E.T privé/public dans la coordination et la correspondance de leurs études par rapport à l'objectif global de la maîtrise de la gestion urbaine recherche; et plus spécifiquement dans les aires urbaines historiquement consolidées.

- Inexistence de plan de délimitation des sites et monuments historiques :

Le dédoublement de la pratique urbanistique (sauvegarde/transformation) par un instrument de conservation «Plan de Sauvegarde» exclu des zones urbaines de l'aire du P.O.S. Ainsi se pose le problème de conflit de superposition de ces deux instruments dans le centre-ville/historique.

Lorsque le P.O.S s'étend sur une aire urbaine constituant un "secteur de sauvegarde" il se traduit par un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur(P.P.S.M.V). Cette

opposition fictive entre ville dite historique/partie de ville contemporaine complique d'avantage l'exercice du projet urbain.

- La vision restreinte des P.O.S dans l'aménagement urbain :

Les études des P.O.S sur les parties urbanisées (centre-ville/périphérie immédiate) ont orienté les champs et les thèmes d'intervention exclusivement sur "les sites vierges" en périphérie immédiate et les vides urbains des zones de destruction et de dégagement des activités productives au centre ville/historique. Les structures préexistantes des tissus urbains ont été réduites et assumées à une situation d'état de fait sans aucun contenu significatif, ni comme base positive pour la transformation urbaine.

Les techniques d'analyse urbaine utilisées définissent les préexistantes des tissus urbains, comme bâti existant sans aucune évaluation du processus historique de formation et de transformation

- Problème de la méthodologie d'élaboration des P.O.S :

Les spécificités des différentes situations et contextes urbains ont dévoilé les limites des études types, généralisables et adaptables à l'ensemble des villes algériennes.

Il ne s'agit plus d'investir les aires urbaines avec le même régime et les mêmes techniques d'analyse/synthèse de la première et de la deuxième génération des plans d'urbanisme P.U.D. et P.D.A.U. La spécificité des cas d'études nécessite dorénavant une analyse plus approfondie des tissus urbains. L'approche du phénomène urbain glisse désormais du champ des statistiques/règlements (approche technico-économique) vers le champ de la forme urbaine (approche morphologique la ville).

La légitimation de l'analyse historique du tissu, entendu comme instrument de lecture et d'interprétation du processus de la croissance urbaine, doit constituer le premier moment de connaissance et d'orientation du projet de transformation/développement de la ville.

Elle s'appuiera sur l'outil du cadastre historique et récent en cours d'élaboration.

A une autre échelle, l'enjeu d'un développement territorial équitable exige de distinguer pour chaque région des études urbanistiques spécifiques pour les différentes typologies urbaines existantes : un seul code d'urbanisme ne peut en aucun cas rassembler toute la diversité urbanistique, fruit de la diversité culturelle et paysagère de chaque région. Des organismes régionaux seraient souhaitables pour la prise en charge de chaque région sur le plan du contrôle et des transformations des formes urbaines à ses différentes échelles.

4.2. Instruments d'urbanisme et intervention urbaine en milieu ancien non classé :

- 4.2.1. Inadaptation et disfonctionnement :

La lecture des paragraphes précédents permet de préciser la problématique actuelle de l'inadaptation des techniques et instruments d'interventions des P.D.A.U. et P.O.S sur les aires urbaines historiquement consolidées (centre ville/centre historique) constituant ainsi la matière première et urgente de la révision disciplinaire de l'urbanisme et sa pratique opérationnelle.

- La critique principale est d'ordre analytique : l'analyse historique du tissu devrait constituer la première phase de connaissance nécessaire à la compréhension des caractéristiques et spécificités du site. La lecture des processus de formation et de transformation du tissu, au sein de la ville et du fonds territorial auquel celle-ci est subordonnée, permet d'identifier et de reconnaître les permanences et le caractère (structures) de l'urbain ainsi que les entités morphologiques composant le site (la structure morphologico-historique). Combinée aux relevés urbains et architecturaux, elle informe, aussi, l'état de conservation du site et les différentes altérations et transformations morphologiques à travers l'histoire, dans la perspective d'une formulation de la problématique (fonctionnelle, structurelle, morphologique...) spécifique du site.

- La seconde critique concerne l'échelle de passage entre le P.D.A.U. et le P.O.S. : un instrument intermédiaire de 'structure générale de référence' (en place et lieu du zoning) s'impose pour formuler les transformations ponctuelles dans un cadre général. Au sein de cette structure générale de référence, une importance particulière devrait concerner la définition de la **structure des espaces publics** (absente du contenu des instruments d'urbanisme) devant articuler les programmes à développer.

- La troisième inadéquation des instruments d'urbanisme résulte de leur organisation 'compartimentée': au lieu et place d'une coordination et d'une continuité verticale entre les différents instruments. Le passage d'un instrument à un autre se résume plutôt à un changement d'échelle qu'à un approfondissement du contenu de l'étude. Le caractère fonctionnel des instruments fondé sur une référence universelle (en référence aux chartes des CIAM) ne permet pas de situer et de développer les dimensions historiques et territoriales au sein des instruments d'urbanisme (SNAT, SRAT, PDAU, POS...): la compréhension des logiques constitutives du territoire et des tissus urbains, de manière à identifier les forces de leur constitution ainsi que leur interaction dans l'espace, est absente

de l'ensemble des instruments. La réhabilitation des ces deux dimensions (territoire et histoire), comme développée au long de cette recherche, nécessite considération.

- Une quatrième inadéquation, telle que développée au paragraphe 3.1.1 (p. 113), concerne l'inefficacité des programmes et instruments globaux basés sur des critères techniques qui procèdent du haut et de l'extérieur. Une approche à une planification pragmatique socialement et culturellement ancrée est proposée : d'où l'idée d'unité territoriale dont les caractères montrent une unité de problèmes.

4.2.2. L'urbanisation de la région du Souf : les ruptures morphologiques :

La genèse et formation des centres urbains traditionnels du Souf a connu, depuis leur apparition au XVe siècle jusqu'à l'avènement de la colonisation française, un mode de croissance continu. Leur implantation, étroitement liée aux principaux parcours territoriaux, tira profit des zones de cultures (ghouts) comme écran contre les vents dominants de la région. Leur forme urbaine, rectangulaire et allongée, s'est progressivement développée le long de leurs deux axes structurants Est-Ouest d'une part et Nord-Sud d'autre part. Leur croissance, principalement orientée vers le Nord et l'Ouest du noyau initial fut portée, à l'échelle des quartiers, par les mosquées, véritables pôles à partir desquels le tissu, composé principalement d'habitations introverties, se développa. On comptait, en effet, à la fin du XIXe siècle un ratio de 40 à 60 habitations pour chaque mosquée construite.

- 1^{ère} rupture : Les transformations de l'époque coloniale ; de la ville héritée à la ville planifiée (Fig. 5.1):

Au milieu du XIXe siècle, avec l'arrivée de l'armée et colons français, une première rupture morphologique apparut dans la croissance de ces centres. L'introduction du chemin de fer, dans le cas de Kouinine et d'El-Oued, et la construction de la gare avec ses commerces d'accompagnement contribuèrent à de nouvelles polarisations concurrentes aux marchés traditionnels situés près des portes d'accès à la ville.

De nouveaux équipements, (école publique, poste, mairie, casernes, foyers etc.) s'implantèrent le long du parcours territorial principal, orientant la croissance en dehors des limites de la ville traditionnelle. Bien que les constructions de cette époque s'inspirent fortement des caractéristiques architecturales locales dans un esprit de continuité typologique remarquable, le tissu urbain colonial se démarqua du tissu traditionnel par son

organisation linéaire, régulière en forme de damier. Les formes urbaines initiales, rectangulaires et compactes, greffées mais détachées du parcours territorial principal, entamèrent alors une nouvelle phase de croissance, linéaire cette fois-ci, le long de la route de Biskra à El-Oued. On assiste au passage d'une forme urbaine traditionnelle totalement inspirée des caractéristiques paysagères et climatiques locales à une extension fondée sur un urbanisme de tracés caractérisé par de larges voies structurantes le long desquelles sont organisées les équipements et habitats urbains (Fig. 4.1).

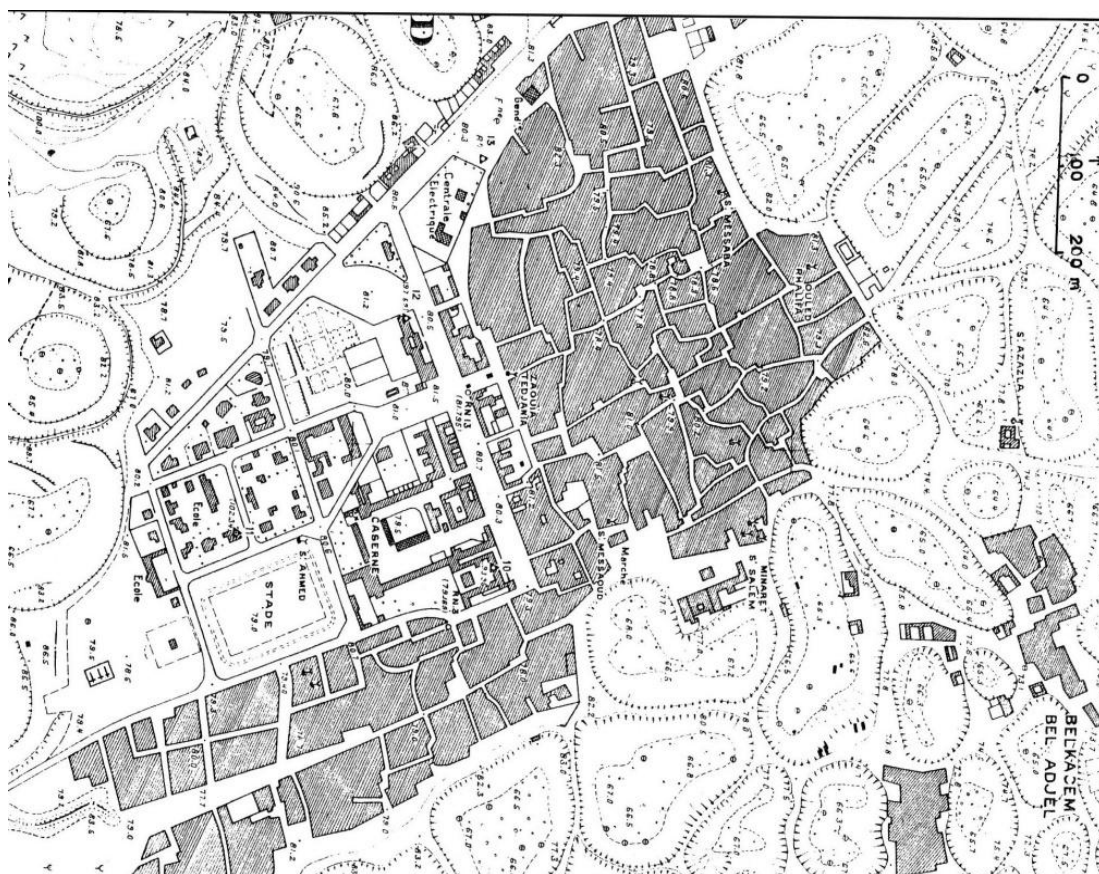


Fig. 4.1 : El-Oued au début du XXe siècle. A droite, le tissu traditionnel, à gauche le tissu planifié, géométriquement régulier, de la période coloniale. Réf : COTE Marc, *Si le Souf m'était conté, comment se fait et se défait un paysage*, Saïd Hannachi, éditions Média-Plus, Constantine, 2006, p. 99

Ce fut à notre avis, la première transformation structurelle qui transforma le mode de croissance initial et fut à l'origine de l'apparition du phénomène de conurbation qui a contribué progressivement, jusqu'à nos jours, à la transformation du paysage historique du Souf.

- 2^{ème} rupture : Les transformations après l'indépendance (1962) ; de la ville planifiée à la ville réglementée ou le déclin des noyaux historiques traditionnels (Fig. 4.2) :

Au lendemain de l'indépendance, les villes traditionnelles sahariennes en général, et celles du Souf en particulier, connurent une période de stagnation jusqu'à la fin des années 1960.

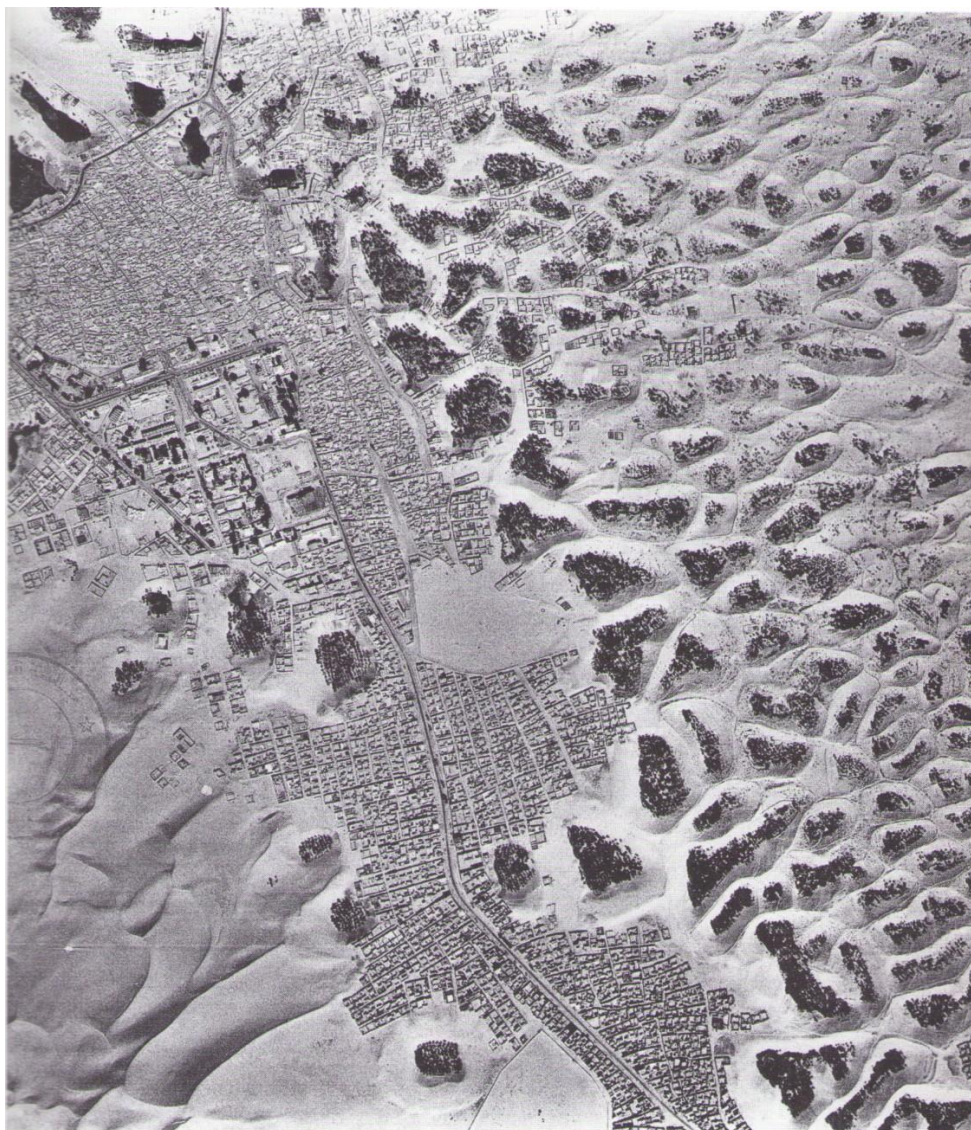


Fig. 4.2: Photo aérienne El-Oued INC 1980. Réf : COTE Marc, *Si le Souf m'était conté, comment se fait et se défait un paysage*, Saïd Hannachi, éditions Média-Plus, Constantine, 2006, p. 123

Le découpage administratif initial (colonial) fut reconduit. Les ensembles immobiliers libérés par l'armée et les colons français (administrations, hotels, logements, casernes...) furent reconvertis pour certains et réutilisés pour d'autres aux fins des besoins urbains de la

population locale. Les équipements hôteliers et administratifs de la période coloniale assurèrent l'installation de la nouvelle administration algérienne alors que les logements, considérés comme des biens vacants, furent loués ou vendus par l'administration algérienne à la population locale.

Après son passage au statut de Daira en 1974, El-Oued est promue en 1984 au statut de chef lieu de Wilaya. A ce titre, un riche programme d'équipements, de services et d'habitat lui est inscrit pour rehausser son nouveau statut de chef lieu de wilaya.

Douze (12) des communes de cette région sont quant à elles rehaussées au statut de daira (El-Oued, Debila, Hassi Khelifa, Maghrane, Rebbah, El-Bayada, Miah Ounessa, Megheir, Reguiba, Taleb El Arbi et Guemar).

Dés lors, la ville et ses proches communes (El-Bayada et Kouinine) seront alors l'objet de différents plans d'urbanisme (P.U.D., P.D.A.U) à partir de cette date. Les P.O.S. seront orientés presque exclusivement sur les terrains vierges autour de la ville traditionnelle et dans les poches urbaines encore vierges. Les centres traditionnels seront considérés comme bâti existant vétuste sans évaluation de leur potentialité architecturale et urbaine ou valorisation de leur caractère culturel.

ZHUN, lotissements et zones d'équipements constitueront alors un mode fragmenté de la croissance urbaine hors des limites historiques de la ville, principalement le long du parcours principal qui lie Biskra à El-Oued (R.N 48). L'absence d'une structure globale d'espaces publics structurant et articulant les différentes extensions de la ville accentue la fragmentation et la discontinuité entre les différents tissus constituant la ville (Fig. 4.2).

On assiste ainsi, dans la majorité des villes du Souf (El-Oued particulièrement), à une succession de tissus urbains, anciens et nouveaux, spontanés et planifiés, sans ordre apparent, le long de la voie principale.

Seul le caractère programmatique et administratif des nouvelles opérations semble maîtrisé et pris en charge dans la logique règlementaire institutionnelle ; aucune vision spatiale, ou morphologico-structurelle n'apparaît.

- 4.3. Règles et pratique de la gestion urbanistique des centres anciens du Souf :

- Dans le cadre de la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme, le décret exécutif n° 91-177 du 28 Mai 1991 fixe les procédures d'élaboration et d'approbation du P.D.A.U. (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) et le contenu des documents y afférents.

Le P.D.A.U. se compose¹² de :

1. Un rapport d'orientation qui présente :
 - a) L'analyse de la situation existante et les principales perspectives de développement compte tenu de l'évolution économique, démographique sociale et culturelle du territoire considéré
 - b) La partie d'aménagement proposée compte tenu des orientations en matière d'aménagement du territoire
2. Un règlement qui fixe les règles applicables pour chaque zone comprise dans les secteurs tels que définis par la loi 90-29, soit les secteurs urbanisés, les secteurs à urbaniser, les secteurs d'urbanisation future et les secteurs non urbanisables.
A cette fin, il doit déterminer :
 - a) L'affectation dominante des sols et s'il y a lieu la nature des activités qui peuvent être interdites ou soumises à des conditions particulières
 - b) La densité générale exprimée par le coefficient d'occupation du sol
 - c) Les servitudes à maintenir, à modifier ou à créer,
 - d) Les périmètres d'intervention des plans d'occupation des sols avec les termes de référence y afférant en faisant apparaître les d'intervention sur les tissus urbains existants et ceux des zones à protéger,
 - e) La localisation et la nature des grands équipements, des infrastructures, des services et des activités

Il définit en outre les conditions de constructions particulières à l'intérieur de certaines parties du territoire (précisées par la loi 90-29).

3. Des documents graphiques comprenant, notamment, les plans suivants :
 - a) Un plan d'état de fait, faisant ressortir le cadre bâti actuel, les voiries et réseaux divers les plus importants,
 - b) Un plan d'aménagement délimitant :
 - Les secteurs urbanisés, urbanisables, d'urbanisation future et non urbanisables
 - Certaines parties du territoire, le littoral, les terres agricoles à potentialités élevées ou bonnes, les territoires à caractère naturel et culturel marqués,
 - Les périmètres d'intervention des plans d'occupation du sol
 - c) Un plan de servitude à maintenir, à modifier ou à créer,

¹² Ministère de l'habitat, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Recueil de textes législatifs et réglementaires relatifs au foncier et à l'urbanisme (Tome 2), conçu par la direction de l'architecture et de l'urbanisme et réalisé par l'AADL, Alger Décembre 1996, P. 258

d) Un plan d'équipement faisant ressortir le tracé des voiries, d'adduction en eau potable et d'assainissement les plus importants ainsi que la localisation des équipements collectifs et ouvrages d'intérêt public.

- 4.3.1. Présentation des instruments d'urbanisme des villes du Souf : Cas d'étude de la révision du P.D.A.U. d'El-Oued :

Concernant El-Oued et sa région, 02 études urbanistiques furent initiées au courant de la décade précédente, à savoir la révision du PDAU d'El-Oued en 2003 (élaboré initialement en 1998) et la révision du PDAU de Guemar-Taghzout en 2005. Les 02 études furent confiées et menées par le bureau d'études UR.BA/ Biskra.

La structure des rapports ainsi que celle des documents graphiques sont similaires pour les deux études.

Ainsi et à titre illustratif, nous présenterons et analyserons la révision du P.D.A.U d'El-Oued dont le champ d'étude se compose des communes d'El-Oued, de Kouinine et d'El Bayada.

Cette révision est du, selon le bureau d'études, à deux causes principales : la saturation des réserves foncières au sein des périmètres d'urbanisation définis au cours du PDAU de 1998, d'une part, et à la difficulté de mener à terme les programmes inscrits sur des terrains de statut privé

Dans le cadre de cette thèse, nous nous consacrerons au cas de Kouinine, qui comprend un centre historique ancien dans un état de dégradation avancé, pour apprécier et évaluer la contribution et l'apport de cet instrument d'urbanisme au devenir de ce centre ancien.

L'étude se compose des trois parties réglementaires : un rapport de présentation, un règlement et l'étude urbanistique sous forme de cartes et plans graphiques.

Le rapport se divise en trois parties :

- La 1^{ère} partie traite des aspects humains, économiques, naturels et urbanistiques des trois communes concernées puis présente l'ensemble des informations sous forme de plans, tableaux et statistiques évoquant l'état général de ces communes.

- La 2^{ème} partie complète la première en utilisant les résultats de l'étude pour recenser et évaluer tous les besoins en termes de logements et d'équipements dans le temps. Cette étude établie également les plans d'occupation des sols et propose des plans de développement des régions concernées.

- La 3^{ème} partie se présente comme une étude récapitulative des deux phases

précédentes.

Ainsi la 1^{ère} partie comportera quatre (4) phases :

- Une première phase divisée en 2 sous-phases : une 1^{ère} intitulée ‘Affiliation administrative’ et une 2^{ème} traitant des caractéristiques naturelles.

La partie ‘Affiliation administrative’ comporte les points suivants :

- Situation du contexte régional : les communes couvertes par le champ d’étude sont El-Oued, Kouinine et El Bayada
- L’aperçu historique se fixe comme objectif de comprendre toutes les étapes de formation et de structuration de ces ensembles urbains.
 - Le développement administratif concerne l’affiliation de la région pour la période du Xe siècle, la division administrative des premières années de l’indépendance, celle de 1974 puis celle de 1984.
- La situation géographique présente très succinctement les limites de la région étudiée ainsi que la superficie et les limites des communes citées.

La partie, réservée aux ‘Caractéristiques naturelles’, présentera :

- La topographie de la région, ou il est noté, de manière générale, que le site est souvent plat, de faible déclivité.
- La géologie de la région révélant les différentes couches de constitution du sol.
 - L’hydrologie du sol, avec la présentation des trois nappes phréatiques et leurs profondeurs
- Les données climatiques : précipitations, températures, sécheresse et vents

La fin de la phase 1 relève les obstacles et les possibilités de croissance ; il y est précisé que la ville de Kouinine est confrontée à 2 types d’obstacles :

- les obstacles naturels : ghouts et palmiers ceinturant la ville ainsi que les dunes de sable, et
 - les obstacles infrastructurels : ligne électrique de haute et moyenne tension de direction Nord-Sud ainsi que
 - la zone d’activités industrielles au Nord de la ville.

La conclusion de cette phase 1 se résume à noter qu’aucune amélioration dans les domaines de l’alimentation en eau et dans le domaine agricole n’a été constatée

La phase II intitulée 'Population' se compose des paragraphes suivants :

- Introduction
- Croissance de la population de 1977 à 2003
- Répartition de la population au sein des communes selon le recensement de 1998
- Composition de la population selon les âges et les catégories
- Moyennes de développement
- L'habitat
- Conclusion

Traitée sous forme de tableaux issus en totalité du recensement de 1998 et 2003, cette phase présente la population et sa répartition dans les communes selon les catégories d'âges et de sexe, ainsi que sa croissance.

Concernant la commune de Kouinine, on relève ainsi que sa population est passée de 4400 en 1977 à 5520 en 1987, 7544 en 1988 puis 8702 en 2003, avec une densité actuelle estimée à 65 hab. / Ha.

La phase III intitulée 'Habitat, équipements et réseaux' développe ces trois thèmes pour les trois communes d'El-Oued, Kouinine et El-Bayada.

La commune de Kouinine est présentée, selon le recensement de 2003, avec une moyenne d'occupation de 5,37hab/log. L'état des constructions dans cette commune est considéré comme 'Bon' dans 52,53% de la totalité construite (quartiers des martyrs, Cheikh Echaraa, El Anhar, Ennasr, Essaada) 'Moyen' dans 28,26% du total situé dans le centre historique et Gourarir et 'Mauvais' dans 19,21% du total situées principalement dans le centre historique.

En ce qui concerne les Plan d'occupation des sols, le territoire de la commune de Kouinine concerné par le P.D.A.U. a été divisé en 10 plans d'occupation des sols : 4 d'entre-eux ont été achevés et approuvés dont les numéros 1 Et 2 concernant le quartier ancien d'El Gourarir et le centre historique de Kouinine, chacun d'une superficie respective de 35,65 Ha et 20,89 Ha.

Le bureau d'étude note que parmi les obstacles à la mise en œuvre des P.O.S. il faut souligner les constructions illicites et la propriété foncière privée, ainsi que l'absence d'étude détaillée qui permet l'application de ces études.

Concernant l'état des équipements dans la commune de Kouinine, l'étude recense les équipements à caractère éducationnel sous forme de tableaux statistiques ou il est

mentionné le nombre d'élèves, de classes, d'enseignants ainsi que les ratios élèves/classe, et enseignant/élèves, et cela pour les cycles du primaire, moyen, secondaire, techniques et formation professionnelle selon des références de la direction de l'éducation de l'année 2002/2003. On y relève principalement des résultats sous forme de ratios d'élèves/salle de classe évalué comparativement aux moyennes nationales

Une autre partie fait état des équipements sanitaires, sportifs, culturels, culturels, administratif et finalement commerciaux. Cet état est présenté sous forme quantitative (statistiques) uniquement.

La dernière partie traite de l'état du réseau routier, du réseau d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, d'électricité et de téléphone. Concernant le réseau routier seule la route nationale n° 48 (Biskra El-Oued) qui traverse la commune de Kouinine sur une longueur de 3 Kms est en bon état, contrairement au reste du réseau en majorité non revêtu nécessitant une réelle amélioration.

L'approvisionnement en eau potable couvre les besoins de la totalité de la population. Les réservoirs d'eau de la commune sont en totalité alimentés par la nappe phréatique (connue pour être polluée) contrairement à ceux d'El-Oued alimenté par la nappe albienne.

L'assainissement des eaux est, quant à lui, traditionnel dans l'attente de la mise en œuvre d'un réseau d'assainissement dont l'étude est déjà réalisée.

La presque totalité (95%) de la commune est couverte par le réseau électrique, contrairement au réseau téléphonique qui reste insuffisant.

La phase IV, intitulée 'Situation administrative', est composée des paragraphes suivants :

Introduction, Secteurs économique, Tissu économique, Répartition de l'emploi

Secteurs économiques :

- L'agriculture : selon des sources de la direction de l'agriculture, la surface totale des terres agricoles dans la commune de Kouinine s'élève à 2977,7 ha dont 1882Ha à l'intérieur du périmètre urbain au sein desquels 360Ha productif.

Les palmeraies constituent la première catégorie agricole suivie de la culture des légumes, pommes de terre et arbres fruitiers. La rareté de l'eau combinée au phénomène de sa remontée constituent cependant l'obstacle premier à toute évolution de la production agricole.

- L'industrie : concernant la commune de Kouinine, la zone industrielle d'une superficie de 16 Ha se situe sur la RN 48 au nord de la commune, entre Taghzout et Kouinine.

Elle est constituée en totalité d'entreprises privée, dans les domaines du parfum, des transformations plastiques, du métal et de la semoulerie.

- Les services : c'est un secteur composé des transports, communications, commerce, administration etc. Seuls les secteurs du commerce et du tourisme ont été présentés considérant leur importance dans le domaine de l'urbain et de l'emploi. A Kouinine, les commerces (au nombre de 420) sont répartis à travers l'ensemble de la ville et plus particulièrement le long de l'axe routier RN 48. Quant au tourisme, il se résume au paysage naturel (dunes et palmeraies) ainsi qu'à l'habitat traditionnel (dans un état de dégradation très avancé).
- Tissu économique : à Kouinine, la population en âge de travailler (16-59 ans) constitue 44, 14% de la population, dont 69% actifs et 23,18% de chômeurs. La répartition de la population active par secteur se présente pour l'ensemble de la zone d'étude comme suit : 69,65% sont employés dans les domaines du commerce, artisanat et services, 14,69% dans l'agriculture et 10% dans la construction et travaux publics alors que l'industrie, bien qu'en hausse n'emploie que 5,70%.

Les documents graphiques (sous format Autocad dwg) accompagnant les rapports sont constitués des plans intitulés:

- El-Oued 2010
- Groupement El-Oued, secteur urbain
- Groupement El-Oued Synthèse
- PDAU par POS
- Groupement El-Oued, équipement + rue
- Groupement El-Oued, servituds et nuisances
- Groupement El-Oued, situation
- Groupement El-Oued, occupation des sols
- PDAU El-Oued Kouinine
- Résumé El-Oued (présentation en format Power-Point).

4.3.2/ Lectures et interprétation des orientations de croissance du P.D.A.U. :

A la lumière de l'analyse de la situation existante et des principales perspectives de développement compte tenu de l'évolution économique, démographique, sociale et culturelle du territoire considéré, le P.D.A.U. des communes d'El-Oued, Kouinine et Bayadha a présenté une proposition de croissance de ces communes. Parmi les indicateurs les plus signifiants, les périmètres urbains actuels et futurs permettent d'anticiper et

visualiser la formation future d'une conurbation formée par ces trois communes.

La lecture de ces orientations de croissance ne peut cependant être entreprise sans une référence au processus de formation et de transformation de ces établissements au sein de leur entité territoriale :

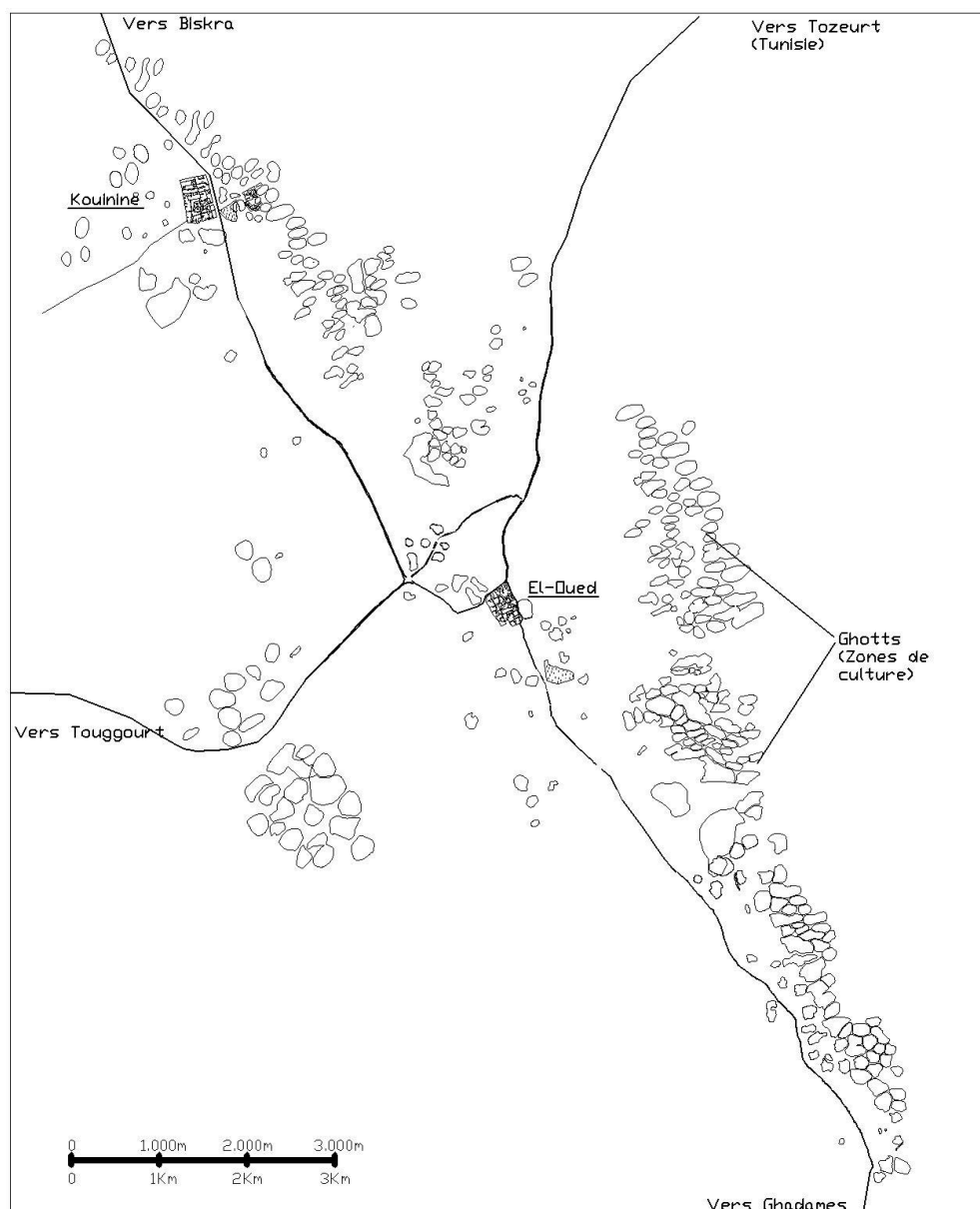


Fig. 4.3: L'entité territoriale El-Oued Kouinine à la fin du XVIIIe S.

L'approche historico-territoriale permet une lecture des rapports établis entre les structures naturelles (paysage, nappes d'eaux souterraines, zones de cultures), les parcours et l'implantation des établissements humains au sein de l'entité territoriale.

Dressée par l'auteur

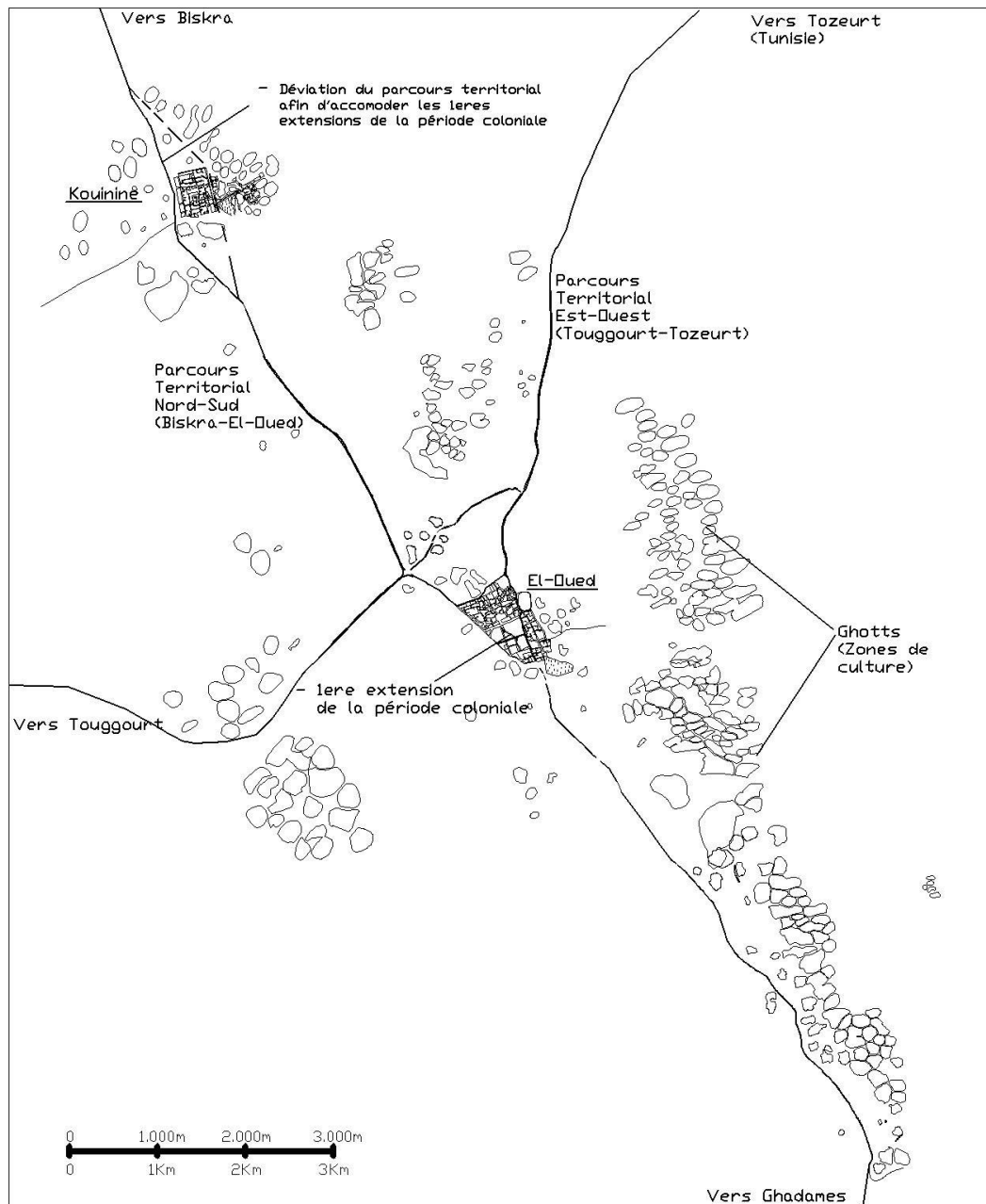


Fig. 4. 4: Au milieu du XIXe siècle, les premières transformations coloniales au sein de l'entité territoriale. Le parcours territorial Nord-Sud est dévié à l'Ouest de Kouinine afin de permettre les premières extensions et installations coloniales, alors qu'à El-Oued, un quartier en forme de damier se juxtapose au centre traditionnel, consolide le parcours territorial et oriente l'extension future.
Dressée par l'auteur

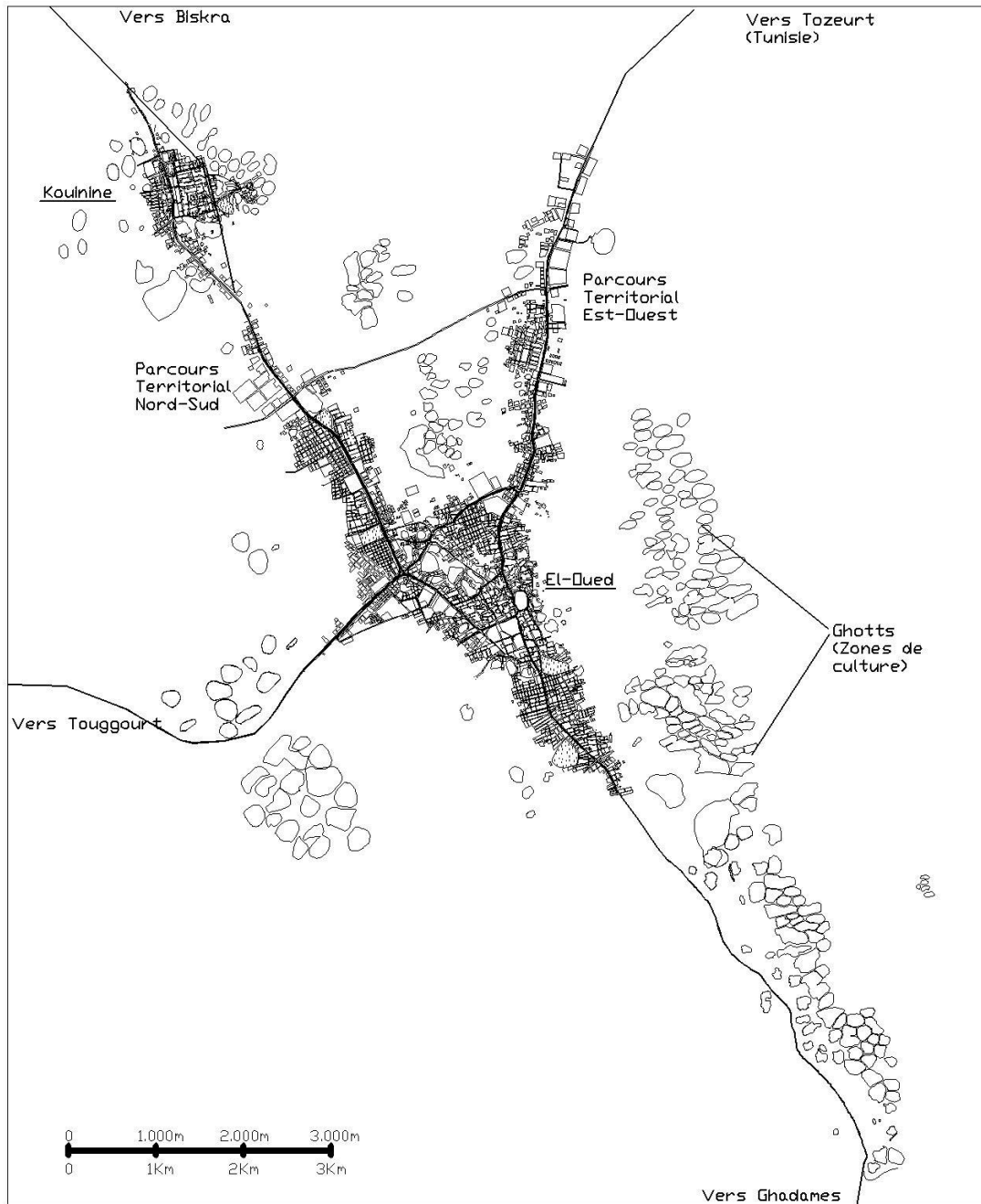


Fig. 4.5 : Au début du XXe Siècle, El-Oued et Kouinine assistent à une croissance continue selon deux modes : une croissance polaire autour du centre urbain traditionnel et une croissance linéaire portée par le parcours territorial structurant.
Dressée par l'auteur

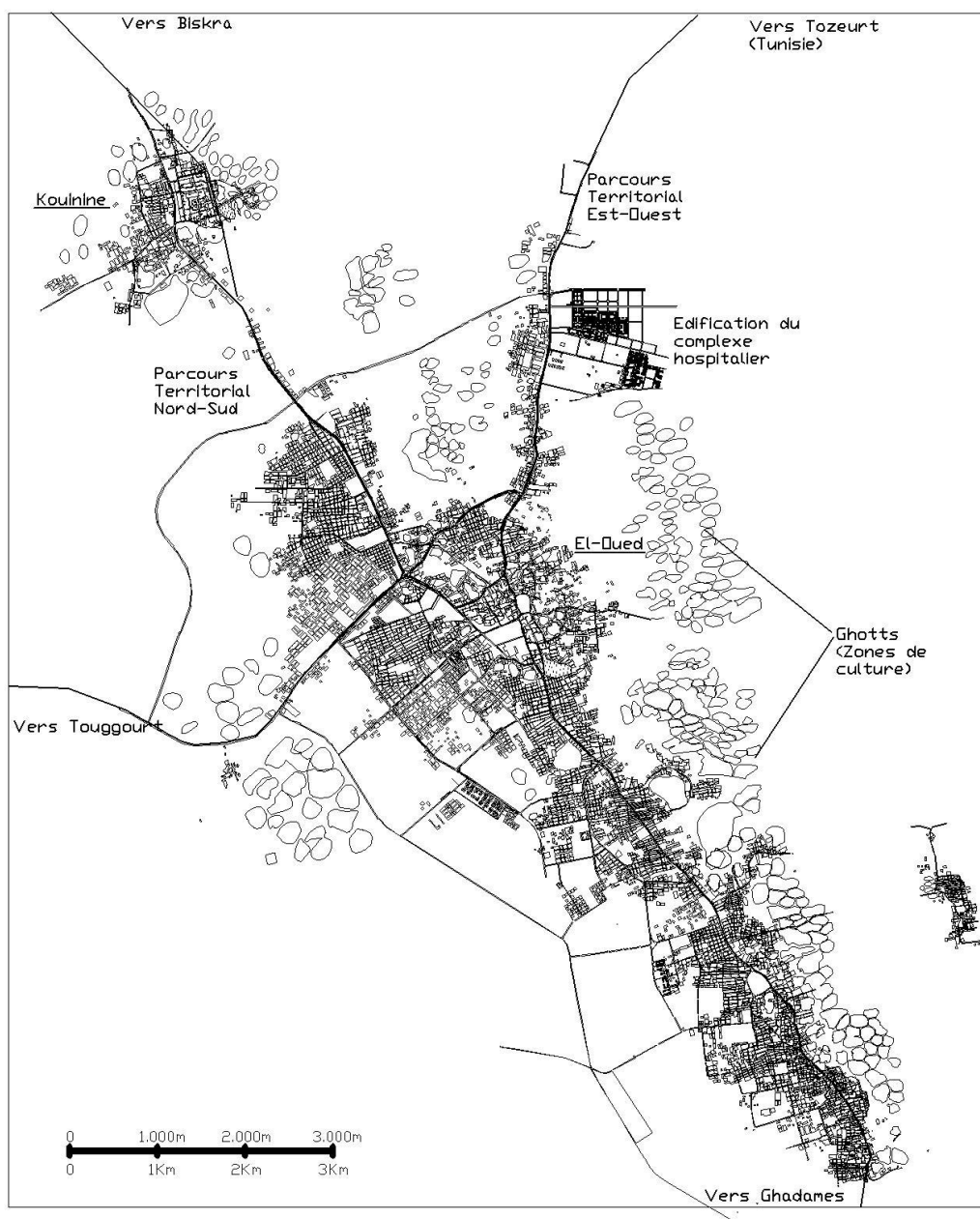


Fig. 4.6 : El-Oued et Kouinine au milieu du XXe siècle.

Les premiers résultats de la planification urbaine apparaissent: les deux villes s'étirent le long du parcours territorial principal et 's'épaississent' vers l'Ouest. Un complexe hospitalier sur le parcours menant vers Z'goum s'édifie et porte une autre branche d'extension d'El-Oued vers l'Est. La conurbation Kouinine-El-Oued- Bayadha commence à se profiler.

Dressée par l'auteur sur fond de carte de la Révision du PDAU El-Oued, Bayadha Kouinine de 2005

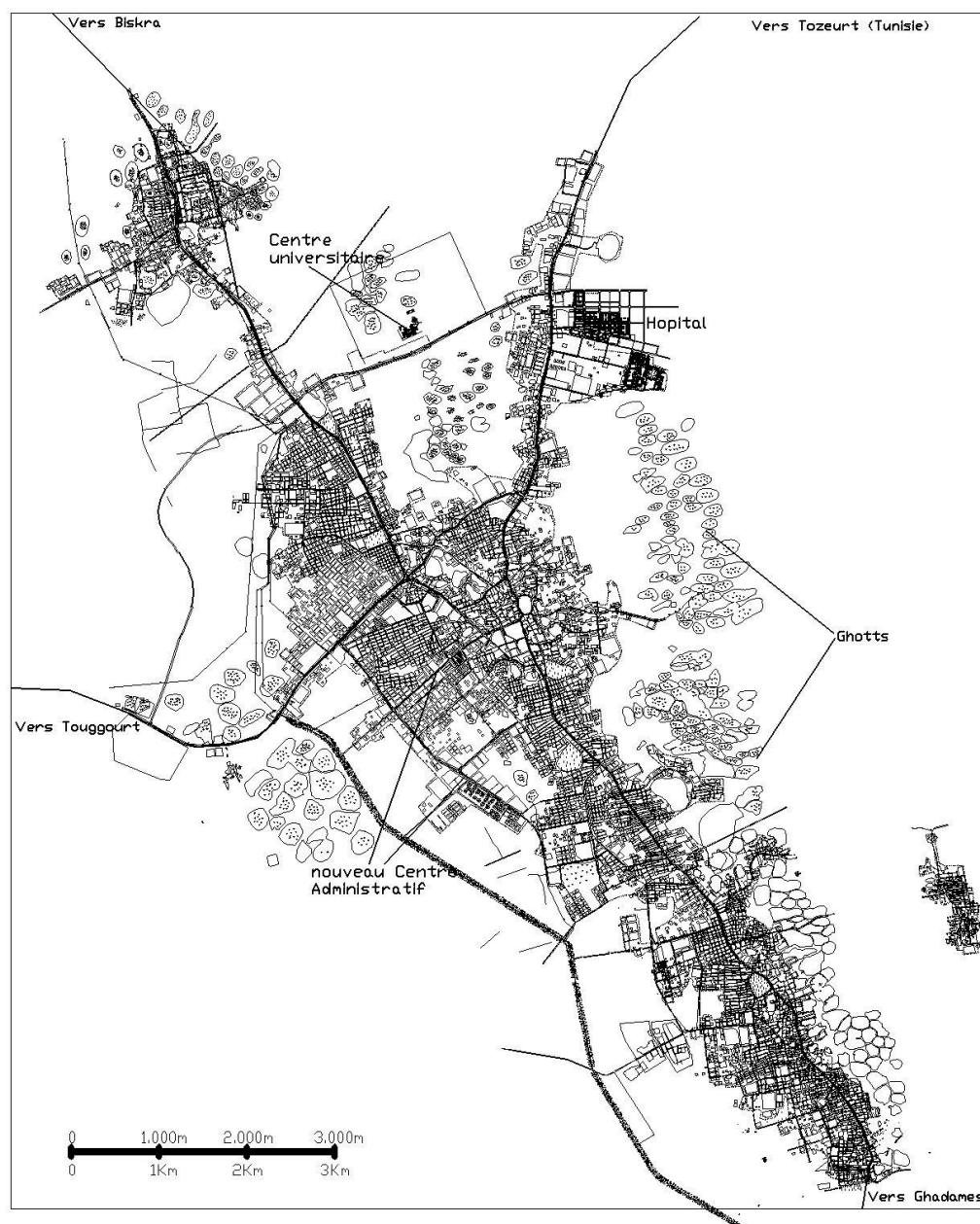


Fig. 4.7 : El-Oued, El-Bayadha et Kouinine à la fin du XXe siècle.

La croissance définie par les instruments d'urbanisme, normatifs et réglementaires, ne tardent pas à produire leurs résultats. Des nouvelles centralités se développent indépendamment les unes des autres : une zone commerciale près du centre historique, un centre linéaire administratif le long des nouveaux axes structurants à l'Ouest de la ville, un centre universitaire et de loisirs au Nord et un centre hospitalier dans la partie Est de la ville. A moyen terme, la conurbation, formée des 3 entités initiales, se précise, engendrant une forme urbaine étalée et continue.

Dressée par l'auteur sur fond de carte de la Révision du PDAU El-Oued, Bayadha Kouinine de 2005



Fig. 4.8 : El-Oued, El-Bayadha et Kouinine au début du XXIe siècle.

Les trois villes ne forment qu'une seule conurbation, du Nord au Sud, englobant les pôles universitaires, de loisirs, de santé et administratif en une seule gigantesque entité.

Dressée par l'auteur sur fond de carte de la Révision du PDAU El-Oued, Bayadha Kouinine de 2005



Fig. 4.9 : Révision du P.D.A.U d'El-Oued, El-Bayadha et Kouinine, 2005
 Avec les prévisions de développement futur vers l'Est et l'Ouest, la finalisation du pôle universitaire et de loisirs et l'extension des périmètres urbains, la forme urbaine globale, compacte et continue, prend définitivement l'allure d'une conurbation.
 Source : Révision du PDAU El-Oued 2005

A la fin des années 1970, la forme urbaine se présentait en deux entités séparées, l'une constituée par ville de Kouinine et l'autre par El-Oued et Bayadha (Fig. 4. 5.) constituant une forme continue linéaire le long de la route principale. La croissance de la ville de Kouinine, d'une part, et de l'ensemble El-Oued Bayadha, d'autre-part, provoquera la jonction de l'ensemble urbain en une conurbation, constituant une forme urbaine linéaire et continue le long de la R.N. 28 .

La lecture des perspectives de développement et de croissance de ces trois communes, telles que proposées par le PDAU et sa révision, laisse entrevoir un renforcement du caractère de conurbation et une mutation de la forme urbaine allongée initiale en une forme urbaine compacte et épaisse avec l'occupation de la totalité de l'espace interstitiel par un programme d'habitat individuel et semi-collectif et d'équipements d'accompagnements (voir fig. 4.5 et 4.6).

Les déplacements successifs des périmètres d'urbanisation à court et moyen terme laissent présager un rapprochement des deux villes dans un très proche avenir, contribuant à générer un étalement de la forme urbaine des deux villes dans toutes les directions (à l'exception des terres agricoles préservées) Fig. 4.8.

4.3.3. Lecture critique du P.D.A.U à la lumière des analyses historique et morphologique :

La lecture critique de l'étude sera présentée à la lumière des rubriques suivantes :

- Choix et pertinence de l'aire d'étude
- Problématique spécifique de l'aire d'étude
- Objectifs de l'étude
- Forme et type de croissance
- Transformation de la forme urbaine
- Distribution fonctionnelle

4.3.3.1/ Choix et pertinence de l'aire d'étude : la potentialité majeure du PDAU des trois communes d'El-Oued, Kouinine et Bayadha reste probablement le choix de l'aire d'étude à savoir l'association des trois communes dans une même étude pour une approche globale et cohérente. Ce choix permet en effet d'optimiser les divers programmes et leur localisation dans une optique plus large que s'il s'agissait d'une seule commune. L'aire d'étude considérée dans ce PDAU est définie à l'intérieur du périmètre urbain et de ses futures extensions. Ce choix reposant spécifiquement sur un critère

administratif, son intérêt est cependant occulté si aucune référence n'est faite à l'entité territoriale auxquelles ces trois communes sont subordonnées.

L'entité territoriale, dont il est question, est définie principalement par ses composantes culturelles, historiques, géo-morphologiques et paysagères (Voir chapitre 8 'Démarche du projet urbain territorial').

On citera à titre illustratif, que le caractère urbain et les différentes structures (de parcours, d'implantations, morphologique, de permanence etc.) de ces villes ne peuvent être identifiées, dans un premier temps, qu'à travers une approche territoriale et historique de reconstitution de leurs processus de formation et de transformation à travers le temps. En effet, c'est dans sa persistance et son adaptation à travers différentes périodes historiques qu'une structure acquiert son statut. Or l'analyse historique, telle que développée et présentée dans le PDAU, ne permet aucunement cette possibilité de lecture et d'interprétation. Elle consiste essentiellement en une présentation linéaire des différents événements historiques qu'a connus la région sans une mise en rapports de ces événements avec la formation et le développement des villes de la région, ni une lecture des structures urbaines et de leur consolidation à travers l'histoire de ces villes.

4.3.3.2/ Problématiques spécifiques de l'aire d'étude :

La formulation des problématiques spécifiques des villes au sein de l'aire d'étude est étroitement liée à l'échelle d'analyse utilisée. L'approche privilégiée par le PDAU, reposant presque exclusivement sur les données statistiques (démographie, emploi, commerce, service, industrie, santé, éducation ...), permet de quantifier et de maîtriser correctement les différents besoins et exigences fonctionnelles au sein de l'aire d'étude puis de formuler les différents programmes d'habitat et d'équipements nécessaires.

Cette approche, aussi rationnelle qu'elle puisse être, ne résout probablement (et partiellement) que l'aspect quantitatif si l'on en juge par la multitude des tissus existants et de leurs particularités urbaines et architecturales.

Toujours à titre illustratif, on peut citer le cas du devenir et de la réhabilitation des centres urbains anciens des villes de l'aire d'étude (Kouinine et El-Oued), dont l'état de conservation du cadre bâti est en totale détérioration. A notre avis, seule une approche globale à ces différents centres (El-Oued, Kouinine, Guémar, Z'goum, Taghzout) au sein de 'leur entité territoriale', dépassant largement le cadre de l'aire d'étude du PDAU, permettrait de définir leur prise en charge. Comme nous l'avions précédemment spécifié (chapitre 1 Page 41) l'argument de leur réhabilitation et mise en valeur nécessite

d'entrevoir et de définir, dans un premier temps, leur rôle dans la structuration de leurs territoires puis la capacité de leurs tissus de porter, entre complexité fonctionnelle et valeur symbolique forte, des fonctions urbaines en termes d'équipement et d'usage. Parallèlement aux arguments d'ordre historique, il est vital de préciser, tout autant, les questions économiques et structurelles liées à ces centres. L'optique de leur réorganisation en réseau pour mettre en synergie leurs richesses culturelles et leur homogénéité historique urbaine et architecturale constitue un argument vital pour leur devenir. Le projet urbain territorial, tel que développé dans cette thèse, en constituerait l'outil, qui se fonde sur la valorisation de leurs qualités urbaines et architecturales et sur les potentialités structurelles de leurs espaces publics historiques.

4.3.3.3/ Objectifs de l'étude :

Les objectifs de l'étude sont étroitement liés aux différentes problématiques formulées lors de la phase initiale du PDAU. Ces problématiques sont, quant à elles, tributaires de l'échelle d'investigation et d'analyse. L'identification de 'l'entité territoriale pertinente' permet de soulever aussi bien les problèmes liés aux aspects d'ordre fonctionnel (programmes et répartition) que ceux d'ordre paysager, morphologique ou culturel et patrimonial. Au sein de l'entité territoriale pertinente, la lecture de la structure des parcours et de leur hiérarchie appuyée par l'analyse historique, précisera le support nécessaire à la formulation de la forme et de l'orientation de la croissance au sein de l'aire d'étude. L'étalement et la fragmentation de la croissance en fonction des potentialités foncières, telle que développée dans le PDAU, sans aucune maîtrise morphologique et structurelle, pourrait ainsi être évitée.

4.3.3.4/ Forme et type de croissance :

L'analyse morphogénétique, à la lumière de l'analyse historique et de celle du processus de genèse, formation et transformation des villes concernées au sein de leur territoire permet d'identifier les différentes caractéristiques urbaines et architecturales qualifiant les formes urbaines et leurs formes de croissance. La connaissance et reconnaissance de la formation des différentes entités morphologiques constituant ces villes permet d'orienter leur croissance future et de contrôler leurs transformations en toute connaissance de cause. Selon les objectifs souhaités et les problématiques formulées, les types de croissance fixés (continue ou discontinue, compacte ou fragmentée, nodale ou linéaire) constitueront alors le résultat d'une attitude consciente, délibérée et réfléchie.

4.3.3.5/ Transformations de la forme urbaine :

Au cours de cette dernière décennie, les centres anciens ont connu d'importantes transformations et altérations, que ni les autorités locales ni les instruments d'urbanisme n'ont pu subjuguer. Les études d'urbanisme, élaborées à ce jour, n'ont pas pris en considération les spécificités urbaines et architecturales de ces centres, principalement par méconnaissance de leurs différentes composantes structurelles historiques (viaire, parcellaire, typologie, permanence, fonctionnelle...) contribuant à aggraver leur détérioration et altération. L'identification des permanences urbaines et architecturales ainsi que des différentes structures historiques contribuerait sûrement à un contrôle morphologique des différentes transformations que nécessite le centre ancien dans une perspective de sa valorisation et sa réhabilitation.

4.3.3.6/ Distribution fonctionnelle :

En plus de son étalement le long de la RN 28, la croissance programmée à moyen terme, des deux villes d'El-Oued et de Kouinine, générera une forme urbaine compacte et étalée autour du méga pôle universitaire et de loisirs, situé à la lisière des deux communes, contribuant à la création d'une nouvelle polarité (avec toutes les activités commerciales, résidentielles, de services et de loisirs qu'un tel pôle va attirer) au détriment des centres actuels et plus particulièrement du centre historique d'El-Oued qui n'a pu être préservé, jusqu'à ce jour, que grâce à son rôle et à son importance fonctionnelle et économique au sein de la région.

Ce complexe universitaire et de loisirs, dont le rayon d'influence dépasse largement le cadre des deux communes, pourrait cependant contribuer sensiblement à la valorisation des deux centres anciens si sa programmation prend en considération leur apport mutuel. Le centre ancien de Kouinine pourrait en effet constituer un important réservoir habitable pour la population étudiante et universitaire, si un parcours structurant était conçu pour relier ce centre à la zone de loisirs, à travers le site universitaire. Quant au centre ancien d'El-Oued, son caractère et 'raison d'être' commercial se verrait par la mise en place d'un système viable de transport étudiant, avec tout ce que cela nécessite en termes d'infrastructures, à partir du complexe universitaire.

Conclusion : De la nécessité d'une approche spécifique :

A la lumière de la lecture critique de la révision du PDAU des communes d'El-Oued, Kouinine et Bayadha, la prise en charge de leurs centres anciens n'apparaît à aucun moment de l'étude. Aucune recommandation ni mesure particulière concernant ces différents centres n'apparaît, autant au niveau du PDAU qu'à celui des POS. Les centres anciens sont considérés au même titre que les entités nouvellement formées ou en voie de formation. Le même esprit règlementaire régit les différentes entités urbaines.

Le développement local basé sur la valorisation du patrimoine territorial, support à la réhabilitation des centres anciens de la région du Souf, devrait amener à suggérer une échelle de planification pertinente et influencer ainsi l'étude de niveau supérieur (PAW¹³ dans notre cas).

L'absence des dimensions 'territoriales et historiques' pour l'élaboration des perspectives de développement au sein de la procédure d'élaboration des PDAU et POS illustre parfaitement la nécessité d'une approche spécifique, alternative ou complémentaire à ces instruments.

La morphologie urbaine, à travers l'étude de la forme et des structures urbaines de ces centres anciens, fera l'objet d'une attention privilégiée. Ainsi l'objectif principal de cette approche sera d'introduire les deux niveaux d'analyse et d'évaluation, à savoir les dimensions territoriale et historique, au sein de la démarche de prise en charge des centres anciens au sein de leur entité territoriale.

L'identification des structures territoriales (naturelle, paysagère, des parcours, des cours d'eau et des reliefs, supports à l'implantation et à la formation du centre) à l'échelle du territoire d'appartenance des communes et des structures urbaines (permanente du viaire et du parcellaire) à travers l'analyse historique permet de distinguer les caractères permanents et persistants au sein de l'aire d'étude, et qui portent et orientent la croissance.

C'est au sein de leur entité territoriale que les structures de parcours de longue durée, les structures parcellaires de moyenne durée et le bâti de plus courte durée seront reconnues.

La persistance de la forme urbaine, à travers sa réappropriation et ses transformations, ainsi que sa substitution en réponse aux exigences nouvelles, constitueront l'objet de l'analyse de (la complexité de) sa genèse et des conditions concrètes de sa formation, pour servir de support à la formulation de la croissance et des transformations futures.

¹³ Le Plan d'Aménagement de Wilaya

CHAPITRE 5. URBANISME OPERATIONNEL / URBANISME DE PROJET

Introduction

5.1 Aperçu sur l'histoire et le développement des théories urbanistiques

Introduction

5.1.1. L'urbanisme de plan

5.1.2. L'urbanisme de secteurs

5.1.3. L'urbanisme réglementaire et opérationnel :

5.1.4. L'urbanisme de projet :

5.1.4.1 L'analyse morphologique et le projet urbain

5.1.4.2 Rapport analyse projet

5.1.4.3 La question du projet urbain dans l'histoire des villes

5.1.4.4 La ville territoire : nouvelle approche

Conclusion

5.2 Intervention urbaine en milieu ancien

Introduction

5.2.1. Législation et intervention urbaine en milieu ancien

5.2.1.1 Ensembles urbains traditionnels visés par les mesures de protection du patrimoine urbain et architectural

5.2.1.2. Ensembles urbains traditionnels non concernés par les mesures de protection du patrimoine urbain et architectural

5.2.2. La question de l'intervention urbaine en milieu ancien

5.2.2.1. Du territoire en question

5.2.2.2. De l'urbanisme en question

5.2.3 Introduction à une alternative aux instruments d'urbanisme

5.2.3.1. La question culturelle (avant tout)

5.2.3.2. La question d'usage

5.2.3.3. La question de planification

5.2.3.4. La question d'échelle

5.2.3.5. La question de méthode

5.2.4. Changer d'échelle : du projet urbain au projet urbain et territorial

5.2.4.1. Changer d'échelle

5.2.4.2. Le projet urbain et territorial

Conclusion

Introduction

Les chapitres précédents ont permis la présentation de la pratique urbanistique en Algérie ainsi qu'une rétrospective des instruments d'urbanisme réglementaires en vigueur. Confrontée à la problématique de l'intervention urbaine en milieu ancien puis aux règles et à la pratique de la gestion urbanistique des centres anciens du Souf, l'étude a souligné l'inadaptation et le dysfonctionnement des instruments d'urbanisme puis a conclu à la nécessité de développer une approche spécifique à cette problématique.

L'introduction des dimensions territoriale et historique constituera alors une composante essentielle au développement de cette approche.

L'identification des différentes structures territoriales et leur développement à travers l'histoire permettra de préciser l'unité territoriale au sein de laquelle l'approche devra être menée.

La référence à la forme urbaine à travers sa persistance, ses transformations et ses substitutions puis à ses principales composantes morphologiques constituera le support principal à cette approche.

Son positionnement (de l'approche spécifique) au sein du débat sur la ville et l'urbanisme nécessite de revisiter, à travers l'histoire contemporaine, le développement des idées et théories en urbanisme, objet des prochains chapitres.

5.1 Aperçu sur l'histoire et le développement des idées et théories en urbanisme:

- Introduction :

« L'urbanisme a fait l'objet de définitions multiples car presque tous ceux qui se sont efforcés d'approcher la ville, ses qualités, ses problèmes, sa poésie, son romantisme, sa rationalité, sa philosophie, etc., ont tenté de préciser son contenu » (PELLETIER J., DELFANTE C. 1969, p 131).

Le terme « urbanisme » est une création récente. Il est apparu dans la langue française au cours des années 1910 pour désigner une discipline nouvelle, née des exigences spécifiques de la société industrielle. L'urbanisme se présente alors comme la science de l'organisation spatiale des villes et comporte une double face théorique et appliquée.

Discipline de la géographie et de l'architecture, son objet est l'aménagement et l'organisation des villes et de leurs environs.

Au 19^e siècle, les bouleversements de la société urbaine résultant de l'industrialisation, l'afflux de populations ouvrières, l'accroissement de la pauvreté et de la criminalité, la multiplication des épidémies, et le souci de la bourgeoisie de se protéger contre les classes dangereuses, sont à l'origine de préoccupations d'urbanisme, formulées principalement en termes d'hygiénisme et d'ordre social.

Les professionnels concernés par les préoccupations d'urbanisme sont très divers, et les médecins jouent un rôle déterminant au côté des inspecteurs du travail, des chimistes, géomètres, ingénieurs et architectes. Ce n'est que lorsque l'urbanisme est reconnu comme un champ d'intervention spécifique, et fait l'objet, à partir de 1919 en France, d'une législation propre (loi sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension) qu'ingénieurs et architectes deviennent prééminents. L'urbanisme naît donc dans un souci de reconstruire la cité détruite par le développement industriel incontrôlé et les conflits sociaux qu'il a entraînés.

Cette discipline s'est progressivement imposée dans le monde entier. On ne peut cependant en saisir la nature, l'originalité et comprendre les problèmes auxquels elle se heurte qu'en la confrontant aux modes traditionnels de production de l'espace urbain et en retraçant sa généalogie.

Le pré-urbanisme, en tant que pratique intentionnelle d'organisation des villes, remonte jusqu'à l'antiquité (Babylone) ; des fouilles archéologiques en ont relevé les traces dans les cités anciennes. L'importance de la planification s'intensifia durant les époques grecque et romaine. L'architecte grec Hippodamos de Milet (reconnu pour être un des pères de la planification urbaine) conçut les plans d'importantes villes grecques, comme Milet et Priène (échiquiers orthogonaux) accentuant la disposition géométrique des villes (Fig. 5.1). Les Romains accentuèrent cette organisation réfléchie de l'espace public : temples, portiques, gymnases, thermes et forums tiennent rigoureusement compte de la symétrie, alors que leurs cités coloniales, conçues comme des camps militaires, possédaient de grandes avenues et un quadrillage de rues entourés de murs d'enceinte rectangulaires ou carrées (Fig. 5.2.).

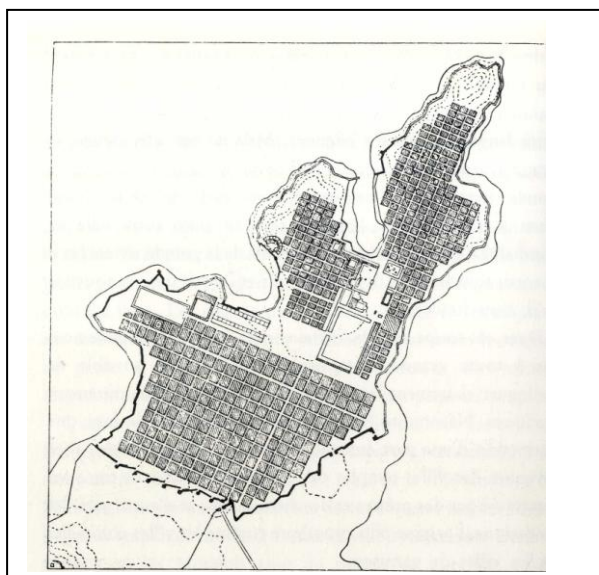


Fig. 5.1 : Plan de Milet, en Grèce, d'Hippodamos de Milet en l'an V av. J.C.

Source : Villes et architectures de Steen Eiler Rasmussen, Editions l'Equerre, 1984, p.10

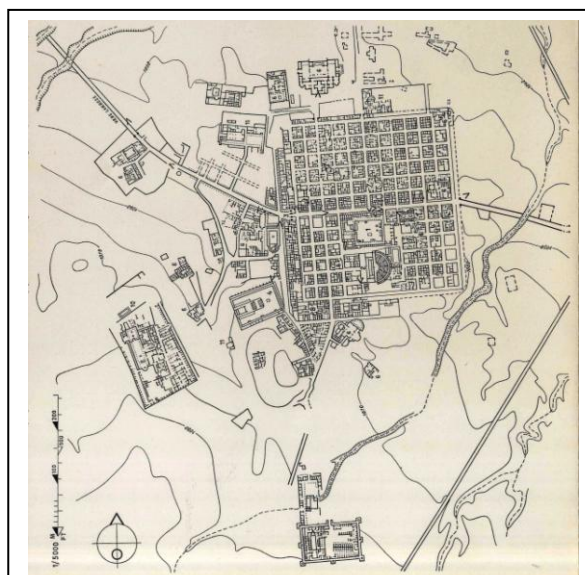


Fig. 5.2 : Plan de Timgad en Algérie, colonie romaine fondée en l'an 100.

Source : Encyclopédie de l'urbanisme, d'Auzelle Robert, Vincent Fréal et Cie éditeurs, Tome 2 fascicule 14

Précédé, en Europe, par l'art urbain, nourri par la pensée utopique et par les utopies du XIX^e siècle, l'urbanisme naît en tant que discipline autonome avec la *Teoría general de la urbanización* (1867) de l'ingénieur architecte espagnol Ildefonso Cerdá (1816-1876).

En matière de développement de l'urbanisme au XIX^e siècle, l'ouvrage de référence de Françoise CHOAY, '*Urbanisme, utopie et réalité*' (Paris, 1965), anthologie des différents concepts urbanistiques développés depuis plusieurs siècles, permet de mieux saisir les principaux enjeux de l'urbanisme. Sa thèse affirme que l'urbanisme du XX^e siècle, considéré habituellement comme une révolution de la pensée de la ville, hérite en réalité de deux courants de pensée antérieurs d'un siècle, qui, malgré toute volonté de rupture, n'ont cessé d'être sous-tendus dans les théories urbanistiques.

Ainsi la pensée de la ville connaîtra, selon CHOAY, deux périodes : les pré-urbanistes au XIX^e siècle face aux préoccupations sociales de la révolution industrielle et les urbanistes au XX^e siècle dont le personnage charnière est Ebenezer HOWARD (1850-1928), l'inventeur de la cité-jardin. Alors que le pré-urbanisme est « l'œuvre de généralistes (historiens, économistes ou politiques), l'urbanisme est sous ses deux formes, théorie et pratique, l'apanage de spécialistes, le plus généralement architectes (...) l'urbanisme est dépolitisé » (CHOAY F. 1965, p 30). Notion ('dépolitisé') relativement discutable, d'autant que quelques lignes plus loin, l'auteur ajoute qu'« Alors que les théories pré-urbanistes sont de l'ordre de l'utopie, l'urbanisme quant à lui trouve un terrain

d'application dans la volonté politique de résoudre la crise du logement générée par la révolution industrielle d'abord et par les ravages des deux guerres ensuite » (CHOAY F. 1965).

Deux courants antagonistes sont repérés à travers ces périodes : le modèle progressiste d'une part, dont la pensée est tournée vers le progrès, la technique et l'hygiène physique, et le modèle culturaliste d'une autre part, cherchant dans la forme des villes du passé l'organicité perdue. Au courant de cette même période, deux autres courants : l'urbanisme naturaliste profondément anti-urbain et l'urbanisme anthropologique rejetant tout modèle à priori, se développèrent aussi :

- L'urbanisme progressiste : Sa première expression est la cité industrielle (1917) de l'architecte Tony Garnier (1869-1948). Son influence fut considérable sur la première génération des architectes rationalistes. Son modèle spatial peut être caractérisé par : - son ouverture, qui permet, conformément aux exigences de l'hygiène, une égale distribution à tous de l'air, de la lumière et de la verdure – son découpage, selon un classement rigoureux : activités humaines habitat, travail, loisir sont aménagés en des lieux distincts, - la simplicité et l'immédiate lisibilité de cette logique fonctionnelle dans son organisation, - la transposition de la qualité et du rôle de modèle aux édifices qu'il englobe et qui deviennent des prototypes, eux aussi définis une fois pour toutes.

A partir de 1928, le modèle progressiste trouve son organe de diffusion dans un mouvement international, le groupe des CIAM qui à partir de son congrès de 1933 proposera une formulation doctrinale dans la charte d'Athènes. Son représentant le plus illustre est Le Corbusier (1887-1965). L'idée qui sous-tend l'urbanisme progressiste est l'idée de modernité. Il repose sur une construction universelle de l'individu, interchangeable dans le temps et l'espace. La Charte d'Athènes réclame des constructions en hauteur, éloignées les unes des autres, isolées dans la verdure et la lumière. La rue est abolie, les fonctions (habitations, travail, loisirs, circulation) sont distinctes. C'est la mort de l'espace urbain traditionnel.

- L'urbanisme culturaliste : Il prend naissance très tôt en Allemagne et en Autriche en 1880-1890. C'est une pensée anti-industrialiste, nourrie de nostalgie pour la ville passée, le retour aux petites villes, aux rues sinueuses et soucieuse du site. Parmi ses fondateurs, il y a lieu de citer Camillo SITTE (1843-1903), urbaniste autrichien qui publie en 1889, *Der Städtebau (L'urbanisme)*. Il a dénoncé la médiocrité de la ville moderne et

s'efforce de tirer d'une étude approfondie des villes anciennes, de nouveaux principes. Il définit un ordre spatial modèle. A l'espace abstrait éclaté (les formes-unités des bâtiments du modèle progressiste), il oppose un espace concret, découpé dans la continuité d'un fond d'édifices. En Angleterre, E. Howard (1850-1928) avec son projet de cité-jardin exposé en 1898 dans son livre 'ToMorrow, a peaceful path to real reform', propose d'allier les avantages de la ville et de la campagne. R. Unwin (1863-1940), architecte anglais, associé à B. Parker, construisit la première et célèbre Garden-City de Lechtworth ainsi que le Hampstead Garden Suburb.

Au contraire de l'espace modèle progressiste, la cité modèle culturaliste est bien circonscrite, à l'intérieur de limites précises ; elle contraste avec les espaces naturels environnants, - ses dimensions sont modestes, inspirées de celles des cités médiévales, - elle ne présente aucune trace de géométrie : l'irrégularité et l'asymétrie sont la marque de l'ordre organique, qui traduit la puissance créatrice de la vie, - l'art y présente la même importance que l'hygiène, - en matière de constructions, pas de prototypes : chaque établissement doit marquer sa différence avec les autres

- L'urbanisme naturaliste : Aux U.S.A. la nostalgie de la nature inspire aux architectes-urbanistes un violent courant anti-urbain cultivant l'image d'une nature vierge. Cependant, et malgré la violence de l'attaque, aucun autre modèle de remplacement n'est développé pour illustrer cette tradition anti-urbaine.

Les idées de ce courant anti-urbain américain cristallisent au XIXe siècle, dans un nouveau modèle : The broadacre city de F.L.Wright, développé de 1913 à 1935. Accusant la grande ville industrielle d'aliéner l'individu dans l'artificiel, les principes idéologiques sur lesquels est fondée Broadacre stipulent que : seul le contact de la nature peut rendre l'homme à lui-même et permettre un harmonieux développement de la personne comme totalité.

- L'urbanisme anthropologique : Il s'efforce de résoudre les problèmes de création et d'aménagement des villes au moyen des informations fournies par l'anthropologie descriptive. Elle est l'œuvre d'un ensemble de sociologues, historiens, économistes, juristes, psychologues. Selon P. Geddes (1854-1932), la création urbaine se place dans la continuité historique d'une civilisation donnée. Il préconise de vastes enquêtes embrassant tous les aspects du réel: géographie, histoire, économie, sociologie, esthétique (la méthode des «sociological survey »). Il rejette tout modèle urbain, il n'y a

que des cas particuliers. Lewis Mumford est son disciple.

Dans son ouvrage *'Histoire de l'architecture moderne, Avant-garde et mouvement moderne'*, Leonardo Benevolo, note comment le progrès de la législation européenne, de 1850 à 1914, permet un nouveau cycle d'expériences d'urbanisme à long terme, notamment sur le problème du logement. Les préoccupations principales de l'époque étaient liées à l'assainissement des vieux quartiers insalubres et à la construction de nouveaux quartiers pour pallier au surpeuplement des villes. De nouvelles lois permettent dorénavant le contrôle de l'hygiène des habitations et, au besoin, les procédures d'expropriation. Un 'plan global', dressé dès les débuts du XXe siècle pour presque toutes les grandes villes européennes, permet à l'administration de coordonner et de soutenir les travaux publics et les ouvrages importants. «Ce plan global, encore officieux et flou à l'époque d'Hausmann, prend des formes plus précises : c'est ce qu'on appelle aujourd'hui le 'plan régulateur' » (Plan d'Hausmann pour Paris, la construction du Ring pour Vienne, le plan Viviani pour Rome, puis les capitales des deux plus grandes colonies britanniques New-Delhi aux Indes et Canberra en Australie) » (BENEVOLO L. 1979,p 101).

On assistera ensuite dans la majorité des pays européens à une amélioration de la procédure d'expropriation des terrains pour les constructions de logements populaires ; cette procédure devient alors tributaire de l'élaboration de plans sur les terrains à exproprier.

De nombreuses initiatives et institutions culturelles, discutant des problèmes d'urbanisme, naissent dès la première décennie du XXe siècle, jetant les bases de la « culture urbanistique 'classique' dont se sont inspirées les législations de presque tous les pays et dont les carences sont à l'origine des nombreuses difficultés, ou nous nous débattons aujourd'hui. La culture allemande y occupa alors une place prépondérante, tandis que d'autres propositions mettent en discussion le discours officiel : les expériences de l'enseignement théorique de Camillo Sitte, le mouvement des cités-jardins anglaises, la cité linéaire de Soria, les plans d'urbanisme de Berlage » (BENEVOLO L. 1979, p 104).

Parmi ses contributions à la culture urbanistique de son époque, Camillo Sitte [1980], en attirant l'attention sur les espaces des villes anciennes et non plus sur les monuments singuliers, a freiné l'habitude néfaste du dégagement autour des monuments ; il a fixé les prémisses de la conservation d'ensemble entiers, sinon des habitats anciens dans leur ensemble ; et il a opposé un obstacle psychologique de la plus grande importance aux percements sans discrimination, tels que Hausmann les pratiquait.

L'urbanisme est avant tout une discipline de l'espace ; mais c'est aussi une discipline du

temps. I. Cerda fut le premier à considérer l'histoire comme une des disciplines fondamentales de la « science urbaine » : ni fin en soi ni supplément de savoir, elle est pour lui le chemin obligé sans lequel on ne peut comprendre la signification et le problème des villes.

C. Sitte, pour sa part, estimait que seule l'histoire permet de donner un sens et un fondement objectif aux principes de l'organisation des ensembles urbains (MERLIN P. 1991, p 59).

Plus récemment, Bernardo Secchi [2006] (re)définit l'urbanisme comme « l'ensemble des traces signifiant les pratiques élaborées par les hommes pour s'approprier le territoire et la ville », définition qui s'inscrit dans une temporalité actualisée, portée par les divers sédiments de l'histoire de la ville et du territoire, façonnés durant de longues périodes par les générations successives. A ce titre, son examen s'appuie sur les modes de leur matérialisation et sur les discours qui les ont accompagnés. Ainsi, cette discipline "dilatée" s'apparente plus à un savoir qu'à une science.

5.1.1 L'urbanisme de plan :

A partir du début du XX^e siècle, on assiste, dans toute l'Europe, à une progression d'idées nouvelles sur la ville et sa conception, ses rôles et ses fonctions. « Une convergence d'idées s'établit en les théoriciens, tels que Tony Garnier, Marcel Poète, et des architectes progressistes qui ont utilisé les colonies pour se livrer à des expériences urbaines : Henry Prost, Agache auxquels se joignent Jaussely, Forsestier etc., qui touchera le monde politique pour aboutir en 1919 à la première loi d'urbanisme en France (loi Cornudet)» (PELLETIER J., DELFANTE C. 1969, p 151).

Les développements de la discipline d'urbanisme en métropole française furent largement influencés par les expériences urbaines 'souvent innovantes' menées « hors de France ». Un « urbanisme de plan » se développait alors dans les pays du Maghreb (Casablanca, Alger, Tunis...), « conçu dans le décalage de territoires placés sous une même souveraineté, mais ayant des statuts différents » (HAKIMI Z. 2005, p 59). Si la dimension juridique était centrale dans cette perspective, un travail de réflexion sur les traces du passé et leur déstabilisation fut initié par les urbanistes confrontés à des lieux, à des environnements et à des paysages soumis à un processus d'altération. « Leur perception du patrimoine bâti, en particulier, a conduit à des mesures de protection et à une réglementation concernant l'esthétique du paysage urbain, le tout intégré dans un projet de transformation de ce même paysage » (HAKIMI Z. 2005).

Les plans d'aménagement développés durant cette période particulière constitueront plus tard un intérêt particulier en tant que matériaux historiques ; ils constituent des sources documentaires riches en information, à la fois sur les représentations de la ville moderne et sur les instruments d'action forgés par les 'professionnels de la ville'.

Cet urbanisme de plans constitua dès les lendemains de la première guerre mondiale les premiers instruments (plans) d'urbanisme, au sens moderne du terme, qui apparaissent à cet époque sous l'intitulé de " Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement", et qui préfigurent les futurs plans directeurs. Sur le plan méthodologique, la mutation est importante car on passe d'une logique de lotissement –celle des plans d'alignement et des réserves du 19^{ème} siècle- à une logique de prévisions –celle des plans directeurs d'aménagement.

« Simultanément, la loi de 1919 aura, en France, pour conséquences la naissance d'un urbanisme planificateur (région parisienne par Prost, agglomération lyonnaise) et la réalisation de cités-jardins. Mais bien que d'une manière générale, les plans d'embellissement ne donnèrent pas lieu à des réalisations importantes, c'est au courant des années 30 que se concrétisèrent en France les idées généreuses de l'époque qui eurent une influence sur les urbanistes français qui se sont rendus célèbres dans les colonies et à l'étranger » (PELLETIER J., DELFANTE C. 1969, p 151).

Cet urbanisme, qui demeure aujourd'hui un modèle, était vigoureusement attaqué par le Corbusier (plan voisin 1925) et à l'étranger : Bauhaus, Amsterdam, mais gardait néanmoins l'attrait des grandes compositions Beaux-Arts qui tenaient peu compte des nécessités et exigences des grandes villes contemporaines particulièrement eu égard au décongestionnement des centres (accroissement de la circulation, équilibre ville nature).



Fig. 5.3 : L'urbanisme de plan : un instrument forgé par les 'professionnels de la ville' dans leurs expériences urbaines menées 'hors de France'. Vue aérienne centre d'Alger en 1960. Source internet: www.lexilogos.com



Fig. 5.4 : L'urbanisme de secteur : La vision corbuséenne (1950) d'une ville maillée de secteurs résidentiels et à usage mixte. Source : MANGIN David, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Editions de la Villette, Paris, 2004. p: 51

Bien plus tard vers le milieu du XXe siècle, il est important de noter la persistance de 'l'urbanisme de plan' manifesté par un retour à la composition et à l'architecture urbaine à travers un souci du dessin de la forme urbaine et des échelles mineures, qui trouve ses fondements dans les arts urbains du passé ou la beauté des villes. Ainsi les réalisations des frères Krier et de Ricardo Boffil constitueront les meilleurs témoignages d'une composition urbaine se réclamant des grandes régularités classiques et réduisant volontairement le champ de la pratique urbanistique à la production d'images et à la mise en forme de l'espace public de la ville.

Plus "scientifiques" et moins nostalgiques par rapport au passé, d'autres mouvements se rattachant à la morphologie urbaine et à la typo-morphologie se développèrent durant cette période en réaction aux effets de l'urbanisme doctrinaire mis en pratique.

5.1.2. L'urbanisme de secteurs :

Avant d'aborder la doctrine urbanistique du XXe siècle, il est utile de rappeler que dès la fin du XIXe siècle, un vaste mouvement anti-urbain naquit dans les pays industrialisés européens, et plus particulièrement en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ainsi la première

moitié du siècle fut durablement marquée par une idéologie anti-urbaine radicale. A partir de ce fonds idéologique, et avec l'objectif d'adapter les valeurs supposées de la cité jardin à la généralisation probable de la voiture, des protagonistes majeurs (les urbanistes anglo-saxons au même titre que Le Corbusier) vont développer une recherche à la fois convergente et complémentaire, jusqu'à élaborer un modèle dominant, « l'urbanisme de secteurs » (MANGIN D. 2004, p 36). Les réseaux routiers et les voies de communication constituaient alors une des principales préoccupations de la recherche urbanistique de l'époque.

C'est ainsi qu'après avoir étudié, dans les années vingt, plusieurs mailles viaries de dimensions différentes, Le Corbusier (considéré comme le père de l'urbanisme de secteurs) a énoncé, après-guerre, une hiérarchie de sept types de voies délimitant et irriguant les secteurs (LE CORBUSIER 1953) (Fig. 5.4). Ces 7V (à la base de la trame du projet de Chandigarh), feront l'objet de maintes applications telles le maillage d'autoroutes, rocadés et radiales des deuxièmes et troisièmes couronnes des villes françaises et des réseaux à la périphérie des grandes villes mondiales.

La rencontre, plus-tard dans les années cinquante, des 7V et des neighbourhood units¹ (unité de voisinage), vit l'émergence d'un nouveau modèle urbain (l'urbanisme de secteurs), devenant un véritable prototype de l'urbanisme planifié d'après-guerre et le modèle sous-jacent de l'urbanisme postmoderne libéral actuel (MANGIN D. 2004).

Le Corbusier prolongera jusqu'à sa mort, en 1965, sa quête d'un urbanisme où l'infrastructure génère la forme architecturale.

5.1.3. L'urbanisme règlementaire et opérationnel:

Il ya lieu tout d'abord de préciser que l'urbanisme règlementaire, dénommé aussi planification urbaine, vise à créer des documents d'urbanisme qui définissent des règles à priori au sein d'un territoire, alors que l'urbanisme opérationnel consiste en l'ensemble des opérations d'équipement ou de construction, d'initiative publique ou privée, réalisées en application d'un plan d'urbanisme.

Ainsi les années trente s'avèreront importantes en matière d'idées et de théories en urbanisme. Car si les moyens d'action sont très divers et ressortent à des théories

¹ Dans le cadre du New York Regional Plan, et dans un souci de concilier ville et campagne, individu et communauté, Clarence PERRY proposa de développer une unité de voisinage d'environ 5000 personnes, sur un rayon d'un quart de mile, avec une école au centre et des boutiques rejetées aux carrefours.

différentes, voire opposées, par contre l'unanimité se fait lorsqu'il s'agit de critiquer la ville, ses déficiences, les maux qu'elle engendre. C'est ainsi, qu'après leur fondation en 1928, les Congrès d'architecture moderne (CIAM) formulent un réquisitoire contre la ville telle qu'elle est et préparent en 1933, lors du congrès qui se tient sur un bateau de Marseille à Athènes, les principes de la charte d'Athènes, qui sera publié, plus tard, en 1942.

Durant cette période, le pouvoir en matière d'urbanisme appartenait beaucoup plus aux idéologues et aux municipaux (politiciens) ; les préliminaires de la charte d'Athènes ne pouvaient pas encore être adoptés.

Parallèlement, des théories de technique urbaine sont mises en place. Le réseau des ingénieurs municipaux développait des principes structurels de réseaux, à l'arrière-plan des idéologues, des administrateurs et des architectes.

La législation, en matière d'urbanisme se développa alors en France autour de la L.O.F (loi d'orientation foncière, 1967) et des différents instruments règlementaires et opérationnels (ZAC, PAZ , etc...)

Aussi, une idée qui n'était pas à l'origine dans les différentes lois sur l'urbanisme et la ville s'installa : il y aurait d'un côté le P.O.S. qui serait simplement un mode de gestion juridique du foncier et puis d'un autre côté il y aurait l'urbanisme opérationnel, sans relation directe avec le premier, qui se traduit par les plans d'aménagement des zones.

Ce qui est aussi souvent critiquable dans l'urbanisme réglementaire et opérationnel, c'est l'opacité du règlement : les prémisses spatiales n'en sont pas explicites et produisent des effets qui ne sont pas représentés.

Le P.O.S., qui a pour objet la représentation du foncier existant et de ses potentialités, c'est-à-dire de l'occupation du sol privé, consiste en un urbanisme de zoning qui exclut de représentation deux choses extrêmement importantes : d'une part l'espace public qui n'est figuré que comme foncier (les villes ne sont pas tenues d'avoir un projet d'espace public) et d'autre part les réseaux qui sont abandonnés aux acteurs de la logique sectorielle.

5.1.4. L'urbanisme de projet :

Introduction

Dans les discours officiels actuels, l'urbanisme de projet est présenté comme une pratique dont la mise en œuvre vise à faciliter la réalisation de projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction, que le droit et les pratiques actuels rendent souvent difficile.

C'est ainsi que le concept de projet urbain est élaboré pour désigner les pratiques

urbanistiques qui rompent avec la démarche bureaucratique, linéaire, autoritaire et peu soucieuse des contextes locaux et de la composition du cadre physique, telle que développée par l'urbanisme des instruments. Ce concept intègrera dans les projets urbanistiques les notions de concertation entre les différents acteurs dans la prise de décision, la maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte local et la composition des espaces publics –aussi importante que les aspects fonctionnels.

Christian Devillers définit le projet urbain comme « une démarche relevant d'une compétence, à l'inverse d'une procédure professionnelle (en référence aux lois et instruments d'urbanisme) ; c'est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lesquels on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après. Faire du projet urbain c'est parler de la relation plutôt que des objets ; dans le temps autant que dans l'espace. On ne fait pas la ville comme on peut faire un objet ou un bâtiment. On en reconnaît les forces et les potentialités (de la ville) ; c'est déjà une différence tout à fait considérable avec le projet d'architecture » (DEVILLERS C. 1994, p 12).

Pour élaborer le projet urbain, les architectes doivent baigner dans cette pensée du flux ou de la fondation ; ils ne doivent pas réduire la ville à une composition graphique ou plan-masse, ni à des idées esthétiques. Une conscience critique de l'histoire du lieu doit permettre d'éviter une posture historiciste au projet urbain.

Toujours selon le même auteur, le projet urbain se distingue de la planification, au sens où celle-ci est une stratégie ou une gestion qui applique à l'ensemble du territoire des catégories abstraites et programmatiques, alors que le projet urbain traite de l'aménagement de l'espace en termes concrets et s'intéresse, quelle que soit l'échelle de leur représentation, à la forme et à la dimension des lieux.

Le projet urbain ne prétend pas être la solution à tout, mais plutôt une amélioration ; il faut connaître les limites du projet urbain, qui ne va pas tout résoudre mais entamer une possibilité d'amélioration.

Selon Christian Devillers [2004], la demande de projet urbain résulte d'une faillite de l'urbanisme. En Europe, et plus particulièrement en France, l'urbanisme de projet (voulant signifier un urbanisme dérivant de l'Art urbain) a existé dans l'entre-deux-guerres, jusqu'à la reconstruction. La loi Cornudet imposait, en effet, à toutes les villes de faire un plan

d'embellissement, c'est-à-dire un plan d'espaces publics. Guerre et crise économique ne contribuèrent pas à son application tandis que la production des grands ensembles sous la responsabilité d'architectes en chef acheva sa disparition.

« Une demande sociale de projet urbain s'est à nouveau manifestée, à notre relative surprise, à la fin des années 80 après une décennie qui a mis en avant le design des objets bâtis et l'expression architecturale individuelle » (DEVILLERS C. 1994, p 20). L'aménagement de l'espace public, de ce qui assure à la fois l'unité de la ville et la permanence de sa forme ne peut pas dépendre au coup par coup d'opérations ponctuelles : c'est la stratégie proposée par le projet qui conduira à son élaboration. Cependant, pour que ce projet urbain dépasse le rôle médiatique ou pédagogique qui lui est jusqu'à maintenant dévolu, il faudrait qu'il ait une existence institutionnelle et légale.

Faire du projet urbain nécessite de comprendre la nature spécifique du phénomène urbain, ce qui le différencie du projet architectural et qui lui permet de proposer autre chose qu'une addition d'objets, aussi harmonieux soient-ils. Ainsi la nature spécifique du projet est d'être l'emboîtement de plusieurs temps et de plusieurs espaces :

- les parcours en tant que phénomènes de plus ou moins longue durée, le parcellaire et la structure foncière en tant que phénomène de moyenne durée, puis enfin le bâti en tant que phénomène de courte durée.
- Le phénomène de persistance de la forme urbaine à travers sa réappropriation et ses transformations et celui de la substitution à travers la production permanente de la nouveauté.

« Tout en assumant parfaitement la dimension 'projet', c'est-à-dire une affirmation sur le territoire et dans la durée, la proposition est de permettre la substitution et de donner forme à la permanence, "les deux notions fondatrices de la pensée du projet urbain" (FAIVRE-A., MANTZARAS P., MELEMIS S., 2003).

5.1.4.1. L'analyse morphologique et le projet urbain

La morphologie urbaine constitue une dimension essentielle au projet urbain. Ainsi, l'analyse morphologique peut être considérée comme « une posture, qui consiste à produire des connaissances et faire exister les dimensions spatiales de l'objet sur lequel on travail... elle gagne à être croisée avec d'autres lectures : historique, ethno-sociologique etc.» (BONILLO J.L. 1995, p 56). Son histoire dans le milieu de l'architecture date des

débuts des années 50 (voir 1^{ere} partie chap. 1), et ses effets dans la pratique n'ont pas fini d'être explorés.

Le projet urbain est, dans les faits aujourd'hui, un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain. « Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils » (BONILLO J.L. 1995).

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.

Sur la question du projet urbain, Christian Devillers développe trois aspects (DEVILLERS Ch. 1979) :

- Le premier concerne une théorie de la forme urbaine dans laquelle la ville est considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau, viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents. Dans ce système, la substitution partielle des bâtiments reste toujours possible sans détruire la logique du tout, de la forme d'ensemble

- Le deuxième aborde les méthodes du projet urbain et reprend l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice, comme en témoignerait cette interrogation : comment représenter un projet qui n'est pas l'image de la forme bâtie mais le canevas de sa structure formelle ; comment et sous quelle forme transmettre ce canevas pour qu'il puisse être utilisé par les architectes constructeurs en leur laissant la plus grande liberté et en conservant la plus grande intégrité possible à la forme urbaine... ?

- Le troisième traite de la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales, dans la critique de ce que l'auteur appellera les « logiques de secteurs », soit la séparation des différents services techniques et opérationnels qui contribuent à la fabrique de la ville contemporaine.

5.1.4.2 Rapport analyse-projet :

La question du rapport analyse-projet reprend le débat ancestral entre production et transmission du savoir d'un côté et apprentissage du savoir-faire de l'autre ; elle s'intéresse à l'état de l'avancée conjointe sur les terrains de la connaissance et du projet. Elle renvoie aussi à un problème 'délicat concernant le passage d'une frontière qui distingue traditionnellement deux activités de nature différente : la recherche scientifique et la pratique opérationnelle' (BONILLO J.L. 1995). La recherche et la pratique ont de tout temps opéré par échanges mutuels, suscitant au passage des fructifications au sein de leurs domaines mutuels.

Le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain. Dans leur 'contribution au projet urbain', Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] ont privilégié la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devait permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus. « L'histoire des villes nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...) » (BONILLO J.L. 1995).

5.1.4.3 La question du projet urbain dans l'histoire des villes :

La question du projet urbain dans l'histoire des villes relève de la problématique plus générale de l'histoire des formes urbaines et de la thématique du couple tradition-modernité.

La reconstruction des rapports (ou de la triangulation) Projet / Ville / Histoire ont été largement développés dans les contenus et les productions de 'l'école typo-morphologique' italienne (MALFROY S., 1986). Les relations bi-univoques qui s'établissent dans le cadre

de cette triangulation, et qui ne sont pas toutes de même nature, peuvent être résumées ainsi :

- « La relation Ville / Histoire définit le point de départ d'une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la condition d'une refondation de la discipline. Travailler avec ce legs, penser le projet comme fragment et modification est le résultat direct de ce postulat]...[La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville. » (BONILLO J.L. 2011, p 24).

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes.

- La relation Projet / Ville stipule que la ville est elle-même une architecture que l'architecte a donc légitimité à penser comme telle et à projeter.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement et de l'urbanisme

- La relation Projet / Histoire : l'histoire de l'architecture, de la ville et des territoires met à la disposition de la discipline un savoir rationnel, suffisant, reproductible et transmissible qui dispense l'architecte de toute référence à des domaines extérieurs à l'architecture. L'approche typomorphologique 'Muratorienne' (Italie, 1960), basée sur la lecture historique et morphologique de la ville, fait appel à l'histoire non pas seulement comme instrument d'analyse mais comme méthode de conception. « Le champ d'étude se déplace alors de la prévision à la formalisation : un lien étroit va ainsi s'établir entre histoire et forme urbaine » (LOYER F. 1994, p 117).

5.1.4.4. La ville territoire : une nouvelle approche

Les projets urbains d'aujourd'hui retiennent l'attention par leur volonté d'exprimer un ordre, manifeste et lisible ou plus conceptuel et caché, et par l'adhésion fréquente à un modèle spatial complexe qui associe des références à la ville de l'histoire et aux inventions typologiques et urbaines de la ville contemporaine.

Alors que les centres historiques ont mobilisés pendant longtemps et presque exclusivement l'attention des chercheurs, les productions de la modernité architecturale de l'entre-deux-guerres et des décennies de l'après deuxième guerre étaient relativement délaissées. « Progressivement on s'est avisé que la banlieue était un espace spécifique, pas toujours sans qualité, et que la ville-territoire n'était plus simplement un rêve technocratique mais une réalité de fait » (BONILLO J.L. 1995, p 58).

De son analyse des nouveaux processus de métropolisation et des phénomènes spatio-organisationnels qui les caractérise, François Ascher [1991] laisse apparaître que dans la ville-territoire la proximité physique perd de son importance au bénéfice de la proximité temporelle. La continuité spatiale s'affaiblit et l'espace se polarise autour de nœuds. Ainsi les lignes de flux et les points de rupture de charges se superposent sur les ensembles urbains existants.

« Les mots employés pour nommer les faits urbains arrivent parfois à la limite de leur capacité de correspondance vis-à-vis des situations observées. Ainsi il apparaît nécessaire d'articuler une critique du terme urbanité, désignant cette qualité de rapports intenses humains qui vont de l'économique au social et du culturel au politique. Rapports humains qui jusqu'ici trouvaient leur cadre dans ce qui a été nommé « ville », sans pour autant que soit jamais posé le problème de son existence » (FAIVRE-A., MANTZARAS P., MELEMIS S., 2003).

Pour repérer les situations et les enjeux qu'une nouvelle spatialité de l'urbain pourrait dissimuler, il faudrait se situer ailleurs que dans cette attitude qui centre exclusivement l'intérêt sur la ville dense et constituée, la ville dite « historique, ou sur la petite banlieue, elle aussi « historique ». Il faudra également rester critique envers cette autre attitude 'simpliste' qui se contente de voir la ville émerger partout. « Une autre posture paraît finalement plausible : un regard attentif sur les conditions périphériques, une recherche justement sur ces limites brouillées et fort intéressantes de l'urbain » (FAIVRE-A., MANTZARAS P., MELEMIS S., 2003).

En effet, la ville d'aujourd'hui se construit autour de la tension établie entre une forme-ville qui explose et des formes territoriales qui dissolvent l'opposition traditionnelle de la ville et de la campagne.

Dans les mouvements incessants de territorialisation que vivent aujourd'hui les espaces de la ville, se posent des questions de frontières, de limites, de vide, d'ordre et de désordre, de

centralisation et de dispersion : autant de questions qui restent à penser aujourd'hui.

Une caractéristique essentielle du territoire urbanisé réside sans doute dans la disparition de la limite physique qui séparait la ville de la campagne. En effet, si l'on peut encore localiser un centre-ville, il devient plus difficile de situer la limite externe de la ville. Simplement, on peut dire que la ville ne finit plus. Le territoire est en effet urbanisé dans sa totalité. Cette disparition de la limite ville-campagne induit bien plus qu'un changement quantitatif (changement qui affecte la densité des villes). Il y va aussi d'une mutation qualitative des modes de vies et du rapport qu'entretient l'urbain avec son territoire.

On voit ainsi aujourd'hui apparaître d'autres types de limites, chacune renfermant des pôles d'activités (shopping center, maisons unifamiliales...). Ces pôles, signifiant chacun une "micro-ville", sont les principaux constituants du territoire.

Si les pôles qui constituent nos territoires sont relativement identifiables, les liens qui se tissent entre eux, et qui valident leur développement, le sont nettement moins. Les territoires sont donc régis par une superposition de réseaux qui sont aussi nombreux que le nombre d'individus et de groupes d'individus y intervenant.

Parmi les auteurs (intellectuels, urbanistes, philosophes, juristes, architectes...) qui s'intéressent à cette situation, il ya d'un côté ceux qui ne jurent que par un retour à la ville en se rattachant à une image perdue de la ville (nostalgie...) et de l'autre côté ceux qui font l'éloge de ce nouveau type d'urbanité, en y trouvant idyllicement de nombreux problèmes résolus. Entre ces deux "écoles", on trouve quelques "poètes" qui, par l'esthétique de leur textes, vont nous emmener dans une réalité tantôt séduisante, tantôt angoissante. Parmi ceux là, André Corboz dont l'ouvrage 'Le territoire comme palimpseste et autres essais' [2001] semble cerner au mieux le phénomène tout en s'adressant à tous les acteurs de la ville : architectes, urbanistes, politiciens, anthropologues.... Il nous donne une description objective du phénomène tout en utilisant pédagogiquement deux métaphores riches de signification : celles de l'hyperville et du palimpseste.

Par un processus de cause à effet (la classe moyenne quitte la ville pour s'installer à la "campagne"), les territoires se transforment. D'une part, la mobilité de plus en plus performante permet à l'urbain une accessibilité quotidienne de la campagne et de la "nature". Et d'autre-part, cet urbain emmène avec lui son modus vivendi et réclame l'infrastructure et les équipements nécessaires pour le satisfaire. Des grandes surfaces émergent dans des petites villes en pleine expansion. L'infrastructure routière se développe, les systèmes de communications se veulent performants sur l'ensemble du pays... Les gens, attachés à une nature mythique, n'ont pas conscience de l'urbanisation en

marche.

Parler ainsi de ville-territoire nécessite de recentrer cette notion : on utilise en effet de façon synonymique “ville diffuse”, “ville étalée”, “ville émergente”, appartenant à la même nébuleuse sémantique, entourées par un brouillard d’images virtuelles.

La multitude d’images qui entourent la ville et la nature semblent s’écarter de plus en plus de la réalité. La ville dense, compacte, harmonieuse se différenciant nettement de la campagne qui l’entoure reste une image fortement ancrée dans la société. Les notions de ville et de nature s’en retrouvent mal perçues : « c’est probablement la première fois, dans l’histoire de l’humanité, qu’un écart aussi tragique se produit entre sa réalité territoriale et sa représentation mentale » (CORBOZ A. 2001, p 254).

Les théoriciens utilisent des adjectifs et créent des jeux de mots pour décrire les transformations observées dans les villes et s’approprient de la sorte des syntagmes devenus “étiquettes”. Il apparaît ainsi essentiel, aujourd’hui de “défiger” et de rendre vie à ces étiquettes : démonter les images périmées pour en reconstruire des nouvelles.

La mutation du territoire s’accompagne également d’une mutation du rapport que l’homme entretient avec celui-ci : d’où la définition de la ville-territoire comme étant l’accommodation des modes de vie urbains sur l’ensemble du territoire.

Conclusion

Ce bref aperçu sur l’urbanisme et le développement de ses idées à partir du contexte de sa naissance au XXe siècle, doit être considéré comme une démarche d’introduction du projet urbain dans la pratique urbanistique.

Le contexte historique et idéologique à l’origine de la discipline ‘urbanisme’, les étapes successives de la pensée urbanistique depuis ses manifestations utopiques jusqu’à sa concrétisation règlementaire et opérationnelle, le développement de l’urbanisme moderne et le rejet de la ville ancienne, l’abandon puis le retour à la composition urbaine constituent tous des événements historiques, pratiques et théoriques dont la connaissance est nécessaire à la compréhension de l’avènement du projet urbain dans la scène urbanistique.

La nature et l’originalité du projet urbain en tant que mode de production de l’espace urbain ne peuvent être saisies qu’en les confrontant aux instruments et modes règlementaires en vigueur au même titre que l’urbanisme a été confronté aux modes traditionnels de production de l’espace urbain.

La pratique urbanistique connaîtra ainsi un épisode important de son évolution au tout-

début du XXe siècle avec le développement d'un urbanisme de plan largement influencé par les expériences urbaines menées hors de France. Autant que la dimension juridique, les traces du passé étaient alors attentivement considérées et intégrées dans la transformation du paysage ainsi que leurs mesures de protection.

L'épisode qui suivit était largement dominé par l'idéologie urbanistique moderne, s'attaquant vigoureusement à tout ce qui se référait à l'héritage historique. Un urbanisme de secteurs, où les formes urbaines et architecturales étaient largement tributaires des infrastructures de communication, précéda le développement de la législation en matière d'urbanisme et ses différents instruments réglementaires et opérationnels.

En réaction à cette négation de la dimension historique et culturelle dans la production de l'espace urbain, un vaste mouvement d'idées vit le jour, d'abord en Italie dès les années 1950 sur l'histoire et la structure formelle des villes (typomorphologie), qui rétablit les rapports de la discipline d'architecture à l'histoire, d'abord, et au lieu, ensuite.

Un urbanisme de projet, résultat de la faillite de l'urbanisme (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) selon les termes de Christian Devillers, se manifesta dès les années 1980. « La persistance de la forme urbaine à travers sa réappropriation et ses transformations et sa substitution à travers la production permanente de la nouveauté constitueront les deux notions fondatrices de la pensée du projet urbain : permanence et substitution » (DEVILLERS Ch. 1994).

Dans son rapport au lieu, le projet urbain entretient une relation spécifique au territoire décrit comme un 'palimpseste' (CORBOZ A. 2001), qu'il faut sans cesse gratter afin d'y déceler les traces et les témoignages de l'histoire, que l'on jugera (ou ne jugera pas) utiles dans le projet de transformation de la ville et de son paysage.

5.2 Intervention urbaine en milieu ancien :

Introduction :

Jusqu'au début des années 70, les villes sahariennes étaient, en général, constituées de trois entités morphologiques nettement distinctes : la ville traditionnelle, les extensions coloniales et les réalisations post-indépendance.

Depuis environ quatre décennies, l'extension urbaine accélérée qui se fait autour de ces ensembles urbains traditionnels sahariens a largement altéré ces distinctions morphologiques à caractère historique.

L'envahissement d'une logique d'urbanisme en complète contradiction avec les traditions architecturales locales pose de très nombreux problèmes, tant par son ampleur que par l'accélération constante qui le caractérise. Ainsi, la diffusion démesurée d'un modèle standard et indifférencié d'urbanisme inspiré de la ville occidentale (logements collectifs, lotissements..) altère l'originalité du paysage urbain authentique et accélère, par son pouvoir attractif, la dévalorisation et la décadence d'un riche patrimoine architectural et urbain, entité essentielle du patrimoine culturel saharien.

Les ensembles urbains traditionnels se retrouvent ainsi de plus en plus abandonnés pour les nouveaux quartiers mieux dotés en infrastructures de base et en service de proximité et adaptés à l'automobile. Incapables de remplir les fonctions urbaines naissantes, ces ensembles sont aujourd'hui livrés à un processus de dégradation inéluctable.

Du point de vue de la pratique urbanistique en Algérie, l'intervention urbaine dans ces ensembles est régie par la législation urbanistique en vigueur. D'une manière générale, deux cas de figure se présentent :

- Soit l'ensemble urbain historique est inscrit ou classé en tant que patrimoine culturel auquel cas il sera l'objet de la législation en matière de protection du patrimoine culturel.
- Soit il constitue un ensemble urbain traditionnel, non classé ou non inscrit sur la liste du patrimoine urbain et architectural ; il sera alors concerné par la réglementation urbanistique en vigueur (P.D.A.U., P.O.S...)

5.2.1 Législation et intervention urbaine en milieu ancien non classé:

Afin de préciser la problématique de l'intervention urbaine dans ces ensembles urbains traditionnels, historiques et culturels, **non classés**, il apparaît utile de rappeler, dans un premier temps, la législation algérienne en matière de protection du patrimoine culturel classé.

5.2.1.1 Ensembles urbains traditionnels d'intérêt patrimonial (classés) visés par les mesures de protection du patrimoine urbain et architectural:

La préservation des zones urbaines traditionnelles d'intérêt patrimonial a fait l'objet de tout un dispositif législatif dans le cadre de la défense de l'héritage historique et des traces de l'identité nationale.

Au lendemain de l'Indépendance, en 1962, la liste des monuments historiques classés dressée par le régime colonial français fut reconduite jusqu'en 1967, date à laquelle fut promulguée l'ordonnance n° 67-281 du 20.12.67, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, reprenant et se référant aux textes de l'époque française. Cette loi se divisait en six titres :

- Le premier retraçant les principes généraux définissant le patrimoine national composé « *de biens mobiliers et immobiliers présentant un intérêt national du point de vue de l'histoire, de l'art et de l'archéologie, existant sur et dans le sol des immeubles du domaine public ou privé de l'Etat..* »².
- Le second précise les conditions et les différents aspects juridiques et techniques liés aux opérations de fouilles ou d'objets pouvant intéresser l'histoire, l'art ou l'archéologie.
- Le troisième titre se rapporte aux sites et monuments historiques les définissant comme « *un ensemble d'immeubles urbains et ruraux présentant l'intérêt national [...], il peut comprendre tout ou partie de villes, de villages, d'espaces bâtis ou non bâtis [...] Un monument historique est un immeuble isolé, bâti ou non bâti.* »
- « *Les sites et monuments naturels* » sont traités dans le quatrième titre, alors que les titres cinq et six se rapportent successivement aux sanctions et organismes gérant ces biens.

² Article 1^{er} de l'ordonnance n° 67-281 du 20.12.67

Ainsi le patrimoine algérien fut géré durant les trois décennies post indépendance par les dispositions fixées par cette ordonnance.

L'évolution du concept du patrimoine sous d'autres cieux ainsi que la promulgation de nouvelles lois algériennes relatives à l'environnement, à l'aménagement et à l'urbanisme amenèrent à la révision de cette loi et à son remplacement par la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Appelant à « *une reformulation et une redéfinition du paysage patrimoine national, cette loi va permettre d'ancrer, pour la première fois, le patrimoine culturel dans ses dimensions matérielle et immatérielle, à la réalité territoriale et historique du pays* ». ³ Cette loi avait pour objectif de rompre avec une réglementation qui ne recouvrait que les notions de monuments et sites historiques et qui ne prévoyait comme mesures de protection que l'acte de restauration comme mode d'intervention.

L'esprit de cette loi devait s'inscrire dans le développement historique des politiques patrimoniales universelles. Il y a lieu en effet de préciser, qu'à l'échelle mondiale, une attention particulière aux ensembles urbains historiques s'était développée depuis le début du XIXe siècle, période à laquelle les destructions accélérées du patrimoine ont amené un développement de la politique patrimoniale. À cette époque, en Europe, la protection de l'État s'exerçait essentiellement sur des monuments remarquables isolés (lois de 1887 et 1913 sur les Monuments Historiques). Au début du XXe siècle, l'architecte italien Gustavo Giovannoni [1998], défenseur du "contextualisme" préconisait la conservation d'ensembles urbains et progressivement, la protection s'était étendue aux constructions dites "banales" par opposition au monumental. Les monuments n'étaient plus pris isolément mais dans la cohérence d'un "ensemble", notion qui était à l'origine de la loi de protection des sites de 1930 portant sur la prévention des sites naturels mais aussi urbains (ROBERT S. 2003, p194).

Cette prise en compte du contexte s'était accélérée à partir de la Reconstruction. En 1943 en France, une loi réglementait le régime d'autorisation préalable pour les travaux de construction ou de transformation d'immeubles aux abords des édifices classés et inscrits. En 1962, la loi sur les "secteurs sauvegardés" prévoyait dans le périmètre sur lequel elle s'appliquait, un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Tous les travaux y étaient soumis à un régime d'autorisation spéciale dans le secteur touché.

³ Allocution de Mme la Ministre de la Culture et de la communication dans le cadre des assises du patrimoine culturel tenues le 29/12/2003 à la bibliothèque d'El-Hamma.

Cette prise en compte du patrimoine urbain conduisit parfois à une “muséification” du centre urbain, c'est-à-dire à son maintien dans un état architectural ancien, conservé en l'état ou parfois même totalement reconstruit d'après un modèle ancien. On retrouve ici l'attitude des architectes du XIX^e siècle, qui opposaient à un paysage jugé inesthétique (aujourd'hui la banlieue des logements sociaux) des modèles validés par l'histoire.

Depuis, tout un ensemble de lois et de conventions concernant les centres et villes historiques avait été alors mis en place:

- En 1850 Ruskin et Morris énonçaient déjà que les ensembles historiques sont à considérer au même titre que les édifices individuels de l'héritage historique à préserver.

- En 1913, Gustavo Giovannoni, dans sa 1^{ère} conception pour la sauvegarde des villes historiques, accordait la valeur d'usage et muséale simultanément en l'intégrant dans l'aménagement du territoire

- En 1931, la Charte d'Athènes réunissait les experts internationaux pour étudier et coordonner les différentes manières de veiller à la protection et à la conservation des monuments d'art et d'histoire promulguées sous forme de charte

- En 1962, la loi Malraux prévoit des mesures juridiques de protection des secteurs sauvegardés en France

- En 1964, la charte de Venise organisait le Congrès international des architectes et des techniciens des monuments et des sites historiques et élargissait les principes de la restauration de la charte d'Athènes

- En 1972, la convention de l'UNESCO adopte des conventions sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (monument, ensemble historique et sites archéologiques) et propose des mesures scientifique, administrative, juridique et financière.

- En 1975, la charte d'Amsterdam énonce les principes généraux et les orientations d'une politique globale de conservation intégrée du patrimoine architectural : monuments et ville/ village anciens, (Protéger, restaurer, réanimer et maîtriser les mutations sociales)

- En 1976, la convention de l'UNESCO promulgue des recommandations sur la sauvegarde des ensembles historiques en assumant leur intégration dans la vie contemporaine en faveur d'un traitement non muséal

- En 1980, apparition de la tendance de la récupération et définition unitaire de la conception des instruments d'urbanisme en tant qu'instruments urbanistiques pour le contrôle morphologique des villes, publiés sous forme de séminaires en 1989 à l'école de Venise

- En 1987, la charte de Washington (charte internationale pour la sauvegarde des

viles historiques) spécifie les principes et les objectifs dans le but d'intervenir sur les centres historiques et faire perdurer l'ensemble des biens bâtis constituant la mémoire collective des habitants.

Une nouvelle ère du patrimoine, développée dès les années 80 en France, *visait à faire passer dans le patrimoine le souffle de la vie* (POIRIER P. 2001, p 56). Le patrimoine culturel est mis en valeur avec comme secteurs prioritaires l'ethnologie et l'archéologie, permettant de dépasser le traditionnel concept des monuments historiques. L'esprit de l'ethnologie triomphe, l'objet patrimonial ne pouvant se maintenir qu'après son assimilation par le groupe social (POIRIER P. 2001, p 57).

L'esprit et l'attention accordée au patrimoine urbain et aux ensembles historiques ainsi que les différents concepts développés seront alors présents dans la loi 98-04 qui est relative « à la protection du patrimoine culturel ». Les champs balayés sont bien plus larges que ceux de la loi précédente et comprennent :

- Les biens culturels immobiliers
- Les biens culturels mobiliers
- Les biens culturels immatériels

Par rapport aux biens culturels immobiliers, ils comprennent

- Les monuments historiques
- Les sites archéologiques
- Les ensembles urbains ou ruraux.

Chacune de ces catégories peut être soumise à l'un des régimes de protection qui suit :

- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire
- Le classement
- La création en « secteurs sauvegardés »

Cette nouvelle loi détache les ensembles urbains ou ruraux pour en faire une catégorie à part entière soumise à la protection par le biais des secteurs sauvegardés. « *Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zones d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentant un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de*

nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur. »

(Article 41 de la loi 98-04)

Cette disposition permet de prendre en charge les ensembles urbains non présents alors dans la réglementation antérieure. Il s'agit, ainsi, de protéger les ensembles à caractère exceptionnel disposant généralement encore de leur structure vivante. Là est toute la problématique, car à titre d'exemple, la Casbah d'Alger classée patrimoine mondial en 1992, connaît toutes les difficultés dans sa conservation. Subissant le même phénomène qu'ont connu les centres historiques qui ont été désertés et vidés de leur substance humaine voire économique originelle, la Casbah dépérit de jour en jour.

La promulgation, le 5.10.2003, du décret exécutif du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) permettra probablement de restituer la place que doivent occuper les centres anciens dans les villes.

5.2.1.2 Ensemble urbain traditionnel d'intérêt patrimonial non concernés par les mesures légales de protection du patrimoine urbain et architectural :

L'approche des sites urbains traditionnels anciens **non classés** est quant à elle régie par la réglementation urbanistique en vigueur. L'absence de prise en charge du patrimoine bâti au sein des instruments d'urbanisme traditionnels (PDAU, POS) et de précision des modes d'intervention sur les tissus existants (partie A chapitre IV.1) nous a amené à la recherche d'une alternative urbanistique précisant l'intervention urbaine en milieu ancien.

De nos jours, la croissance globale annuelle de la population urbaine des régions dites « les moins développées (dont l'Afrique) » atteint 2,5% par rapport au 0,5% des régions dites « les plus développées » (BLANCO S. 2008).

En Algérie, le pourcentage de la population urbaine se situe à 65% par rapport aux 60% des autres pays du Maghreb (BLANCO S. 2008). L'expansion urbaine ne s'y produit pas toujours dans les conditions d'une planification et d'une urbanisation adéquate, et donne souvent lieu à un délaissement des sites urbains anciens préexistants, y provoquant l'insalubrité et la pauvreté urbaine, accélérant leur abandon par les populations d'origine.

Devenus synonymes de pauvreté pour les populations qui y résident encore, les ensembles urbains traditionnels sahariens sont maintenant voués à la disparition. La survie de certains d'entre eux est liée, malheureusement, à la pauvreté et à l'exclusion de leurs occupants : ils subsisteront tant qu'il y aura des occupants qui vivent au dessous du seuil de la pauvreté.

Aussi, pour éviter les limites d'une pratique technico-administrative, indifférente aux caractéristiques et valeurs spécifiques de ces ensembles, l'approche à leur réhabilitation

sera alors abordée sous une optique territoriale plus large d'une mise en valeur utilisée comme ressource pour le développement local et aussi comme moyen, entre-autres, de la réduction de la pauvreté urbaine.

A ce titre, l'alternative urbanistique d'intervention en milieu ancien sera formulée de manière à constituer une réponse optimale à la détérioration des quartiers traditionnels ; elle développerait une conception intégrale, poursuivant aussi bien des fins urbanistiques et architecturales (objet de cette thèse) que sociales et économiques. Son objectif s'inscrirait dans le cadre du traitement des problèmes caractéristiques de notre époque qui affectent ou ont affecté les zones urbaines centrales avec une intensité variable à des périodes historiques différentes

L'ancrage de cette alternative urbanistique dans la grande échelle vise à offrir une réelle vision « aérienne » du territoire et à ouvrir des horizons nouveaux dans la connaissance des ensembles urbains historiques. La vue d'ensemble permet à l'ensemble urbain de perdre sa valeur de lieu isolé pour prendre son sens dans un réseau territorial défini par la topographie, les voies de communication, la végétation, le découpage du sol en parcelles et l'organisation sociale des activités. Cette vision globale par strates est non seulement synchronique mais également diachronique. Elle permet de constituer un 'portefeuille de traces' (CORBOZ A. 1993, p 4-7), historiquement interrogeables, en mesure d'identifier l'intérêt et la signification d'objets témoins ou de traces culturelles dans un environnement élargi. Plus on remonte loin, plus se dégagera une sorte de structure porteuse faite d'éléments primaires constituée essentiellement de parcours privilégiés, que la topographie détermine dans ses grandes lignes ainsi que de pôles d'établissements qui se stratifient, certains, depuis la préhistoire.

Ainsi, la connaissance profonde du territoire servira à mieux fonder, d'une part, les interventions de toute nature qui influent jour après jour sur la consistance du territoire (de la construction d'un édifice au tracé d'une autoroute) et d'autre part, la nature des tracés susceptibles d'intéresser ces interventions (sans prétention d'introduire plus ou moins d'historicité dans tel ou tel vestige).

5.2.2 La question de l'intervention urbaine en milieu ancien :

L'approche à la question de l'intervention urbaine, dans les ensembles urbains traditionnels non classés, sous l'optique législative et réglementaire en Algérie a permis de souligner l'absence d'une prise en charge effective de leurs spécificités et particularités par les instruments d'urbanisme en vigueur. En effet, les spécificités des différentes situations et contextes urbains ont dévoilé les limites des études types, généralisables et adaptables à l'ensemble des villes algériennes, tel que développé dans le bilan d'évaluation de ces instruments (Chap. 5.1.3) : un seul code d'urbanisme ne peut en aucun cas rassembler toute la diversité urbanistique, fruit de la diversité culturelle et paysagère de chaque région. Cette question (l'intervention urbaine en milieu ancien) est aussi étroitement liée aux dimensions historique et territoriale, tel que mentionné précédemment, et nécessite de rappeler parmi les notions théoriques celles qui la lient au territoire et à l'urbanisme et son histoire,

Ainsi, l'alternative à la pratique urbanistique réglementaire en ce qui concerne l'intervention en milieu urbain ancien se caractérisera principalement par :

1. Son questionnement relativement à la vision du territoire dans lequel elle se développe.
2. Son questionnement relativement à la notion d'urbanisme à laquelle elle fait référence.

5.2.2.1 Du territoire en question :

Selon Marc COTE, le terme de territoire est entré dans le vocabulaire de l'urbain depuis quelques décennies, mais pas toujours utilisé à bon escient : « le territoire n'est pas uniquement l'espace physique, avec sa topographie et son écologie, c'est l'espace produit par la société, construit, peuplé, aménagé, humanisé. Et les territoires urbains sont les territoires, artificialisés par excellence, de la ville » (COTE M. 2008).

Ainsi, quand il s'agit de définir le territoire, on se rend compte qu'il existe autant de définitions qu'il y a de disciplines qui lui sont liées. André Corboz, dans son ouvrage 'Le territoire comme palimpseste et autres essais', distingue, parmi les notions se rattachant le plus à l'idée de territoire, l'antagonisme ville-campagne qui lui semble être le plus répandu : « *Si cette opposition du rural à l'urbain est maintenant en passe d'être surmontée, c'est moins en raison du nouveau concept territorial qu'en vertu de l'extension*

de l'urbain à l'ensemble du territoire » (CORBOZ A. 2001, p 209).

Non seulement, précise-t-il, le nombre des régions à populations concentrées s'est accru démesurément (particulièrement en Europe) depuis la seconde guerre mondiale, mais surtout les mentalités étrangères à la ville sont en train de subir une métamorphose plus décisive. L'opération s'est produite par la diffusion des mass-médias : plus rapidement que le chemin de fer au siècle passé, ce sont la radio et avant tout la télévision qui ont réussi à modifier les comportements en proposant une sorte d'homogénéisation des modes de vie à travers le dressage des réflexes culturels.

Un autre argument, plus particulier au monde occidental, consiste à prendre conscience que les paysans comme les montagnards sont de plus en plus nombreux à s'informer sur Internet et que, par conséquent, l'ancienne distinction entre les mentalités citadines et les mentalités campagnardes n'a plus de sens aujourd'hui.

Considérée sous cet angle anthropologique, l'opposition ville-campagne cesse, parce que la ville l'a emportée. Dès lors, l'espace urbanisé est moins celui *où les constructions se suivent en ordre serré que celui dont les habitants ont acquis une mentalité citadine.*

Ainsi pour Corboz, le territoire peut être défini à partir d'un certain nombre d'attributs (CORBOZ A. 2001, p 212) :

- Le territoire n'est pas une donnée : il résulte de divers *processus*. D'une part, il se modifie spontanément (transformations naturelles), de l'autre, il subit les interventions humaines (infrastructures et urbanisations). La plupart des mouvements qui le travaillent, ainsi les modifications climatiques, s'étalent sur un laps de temps tel qu'ils échappent à l'observation de l'individu, voire d'une génération, d'où le caractère d'immutabilité que connote ordinairement « la nature ».

- Cependant il ne suffit pas d'affirmer que le territoire résulte uniquement d'un ensemble de processus plus ou moins coordonnés ; il ne se découpe pas seulement en un certain nombre de phénomènes dynamiques de type géo-climatique. Dès qu'une population l'occupe (à travers un rapport léger, comme la cueillette, ou lourd, comme l'extraction minière), elle établit avec lui une relation qui relève de l'aménagement, voire de la planification, et l'on peut observer les effets réciproques de cette coexistence. En d'autres termes, le territoire fait l'objet d'une construction. C'est une sorte d'artefact. Dès lors, il constitue également un *produit*.

- Les buts et moyens de cet usage du territoire supposent à leur tour cohérence et continuité dans le groupe social qui décide et exécute les interventions d'exploitation. Car la portion de croûte terrestre qualifiée de territoire fait d'ordinaire l'objet d'une relation

d'appropriation qui n'est pas uniquement de nature physique, mais qui tout au contraire met en œuvre diverses intentions, mythiques ou politiques. Pour que l'entité du territoire soit perçue comme telle, il importe donc que les propriétés qu'on lui reconnaît soient admises par les intéressés (cas des conflits et guerres). Par conséquent le territoire est un *projet*.

- Cette nécessité d'un apport collectif vécu entre une surface topographique et la population établie dans ses plis permet de conclure qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire d'un territoire ; le territoire peut s'exprimer en termes statistiques, mais il ne saurait se réduire au quantitatif. Étant un projet, le territoire est sémantisé. Il est « discourable ». Il porte un nom ; des projections de toute nature s'attachent à lui, qui le transforment en un *sujet*.

- A travers l'histoire, le territoire a souvent été traduit en figures (personnages mythiques qui exprimaient le caractère du pays représenté) d'où l'incontestable réalité que le territoire a une *forme*. Laquelle, cela va de soi, n'a pas à être géométrique : Rome a imposé à tous les pays conquis une configuration volontaire encore lisible aujourd'hui sur la base d'un carré de 710m de côté. Un autre exemple, extrême quant à lui, est constitué par les Etats-Unis, dont l'espace est quadrillé (grille territoriale de 1x1 mile de Thomas Jefferson) du nord au sud et de l'est à l'ouest, en vertu d'un système unique, décidé en 1785 (CORBOZ A. 2009, p 193).

D'une manière indépendante, la recherche historique s'intéressa à des thèmes nouveaux. Les villes jusqu'alors traitées selon les étapes de leur formation et les schémas de leur développement firent l'objet d'analyses beaucoup plus fines de leurs tissus (rapports complexes unissant le parcellaire aux édifices et aux systèmes viaires, examen des plans cadastraux, identification des traces encore présentes de processus territoriaux disparus...). Prendre en compte si attentivement les traces et les mutations ne doit pas être considéré comme une attitude conservatrice ou fétichiste : il s'agit plutôt de les utiliser comme des éléments, des points d'appuis, des accents et des stimulants de la planification ; le « lieu » étant considéré comme le résultat d'une condensation et non pas uniquement comme une donnée. *Dans les contrées ou l'homme s'est installé depuis des générations, à fortiori depuis des millénaires, tous les accidents du territoire se mettent à signifier ; les comprendre, c'est se donner la chance d'une intervention plus intelligente* » (CORBOZ A. 2001, p 228).

Pour mettre en place de nouveaux équipements, pour exploiter plus rationnellement certaines terres, il est souvent indispensable d'en (le territoire) modifier la substance d'une façon irréversible. Mais le territoire n'est pas un emballage perdu ni un produit de consommation qui se remplace. Chacun est unique, d'où la nécessité de « recycler », de gratter une fois encore le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols, afin d'en déposer un nouveau, qui réponde aux nécessités d'aujourd'hui avant d'être abrogé à son tour. *Le territoire, tout surchargé qu'il est de traces et de lectures passées en force, ressemble plutôt à un palimpseste* (CORBOZ A. 2001, p 228): **c'est cette métaphore résumant et liant si étroitement le territoire à son histoire qui illustrera le mieux le fonds territorial dans lequel la question de l'intervention urbaine en milieu ancien sera développée pour la suite de cette recherche.**

5.2.2.2 De l'urbanisme en question :

J. B. Jackson (MAROT S. 2001, p 13) expliquait que notre époque manque toujours d'une authentique métaphore qui puisse l'aider non seulement à contrôler et manipuler l'environnement mais à « répondre émotionnellement, esthétiquement et moralement au paysage » du XXe siècle. Et il ajoutait : « le fait que nous ne soyons pas encore parvenus à en trouver ne doit pas nous désespérer. Comme l'histoire, et en particulier l'histoire de l'art, devrait nous l'avoir appris, la question est largement affaire de perspective chronologique ». Le XIXe siècle permit aux hommes de percevoir la justesse de la métaphore du théâtre appliquée au concept du paysage du XVIe et XVIIe siècles. Concernant le XIXe siècle, ce n'est que maintenant que le recul est suffisant pour comprendre son paysage comme une métaphore de la croissance, du déclin et de l'évolution. Il est par contre trop tôt pour comprendre le nouveau paysage du XXe siècle ; « les géographes, artistes et philosophes, plus fiables gardiens de la tradition humaine s'en chargeront dans leur quête de l'ordre derrière l'aléatoire, la beauté à l'intérieur du chaos et les aspirations persistantes de l'humanité derrière ses maladroites et ses échecs » (MAROT S. 2001, p 13).

Directement engagé dans cette réflexion sur le paysage du XXe siècle, André Corboz propose deux métaphores susceptibles de remplir ce rôle (MAROT S. 2001, p 14) : d'abord celle du palimpseste (en 1983) puis celle de l'hypertexte (dix ans plus tard). *Plus que chacune de ces analogies, que Corboz n'est ni le seul ni même le premier à avoir avancées*

et explorées, c'est leur doublé qui est significatif. Ce qu'elles engagent, chacune à sa façon, c'est l'assimilation du territoire ou de la ville à un support, un réservoir ou une matrice de textes. Le palimpseste et l'hypertexte, sans reliure ni brochure, creusent les deux dimensions de la page classique, pure surface d'inscription d'un texte unique, pour acquérir, l'un par filigrane, l'autre par intertextualité, une épaisseur. Leur qualité de « volumes » non reliés (c'est-à-dire non séquencés) en fait donc des modèles utiles pour envisager l'épaisseur irréductible du territoire, non seulement parce que celui-ci est tridimensionnel (ce qu'il a toujours été), mais parce qu'il serait de plus en plus manifestement affecté et défini par des structures multiples : d'une part les traces déposées par les générations successives, de l'autre les dispositifs superposés par les logiques et les autorités variées qui se partagent aujourd'hui son aménagement.

Par la suite, et pour désigner précisément cet urbanisme par retouches et correction de l'existant, qui d'une ville donnée, simplement réorientée, réaccentuée et réinterprétée, fait l'équivalent d'une nouvelle, André Corboz a élaboré le concept de refondation qui lui a permis de placer le projecteur sur des épisodes décisifs et cependant jamais bien aperçus jusqu'alors dans l'histoire des établissements humains. D'où l'idée, chez Corboz, que les villes et les territoires sont comme des représentations construites superposées ou emboîtées les unes dans les autres, et tout travail d'historien est aimanté par les opérations qui peuvent se lire comme des entreprises plus ou moins conscientes de transition ou d'articulation entre ces différentes représentations.

Esquissant le profil de l'urbanisme du XXe siècle, en Europe particulièrement, André Corboz [2009], d'emblée, précise qu'il est dominé par une idée-force, le concept de *planification : celle-ci vise toujours à la distribution optimale des personnes, des biens et des services sur un territoire donné.* Les critères de cette distribution varient en fonction de l'idéologie politique qui les met en œuvre.

D'un acte socioéconomique, la réalisation de la planification passe ensuite par une phase concrète, qui disposera dans le territoire des constructions et des espaces afin de les rendre opérantes ; il faut donc distinguer la planification de l'urban design (expression utilisée depuis la 2^{ème} guerre mondiale aux états unis et en Angleterre équivalent de 'composition urbaine').

L'idée de planification a émergé en réponse à une situation devenue insoutenable : sous l'influence d'une multitude de facteurs dont les trois plus importants sont l'urbanisation, l'industrialisation et la révolution des transports, les villes ont éclaté, se sont répandues sur les campagnes environnantes, ont débordé de leurs anciennes limites administratives et

surtout ont grossi dans la plus totale anarchie. Jugée d'abord, au milieu du XIXe siècle, comme un signe de santé, cette croissance chaotique fut ensuite considérée comme une maladie grave et socialement coûteuse ; la seconde moitié du XIXe siècle voit, ainsi, surgir diverses théories qui trouveront leur application au début du XXe siècle. Mais c'est en examinant comment cette grande idée de planification (maîtrise du développement urbain et territorial) s'est plutôt *traduite dans les faits* qu'André Corboz [2009] déduit, dans un souci pédagogique, une « *clé de lecture beaucoup plus efficace* », permettant de distinguer quatre phases dont le critère commun serait **le lieu de l'intervention** : *l'à coté, le contre, le dans et le partout* ;

- La première phase, *l'à coté*, se caractérise par un urbanisme qui se construit hors de la ville existante (cité-jardin 1900-1930). Le lieu de l'intervention ne concerne donc pas la ville. Il s'agit d'un **urbanisme à côté de la ville ou hors de la ville**.

- La seconde, *le contre*, est celle des modernes (avec les CIAM – 1928 – et la charte d'Athènes) : la création de cités satellites créées 'tabula rasa'. Il s'agit de remplacer la ville existante par une ville « rationnelle ». c'est la phase de **l'urbanisme contre la ville**.

- La suivante, *le dans*, plus hétérogène et plus difficile à cerner, proviendrait d'une série de réactions aux thèses dominantes et aux pratiques administratives de la précédente phase : elle récupère les styles historiques et tente une reconstruction de la ville : cette troisième phase dans laquelle s'inscrit le post-modernisme est celle de **l'urbanisme dans la ville**.

- La quatrième phase, *le partout*, dans laquelle nous nous trouvons, ne dispose pas encore d'un texte fondateur. C'est celle de la ville coextensive au territoire. Les théories se sont succédées, mais moins les pratiques, qui continuent à s'inspirer des trois premiers courants.

Pendant que les acteurs de la deuxième et de la troisième phase portaient leur attention sur la ville historique –les premiers pour la rebâtir de fond en comble, les seconds pour y intervenir en la valorisant- ils négligeaient par contre ce qui se passait à l'extérieur. En effet, les villes tendent à devenir réciproquement limitrophes, elles se soudent les unes aux autres dans de vastes ensembles qui couvrent peu à peu le territoire et rencontrent par-dessus les frontières d'autres ensembles similaires. Il n'y a plus de villes à proprement parler, mais des régions urbanisées qui s'organisent en chaînes, il y a des mégalo-poles qui occupent des surfaces toujours croissantes.

Ainsi, la vieille opposition entre ville et campagne n'a plus de sens. Au même titre, les centres historiques subissent eux aussi les conséquences de l'éclatement périphérique des

villes : même s'ils paraissent bien conservés dans leur substance architecturale, ils sont en train de perdre leur fonctionnalité. Les mesures mêmes qui visaient à les maintenir ont joué contre eux, parce que les fonctions dites centrales que les quartiers historiques exerçaient encore jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale s'y sont trouvées trop à l'étroit, se repiquant dans la périphérie, dont le terme lui-même est en passe de devenir impropre, car si les anciens centres ont perdu leur fonction centrale, il s'ensuit que la notion de périphérie se vide de son sens. À cette mutation quantitative, soit l'extension de la ville au territoire tout entier, correspond une mutation qualitative : le mode de vie urbain, les systèmes de valeurs et de non-valeurs urbains s'imposent partout à travers les médias et surtout la télévision. Ainsi, la quatrième phase sera celle de la *ville-territoire*, celle de l'urbanisme du *territoire urbanisé dans sa totalité*.

C'est aussi la phase qui correspond le plus aux transformations que connaissent actuellement les villes traditionnelles de la région du Souf au sein desquelles se situent les ensembles anciens objet de notre étude: déstructuration du territoire, villes s'étalant au-delà de leurs limites, formation d'une importante conurbation urbaine, centres historiques désertés, mutations importante de l'agriculture...

Bien que leur territoire ne se présente pas réellement sous la forme d'un territoire totalement urbanisé, les villes de la région du Souf, dans leur étalement progressif, commencent à présenter quant à elles les allures et les caractéristiques des villes dénommées villes-territoires.

Cette vision de la ville-territoire, combinée à la vision du territoire comme palimpseste, constitueront le fonds global sur lequel sera introduite, formulée puis développée l'alternative à l'intervention urbaine normative en milieu ancien.

5.2.3 Introduction à une alternative aux instruments d'urbanisme :

Parmi les questions essentielles à considérer dans la perspective de formuler une alternative urbanistique à la pratique règlementaire en vigueur s'agissant de l'intervention urbaine en milieu ancien, on mentionnera:

- La question culturelle
- La question d'usage
- La question de planification
- La question d'échelle
- La question de méthode

5.2.3.1 La question culturelle (avant tout) :

Bien que d'innombrables documents de civilisations soient perdus au fil des années, jamais l'humanité n'a consacré comme aujourd'hui autant d'efforts à interroger son passé et à déterrer les traces les plus anciennes de son apparition.

Tout autant que les historiens et les conservateurs de musée, la sensibilité de la population a commencé, ces dernières années (particulièrement en Europe) à valoriser les œuvres, les constructions et les objets anciens.

Cependant l'engouement pour les édifices et les ensembles anciens ne peut constituer par lui-même la garantie de leur survie. L'intérêt et l'attitude commune à l'égard des traces de l'histoire devra dépasser le stade affectif qui la caractérise encore pour constituer une force déterminante. *'Ainsi, la première notion dont il faut acquérir la conscience, c'est que, dans ce domaine aussi, l'improvisation est irresponsable. Un certain nombre de précautions méthodologiques doivent être prises si on veut agir valablement sur un bâtiment (ou un ensemble urbain) digne d'être conservé, faute de quoi l'on risque de le transformer en sa propre caricature'* (CORBOZ A. 2009, p 289)..

Tout programme d'actions pour un site quelconque nécessite la connaissance des forces qui ont constitué ce site et les mécanismes qui agissent aujourd'hui sur lui. L'approche à l'animation de l'architecture ancienne et à l'insertion de bâtisses neuves dans un ensemble historique ne doit pas être considérée, d'abord, comme un problème technique, mais bien comme un problème culturel (au sens le plus large).

Restauration et réanimation ne se rapportent pas uniquement à des constructions en elles-mêmes ; elles se rapportent aussi à des ensembles beaucoup plus vastes, tels les villages et

les quartiers anciens. L'ensemble vaut comme tel, indépendamment de la qualité des éléments qui le composent : il connaît ses propres problèmes, inhérents aux mécanismes économiques.

5.2.3.2 La question d'usage :

Les centres urbains jugés dignes de protection peuvent se répartir, grosso modo, en deux grands types⁴ : d'un côté, les centres actifs, qui n'ont pas cessé de constituer le cœur de la ville (Ghardaïa, le centre historique d'El-Oued ...), de l'autre, les centres fossiles, que les affaires ont désertés pour un quartier plus favorable. Dans le premier cas, il ne subsiste guère d'ancien que le tracé des rues et, parfois, quelques édifices de prestige ; dans le second, c'est tout le tissu qui peut s'être conservé, mais souvent, dans un triste état.

Les centres traditionnels sahariens, faisant partie du second cas (à l'image des centres traditionnels de la région d'El-Oued : Guémar, Zgoum et Kouinine), délaissés par les commerces et les activités économiques, se sont vite vidés de leur population tandis, que faute d'entretien, leurs édifices ont commencé à disparaître pour faire place à des terrains vagues.

Leur problème ne doit pas être posé en termes de façade ou de musée mais en termes de survie dépendant largement de leur usage. De nouvelles fonctions compatibles doivent être introduites dans le quartier ancien, sans qu'elles échappent au contrôle, afin de ne pas détruire ou dénaturer ce que l'on cherche à revigorer. En effet, de nombreux quartiers anciens se sont précisément conservés parce qu'ils étaient sortis du circuit économique et qu'une réanimation mal dosée risquerait de les "achever". Des organismes modernes pourront prendre place dans les terrains libres et entre les édifices anciens, sans pastiche ni mimétisme du passé. *L'architecture contemporaine ne se réduit plus à l'emploi du verre et de l'aluminium : elle s'est assez diversifiée pour répondre aux exigences des quartiers anciens sans rien perdre de ses qualités propres* (CORBOZ A. 2009, p 295).

Ainsi l'insertion dans un tissu ancien ne se propose pas, d'abord, comme un problème de style ou de façade: réussie, elle suppose une approche qui considère le quartier tout entier, parce qu'elle présume la connaissance de ses besoins. La meilleure insertion sera celle qui

⁴ VALORY M., dans 'Les petites villes historiques dans le cadre de l'aménagement du territoire', extrait du Colloque sur la conservation des petites villes historiques- ICOMOS) cite 'les villes historiques importantes et les petites villes historiques'. M. COTE (*La ville et le désert. Le Bas-Sahara algérien*) distingue, quant à lui, deux catégories au sein des ksour sahariens: 'les ksour vivants et ceux abandonnés', en rapport avec leur statut historique : centres commanditaires ou centres relais

place en son juste lieu la fonction la mieux appropriée ; à ce moment seulement, les aspects formels entrent en ligne de compte.

A une autre échelle, quand il s'agit des centres anciens dans leur intégralité, il s'agira aussi (et surtout) d'entrevoir leur rôle dans la structuration des territoires ainsi que la capacité de leurs tissus de porter, entre complexité fonctionnelle et valeur symbolique forte, des fonctions urbaines en termes d'équipement et d'usage⁵.

5.2.3.3 La question de planification :

Il en ressort ainsi, implicitement, qu'il est question avant tout de planification. Le sort de l'architecture ancienne et l'intégrité de ses ensembles dépendent sans doute de la législation en vigueur, mais plus encore de la mentalité de ceux qui l'appliquent. Si une politique de prestige inconsidéré tend purement et simplement à livrer la ville au capital ou aux plans directeurs dépourvus de caractère contraignant, toute protection s'avère illusoire.

La planification dont il est question maintenant est *la planification fondée sur les biens culturels*, celle qui subordonne toute intervention à un critère de qualité, qui fait prévaloir la conservation sur l'économique, c'est-à-dire cesser de sacrifier le permanent au transitoire. C'est l'ordre des priorités qu'il faut renverser, si l'on veut vraiment un aménagement qui assure la répartition optimale des activités et des échanges en fonction des ressources et en faveur de la population, sans faire disparaître certaines dimensions essentielles à notre sensibilité : *l'architecture ancienne doit être pensée en termes d'aménagement*.

5.2.3.4 La question d'échelle :

Le problème des petites villes historiques dont font partie les villes traditionnelles sahariennes, objet de notre étude, n'a pas connu jusqu'à présent beaucoup d'intérêt, contrairement aux villes historiques importantes. Considérées en tant qu'éléments régionaux des établissements humains dans le territoire, ces villes traditionnelles représentent souvent les pôles de systèmes, ou de sous-systèmes urbains complexes. Évaluées sous cet aspect, ce sont donc des pôles qui se rattachent à des activités moins

⁵ Thématique de recherche T2: Développement durable des territoires et des patrimoines, dans le cadre du programme 2004-2007 du CIRTA, France (centre de recherche sur les territoires et leur aménagement)

concentrées, plus diffuses dans le territoire et qui sont, par conséquent, étroitement liés au développement régional dans son ensemble.

La majorité de ces centres ont perdu leur fonctionnalité en plus de leur substance architecturale. Il devient nécessaire de les stabiliser et de contrôler leurs transformations afin de préserver les caractéristiques ambiantes de leur territoire. C'est dans ce cadre et à l'échelle du paysage historique auquel ils appartiennent, et qu'il s'agit de préserver, que leur prise en charge doit être considérée.

L'approche à grande échelle ne constituera pas uniquement un élargissement du champ d'observation, c'est une autre conception du territoire qui tout en dépassant la problématique entre ville ancienne et ville émergente permet de l'appréhender dans le cadre de son paysage.

Elle contribue à la connaissance et la reconnaissance de liens existants (dans le champ morpho-structural) entre les différents niveaux d'organisation de l'espace sur le territoire et à repérer les différents invariants structuraux à différentes échelles de fabrication du territoire et de la ville.

D'un autre côté, la définition d'une échelle de planification pertinente qui prenne en compte la communauté de problèmes spécifiques à ces centres, en perspective d'un projet de transformation ou d'une hypothèse de développement, sera ancrée dans la considération des structures sociales et culturelles existantes.

L'identification de cette échelle et des limites des entités territoriales historiquement significatives, pour se positionner dans un cadre favorable à la lecture du détail autant qu'aux mutations de l'ensemble, constituera alors la pièce angulaire de la démarche.

5.2.3.5 La question de méthode

L'intervention urbaine en milieu ancien ne devrait pas être considérée en tant que projet fini mais plutôt en tant que démarche qui figurerait des stratégies dans la durée, définirait les modes de représentation et de gestion adaptés à un contrôle dans le temps des différents niveaux à articuler, pour finalement les décliner, notamment, en principes urbains et architecturaux spécifiques et génériques. L'intervention serait située, ainsi, de façon critique et « l'aire » du projet pensée en termes de seuil ou d'interface plutôt que de périmètres trop unitaires. Cette notion d'aire du projet va s'avérer centrale quand il s'agit de question de méthode. Deux visions semblent alors se dégager selon que l'on considère la ville dans ses limites urbaines ou au sein de son entité territoriale (ville-territoire) :

- Dans le premier cas, les études dites typo-morphologiques dominèrent le champ des études et de l'enseignement jusqu'à la fin des années 80. Elles mobilisèrent les cercles de la recherche architecturale, plus particulièrement en Europe et en Italie, avant que l'intérêt des architectes pour cette approche architecturale des tissus urbains ne s'épuise considérablement au cours de la décennie suivante. Une lecture essentiellement forgée dans l'analyse des tissus bien ordonnés de la ville d'avant ne pouvait se confronter aux formes urbaines disloquées de la fin du vingtième siècle, disait-on. (BORRUEY R. 2010, p 211)

- Il en était ainsi des malentendus qui découlaient du rapport qui associait très étroitement cette démarche d'étude aux préoccupations de la discipline d'architecture et de son enseignement. *'Si le concept Muratorien d'une « histoire opérante », qui interrogeait les rapports entre projet, ville et histoire, restera incontestablement une contribution décisive à la pensée architecturale du vingtième siècle, ses meilleurs adeptes et exégètes n'auront pu empêcher qu'à l'analyse typo-morphologique soit associée l'image d'une démarche quelque peu dogmatique des architectes, voire corporatiste, n'ayant d'yeux que pour l'architecture comme seul code génétique des formes urbaines et pour seule préoccupation une recherche de règles et de modèles applicables au projet architectural et urbain. Il était alors facile aux détracteurs de n'en retenir qu'une conception mécaniste des rapports entre analyse et projet, et, in fine, une source du mimétisme ou du pastiche historiciste'.* (BORRUEY R. 2010, p 211).

Il est reconnu au chercheur venu de l'architecture de décrire et d'expliquer les formes bâties non seulement dans leur nature architecturale, mais aussi dans leurs relations à l'histoire des hommes, c'est-à-dire aux conditions sociales, politiques, techniques, géographiques, du développement historique duquel elles sont issues et auquel elles ont pris part. Dans ce sens, l'approche typo-morphologique, sans renier ses fondements théoriques pouvait tout à fait se concevoir en des termes pragmatiques, visant par-dessus tout à inscrire les formes édifiées dans l'histoire des territoires, et participer à l'élaboration d'une connaissance en mêlant l'histoire, la géographie, la cartographie, l'analyse architecturale, l'observation constructive et celles des modes de vie

- Quant à la critique du caractère monographique, trop ancré dans la dimension locale, des études typo-morphologiques, l'auteur précise que c'est précisément de cette connaissance des lieux réels et de leur construction que cette approche tire sa pertinence et sa validité pour une contribution précieuse à l'histoire locale.

Concernant le second cas, et particulièrement les formes urbaines touchées par l'urbanisation contemporaine, il y a lieu de constater que l'approche typo-morphologique ne s'est pas poursuivie. C'est ainsi qu'André Corboz qualifiera la « ville » d'aujourd'hui d'hyperville par analogie à l'hypertexte⁶. A ce titre, il précisera que *'la ville post-industrielle ne peut rien nous apprendre sur la morphologie et la problématique des «villes» d'aujourd'hui'* [CORBOZ A. 2009]. Si la ville coextensive au territoire, non saisissable par les sens en tant qu'ensemble, susceptible d'être parcourue en tout sens qu'est l'hyperville nous répugne; si nous la percevons comme un espace de pure dispersion, c'est, de l'avis de l'auteur, en raison d'une notion qui détermine comme instinctivement notre vision de la ville, la notion d'harmonie. Une notion 'périmée' qui nous empêche de percevoir les phénomènes urbains actuels. L'attitude préconisée est de faire valoir patiemment que le contraire de l'harmonie n'est pas nécessairement la cacophonie ou le chaos ; il s'agit d'y reconnaître tout un système de contrastes, de tensions, de ruptures, de discontinuités, de fragmentations et d'assemblage au sein d'un autre système dynamique qui n'aurait rien à voir avec la conception esthétique précédente. Ainsi l'auteur préconisera de procéder à « une révolution copernicienne » : le point d'où il importerait alors de partir est notre représentation spontanée (dorénavant erronée) de la ville comme un artefact collectif qui s'oppose à la campagne, à la montagne et doté d'une forte cohésion architecturale. *Pour sortir de l'impasse, il faudrait d'urgence élaborer une notion de la ville comme lieu du discontinu, de l'hétérogène, du fragment et de la formation ininterrompue [...] les phénomènes urbains ne doivent pas être expliqués en termes implicitement progressistes, voire téléologiques, il faut considérer les forces en action dans la ville en tant que dérivées, en d'autres termes comme différant sans cesse de tout projet, et se défaisant dans le mouvement même qui la produit* (VIGANO P. 2009, 314).

L'idée de rationalisation, dans le sens de contrôle absolu, soit à la fois d'élimination de l'imprévu et d'institution d'un ordre parfait autant que définitif, est ce qui caractérisait principalement les trois premières phases de l'urbanisme. Ainsi, *tout porte à croire que l'échec de la planification, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, est essentiellement dû à cette*

⁶ « Un texte est un ensemble de paragraphes successifs, imprimé sur papier, qui se lisent habituellement du début jusqu'à la fin ; un hypertexte est un ensemble de données textuelles numérisées par un support électronique ; elles peuvent se lire de diverses manières. Alors qu'un texte se présente comme une structure linéaire perceptible par les sens en tant que tout (un article, un livre se prennent en mains), un hypertexte, au contraire, n'est pas comme tel saisissable par les sens : il ne possède pas de structure univoque et impérative. » CORBOZ André, Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine, dans A. CORBOZ, B. de BAERE et A. GRUMBACH ' *Du centre à la périphérie : une autre logistique de l'art*' Cahier 8, Edité par l'Institut pour l'Art et la Ville, 1994, p. 7

vision toute positiviste des moyens et des buts. (CORBOZ A. 2001, p 207).

Car, selon Corboz, l'urbanisme relève aussi de la théorie des jeux, où les joueurs décident sans connaître toutes les données du problème, dont certaines sont déterminées, d'autres aléatoires, d'autres encore non définissables. Il ne peut se résumer à la réalisation forcée d'une séquence d'actions prédéterminées. La tâche s'avère particulièrement ardue quand elle consiste à penser et prendre en charge simultanément l'ordre et le désordre, sans exclure la part du hasard. Un changement de mentalité des planificateurs s'impose.

5.2.4 Changer d'échelle : du projet urbain au projet urbain territorial

5.2.4.1 Changer d'échelle :

Les aspects concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, dans le cadre de l'approche morphologique à la ville et au territoire, ont été privilégiés pour aborder cette problématique d'intervention urbaine en milieu ancien.

- Cette ainsi que cette recherche s'insère dans le large corpus de recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines *qui ont permis de dépasser la façon de concevoir et de produire la ville des années 1950-70, qu'on a diversement nommé « fonctionnaliste », « hygiéniste », « bureaucratique », « technocratique », etc. ; pratique qui recourait aux modèles de l'urbanisme moderne (charte d'Athènes, 1933)* (LEVY A. 2008, p 74).

Ces travaux ont eu pour objectif la recherche d'un urbanisme alternatif à celui du Mouvement moderne et à son idéologie urbaine, souvent jugée anti-urbaine, et qui cherchent à s'adapter à la nouvelle réalité postindustrielle de la ville. S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes. Parmi les principales questions posées à la recherche urbanistique, celle de l'élaboration d'un urbanisme alternatif pour construire de nouveaux instruments de contrôle des transformations urbaines constituera la question centrale autour de laquelle s'est développé l'argument de cette thèse.

C'est cet ensemble de recherches urbanistiques critiques, portant à la fois sur la doctrine et

sur la pratique du projet, développé actuellement sous la nomination du ‘Projet urbain’, qui constituera le socle théorique de ‘l’alternative’ appelée à être formulée en cette fin de recherche.

Parmi les questions les plus pertinentes, quand il s’agit de formuler les contours du projet urbain en tant qu’alternative à la pratique urbanistique réglementaire, celles de ‘ l’histoire’ et de ‘ l’échelle’ restent centrales. Afin d’éviter l’écueil des approches globalisantes pour celles qui privilégient la ‘réalité des sols et des lieux’, *l’histoire du territoire doit être considérée comme composante active de sa réalité présente et indispensable à la pensée de son devenir* (CORBOZ A. 2001). Elle doit être appréhendée dans sa totalité : la matrice séculaire est signifiante autant (sinon plus) que les strates supérieures : tout ce qui a contribué à l’édification d’un territoire peut et doit s’inscrire dans une seule et même histoire que rien ne sépare de l’actualité.

Le fond territorial, présenté préalablement comme ‘fond patrimonial premier, fondement de notre mémoire’, constituera l’aire au sein de laquelle les investigations devraient être menées. La prise de conscience de l’étendue et de la diversité des patrimoines culturels nécessite, ainsi, d’aborder les transformations urbaines dans le cadre du fond territorial auquel la ville est subordonnée. Pour cela il conviendra alors de situer cette alternative urbanistique dans le cadre du ‘projet urbain **et territorial**’, à la lumière des échelles d’investigation mentionnées préalablement.

D’une façon générale, David Mangin (2004, p 324) préconise de passer de la notion de projets urbains à celles de projets territoriaux, pour trois raisons essentielles : l’accessibilité aux réseaux de la mobilité, l’intégration des dispositifs écologiques et la sédimentation entre réseaux et territoires.

Concernant l’accessibilité aux réseaux de la mobilité, Bernardo Secchi suggère d’observer les phénomènes urbains sur des emprises de 50 par 50 kilomètres environ, correspondant à une distance convenable à des habitants motorisés pour accéder aux services, centralités diverses et sites naturels (David Mangin 2004).

La deuxième raison, intégration des dispositifs écologiques, nécessite une échelle minimale de réflexion correspondant à des écosystèmes ou à des biotopes, dont les enjeux dépassent largement les limites d’un ou plusieurs villages.

La sédimentation entre réseaux et territoires ne peut, quant à elle, s’observer qu’avec un

certain recul historique et sur une aire géographique suffisante pour analyser comment une trame foncière agricole et hiérarchie viaire se superposent pour comparer les urbanisations et observer les persistances.

Parallèlement aux préoccupations relatives à l'importance de l'échelle, la question des tracés a, elle aussi, donné naissance à de nouvelles réflexions, et une nouvelle génération de travaux sur la composition urbaine s'est développée, nourrissant la recherche urbanistique. Ainsi à « l'urbanisme de secteurs, il faut opposer vigoureusement l'urbanisme de tracés qui prend en compte la géographie (géologie, hydrologie, topographie, paysage...) dès la conception des infrastructures, et articule tracés, voiries, découpages du sol, construction de l'espace public et règles d'édification. » (David Mangin 2004, p 321).

5.2.4.2 Le projet urbain territorial :

L'introduction du 'projet urbain territorial' comme alternative aux outils d'urbanisme nécessite dans un premier temps de préciser certaines notions liées au concept de projet urbain. Il en est ainsi des :

1. Différentes définitions attribuées au concept,
2. Du rôle du dessin dans le projet,
3. De l'importance des règles dans le processus du projet.

1. Concernant les différentes définitions attribuées au concept, Il y a lieu de mentionner dans un premier temps les différentes appellations entourant ce concept, entraînant parfois des amalgames dans l'utilisation du terme.

Si l'on considère les contextes propres aux pays européens (Angleterre, France et Italie), l'analyse du passage du projet urbain au projet de ville est difficile à relever tant les concepts sont malaisés à définir.

« Ainsi en Angleterre, on parle de 'masterplan' quand il s'agit de désigner l'outil le plus adapté pour conduire de grandes opérations de régénération urbaine, alors qu'en Italie, le terme plus générique de *progetto di urbanistica*, voire celui de *piano territoriale*, qualifie des projets ou des plans portant sur de vastes territoires et ayant des objectifs variés. Ces différences de contexte expliquent cette difficulté à choisir une terminologie commune et à se mettre d'accord sur le contenu du projet » (NOVARINA G. et al 2007, p 73).

2. Le rôle et l'importance du dessin dans le projet constitue une issue intéressante à examiner dans ces différents contextes :

En Italie une grande attention est portée au dessin de plans territoriaux (notamment des plans d'*area vasta*), dessin qui ne se résume jamais à de simples schémas sur un fond de plans sur lequel ne figurent que les cours d'eau et les grandes infrastructures des déplacements. Le dessin est utilisé comme moyen privilégié de retranscrire des réalités territoriales caractérisées par la fragmentation. On assiste ainsi d'une certaine manière à un épanouissement d'une tradition urbanistique que l'on peut faire remonter aux premiers atlas urbains, réalisés au début des années 60 par Saverio Muratori sur les centres historiques des grandes villes italiennes.

« Cette tradition n'existe pas en Angleterre qui est la terre du *planning*, c'est-à-dire d'une approche du territoire fondée sur l'analyse de séries statistiques, sur l'élaboration de programmes d'action et sur la production de diagrammes qui, en général, sont peu contextualisés. Cependant depuis le début des années 90, la remontée en puissance des préoccupations environnementales conjuguée à une volonté de faire du développement durable un impératif autour duquel réorganiser les différents échelons régionaux suscitent l'identification des causes du déclin urbain et l'élaboration de recommandations afin d'engager une action de renouvellement urbain et d'inverser le mouvement qui conduit les habitants à quitter les grandes métropoles pour des périphéries de plus en plus lointaines » (NOVARINA G. et al 2007, p 85).

Ainsi la création d'une ville compacte suppose la mise en place d'une *design led generation* fondée sur le tracé et la composition des espaces publics, le découpage des îlots et la structuration d'unités de voisinage (*neighbourhood units*). Un abrégé (compendium) est alors publié qui réunit la démarche à suivre et réunit dans un véritable manuel, un ensemble de règles et de principes de composition urbaine à respecter pour arriver à une ville compacte de qualité. Dans ce guide, sont présentés, sous forme de dessins commentés, des expériences et des projets jugés exemplaires. Le dessin est perçu comme un moyen privilégié de diffusion de savoir-faire.

En France, la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) invite à passer de la gestion de l'occupation des sols à un urbanisme de projet. La première étape du Schéma de cohérence territoriale, comme du Plan local d'urbanisme, consiste en la mise au point d'un projet d'aménagement et de développement durable. Mais aucune initiative n'est prise au niveau des administrations centrales pour essayer de donner un contenu au PADD ou pour réfléchir à la méthode de son élaboration.

3. La recherche des règles de structure permet d'identifier à partir de l'ensemble des éléments qui composent la ville ceux qui font sa structure et sur lesquelles il faut intervenir. Dans de nombreux pays, la réflexion en matière d'urbanisme, au cours des vingt cinq dernières années, s'est attachée à répondre à la question : quels sont les domaines qui relèvent de l'action publique (qui par définition devrait être le garant d'une cohérence d'ensemble sur le moyen terme) et quels sont ceux qu'il convient d'abandonner à l'initiative privée ?

Un des points d'accord des démarches voisines en Angleterre, France et Italie est la volonté de traiter à toutes les échelles de planification (plan opérationnel, plan de ville, plan territorial) de l'organisation du territoire physique. Il s'agit, ainsi que le disent de nombreux plans et projets italiens, de voir comment des invariants territoriaux, dotés d'une certaine stabilité, peuvent être recomposés dans le cadre de projets qui ne cherchent plus à produire des extensions urbaines, selon le même modèle, quel que soit le contexte local, mais qui cherchent à créer des lieux dotés d'une identité propre.

« Le projet urbain à la française revisite diverses périodes historiques (principalement la période haussmannienne), mais ne cherche pas pour autant à recopier les formes produites à ces époques. L'analyse historique est convoquée pour établir les règles de composition des tissus urbains et non pour fournir des modèles à reproduire ». (NOVARINA G. et al 2007, p 88).

En Italie, à partir des années 1990, la question des grandes échelles est au cœur des préoccupations des urbanistes. Le territoire sur lequel il convient de porter l'attention est moins celui des centres historiques et de la ville consolidée que celui de la ville diffuse, au sein duquel alternent espaces construits et espaces naturels. L'analyse typomorphologique, dont il faut rappeler qu'elle a été mise au point par des Italiens (S. Muratori et G. Caniggia) n'est pas appropriée pour traiter des urbanisations dispersées. Tout l'effort des urbanistes, qui sont chargés de l'élaboration des plans d'aires vastes, vise à renouveler les méthodes de description du territoire. L'identification des différents systèmes constituant le territoire est présentée comme un moyen privilégié de réintroduire de la continuité dans une ville diffuse qui est aussi une « ville fractale », car composée de fragments qui sont le produit de logiques de constitutions particulières.

Si les démarches de projet urbain restent, en France, centrées sur un territoire construit, en Italie, elles tentent une synthèse entre urbanisme et écologie du paysage et mettent la question de la nature dans la ville au centre des préoccupations de planification.

La proximité est grande entre la réflexion engagée par les grandes agences britanniques de

régénération urbaine, celles des urbanistes italiens attachés à renouveler les méthodes de planification ou celles plus dispersées, des architectes-urbanistes français qui portent principalement sur des projets opérationnels de construction neuve ou de renouvellement urbain.

« Bien qu'une certaine convergence des démarches apparaisse, il faut aussi admettre la persistance de différences. La plus importante d'entre elles tient à l'importance respective accordée au plan d'ensemble et au projet particulier : en Italie et en France, plus récemment, la réflexion des pouvoirs publics et des professionnels s'est attachée à définir de nouveaux outils qui permettent d'assurer une cohérence de l'urbanisation. L'intérêt pour une approche urbanistique des réseaux d'infrastructures, l'attention portée aux systèmes environnementaux constituent des témoignages de cette volonté de faire du plan d'urbanisme un instrument de gestion de la ville à grande échelle. En Angleterre par contre, les plans territoriaux restent des documents d'orientation alors que le *masterplan* est privilégié pour la mise en œuvre des stratégies du *design led generation*, ainsi que pour la structuration du territoire physique et l'organisation des formes urbaines ». (NOVARINA G. et al 2007, p 90).

Considérer le projet de ville ou de territoire **comme un projet**, dont l'élaboration concertée et approuvée par les élus suppose le recours à la règle et à la volonté politique de la faire respecter, ou **comme un processus** constituant l'occasion privilégiée des coopérations ou des partenariats autour d'une vision partagée des transformations possibles de la ville, renvoie à des façons différentes d'envisager la place respective de **la règle et de la négociation** dans la planification territoriale.

La Grande-Bretagne accorde plus d'importance à la négociation qu'au respect de la règle. Les autorités locales dérogent aux règles du plan quand elles estiment que les impératifs de développement ou de justice sociale justifient une modification du contenu du plan.

En France, la loi SRU maintient le principe d'une hiérarchie entre les différents échelons de planification (Schéma de cohérence territoriale s'impose au Plan local d'urbanisme qui lui-même s'impose au projet particulier...), laissant peu de place à la négociation.

En Italie, depuis le début des années 1980, il y a progressivement passage d'un système hiérarchique à un système de coproduction de la planification. Des outils sont mis en place à cet effet ; accords de programmes, contrats de quartiers, programme de requalification urbaine etc. Les rapports entre plan territorial, plan d'urbanisme et projet ne sont pas réglés par la compatibilité juridique. Le projet peut être l'occasion d'évaluer et de revoir les orientations du plan d'urbanisme et ce dernier peut faire de même en ce qui concerne

les orientations du plan territorial. L'on peut parler à ce propos **de mise en tension des différents plans et programmes intervenant à des échelles territoriales différentes.**

L'apparition dans les trois pays d'un nouveau vocabulaire (plan territorial, projet de ville, guide, cadre de référence, projet urbain, masterplan, progetto di urbanistica, mouvement framework, systèmes environnementaux) est le signe d'une transformation en profondeur des outils de l'urbanisme.

Les démarches de plan et de projets visent donc tout naturellement les éléments qui font structure et qui constituent les leviers principaux d'une transformation souhaitée. Or, une certaine convergence semble se dégager à propos des processus à mettre en œuvre pour arriver à un urbanisme de qualité : la priorité doit être accordée au tracé et à la structuration de l'espace public, au découpage des îlots, aux règles d'implantations, à l'irrigation des tissus urbains, à une bonne articulation entre pôles d'intermodalités et nouvelles centralités.

« Tout l'intérêt des expériences anglaises et italiennes, contrairement à la pratique française du projet qui accorde une grande importance au tracé des espaces publics et aux techniques de lotissement, tient précisément dans leur capacité à établir des ponts entre la pratique urbanistique des plans et projets d'une part, l'approche écologique des paysages de l'autre. La mise en place de corridors écologiques, de trames vertes, de systèmes environnementaux peut constituer un puissant vecteur de cohérence dans les territoires marqués par une diffusion de l'urbanisation et une interprétation entre la nature et la ville. La discrimination positive en faveur des modes doux et la volonté de favoriser un partage plus équilibré de l'espace public entre les différents modes de déplacements conduisent à reconsidérer les techniques de tracés des espaces publics ». (NOVARINA G. et al 2007, p 94).

Conclusion :

A la lumière de la recherche de pratiques nouvelles et de nouveaux instruments de projet, ainsi que des nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes, la nécessité d'une alternative d'intervention en milieu ancien aux instruments d'urbanisme s'impose dans le cadre de l'élaboration d'un urbanisme alternatif.

Il importe alors de situer cette alternative dans le cadre des développements des idées et de la pratique urbanistique.

En tant qu'organisation intentionnelle des villes, l'urbanisme remonte dans l'histoire des villes jusqu'à l'antiquité. En tant que discipline, l'urbanisme a vu le jour au milieu du XIX^e siècle. La législation en matière de production urbaine et d'aménagement apparut dès cette période puis se développa pour résoudre les préoccupations principales de l'époque essentiellement liées, dans un premier temps, à l'assainissement des vieux quartiers insalubres et à la palliation au surpeuplement des villes puis dans un deuxième temps aux infrastructures et aux voies de communication.

Une culture urbanistique naquit dès le début du XX^e siècle qui inspira les législations de presque tous les pays jusqu'à la pratique urbanistique actuelle. C'est ainsi qu'un urbanisme de plan, centré sur la dimension juridique d'une part et soucieux de l'esthétique du paysage urbain et des traces du passé d'autre-part, touchera le monde politique pour aboutir à la première loi d'urbanisme en France (1919).

Vigoureusement rejeté par les adeptes du Mouvement Moderne, cet urbanisme sera suivi par l'urbanisme réglementaire et opérationnel, inspiré principalement des principes de la charte d'Athènes, parallèlement à un vaste mouvement anti urbain qui inspira quant à lui 'l'urbanisme de secteurs', lui-même opposé à un urbanisme des tracés, ce dernier jetant les prémisses à l'importance devant être accordée, à l'histoire, la géographie et au territoire dans la pratique urbanistique.

Les certitudes des années 1950-1970, celles d'un urbanisme lié à la planification et qui se disait scientifique, disparurent, laissant un constat d'échec devant la réalité des cités de logements produits en masse, l'absence de maîtrise des périphéries et l'affaiblissement des centres-villes.

L'idée d'un urbanisme de projet, basée essentiellement sur la gestion de l'espace public et de l'espace privé d'une part et du paysage urbain d'autre-part commença à se substituer à l'urbanisme opérationnel. Une théorie de la forme urbaine dans laquelle la ville est

considérée comme espace stratifié, et le territoire comme un 'palimpseste surchargé de traces et de lectures' constitue les fondements de cet urbanisme alternatif dans le cadre d'une nouvelle approche à la ville-territoire.

C'est dans cette nouvelle démarche d'urbanisme de projet, de continuité avec les données de la ville et du territoire historiques, que se situent les fondements du « projet urbain territorial comme alternative aux instruments d'urbanisme actuels en milieu ancien », objet de cette thèse.

3eme PARTIE

LE PROJET URBAIN TERRITORIAL : DEMARCHE ET CONSTRUCTION PEDAGOGIQUE

CHAPITRE 6. LE PROJET URBAIN TERRITORIAL COMME ALTERNATIVE D'INTERVENTION URBAINE EN MILIEU ANCIEN

Introduction

6.1 Attributs du projet urbain territorial

- 6.1.1. Le territoire comme lecture et écriture
- 6.1.2. La dimension territoriale du projet urbain
- 6.1.3. Le projet urbain territorial comme processus de conception mais aussi comme producteur de connaissance
- 6.1.4. Echelles et temporalités du projet urbain territorial
- 6.1.5. Le projet urbain territorial, entre démarche adaptée et démarche généralisable

Conclusion

Introduction :

Au cours des chapitres précédents, un certain nombre de notions fondamentales à la formulation d'une alternative à l'intervention urbaine en milieu ancien ont été relevées : la culture, l'usage, la planification des biens culturels et la méthode constituent les questions principales à considérer dans une telle entreprise.

Plus pertinentes encore, l'histoire et l'échelle demeurent centrales dans cette problématique et dans ses développements théoriques et méthodologiques. Le passage de la notion du projet urbain à celle du projet urbain territorial allait constituer le socle sur lequel la formulation de la démarche et de la construction pédagogique allait se structurer.

La notion de changement d'échelle sur laquelle est basée cette alternative ne doit pas être comprise uniquement en termes de 'rapport ou de mesure' (au sens de zoom agrandissant ou réduisant l'aire d'intervention), mais en termes de choix d'une aire de référence pertinente, privilégiant le territoire comme fonds patrimonial premier sur lequel les investigations doivent être menées ; autant que pour son histoire, appréhendée dans sa totalité et considérée comme une composante active de sa réalité présente, indispensable à la pensée de son devenir.

Ces clarifications s'avèrent essentielles à l'introduction de la démarche du 'projet urbain territorial' comme alternative aux instruments d'urbanisme quand il s'agit d'intervenir en milieu ancien.

Ainsi, à travers les deux prochains chapitres, les attributs que nous avons jugés centraux au projet urbain territorial seront, dans un premier temps, présentés; nous nous attèleront à clarifier comment une attitude de négociation, nécessitant des ajustements réciproques entre le substrat et le projet, s'impose (P: 220). En effet, l'approche au projet est toujours conditionnée par nos connaissances spécifiques et par l'horizon d'attente que l'on se fixe : une juste distance doit, alors, être identifiée.

Dans un deuxième temps, une construction pédagogique du projet urbain territorial sera formulée. La démarche du projet ainsi que ses composantes pédagogiques seront ensuite exposées et développées.

6.1. Attributs du projet urbain territorial

Une formulation du ‘projet urbain territorial’ en tant qu’alternative d’intervention urbaine en milieu ancien nécessite la clarification d’un certain nombre de notions fondamentales qui lui sont attribuées :

Le territoire comme lecture et écriture

La dimension territoriale du projet urbain

Le projet comme producteur de connaissances

Les échelles et temporalités du projet urbain territorial

Le projet urbain et territorial, entre démarche adaptée et démarche généralisable.

- 6.1.1. Le territoire comme lecture et écriture :

Ayant préalablement précisé que le fondement de toute intervention demeurerait le fonds territorial auquel la ville était subordonnée, il n’est sans doute plus possible de parler d’ensemble urbain sans penser le contexte territorial. A cet effet il s’avère nécessaire d’exposer et clarifier, dans un premier temps, la relation descriptive établie avec le territoire. André Corboz, explorant la relation entre lecture, transcription et transformation d’un objet (CORBOZ 2001, p 249), met l’accent sur l’interdépendance des trois modes : l’apparence de l’objet dépend des instruments utilisés pour le décrire.

Si l’intervention n’est pas précédée par une description du territoire, ces instruments déterminent alors l’objet sur lequel ils agissent. A titre d’illustration, deux attitudes extrêmes ont été notées quand il s’agit de faire la part entre la lecture et l’écriture du territoire :

- Soit la description du projet et la description du territoire se confondent (la conception que se font les CIAM, Congrès internationaux d’architecture moderne, de l’intervention sur la ville et le territoire n’est précédée d’aucune description de son champ d’application),

- Soit c’est l’inverse et le territoire, dans ce cas-ci, dicte ce qu’il convient de faire (doctrine écologique radicale, diamétralement opposée à l’attitude des CIAM).

Poussant le raisonnement à la limite de la caricature, on établirait ainsi que la relation avec le descripteur était réduite par les CIAM au seul sujet descripteur, tandis que l’écologie radicale la réduit à l’objet émetteur (CORBOZ 2001, p 251).

En fait, une description n'est jamais *finie* : elle est nécessairement sélective : pour avoir un sens, elle doit discerner dans l'objet les traits utiles et pour être sérieuse, elle doit aussi identifier les éléments qui réfuteraient les dites thèses.

La description est aussi *active* : décrire consiste à (re)construire l'objet de nouveau après l'avoir déconstruit au moyen de l'analyse descriptive elle-même.

Dans le champ de la planification territoriale, la description fonctionne comme le point de passage entre le *monde comme lecture* et le *monde comme écriture*. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de description du territoire sans une idée du territoire, laquelle sélectionne les traits pertinents, confronte les qualités, assigne dimensions et valeurs et néglige des caractères qu'une autre idée du territoire retiendrait peut-être comme importants.

De cette analogie, Il devient alors possible de reformuler les deux positions extrêmes identifiées préalablement : *le territoire comme lecture*, ou l'intervention naîtrait du milieu lui-même (cas des l'écologie intégriste) et le *territoire comme écriture*, ou le projet se substitue pour ainsi dire au milieu ou du moins se plaque sur lui (cas des CIAM).

A ce point, Corboz précise qu'il n'y a pas d'alternative entre ces deux pôles du substrat (lecture) et du projet (écriture). Il y a plutôt une négociation ou un jeu¹ (au sens de la théorie des jeux). Le territoire a des aptitudes, car on ne peut lui imposer n'importe quelle intervention, mais ces aptitudes ne sont identifiables qu'en fonction du projet : la négociation nécessite des ajustements réciproques.

Le projet qui en résulte n'est, toutefois, pas conséquence d'une approche non conditionnée. Une juste distance s'impose, précise André Corboz. *On ne peut observer sans avoir une idée de ce qu'on observe, et cette idée s'identifie à l'horizon d'attente, structuré durant l'acte descriptif par des connaissances spécifiques.* (CORBOZ 2001, p 253) En effet, beaucoup de travaux traitent le territoire, essentiellement, en termes de surface, *notion héritée du XIXe siècle, époque où les nations se sont définies*. Cette dimension est certes incontournable mais semble insuffisante. Comme le note André Corboz : il va falloir apprendre à penser en termes de réseaux, et non plus de surfaces (CORBOZ 2000, p 122)]. Saisir le fonctionnement de nos villes et de nos territoires ne peut se faire qu'en étudiant les multiples réseaux qui se tissent entre les individus, micro-sociétés, les systèmes économiques... Et parce-que ces réseaux sont devenus des composants incontournables de notre société. C'est eux en effet qui transforment nos territoires. D'où l'importance pour le

¹ De même que l'urbanisme qui, toujours selon André Corboz, relève aussi de la théorie des jeux. (Voir Chapitre 6.2.3.5 P. 203)

planificateur de comprendre au mieux le fonctionnement de ces mécanismes avant toute interprétation et/ou traduction.

- 6.1.2. La dimension territoriale du projet urbain :

o La démarche première consiste à comprendre les logiques constitutives du territoire choisi, en effectuant des lectures par thèmes, de manière à identifier les forces de sa constitution ainsi que leur interaction dans l'espace. Le territoire d'analyse comprendra une grande échelle afin de pouvoir resituer ces logiques dans des entités géographiques cohérentes par rapport aux phénomènes abordés. Les grands éléments naturels ou végétaux, les réseaux et les différentes armatures fonctionnelles, les formes urbaines et les typologies bâties, les usages contemporains ainsi que les développements historiques et les politiques de développements récentes constitueront les thèmes d'analyse qui permettront de déceler à la fois les différentes structures ancrées dans l'espace et les dynamiques qui agissent sur le territoire. Divers territoires d'intervention seront alors repérés de par leur potentiel de développement (prédispositions territoriales) à explorer ou du fait de disfonctionnements identifiés. (GOTLIEB C. 2008, P152).

Cette démarche sera aussi nourrie de la recherche dans le champ morpho-structural par la connaissance de liens existants entre les différents niveaux d'organisation de l'espace sur le territoire.

o L'identification par le projet urbain et territorial des atouts et contraintes du territoire invite à des démarches à la fois prospectives et prescriptives révélant et représentant une structure urbaine saisie largement, ne dépendant pas des seules caractéristiques locales (disponibilités foncières). Il ne s'agit plus de proposer des projets finis mais de figurer des stratégies dans la durée et de définir les modes de représentation et de gestion adaptés à un contrôle dans le temps des différents niveaux à articuler, et de les décliner notamment en principes urbains et architecturaux spécifiques et génériques (BERTRAND F. 2008, P119). Le projet urbain révèle les potentialités en termes de paysage, de programmation, de densité, de dessertes, d'urbanité, etc., susceptibles de servir des études de coordination adaptées aux différentes échelles et phases d'élaboration.

- 6.1.3. Le projet comme processus de conception mais aussi comme producteur de connaissance :

«Faire du projet », à condition d'en être conscient et de suivre une démarche rigoureuse, c'est produire aussi bien des connaissances sur l'état de l'espace que des connaissances pour le concevoir (recherche par le projet et le projet comme producteur de connaissances).

Sur cette même question, Paola Vigano propose trois façons par lesquelles le projet peut produire de la recherche, c'est-à-dire une connaissance nouvelle (VIGANO P. 2008, P55) :

- par des opérations de conceptualisation, en tant que création d'un espace et d'un temps d'abstraction ou il devient possible de reformuler notre pensée sur les territoires contemporains

- par des opérations de description, car le projet contient une quantité très importante de descriptions dont l'exploitation permet de donner de l'individualité à chaque lieu ou situation, sortant de la catégorisation et permettant la reconnaissance de l'individu. Forme particulière de description : le projet interroge les lieux et, en construisant sa relation avec le contexte, il construit lui-même. Il s'ajuste sur la nature ; quand il prend en compte anomalies, discontinuités ou différences, il s'interroge sur l'existence d'une structure sous-jacente. Si la description – des lieux, des pratiques, des gens – devient le centre conceptuel du projet, ce dernier construit des hypothèses radicales de transformation de la ville et des territoires.

- par la construction d'hypothèses pour le futur : étymologiquement, le projet concerne toujours le futur. Construire des scénari, définis comme une collection d'hypothèses pour le futur et étudier les relations entre-elles et leur capacité de coexistence.

- 6.1.4. Echelles et temporalités du projet :

- o La question des temporalités urbaines se pose dans le sens d'une historicité, à reconstruire, d'un lieu. Dans la conduite du projet, la ville et son territoire sont à découvrir et à dévoiler : *le projet joue ainsi un rôle de révélateur et trouve son « origine » dans l'observation et l'extraction d'informations appartenant au contexte, considéré dans une multiplicité d'échelles spatiales, du niveau parcellaire à l'échelle de l'entité territoriale.*

En reconstruisant le réel, notamment par la mobilisation graphique, c'est faire le projet (FOUQUET X. 2008, p 90).

- En changeant d'échelles (contrairement au projet architectural ou la représentation d'ensemble s'accroît au fur et à mesure de son approfondissement), le projet urbain territorial change d'enjeux, d'objectifs, d'interlocuteurs ou de logique.

Si l'aménagement des grandes étendues est l'objet du projet urbain territorial, la micro-échelle et la limite de paysage « cohérent » qui lui est rattachée constituent aussi l'échelle pertinente du projet urbain territorial.

- Il en est de même pour les échelles de temps. Elles sont présentes simultanément dans un même espace, bien qu'elles appartiennent à des durées différentes : le temps long de l'espace public (parfois considéré comme permanent), le temps moins long du découpage parcellaire, celui encore plus court des bâtiments.

- 6.1.5. Le projet urbain territorial : entre démarche adaptée et démarche généralisable :

Avant d'aborder la question du projet urbain territorial, en tant que démarche adaptée ou généralisable, il est utile de préciser que cette question a déjà été débattu lorsqu'il s'agissait du projet urbain.

Rappelant, ainsi, que le vocable même de « projet urbain » est postérieur à 1990 et qu'il s'agit du passage « d'un modèle hiérarchique à un modèle négocié », il est constaté l'existence de deux visions opposées quant à sa définition (YANNIS T. 2008, p 45). Une vision universaliste qui considère que, malgré des démarches localisées, il y a des principes qui les traversent toutes (savoirs), et une vision qui s'appuie sur la conviction que chaque démarche est ou doit être unique car elle est « strictement ancrée dans un territoire » (savoir-faire).

Les deux visions impliquent l'introduction de méthodes comparatistes : l'une fonctionnaliste, fondée sur une référence universelle, et l'autre qui relève les singularités propres à chaque contexte pour les comparer avec d'autres. Pour dépasser les risques de généralisations abusives pour la première et d'attachement aux « singularités culturelles » pour la seconde, il faut construire les termes de comparaison en établissant « une liste finie de traits pertinents ». En fait, les deux approches sont presque toujours présentes et pas forcément incompatibles : *la première, interdisciplinaire, s'accommodant plus de la transmission des savoirs, et la seconde, interprofessionnelle de l'apprentissage des savoir-faire. Dualité faisant la spécificité de l'enseignement de l'architecture, qui doit se mouvoir*

entre savoirs et savoir-faire, se différenciant du rôle que doivent jouer les écoles professionnelles (YANNIS T. 2008, p 46). Ainsi, une expérience commune en résulte qui, d'un côté, part des « concepts » pour essayer de les rendre opérationnels et, de l'autre côté, part de l'expérience concrète pour passer ensuite aux « concepts ».

- Conclusion

Entre le territoire comme lecture ou l'intervention naît du milieu lui-même et le territoire comme écriture ou le projet se substitue ou se plaque au milieu, Corboz préconise l'identification d'une juste distance, de laquelle il est possible de situer la part et la place de chacun du territoire et du projet et mener la négociation entre les aptitudes naturelles du territoire et celles (parfois cachées) que permet d'identifier le projet.

Ainsi, il convient dans un premier temps de comprendre les logiques constitutives du territoire, déceler les structures ancrées dans l'espace et les dynamiques qui agissent sur le territoire pour identifier les différentes entités d'intervention de par leur potentiel de développement et leurs prédispositions territoriales.

Comme il est tout aussi important de réaliser que l'élaboration du projet est une démarche qui permet de produire de la connaissance : autant de connaissance sur l'état de l'espace que des connaissances pour le concevoir. Il devient ainsi possible de questionner et reformuler notre pensée sur les territoires contemporains, sortant par là de la catégorisation usuelle.

Dans le processus de l'historicité du lieu à reconstruire, le projet joue le rôle de révélateur et d'extracteur d'informations appartenant au contexte et permet de découvrir et de dévoiler la ville et son territoire.

C'est ainsi que le caractère dominant de la démarche d'élaboration du projet urbain territorial tiendra tout autant de la démarche spécifique (adaptée) que de la démarche universelle (généralisable) dans une dualité particulière à l'enseignement de l'architecture entre savoirs et savoir-faire.

CHAPITRE 7. ENSEIGNEMENT A TIRER POUR UNE CONSTRUCTION PEDAGOGIQUE

Introduction

- 7.1. Le projet urbain territorial : Une construction pédagogique
 - 7.1.1. Le projet pédagogique
 - 7.1.2. L'enseignement du projet urbain territorial
 - 7.1.3. L'enseignement du projet urbain territorial : une démarche réursive
 - 7.1.4. Domaines d'enseignement du projet urbain territorial
 - 7.1.5. Démarche du projet urbain territorial
- 7.2. Contenus pédagogiques
 - 7.2.1. L'Histoire du territoire, de la ville et des formes urbaines
 - 7.2.2. L'anthropisation et transformation du territoire
 - 7.2.3. Histoire et théories de production de la ville
 - 7.2.4. Approches conceptuelles de la ville et de l'architecture
 - 7.2.5. La question des instruments de contrôle morphologique de la ville

Conclusion

7.1. Le projet urbain territorial : une construction pédagogique

- 7.1.1. Le projet pédagogique :

L'intention de construire un projet pédagogique d'enseignement du 'projet urbain territorial' n'implique pas l'idée de proposer des contenus d'une portée générale et encore moins la prétention d'apporter des éléments constitutifs d'une connaissance générale. Il s'agit, plus simplement de restituer, dans une forme structurée, des faits, synthèses et expériences qui nous sont apparus significatifs lors de la remise en cause de la 'pertinence et capacité' des instruments d'urbanisme actuels à intervenir en milieu ancien. Il s'agit aussi de restituer un certain nombre de réflexions et de conclusions qui émergent du travail de recherche que nous avons engagé et de notre expérience d'enseignement du projet urbain.

Ainsi l'enseignement sur la ville et l'architecture, bien qu'inhérent à l'enseignement de l'architecture, doit cependant être appréhendé au regard de la spécificité des écoles d'architecture, notamment à travers :

- la question de **l'articulation entre l'architecture comme discipline et l'urbanisme comme ensemble de savoirs** et de champs spécifiques et parfois autonome : « L'entrelacement des échelles spatiales et temporelles invite à dépasser la ségrégation des pratiques, des savoirs et des outils de lecture et de conception ; le changement d'échelle n'étant pas toujours réductible à un changement de compétence » (BERTRAND F. 2008, 117).

Ainsi l'enseignement du projet urbain, et par extension celui du projet urbain territorial, est une occasion de ne pas réduire les interventions de l'architecte à un profil type et d'entrevoir la possibilité de nouvelles pratiques professionnelles.

Développant sa capacité à produire une analyse critique et sensible du lieu, l'architecte se positionne alors de façon créative dans le cadre du développement durable et du renouvellement urbain.

- La question de la **représentation de la ville et du territoire dans l'enseignement du projet** : tout en affirmant que le dessin est un savoir-faire intellectuel à l'essence de l'architecture, il est nécessaire de rappeler la place éminente qu'occupe cette pratique dans l'architecture. Les historiens ont montré le rôle central du dessin dans l'établissement d'une pratique architecturale : non seulement le dessin est un mode de connaissance, de

compréhension et d'action offrant des capacités spécifiques, mais en plus il permet d'organiser la pratique architecturale.

Rappelant l'importance des outils de représentation graphique dans la construction de tous les discours scientifiques (CALLON M. 1996), un retour vers le dessin impliquerait d'axer l'enseignement du projet urbain territorial en école d'architecture sur la question de la représentation de la ville.

Cet enseignement, à l'intérieur **d'un savoir-faire (le dessin) coupé des savoirs extérieurs**, laisserait probablement apparaître quelques réticences quant à son éventuel enfermement. Cependant, un regard attentif au corpus disponible pour ce genre d'enseignement montre que le XXe siècle a connu de nombreuses tentatives de la part d'architectes pour renouveler la représentation de la ville en la nourrissant des savoirs extérieurs (ORILLARD C. 2008, p 205) Parmi celles-ci trois groupes émergent : l'usage par les CIAM dans les années 1930, de la cartographie statistique, alors en plein développement et la construction de tout un appareillage de représentation graphique (emprunt aux sciences humaines quantitatives) pour la promotion de l'architecture moderne auprès de divers publics ; en deuxième lieu, l'emprunt à l'archéologie, l'histoire, la géographie, etc. par les travaux du corpus italo-français (typo-morphologie) constitué dans les années 1960 et 1970, en réaction explicite à la planification urbaine. Ce mouvement connaît de nos jours un renouveau certain autour de la notion de « ville diffuse » et de travaux initiés par des auteurs comme Bernardo Secchi (GRILLET-AUBERT A. 2002, P. 63-75).

Le troisième groupe, anglo-américain est désigné par le terme visual planning et regroupe plusieurs travaux indépendants mais reliés entre-eux, qui vont du Townscape de Gordon Cullen à Learning from Las Vegas de Denise Scott Brown et Robert Venturi en passant par le très dense travail de recherche mené par Kevin Lynch au MIT (USA). Né aussi en réaction aux abstractions quantitatives de la planification urbaine, ce groupe constitue autant de tentatives pour traiter de la qualité visuelle du paysage urbain, empruntant à la gestalt, à la psychologie, aux sciences cognitives, à la sémiologie etc.

Le dessin joue aussi un rôle important dans la représentation urbanistique : il est à la base des activités de recollement, de rassemblement et de mise en évidence des liens identifiés au cours des phases d'analyse.

« L'élaboration de figures représentatives ou d'images est un puissant moyen pour révéler des relations et des liens entre des éléments que tout semblait séparer. Le dessin

d'urbanisme intervient donc non seulement pour rendre compte de projets opérationnels mais aussi pour révéler les points forts d'une description du territoire à l'échelle restreinte d'une seule commune ou plus large d'une agglomération voire d'une région urbaine » (NOVARINA et al 2007, p 84).

7.1.2. L'enseignement du projet urbain territorial :

Une construction pédagogique du projet urbain territorial nécessite, dans un premier temps, tel que souligné préalablement, d'aborder le problème dans sa dimension territoriale.

Le territoire étant considéré en tant que construction, une production spatiale et formelle autant que conceptuelle et discursive dont il faut analyser les sens, les visées, ainsi que les récits qui la fondent (FOUQUET X. 2008, p 90); l'objectif étant d'y extraire les spécificités nécessaires à l'élaboration d'un programme 'contextualisé' et ensuite les formaliser.

Ensuite, et afin de dépasser les risques de généralisations abusives d'une part, ou d'attachement aux « singularités culturelles » d'autre part (NOVARINA et al 2007, p 84)¹, la pédagogie du projet prendra en compte **plusieurs échelles et temporalités du territoire** tout en s'ancrant dans des **problématiques d'aménagement local** (PARIN C. 2008, p 55). Il s'agit de se situer sur une aire territoriale 'pertinente' pour saisir les enjeux territoriaux tout autant que les exigences locales

Le projet focalisera autant sur la compréhension des dynamiques de développement et de renouvellement urbain et la requalification de l'urbanisation existante que sur la réhabilitation des entités historiques. Il conclura dans une perspective finale de propositions de stratégies d'intervention pouvant aboutir à un développement architectural à l'échelle urbaine.

Une nouvelle démarche, non inscrite dans l'approche urbanistique réglementaire en vigueur, sera proposée.

Cette démarche comportera trois phases distinctes (GOTLIEB C. 2008, p 151) (Voir tableau P 231-234) :

- Analyse et lecture du territoire

¹ Voir Paragraphe 7.1 du chapitre précédent : Le projet : entre démarche adaptée et démarche généralisable.

- Définition des territoires restreints d'intervention et développement d'une stratégie d'intervention
- Elaboration des projets urbains territoriaux

- La compréhension des logiques constitutives des territoires (objet de notre étude) de constitution ancienne (faisant souvent l'objet de mutations importantes) ou récente, constituera l'objet de la première phase.

Au cours de cette phase, il s'agira d'identifier la variété des forces (et leur interaction dans l'espace) qui interviennent, dans un état pratiquement brut (sans articulations explicites), dans la fabrication de ces territoires.

Le territoire d'analyse comprendra volontairement une grande échelle de manière à pouvoir resituer ces logiques dans des **entités géographiques cohérentes** par rapport aux phénomènes abordés, et de déceler les différentes structures ancrées dans l'espace et les dynamiques agissant sur le territoire.

- La deuxième phase permet de définir les stratégies d'intervention dans les divers territoires d'intervention préalablement repérés, soit du fait de dysfonctionnements identifiés, soit par leur potentiel de développement (historique, patrimonial, économique...) à explorer.

- La troisième phase consiste, une fois les stratégies d'intervention énoncées, à l'élaboration formelle de projets urbains territoriaux, à concevoir comme une démonstration de la validité des principes d'intervention identifiés.

- Site, Programme et Projet :

Au sein de cette démarche, les rapports conventionnels entre site, programme et projet constitueront l'objet des principales questions. Ainsi dans son traité sur le sub-urbanisme, Sébastien Marot [2010] soulève une question, qui nous semble particulièrement pertinente à la construction pédagogique que nous essayons d'élaborer : « La grande question de l'urbanisme, écrit-il, n'est plus tant celle qui occupait Alberti, à savoir comment choisir le site ou la ville sera construite, que celle de savoir comment nous parviendrons à hériter, et à travers quels projets, de sites qui sont désormais tous concernés par la mutation suburbaine des territoires. Cette situation implique, entre les deux grands régimes de raisons qui déterminent tout projet, à savoir **le programme et le site**, un renversement de perspective. Elle appelle l'émergence d'une discipline ou la hiérarchie traditionnellement instaurée par l'urbanisme entre programme et site (d'après la commande qui prévaut en

architecture) serait inversée, **le site devenant l'idée régulatrice du projet**» [Sébastien Marot 2010 (p 11)]. La priorité accordée par S. Marot au site (territoire) confirme toute l'importance de la dimension territoriale dans la formulation du projet urbain territorial.

La description du territoire est étroitement liée à l'idée que l'on se fait de ce territoire, idée qui s'identifie à l'horizon d'attente structuré durant l'acte descriptif par des connaissances spécifiques (sélectionner les traits pertinents, confronter les qualités, assigner dimensions et valeurs et négliger des caractères qu'une autre idée du territoire retiendrait peut-être comme importants). Le projet qui en résultera ne peut donc être conséquent d'une approche non-conditionnée ; une juste distance s'imposera, préalablement.

Sélective et active, cette description discernera les traits utiles à la thèse ou aux objectifs envisagés tout en identifiant objectivement les éléments réfutant les dites thèses. Elle visera à saisir et comprendre le fonctionnement du territoire et de ses ville par l'étude des multiples réseaux (composantes incontournables de notre société) qui transforment le territoire et qui se tissent entre les individus, les micro-sociétés, les systèmes économiques....avant toute interprétation et traduction.

Elle (la description du territoire) s'inscrira dans une attitude médiane entre les deux positions extrêmes, citées par Corboz², celle considérant le *territoire comme lecture*, ou l'intervention naîtrait du milieu lui-même et l'autre *comme écriture*, ou le projet se substitue pour ainsi dire au milieu ou du moins se plaque sur lui. L'attitude médiane se présente alors comme une attitude de négociation, nécessitant des ajustements réciproques, de laquelle on identifiera les **aptitudes** du territoire en **fonction** du projet.

- L'enseignement du projet urbain territorial : une démarche récursive

Les enseignements du projet urbain territorial sont fondés principalement sur l'idée d'une démarche '**transversale**' qui permet un aller retour constant entre les échelles du territoire et celles de l'intervention urbaine, contrairement à la procédure réglementaire **verticalement hiérarchisée** des instruments d'aménagement du territoire et de l'urbanisme (SNAT, SRAT, PAW, PDAU, POS) qui se présente et s'illustre par un système 'en cascade' se caractérisant par :

- l'existence de plusieurs échelons de planification ;

² Voir chapitre précédent (7) p : 219

- une stricte division des rôles et des missions entre ces échelons (établissements de prévisions économiques et démographiques, élaboration de stratégies de développement, programmation des infrastructures et grands équipements au niveau supérieur ; réglementation de l'usage des sols et mise au point des projets opérationnels au niveau inférieur) ;
- une hiérarchie des pouvoirs (les échelons supérieurs exerçant un contrôle des décisions au niveau inférieur) ;
- un déroulement linéaire du processus de planification qui fonctionne par étapes successives, - un passage progressif d'une approche économique à une approche urbanistique du territoire qui se fait par affinement des analyses et des études ;
- le report du recours au dessin en fin de processus, les plans territoriaux comme les plans d'urbanisme ne comportant que des schémas fonctionnels extrêmement synthétiques.

A l'inverse des instruments d'urbanisme, le projet urbain territorial ne doit pas être considéré comme une procédure, mais comme une démarche : « une démarche fondée sur une multitude d'initiatives, à des échelles territoriales différentes, pouvant être concurrentielles ou au contraire coordonnées » (NOVARINA et al 2007, p 76) ; une démarche qui ne se déroule plus comme un programme défini à l'avance ; une démarche qui n'est pas linéaire car le contenu du plan de niveau inférieur ne peut nécessairement découler de celui de niveau supérieur. Ainsi la problématique de la revalorisation ou de la réhabilitation d'un centre urbain traditionnel non classé peut être abordée dans une logique fonctionnelle ou paysagère territoriale, et le projet urbain opérationnel, plutôt qu'être une application des règles du POS, peut se transformer en une expérimentation sur un quartier de principes d'aménagement, méthodologiquement généralisables aux autres cas similaires. « Le projet n'est plus pensé comme le dernier maillon d'une chaîne de décisions successives. Il intervient à différents moments du processus et à différentes échelles territoriales. Il est un moyen privilégié d'organiser la description du territoire, d'identifier les problèmes qui s'y posent et d'imaginer des scénarios de transformation » (NOVARINA et al 2007, p 83).

- L'enseignement du projet urbain territorial met en avant l'importance de la dimension historique et territoriale (analyse et lecture territoriales, analyse et expertise historique toutes échelles confondues, ville tissus édifice) et propose de l'introduire dans la pratique

professionnelle et plus particulièrement dans le secteur de la reprise de l'existant. Cette prestation est actuellement ignorée par la réglementation en vigueur : aucune rémunération n'est prévue par les maîtres d'ouvrages et les contrats types des architectes ne la font pas apparaître en tant que telle.

- Le projet urbain territorial s'enseigne dans le cursus de la formation d'architecture et nécessite d'associer quatre disciplines fondamentales: l'histoire, la géographie, l'urbanisme et l'architecture.

En envisageant de privilégier dans un premier temps le travail sur le territoire, un véritable chantier de 'production de la connaissance' s'installe.

- Domaines d'enseignement du projet urbain territorial :

Six domaines principaux articuleront cet enseignement (Voir tableau P 229-232)

1. L'Histoire du territoire, de la ville et des formes urbaines :

Les territoires et leur histoire, les villes et leur histoire ainsi que les formes urbaines et leur histoire constitueront les premiers enseignements au sein du cycle du projet urbain territorial.

Les lectures des différentes échelles et temporalités du territoire ainsi que leur représentation permettront de déceler les différentes structures ancrées dans l'espace et les dynamiques qui agissent sur le territoire.

L'identification des processus globaux seront confrontés aux identités locales pour une compréhension de la formation du territoire.

2. L'anthropisation et transformation du territoire :

La restitution des logiques constitutives du territoire dans des entités géographiques cohérentes favorisera le repérage des différentes aires territoriales d'intervention et leurs prédispositions aux transformations.

Les structures territoriales (naturelles, humaines et fonctionnelles) constitueront une base à la compréhension et à la lecture de la formation et transformations des différents établissements et de leurs structures.

L'investigation sur le territoire permettra aussi, et surtout, d'appréhender la réalité locale, centre ancien et ville, dans une même entité urbaine.

3. Histoire et théories de production de la ville :

Le cadre théorique de l'évolution des idées et des théories de production de la ville à travers l'histoire instaurera le débat sur la crise de la production urbanistique actuelle et sur la réflexion autour de l'idée de nouveaux instruments de contrôle morphologique de la ville.

Le retour dans l'histoire visera, entre autre, à rappeler les épisodes les plus importants des villes indispensables à la culture urbaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Il permettra de parcourir les étapes de production, volontaires et spontanées, de la ville à travers les âges et les territoires pour ensuite envisager, d'un point de vue historique, la naissance de la discipline 'urbanisme' et voir, surtout, son originalité, par apport aux autres précédents modes d'organisation de l'espace urbain et bâti.

4. Approches conceptuelles de la ville et de l'architecture :

Une initiation aux différents modes de lecture de la réalité urbaine introduira aux différentes visions et approches conceptuelles dans le domaine de la ville et de l'architecture. L'analyse du niveau formel de cette réalité fera apparaître les niveaux qui le structurent.

5. La question des instruments de contrôle morphologique de la ville :

Une synthèse développant les apports du projet urbain territorial aux différentes échelles d'intervention urbaine en milieu ancien mettra en valeur la contribution du projet au contrôle de sa croissance, de ses transformations et de sa conformité ou démarcation par rapport aux caractères de l'urbain.

6. La question de la représentation de la ville :

L'importance des outils de représentation graphique en général et du dessin en particulier dans la construction du projet urbain territorial ne doit pas occulter de le nourrir des savoirs extérieurs liés à la représentation de la ville.

- 7.1.5. Démarche du projet urbain territorial :

	Démarche normative et règlementaire		Démarche du projet urbain territoriale	Enseignements							
Echelle temporelle	- Long terme pour le SNAT et le SRAT - Moyen terme pour le PDAU et le POS		- Durable et variable								
Echelle d'élaboration	- Du 1/1.000.000 pour le SNAT, au 1/500.000 pour le SRAT, 1/10.000 pour le PDAU jusqu'au 1/1.000 pour le POS		- Du 1/50.000 au 1/ 1000								
Périmètre d'élaboration	- Du territoire pour le SNAT au tissu urbain pour le POS passant par la région (SRAT) et la commune (PDAU)		- De l'entité territoriale au projet d'aménagement								
Objectifs	<table border="1"> <tr> <td>SNAT</td> <td>- Options et choix d'aménagement et d'organisation de l'espace national - Distribution des richesses et du peuplement - Localisations des grandes infrastructures</td> </tr> <tr> <td>SRAT</td> <td>- Elimine les déséquilibres et disparités régionales - Distribue les activités et le peuplement - Localise les infrastructures et règle l'armature régionale</td> </tr> <tr> <td>PDAU</td> <td>- Affecte les sols - Désigne les sites, les localisations, les tracés et les périmètres des POS - Fixe les références des futures POS</td> </tr> <tr> <td>POS</td> <td>- Règle les actes d'urbanisation individuels et collectifs - Assure la conformité/ Objectifs du PDAU</td> </tr> </table>	SNAT	- Options et choix d'aménagement et d'organisation de l'espace national - Distribution des richesses et du peuplement - Localisations des grandes infrastructures	SRAT	- Elimine les déséquilibres et disparités régionales - Distribue les activités et le peuplement - Localise les infrastructures et règle l'armature régionale	PDAU	- Affecte les sols - Désigne les sites, les localisations, les tracés et les périmètres des POS - Fixe les références des futures POS	POS	- Règle les actes d'urbanisation individuels et collectifs - Assure la conformité/ Objectifs du PDAU	<p>- Analyse et lecture du territoire, - Définition des territoires restreints et Développement d'une stratégie d'intervention, - Elaboration des projets urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser de nouvelles catégories descriptives et prévoir un procédé récursif entre les études à échelles nationales et locales et entre les phases de travail 	
SNAT	- Options et choix d'aménagement et d'organisation de l'espace national - Distribution des richesses et du peuplement - Localisations des grandes infrastructures										
SRAT	- Elimine les déséquilibres et disparités régionales - Distribue les activités et le peuplement - Localise les infrastructures et règle l'armature régionale										
PDAU	- Affecte les sols - Désigne les sites, les localisations, les tracés et les périmètres des POS - Fixe les références des futures POS										
POS	- Règle les actes d'urbanisation individuels et collectifs - Assure la conformité/ Objectifs du PDAU										
Contenus	<table border="1"> <tr> <td>SNAT</td> <td>- Occupation rationnelle de l'espace - Répartition planifiée de la population et des activités - Valorisation et exploitation des ressources naturelles - Structure l'armature urbaine</td> </tr> <tr> <td>SRAT</td> <td>- Schéma d'utilisation des ressources naturelles - Schéma de développement des infrastructures et activités économiques Périmètres d'urbanisation des agglomérations</td> </tr> </table>	SNAT	- Occupation rationnelle de l'espace - Répartition planifiée de la population et des activités - Valorisation et exploitation des ressources naturelles - Structure l'armature urbaine	SRAT	- Schéma d'utilisation des ressources naturelles - Schéma de développement des infrastructures et activités économiques Périmètres d'urbanisation des agglomérations	<ul style="list-style-type: none"> • Trois catégories d'analyse guident l'étude¹ : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les « cadres de l'environnement » 2. Les « matrices territoriales » 3. Les « contextes locaux » <p>• Les « cadres de l'environnement » définissent les grandes unités de paysage dont les caractères homogènes dépendent des facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments naturels et végétaux - Géomorphologie - Climatologie - Hydrographie <p>Ont pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déceler à la fois les différentes structures ancrées dans l'espace et les dynamiques qui agissent sur le territoire <p>Et contribuent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lecture des logiques constitutives du territoire - et à resituer ces logiques dans des entités 	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire des territoires • Histoire des villes • Histoire des formes urbaines • Histoire critique du projet • Représentation du territoire et de la ville • Numérisation et Usage de la Cartographie 				
SNAT	- Occupation rationnelle de l'espace - Répartition planifiée de la population et des activités - Valorisation et exploitation des ressources naturelles - Structure l'armature urbaine										
SRAT	- Schéma d'utilisation des ressources naturelles - Schéma de développement des infrastructures et activités économiques Périmètres d'urbanisation des agglomérations										

¹ Article de . GRILLET-AUBERT A, A quelles échelles planifier le territoire? La crise du modèle hiérarchique de planification en Italie, dans Les annales de la recherche urbaine, n° 82, p. 59

			<p>géographiques cohérentes par rapport aux phénomènes abordés</p> <p>- Repérage des différents territoires d'intervention et de leurs prédispositions (potentialités, dysfonctionnements)</p>	
	PDAU	- Orientations de croissance urbaine Règlements d'aménagement urbain	<p>Les « matrices territoriales » désignent les signes matériels que produit l'histoire du territoire et les conditions matérielles de leur future évolution (les grands tracés, les divisions foncières, politiques et administratives, les formes d'organisation du capital fixe productif et social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement historique et politiques de développement récentes • Réseaux et différentes armatures fonctionnelles ou spatiales • Formes urbaines et typologies bâties inscrites sur le territoire <p>- Atouts et contraintes - Incite à des démarches prospectives et descriptives - Définit des stratégies d'intervention et de contrôle dans le temps et dans l'espace - Démontre la validité des principes d'intervention identifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instruments et méthodes de lecture du territoire • Instruments et méthode de lecture de la ville • Approches conceptuelles de l'architecture et de la ville: systémique, phénoménologique, anthropologique, typomorphologique, normative et réglementaire, perceptuelle, environnementale <p>Mode de lecture de la réalité urbaine : inventaires, typologie, analyse des croissances, lecture des traces et des tracés, reconstruction de modèles et de processus conceptuels</p>
	POS	- Règlement - Plan d'état des lieux et de contraintes - Plans d'aménagement et de composition urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Les « contextes locaux » sont des modèles d'organisation de l'espace : modèles locaux socio-professionnels, modèles historico-morphologiques, banlieues, zones marginales ou dévalorisées. <p>- Décline en principes urbains et architecturaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La question du contrôle morphologique de la ville : <ul style="list-style-type: none"> - La croissance et les transformations de la ville - L'urbanisme - Les projets d'urbanisme - Les plans d'urbanisme - Les instruments d'urbanisme - Le Projet urbain • L'enseignement du projet urbain et la question de la représentation de la ville <ul style="list-style-type: none"> - Modèles et méthodes du projet urbain dans l'histoire - Cohérence entre analyse et projet • Le projet urbain territorialial : <ul style="list-style-type: none"> - Projet et territoire - Projet et histoire - Projet et formes urbaines - Projet et patrimoine

7.2. Contenus pédagogiques:

- 7.2.1. L'Histoire du territoire, de la ville et des formes urbaines :

Les travaux de recherche sur l'histoire des territoires, l'histoire de la ville, l'histoire des formes urbaines et l'histoire critique du projet constituent un des volets fondamentaux dans la mise en place d'un nouveau corpus historique de la discipline architecturale, en précisant que cette histoire « n'est plus seulement celle des bâtiments importants et des grandes opérations volontaristes et publiques d'urbanisme, mais une histoire qui associe urbanisme et urbanisation, qui confronte la discipline aux autres métiers qui participent à la construction de la ville, qui saisit la ville comme un artefact social global» (BONILLO J.L. 2009).

Enseigner aujourd'hui ces formes du savoir historique dans l'enseignement du projet urbain territorial, c'est contribuer, parallèlement et sous d'autres formes que les cours fondamentaux de théorie, à « nourrir l'arsenal instrumental du projet et permettre aussi aux futurs architectes de se positionner avec plus de conscience dans la division du travail et de revendiquer et situer plus clairement leur champ de compétence » (BONILLO J.L. 2009).

Ainsi, l'enseignement d'une histoire critique du projet permet de combattre la tendance lourde des architectes au jugement de gout et de moral en leur donnant des outils pour évaluer une œuvre dans le mouvement de l'histoire sociale et au regard de la perfection d'un métier ; l'histoire des formes urbaines permet, quant à elle, de combattre une autre tendance lourde à la distinction et à la singularité à tout prix, pour illustre comment l'inscription dans un projet collectif, celui de l'architecture de la ville, peut donner sens et valeur à un édifice.

L'enseignement de **l'histoire des territoires** doit être perçu comme une attitude considérant le « lieu » (quelle que soit son échelle) comme le résultat d'une condensation, la dimension temporelle complétant la dimension spatiale, et non pas uniquement comme une donnée. La prise en compte attentive des traces et des mutations, au sein d'un territoire, permet de les utiliser comme des éléments et des points d'appuis de la planification : « une planification des biens culturels fondée sur un fonds territorial constituant le fonds patrimonial premier, fondement de notre mémoire et chargé de sentiments premiers, d'attachements et de vécu » (BAERSCHI P. et NEMEC-PIQUET S. 1993, p 2).

La connaissance des lieux réels et celle de leur construction à travers le temps permet de offrir un versement précieux et des plus nécessaires à l'histoire locale : « aussi, que l'on choisisse d'ignorer les structures héritées du passé ou que l'on décide de leur prêter la plus grande attention, nul ne peut nier cette évidence : méditer les gestes et les forces qui à travers l'histoire ont façonné un territoire soumis à projet, sans autre vecteur que l'inspiration, ne peut que rendre plus conséquent le projeteur » (BORRUEY R. 2010). Comme le dit Corboz, comprendre la signification des accidents du territoire dans les contrées où l'homme s'est installé depuis des millénaires, c'est se donner la chance d'une intervention plus intelligente.

L'histoire des villes : Dans ce cadre territorial global, l'étude historique de la ville devient ensuite la voie privilégiée pour dévoiler son organisation interne. À côté des critères de la forme et de l'ordre, la logique processuelle de constitution de la ville prend place parmi les paramètres susceptibles de guider la production sociale de l'espace urbain. L'enseignement des formes du savoir historique en architecture engendre aujourd'hui un glissement sémantique – de l'histoire de l'architecture à l'histoire du projet et de l'histoire de la ville à **l'histoire des formes urbaines** – contribuant, comme il a été mentionné précédemment, à illustrer comment l'inscription dans le projet collectif de l'architecture de la ville peut donner sens et valeur à un édifice.

L'histoire critique du projet a pour objectif d'informer et d'initier les étudiants à la recherche historique et à l'expertise historique dans le champ de l'architecture.

Dans le cadre du projet urbain territorial, ce champ de l'architecture sera limité à celui du territoire, de la ville et du tissu urbain.

L'enjeu de **l'approche historique** n'est pas une vision nostalgique de l'architecture comme objet ou comme pratique, pas plus qu'une vision instrumentale de l'histoire dans le projet. Il est plutôt celui d'une posture pédagogique qui envisage la recherche sur l'histoire du projet comme :

- Une des formes d'apprentissage du projet, sachant que l'apprentissage de l'écriture passe par la lecture (approfondie) des bons auteurs... ;
- Un mode de formation à une pratique opérationnelle de plus en plus répandue : la transformation de l'existant (patrimoine du XIXe et XXe siècle)

7.2.2. L'anthropisation et transformation du territoire : « Examiner un territoire implique atteindre le moment de compréhension de l'ensemble structural le plus représentatif de la condition humaine assumée globalement, dans la cohésion et la cohérence de toutes les modalités que l'homme met en œuvre dans l'aménagement de son milieu pour sa vie en société » (CANIGGIA G., MAFFEI G.L. 2000, p 133). Les rapports étroits qu'entretiennent les structures naturelles du territoire avec les transformations successives engendrées par l'homme lors de son occupation graduelle du territoire constitueront les clés de lecture à la genèse et à la formation des établissements humains.

7.2.3. Histoire et théories de production de la ville : dans le cadre de l'histoire du milieu bâti, le choix de la ville comme paradigme et forme dominante du milieu bâti se justifie. « C'est là qu'est née l'idée de la ville comme la forme la plus complète et la plus intégrée d'établissement, contenant et justifiant tous les établissements mineurs, quartiers, édifices, envisagés comme des parties ou des ébauches partielles du tout » (BENEVOLO V. 1975, p 7).

Considérée comme création historique particulière, la ville est apparue à un certain moment de l'évolution des sociétés ; son origine nécessite d'être expliquée à la lumière des grands changements survenus dans l'histoire et l'organisation des hommes et de leurs activités.

- 7.2.4 : L'évolution de la ville à travers l'histoire nourrira la connaissance nécessaire, d'une part, à la compréhension du débat actuel sur la ville et sa production et, d'autre-part, **au développement des différentes approches conceptuelles de la ville et de l'architecture.**

- 7.2.5 : Le recours à l'histoire visera, aussi, à rappeler les épisodes les plus importants des villes indispensables à la culture urbaine de l'architecture et de l'urbanisme puis à envisager d'un point de vue historique la naissance de la discipline urbanisme et son apport **à la problématique du contrôle des formations et transformations des villes et ensembles urbains.**

- 7.2.6. La question de la représentation de la ville : cette question nécessite un intérêt réel quand on connaît la multitude d'échelles qui interviennent quand il s'agit de développer un projet urbain territorial. De la cartographie générale et cartes thématiques

nécessaires à la description du territoire au dessin du projet, en passant par les plans et les documents graphiques de la ville, toute une palette de techniques de représentation sont nécessaires à communiquer et formuler les résultats de l'étude.

- Conclusion :

La construction pédagogique du projet urbain territorial comme instrument alternatif d'intervention urbaine en milieu ancien se base essentiellement sur la question de production de connaissance.

La démarche consistant à se référer aux échelles territoriales et historiques nécessite l'élaboration d'un véritable fonds documentaire qui puisse permettre d'appréhender le site à ses différentes échelles et temporalités révélant et reconstruisant l'histoire du lieu, les enjeux et les objectifs d'avenir.

Un fonds de connaissance qui met en avant, aussi, la nécessité d'associer une démarche généralisable fondée sur des références universelle à une démarche adaptée, unique, strictement ancrée dans le territoire spécifique : un 'dosage' équitable entre savoir et savoir-faire.

Portant autant sur les dynamiques de renouvellement urbain et de requalification de l'urbanisation existante que sur la réhabilitation des entités historiques, la démarche sera articulée autour des trois phases principales d'analyse et lecture du territoire, de définition des entités territoriales cohérentes et pertinentes et d'élaboration des projets urbains territoriaux.

Son caractère récuratif et transversal sera porté par un enseignement constitué principalement par les six domaines articulés autour de l'histoire des territoires et des formes urbaines, l'anthropisation et la transformation du territoire, l'histoire et les théories de production de la ville, les approches conceptuelles de la ville et de l'architecture, la question des instruments de contrôle morphologique de la ville et celle de sa représentation.

CONCLUSION GENERALE

1. Hypothèses de départ, objectifs et méthodologie
2. Particularité de la recherche
3. Bilan des résultats
4. Perspectives de recherche

1. Hypothèses de départ, objectifs et méthodologie :

Le travail développé au cours de cette recherche tire ses origines d'un constat initial, à la fin des années 90 :

- d'une part, de l'état de vétusté avancé du cadre bâti des centres urbains traditionnels sahariens de la région du Souf et de sa détérioration et transformation sans cesse croissantes
- et d'autre-part, de l'incapacité et l'inappropriation des instruments d'urbanisme en vigueur à maîtriser et contrôler les altérations et mutations engendrées par ce processus de dégradation.

Les multiples expériences pédagogiques que nous avons menées pour circonscrire cette problématique ont dévoilé la nécessité de développer une alternative (aux instruments d'urbanisme en cours) d'intervention urbaine en milieu ancien saharien en introduisant les aspects morphogénétiques jusqu'alors négligés dans les instruments d'urbanisme en cours.

On a donc pris le parti de s'intéresser aux formes urbaines, à la construction matérielle, physique de la ville, à ses transformations successives en se plaçant à priori dans une double optique : d'une part, dans une optique cognitive, afin de contribuer à une meilleure connaissance de la ville, d'autre part, dans une optique décisionnelle et opératoire, en essayant, selon les mots de l'urbaniste Bernardo Secchi, de comprendre les possibilités évolutives de formes urbaines produites dans un passé plus ou moins distant.

De l'objectif principal consistant à formuler une alternative à l'intervention urbaine en milieu saharien, des objectifs secondaires furent réalisés : production d'un fonds de connaissance sur le paysage et le territoire du Souf, ainsi que sur la morphogenèse et l'urbanisation des centres urbains traditionnels du Souf ; présentation du cadre théorique de

la morphologie urbaine et introduction de la recherche sur la notion de ville-territoire ; présentation de nouvelles orientations de recherche en morphologie urbaine ; présentation critique de la pratique urbanistique et de ses instruments règlementaires en Algérie ; identification des carences des instruments d'urbanisme quand il s'agit d'intervenir en milieu ancien.

La méthodologie de recherche adoptée est étroitement liée aux dimensions fondamentales de la problématique : l'histoire et le territoire. Le constat élaboré aux cours des expériences pédagogiques (menées en atelier d'architecture durant la période 2000-2004) qui ont précédé l'inscription doctorale et qui ont abordé la problématique du projet urbain en milieu ancien saharien allait servir à formuler les deux hypothèses centrales de la recherche :

- a) la problématique de l'intervention urbaine en milieu urbain traditionnel saharien dépasse largement le cadre (l'échelle) urbain et architectural et doit être menée, dans un premier temps, dans le cadre d'un fonds territorial et paysager.
- b) la démarche doit passer par une réhabilitation de la dimension historique visant à reconstituer, en les expliquant autant que possible, les mécanismes ayant conduit à toutes les formes issues de l'urbanisation et des transformations des centres urbains traditionnels et aux processus en cours.

Dresser une 'esquisse du profil' du territoire, dans un esprit « Corbozien », a nécessité de le parcourir dans tous ses lieux, des plus construits aux moins habités, en y organisant de multiples voyages d'étude et en y séjournant à plusieurs reprises. Au fil des marches, la découverte était nourrie par les discussions avec les habitants, les résidents, les paysans et les fonctionnaires : le croisement continu du chercheur et de l'utilisateur, nourri d'incessants échanges sur la nature du territoire exploré, a considérablement alimenté et stimulé nos propres interrogations sur l'histoire de ce territoire.

En effet, l'architecte chercheur est conscient que l'étude des formes construites ne peut se passer de leur observation in situ, mais nous ne soupçonnions pas à quel point la marche, simplement par ce rapport corporel direct à l'espace et au temps réel ou elle nous place, pouvait être fondatrice pour aborder l'histoire d'un milieu aussi particulier qu'un territoire historique saharien en processus de transformation. C'est en marchant dans ce paysage envahi et agressé de constructions récentes, que se révèle, le plus fortement, la présence du

territoire d'avant l'urbanisation ; celle d'un terroir dont la cohésion ancienne demeurait partout perceptible malgré son démembrement parfois très avancé.

Il devenait de plus en plus évident que la compréhension de cette morphologie ne pouvait se résumer aux seules strates supérieures ; c'est dans sa totalité qu'il fallait appréhender l'histoire de ce territoire. Le recours à ses origines anthropiques du territoire devenait indispensable, la seule voie pour comprendre ses premières formes d'occupation, en mesurer l'héritage, méditer le sens et comprendre les diverses formes d'adaptation humaine à un site si spécifique et contraignant.

Les traces et les 'accidents' du territoire deviennent alors signifiants ; les strates territoriales se prêtent à la lecture ainsi que les rapports qu'entretiennent les différentes structures historiques : la reconstitution des valeurs paysagères, urbaines et architecturales devient alors une nécessité.

La recherche fut ainsi développée selon la démarche suivante :

- a) Formulation initiale de la problématique de base de l'intervention urbaine en milieu urbain traditionnel saharien à travers l'argument de l'incapacité des instruments d'urbanisme en vigueur à contrôler et produire un cadre bâti nouveau en accord avec les qualités et caractéristiques urbaines et architecturales des tissus traditionnels existants.
- b) Présentation du cadre théorique de base, l'approche historique et morphogénétique de la ville et du territoire et son développement vers la recherche autour de la ville diffuse
- c) Aperçu sur l'histoire et le développement des théories en urbanisme, la question du projet urbain dans l'histoire des villes et la question de la ville territoire en tant que nouvelle approche
- d) Clarification de la question de l'intervention urbaine en milieu ancien et formulation du projet urbain territorial comme alternative aux instruments règlementaires
- e) Contenu et démarche du projet urbain territorial et de son enseignement
- f) Perspectives de recherche.

2. Particularité de la recherche :

Cette recherche privilégie l'introduction des dimensions territoriale et historique dans la formulation de l'approche à l'intervention urbaine en milieu ancien saharien.

Pour reprendre les termes d'André CORBOZ, le territoire est assimilé à un support, un réservoir ou une matrice de textes affecté et défini par des structures multiples (d'une part, par les traces déposées par les générations successives, et d'autre-part, par les dispositifs superposés par les logiques et les autorités variées qui se partagent aujourd'hui son aménagement) pour définir les perspectives susceptibles d'orienter son aménagement. Ainsi le fondement de la planification sera le fonds territorial auquel la ville est subordonnée, et l'intervention urbaine en milieu ancien saharien sera pensée en termes d'aménagement au sein de son territoire.

L'étude historique de la genèse, formation et transformation des centres urbains traditionnels de la région du Souf, telle que développée lors de cette recherche, alimentera la recherche en données nécessaire à l'identification des structures historiques qui serviront de base structurelle à une intervention respectueuse des qualités urbaines et architecturales héritées de leur passé.

Le débat sur la ville et sur son contrôle morphologique a nourri la recherche pour l'orienter sur la question des instruments d'urbanisme et celle des nouveaux instruments de contrôle morphologique de la ville. Au sein des logiques institutionnelles et procédurales, l'urbanisme opérationnel tel qu'il est formulé à travers les instruments d'urbanisme ne se résume qu'à un caractère programmatique et opérationnel dans lequel on constate l'absence de vision spatiale.

Dans ce registre, le projet urbain constitue actuellement l'alternative privilégiée depuis les années 1980 pour pallier aux insuffisances et dysfonctionnements des instruments d'urbanisme, et plus particulièrement quand il s'agit d'intervenir dans des milieux anciens non classés. Les écrits sur le projet urbain, ses modèles et ses méthodes à travers l'histoire ont constitué le tremplin pour la formulation du projet urbain territorial.

En plus de l'importance qui y est accordée aux dimensions historiques et territoriales, la particularité de l'approche réside dans son caractère transversal et discursif entre les

différentes échelles d'analyse et d'investigation contrairement au caractère linéaire, vertical, cloisonné et hiérarchisé de l'approche normative et réglementaire. Un aller retour constant entre l'échelle du territoire et celle de l'intervention urbaine doit fonder la démarche : une démarche non linéaire, dans laquelle l'intervention ne constitue plus le dernier maillon de la chaîne conceptuelle et dans laquelle le projet peut intervenir à différents moments du processus et à différentes échelles.

3. Bilan des résultats

- L'exploration du cadre théorique lié à la recherche, l'approche morphologique de la ville et du territoire, a permis de conclure par le recensement d'un certain nombre de nouvelles orientations en morphologie urbaine. Parmi celles-ci, il y a lieu de mentionner la voie empruntée par notre recherche : une voie de résurgence de l'intérêt porté aux formes urbaines et le long de laquelle s'opère un glissement sémantique de l'histoire des villes à celle des formes urbaines. Un nouveau corpus historique de la discipline architecturale se met en place dans lequel cette histoire n'est plus seulement celle des bâtiments importants et des grandes opérations volontaristes et publiques d'urbanisme, mais une histoire qui associe urbanisme et urbanisation, qui confronte la discipline aux autres métiers qui participent à la construction de la ville, qui saisit la ville comme un artefact social global.
- Le recours à l'approche historique et morphogénétique de la ville a permis la production d'un fonds de connaissances des différentes composantes historiques, paysagères, urbaines et architecturales des centres anciens de la région d'étude. Trois échelles furent particulièrement privilégiées : l'échelle territoriale au sein de laquelle on identifie 'l'entité territoriale pertinente' pour cette étude ; l'échelle paysagère nécessaire à la reconnaissance de l'identité des lieux et l'échelle de la ville et du tissu pour la lecture de leurs différentes structures historiques.
- La reconstitution du processus de genèse et de formation des différents centres traditionnels de la région du Souf contribua à la constitution d'un ensemble de données écrites et graphiques sur l'histoire, la formation et les transformations de ces centres
- 'L'entité territoriale pertinente' identifiée, l'identité des lieux reconnue et le fonds de connaissance historique et territorial constitué, la démarche d'intervention urbaine, alternative aux instruments d'urbanisme, fut formulée.

- Inscrite au sein d'un cadre théorique et disciplinaire plus large, la démarche contribuera à l'élaboration d'un programme d'enseignement d'une unité fondamentale 'projet urbain et territorial' au sein d'une filière de master en cycle LMD d'architecture.

4. Perspectives de recherche :

Les perspectives de recherche entrevues lors de ce travail sont multiples. La morphologie constitue un vaste domaine multidisciplinaire qui mérite d'être encore exploré.

- En effet, bien que la forme urbaine soit un terme qui n'exclut pas de facto le social, l'analyse morphologique est souvent critiquée pour l'occultation de cette dimension :

- Il serait ainsi utile d'explorer **l'apport des approches sociologiques (social morphology)** à travers une optique de contribution à la prise en charge effective des centres urbains traditionnels, essentiellement dans l'aspect participatif des citoyens.

Aussi la notion de morphologie privilégiant la description des objets urbains et leur arrangement gagnerait à s'étendre aussi à l'organisation dans la ville des groupes sociaux et des fonctions. Le processus de lecture et d'interprétation des formes urbaines, insuffisant en soi, serait orienté pour mettre en évidence l'articulation entre forme et société et clarifier les rapports entre le cadre bâti et la vie urbaine qui y prend place.

- **Le plan de la ville et ses étapes de croissance** : la lecture de l'histoire de la ville dans ses anneaux respectifs peut être enrichie quand on rattache ses dessins aux fonctions originelles et les emplacements aux nécessités qui les ont créés. En recouvrant aussi l'impact des différents peuplements sur le plan de la ville, l'étude fonctionnelle et l'étude morphologique peuvent être réconciliées. A cette influence de la fonction, modulée par l'origine du peuplement, on joint ensuite celle de la topographie, et l'utilisation tant bien que mal des données du cadre naturel pour assurer le développement de la ville.

- Comment les formes du passé se transmettent-elles ? constitue une piste de recherche intéressante au sein de la thématique de la permanence des formes et de leur rôle dans la perception du paysage. Le constat (fin XIXe siècle, début XXe) des géographes, architectes et archéologues de **la permanence de formes anciennes du paysage dans le parcellaire** suscite encore un intérêt certain dans le domaine de la lecture et de l'interprétation des formes urbaines. Les résultats de la recherche de différentes disciplines en morphologie ont introduit de nouveaux éléments sur la transmission des formes qui n'est plus appréhendée comme une transmission linéaire dans le temps et dans l'espace mais comme le résultat de processus mettant en œuvre différentes échelles et différents

réseaux. La transmission des formes ne s'explique plus par la fixation, une fois pour toutes, d'un élément matériel, mais par son incessant renouvellement au sein d'un jeu complexe de réinterprétation. C'est ainsi, par exemple, qu'on assiste actuellement à l'utilisation des techniques archéologiques pour la vérification des structures parcellaires et la confirmation de la persistance du plan initial. Cet apport multiple (archéologie, géographie, urbanisme) à la thématique de la permanence des formes permet d'accroître le champ des références à la pratique du projet urbain, territorial et architectural.

- Entre une pratique urbanistique puisant ses références dans la nature ou dans l'histoire des villes (culturaliste) et une approche urbanistique normative et fonctionnelle (progressiste), on assiste à un renouveau de la morphologie urbaine en architecture qui sollicite et associe la géographie pour une meilleure prise en compte des systèmes avec le développement de la **préoccupation environnementale et des réseaux dans la longue durée**.

- **La ville-territoire** : Telle que présentée dans cette thèse, la notion de ville-territoire constitue une issue de recherche d'actualité dans le domaine de la morphologie urbaine.

A la description historique d'une ville 'finie' s'oppose actuellement l'idée d'une croissance indéfinie, marquant une différence fondamentale dans la conception de la ville. De cet 'urbanisme ouvert', l'idée de la forme en sort sérieusement modifiée.

Dans son article 'Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine', André CORBOZ (1994, p 5-12) souligne la nécessité du changement de vision qu'il nous faut opérer sur la « ville » et l'urgence qu'il y a à étudier la substance matérielle de ses nouveaux territoires.

Les conceptions de la ville qui se réfèrent à ses formes traditionnelles sont remises en cause par les mutations qui en ont transformé la nature même au cours du XXe siècle. L'attachement de nos consciences à l'idée d'harmonie des villes traditionnelles empêche d'apprendre à voir les nouvelles formes urbaines sans préjugés et de développer des moyens de regarder autrement les formes qui lui échappent.

ANNEXES

Fiche de lecture 1

Titre de l'ouvrage : **LE TERRITOIRE COMME PALIMPSESTE ET AUTRES
ESSAIS**

Auteur : CORBOZ André

Paris, les éditions de l'imprimeur, 2001, 282 p.

Présenté par Sébastien Marot

Mots-clés : ville-territoire, hyperville, représentations de la ville, urbanisme

« Sébastien Marot n'est pas le seul à avoir eu cette idée de rassembler en un livre quelques textes d'André Corboz – ici, une douzaine. En Italie et en Allemagne, des publications analogues sont parues au même moment.

Cela tient à l'extrême dispersion de ces textes, articles épars devenus parfois introuvables. Mais cela tient aussi à l'apparente dispersion des sujets abordés par cet atypique chercheur, juriste de formation ayant dérivé vers l'histoire de l'art, de l'urbanisme et de l'architecture, divergences que ce rassemblement vise précisément à unir dans ce qui les rapproche, ces trois qualités que Bernardo Secchi, dans l'introduction du livre italien, reconnaît systématiquement chez lui : la curiosité, le nomadisme disciplinaire et l'érudition »¹.

Le territoire fait partie des grands sujets abordés par cet auteur. Deux métaphores en figurent le propos : d'abord celle du palimpseste, où l'auteur veut restituer au territoire l'épaisseur des traces et des lectures forcées qui l'ont façonné et dont la planification devrait sans arrêt se nourrir, et ensuite celle de l'hypertexte ou, plus exactement de l'« hyperville » ou «ville territoire », à travers laquelle CORBOZ milite pour la prise de conscience et le réajustement nécessaire de nos conceptions de la ville face à un monde urbain devenu la totalité du territoire.

Parmi les textes, particulièrement stimulants, proposés dans cet ouvrage, trois se rapportent en particulier à ces thèmes-là :

« “Non-City” revisited » (1987, p. 185-198),

¹ BORRUEY René, ORILLARD Clément, “L'architecture des territoires métropolisés”, Cahier n° 10 de l'observatoire des territoires et de la métropolisation dans l'espace méditerranéen, Avril 2007

« L'urbanisme du XXe siècle. Esquisse d'un profil » (1992, p. 199-207),

« Le territoire comme palimpseste » (1983, p. 209-229).

- “Non-City” revisited (1987), p. 185-198

Le propos s'en prend aux représentations négatives qui, en Europe, font tenir la ville américaine pour monotone, sans centre et sans âme. Prenant la place de l'« avocat du diable », ce texte fut une des premières flèches décochées par André Corboz contre les représentations archaïques mais tenaces de la notion de « ville » en Europe : unité du gabarit, ordre contigu, référence incontournable à la notion de centre - ainsi que, sur le plan des jugements esthétiques, contre le rôle encore trop structurant dans la culture européenne « classique » du concept d'harmonie. En donnant quelques explications essentielles sur la conception et la nature des villes américaines, l'auteur s'en prend à la plupart des idées reçues qui courent sur leur compte ainsi que sur les mentalités de leurs habitants (leur prétendu nomadisme, ou amnésie historique). Mais sa démonstration se complète dans le même temps de remarques visant à faire mesurer à quel point les européens se trompent eux-mêmes sur l'état de leurs propres villes... « En rappelant ces vérités premières, je n'ai pas l'intention de faire passer la réalité urbaine américaine pour admirable, mais seulement – faut-il le redire ? – de montrer à quel point nos critères spontanés sont impropres. »

- « L'urbanisme du XXe siècle. Esquisse d'un profil » (1992), p. 199-207

Par la perspective historique où il s'inscrit, ce texte prend des allures de manifeste. C'est un des textes le plus didactique qu'André CORBOZ a consacré à ce thème, caractéristique dans son œuvre, du changement fondamental d'échelle et de nature de la ville, et de l'urgence d'en tirer les leçons en matière d'urbanisme.

L'intérêt réside dans ce « profil » historique des grands schèmes urbanistiques du XXe siècle qu'il « esquisse », profil peut-être simplificateur, mais extrêmement stimulant face à la complexité qu'il cherche à saisir : l'idée de la cité-jardin relevant d'un « urbanisme à côté de la ville », celle de la charte d'Athènes et de la table rase préconisant un « urbanisme contre la ville », l'ensemble des idées des adversaires de la précédente revendiquant un « urbanisme dans la ville » ; et enfin l'époque actuelle où, au titre de quatrième phase, l'auteur situe ce qu'il qualifie d'« urbanisme du territoire urbanisé dans sa totalité », ou « ville-territoire ». Tout son propos vise alors à démontrer la nécessité de procéder à « rien moins qu'une révolution dans notre représentation de la ville »,

révolution qu'il qualifie de «copernicienne». Condamnant notre attachement fondamental à l'idée d'harmonie comme condition du bon ordre, il suggère, pourrait-on dire, d'« apprendre à voir le désordre », la « dérive » et l'« écart » dans l'espace et la culture, comme les artistes du XXe siècle n'ont cessé de nous y inviter : « il nous faut d'urgence élaborer une notion de la ville comme lieu du discontinu, de l'hétérogène, du fragment et de la transformation ininterrompue ».

- « Le territoire comme palimpseste » (1983), p. 209-229

L'importance de la notion de territoire dans les textes d'André Corboz s'attache le plus souvent à l'idée de « ville-territoire », ou d'« hyperville », au travers desquelles il milite pour la prise de conscience et le réajustement nécessaire de nos conceptions de la ville face à un monde urbain devenu la totalité du territoire. Mais il a également médité plus directement sur la notion même de territoire, qu'il est l'un des premiers à avoir entrevu comme le référent de la lecture et de l'action sur l'espace plus approprié et plus fondamental que la notion de « ville ». C'est le sujet de ce texte, que l'on doit recevoir comme un préalable à tous les autres, méditation nous offrant de nombreuses clés de lectures.

L'auteur commence par démontrer à quel point l'antagonisme ville-campagne est désormais dépassé pour appréhender la réalité territoriale, et combien, désormais, le territoire constitue « l'unité de mesure des phénomènes humains ». Il s'attache ensuite à souligner en quoi le territoire n'a jamais cessé d'être travaillé par des mouvements, les uns naturels et rarement perceptibles, les autres humains et très visibles, faisant du territoire un artefact et, nécessairement, un projet : « Les habitants d'un territoire ne cessent de raturer et de réécrire le vieux grimoire des sols », dit-il, en insistant sur le fait que cette action procède toujours d'une représentation subjective : « il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire ». De là, l'auteur livre une fine réflexion sur la représentation du territoire en opposant littéralement la carte – approche fondée sur un idéal d'objectivité descriptive exposé à toutes les idéologies de l'action – et le paysage – fondamentalement subjectif. De la première il dit : « outil démiurgique : elle restitue le regard vertical des dieux et leur ubiquité » ; et du deuxième : « Ce paysage que je regarde, il disparaît si je ferme les yeux et celui que tu vois pourtant du même point diffère de celui que je perçois ». Enfin, se référant sans doute aux travaux d'Alain Lèveillè – auquel ce texte est dédié – André Corboz conclut en recommandant une direction de travail : celle de L'approche morphologique de la ville et du territoire – œuvre de « chercheurs venus de

l'architecture... » – seule capable de saisir la signification des formes du territoire, et de là, d'enrichir celle de l'intervention : « Dans les contrées où l'homme s'est installé depuis des générations (...), tous les accidents du territoire se mettent à signifier. Les comprendre, c'est se donner la chance d'une intervention plus intelligente ». À la métaphore géologique de la stratification, l'auteur préfère alors identifier le territoire à celle du palimpseste, avant de rappeler le sens premier de ce texte : « il est évident que le fondement de la planification ne peut plus être la ville, mais ce fonds territorial auquel celle-ci doit être subordonnée ».

Fiche de lecture 2

Titre de l'article : **APPRENDRE A DECODER LA NEBULEUSE URBAINE**

Auteur : CORBOZ André

In Cahier - Institut pour l'art et ville, n° 8 : « Du centre à la périphérie, une autre logistique de l'art. Articles de André Corboz, Bart de Baere, Antoine Grumbach », 1994, p. 5-12

Mots-clés : ville-territoire, hyperville, morphologie, mutations urbaines.

Ce petit texte est l'un des plus stimulants manifestes écrits par André Corboz en faveur du nécessaire changement de vision qu'il nous faut opérer sur la « ville », et l'urgence qu'il y a à étudier la substance matérielle ses nouveaux territoires. Il reprend ici, sur le ton sagace qui le caractérise, sa démonstration sur le fait que nos conceptions de la ville, qui se réfèrent à ses formes traditionnelles, sont dépassées par les mutations qui en ont transformé la nature même au cours du XXe siècle. Soucieux de persuader le lecteur de la nécessité d'apprendre à voir ces nouvelles formes urbaines sans préjugés, il stigmatise l'attachement de nos consciences à l'idée de l'harmonie, en indiquant, notamment, combien l'art contemporain nous a déjà légué les moyens de regarder autrement les formes qui lui échappent. C'est dans ce texte qu'il introduit pour la première fois ce néologisme d'hyperville — par analogie avec l'idée d'hypertexte — pour désigner ce qu'il qualifiait jusque-là de ville-territoire. Surtout, il invite à commencer, dit-il, par « en savoir plus, composante par composante, sur les circonstances qui ont mené à l'état présent et, en outre, procéder à l'inventaire typo-morphologique des éléments de l'hyperville ». N'est-ce là une claire invitation à dresser des atlas morphologiques des nouveaux territoires métropolitains ?

Fiche de lecture 3

Titre de l'article : **LA SUISSE COMME HYPERVILLE**

Auteur : CORBOZ André

In *Le Visiteur*, n° 6, automne 2000, p. 112-129

Mots-clés : ville-territoire, Suisse, hyperville, urbanisation.

Cet article se présente comme le complément de « Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine » où l'auteur cherchait à forger la notion d'« *hyperville* ». En choisissant la Suisse, sa patrie, l'auteur cherche à remettre en cause le cliché d'un pays couvert de pâturages de haute montagne, mais aussi à illustrer de manière efficace l'idée de système urbain réticulaire. Dans un premier temps, l'auteur montre la réalité du phénomène de diffusion puis résume le débat peu connu qui s'est développé à son propos. Dans un deuxième temps, il tente d'affiner la notion d'« *hyperville* » et développe une réflexion très stimulante sur l'urbanisation diffuse.

Fiche de lecture 4

Titre de l'ouvrage :

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

Permanences et modifications cadastrales aux XIXe et XXe siècles

Auteur : LEVEILLE Alain (dir), CORBOZ André, CASSANI Yves, MAYOR Marie-Paul
Genève, Georg Editeur SA, Vol 1, 1993 ; Vol 2 1996 ; Vol 3 1998 ; Vol 4 1999

Mots-clés : Genève, aire métropolitaine, morphogenèse, morphologie, atlas, cartographie, parcellaire, cadastre, permanences, traces.

L'ouvrage est original par sa forme, quatre portfolios de grand format contenant des cartes pliées et un fascicule explicatif, et remarquable par le projet cartographique dont il est né. Son programme est frappant de simplicité : dessiner à la main au 1:2500^e, ce que montre la superposition de plusieurs états du cadastre genevois, en mettant en évidence ce qui perdure d'une époque à une autre, ce qui persiste bien qu'altéré, ce qui a disparu.

Et rien d'autre. Comme si le but n'était que de montrer d'une façon brute, mais très détaillée, la dimension temporelle du « *fonds territorial* », le fait que « *la forme du territoire (...) est le produit d'une lente sédimentation* ». Deux cartes ont été ainsi dessinées: celle intitulée « *Report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble actuel* », où les voies, le parcellaire et le bâti qui figurent sur le cadastre napoléonien (1806-1818) sont reportés sur le plan actuel selon trois modalités : les « permanences » (lorsque le tracé est toujours présent à l'identique) ; les « persistances » (lorsqu'il est encore perceptible, mais modifié), les « disparitions » (lorsqu'il ne subsiste plus, à aucun titre), et celle intitulée « *Formation-transformation du territoire aux XIXe et XXe siècles* », qui résulte de la confrontation du cadastre napoléonien, de sa version de 1930-1950 et de sa version actuelle, et où sont reportés, en plus des permanences et persistances déjà signalées sur le premier plan, les éléments (voies, bâti, parcellaire) encore présents des modifications intervenues entre 1818 et 1950, puis les éléments apparus depuis.

La posture est remarquable par l'absence d'analyse interprétative des faits révélés. Les auteurs se placent ainsi dans un rôle de passeurs, de simples révélateurs de réalités jusque là ignorées.

Quatre textes y figurent, qui expliquent et argumentent l'entreprise dans un ordre croissant de précision.

Dans le premier texte, intitulé « *Le dessous des cartes* », André Corboz explique en quoi ce travail lui paraît constituer une « première » en matière d'études de territoires de cet ordre, avant d'envisager les différents aspects de son utilité : un « portefeuille de traces » à l'usage des historiens du territoire mais aussi et surtout, à l'attention des acteurs de sa transformation (de la simple villa au tracé d'une autoroute). Loin d'envisager un nouveau carcan de contraintes, cette connaissance fine et factuelle du territoire doit les nourrir dans leurs démarches, « pour mettre en évidence ce qui doit l'être, c'est-à-dire pour ajouter du sens ».

Le deuxième texte, signé d'Alain Léveillé et intitulé « *La forme du territoire* », présente le principe élémentaire de la fabrication des deux cartes à partir d'une définition de la substance territoriale comme composé, en perpétuelle évolution, de six éléments de base - les réseaux de communication, le parcellaire, le bâti, la topographie, l'hydrographie et le système végétal - et du caractère fondamentalement sédimentaire de sa formation, génératrice de son inévitable épaisseur historique.

Le troisième texte, signé d'Yves Cassani, intitulé « *Le choix des matériaux cartographiques* », explique dans le détail les caractéristiques et les qualités des documents

cadastraux utilisés, éclairant en quoi ils sont une source d'information d'une très grande richesse (notamment le degré de précision du cadastre napoléonien) pour la recherche historique et morphologique sur le territoire.

Le quatrième et dernier texte, signé de Marie-Paule Mayor, intitulé « Méthodes et instruments », explique, en les clarifiant sous forme de notions et de concepts opératoires, les manipulations précises dans lesquelles a consisté ce travail de dessin du territoire, ainsi que les limites de la méthode développée.

Nous présenterons, ici, un extrait du premier article d'André CORBOZ dont le résumé est emprunté à René Borruey² :

André CORBOZ, « Le dessous des cartes » (p. 4-7)

À ce point - et même s'il a saisi le caractère littéralement extraordinaire de l'exploit - le lecteur se demandera sans doute à quoi une telle entreprise peut servir. Question légitime : on verra qu'elle entraîne plusieurs réponses et qu'elle implique plusieurs plans opératoires, dont l'intérêt va croissant.

D'abord, elle assure la connaissance fine et factuelle du territoire cantonal tout entier. Pour toute intervention future, il sera désormais possible de savoir instantanément quelle est la nature des traces qu'elle intéresse. Je reviendrai plus loin sur l'usage de ces traces, mais tiens à rassurer d'emblée l'utilisateur de cet atlas : la présente publication n'a pas pour but d'introduire de nouvelles règles de comportement en fonction du plus ou moins d'historicité de tel ou tel vestige. Elle ne vise aucun contrôle supplémentaire au nom de la pérennité du patrimoine. Elle se borne à constater un certain nombre de faits ignorés jusqu'ici. [...]

Surtout, le document devrait servir à mieux fonder les interventions de toute nature qui influent jour après jour sur la consistance du territoire, qu'elles soient minimales et ponctuelles comme la construction d'une villa ou qu'elles modifient de vastes secteurs comme le tracé d'une autoroute. Face à cette nécessité, que toute culture a toujours ressentie, de produire le territoire qui lui convient, deux attitudes opposées se sont affrontées à plusieurs reprises depuis la révolution industrielle. Avec l'avènement de la conscience historique due aux Lumières, qui fait que le passé n'est plus accessible directement, mais comme tenu à distance parce que définitivement révolu, le rapport à

² BORRUEY René, ORILLARD Clément, Op cité

l'histoire est devenu malaisé, puisque médiat. D'où deux conduites possibles, qui ont été toutes deux théorisées et qui ont passé en force: feindre que la rupture n'avait pas eu lieu (d'où des traditions souvent inventées de toutes pièces, soit l'histoire comme self-service) ou, Rimbaud dixit, « *être absolument moderne* » (donc refuser tout commerce avec toute pratique antérieure et repartir de zéro).

Les deux dernières incarnations de ces attitudes sont sous nos yeux : au XXe siècle, la seconde a engendré le principe de la *tabula rasa* des CIAM et de la charte d'Athènes ; en réaction contre l'absurdité des conséquences qui en sont résultées s'est ensuite institué un fétichisme des traces largement cautionné par le postmodernisme - mais ses conséquences sont tout aussi absurdes lorsqu'elles mènent à une gestion urbaine et territoriale dans laquelle l'innovation n'est possible que déguisée en mimétisme, au nom d'une continuité et d'une permanence trop souvent prétendues.

De telles doctrines sont rassurantes : tout refaire ou tout conserver, le choix est simple. Or, refuser les traces, c'était ne pas voir qu'elles ne sont pas arbitraires, mais possèdent une rationalité, du moment qu'elles obéissent à une certaine logique d'établissement : les effacer en bloc, cela revenait à fonder une pratique du territoire sur l'incompréhension de ce même territoire. Mais le culte des traces n'aperçoit pas non plus que chaque culture dispose ses propres signes et réseaux à côté ou à la place des précédents et que si les trop fameuses permanences sont des traces qui n'ont pas encore pris fin, elles ont en revanche eu un commencement, qui fondait un écart.

Si ce portefeuille n'est donc pas une incitation à la paralysie des projeteurs et des aménagistes, il ne doit pas non plus donner l'impression que l'intervention est, grâce à lui, devenue facile: s'inscrire exactement dans le maillage révélé par les cartes ne garantit pas la qualité ! C'est tout le problème des rapports entre analyse et projet. De même qu'il ne suffit pas d'épeler le territoire pour savoir le lire (car, le plus souvent, la trace ne dit rien sur ses propres causes), il ne suffit pas non plus de prendre acte des éléments constitutifs d'un fragment territorial donné pour en déduire le projet. L'analyse est de nature descriptive, alors que le projet est de nature déclarative: que le projet se superpose à la structure du fonds territorial, en accentue ou en brouille certains caractères, se fonde en lui ou encore se substitue entièrement à la structure précédente, c'est toujours pour mettre en évidence ce qui doit l'être, c'est-à-dire pour ajouter du sens. De son côté, le territoire n'est pas un simple support, une étendue passive qui admettrait à peu près n'importe quel aménagement: il manifeste ce qu'on pourrait appeler des aptitudes. Le résultat devrait naître d'une sorte de négociation, sans perdre de vue que le projet précède parce que c'est

lui qui permet de sélectionner ce qui, dans l'analyse, est pertinent. Cela signifie que l'usage de ces cartes ne doit pas être confondu avec une clé universelle : elles rendent le jeu plus complexe, plus subtil, donc plus difficile, mais elles donnent aussi des chances supplémentaires à la projection. Sous la carte, les desseins disparus de ceux qui nous ont précédés, mais aussi les plages et les interstices qu'ils ont involontairement ménagés pour nos propres ancrages !

REFERENCES

A/ ATLAS ET ETUDES MONOGRAPHIQUES

1. AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION LILLOISE, Morphologie, structure urbaine et typologie de l'habitat de la métropole lilloise, Agence de développement et d'urbanisme de la région lilloise, Lille 1993
2. BOERI S., LANZANI A., MARINI E., Il territorio che cambia ambienti, paesaggi e immagini della regioe milanese, Abitare Segesta, Milan, 1996
3. BORI A., MICHELONI P., PINON P., Formes urbaines et sites de Méandres, GEFAU-CORDA Paris, 1981, 449 p.
4. CANIGGIA Gianfranco, "Lecture de Florence, Une approche de la ville et du territoire", Institut supérieur d'architecture Saint-Luc, 1994
5. GROSJEAN B., Généalogie urbaine d'un village du Brabant. Pour une histoire diffuse de la ville, in *Le visiteur*, n° 10, printemps 2003 p. 68-97
1. LEVEILLE A., Atlas du territoire genevois. Permanences et modifications cadastrales aux XIXe ET XXe siècles, Département des travaux publics de Genève, Georg. Genève Vol 1, 1993 ; Vol 2 1996 ; Vol 3 1998 ; Vol 4 1999
6. PINOL J.L., Atlas historique des villes de France, Hachette, Paris, 1996, 318 p.

B1/ L'APPROCHE MORPHOLOGIQUE : OUVRAGES

7. BAIRD George, La parcelle constitue la base de la morphologie urbaine, in *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses Universitaires de Vincennes, d'E. Alfonso, F. Choay et P. Merlin, (Novembre 1988)
8. BORRUEY René et ORILLARD Clément, "L'architecture des territoires métropolisés", Cahier n° 10 de l'observatoire des territoires et de la métropolisation dans l'espace méditerranéen, Avril 2007.
9. CANIGGIA G., MAFFEI G.L., "Composition architectural et typologie de base", Traduit de l'italien par LAROCHELLE P., Ville recherche et édition, Paris (2000).
10. CASTEX J., DEPAULE J.C PANERAI Ph., CELESTE P., "Lecture d'une ville: Versailles" Editions du Moniteur, Paris 1980,
11. CASTEX J., DEPAULE J.C PANERAI Ph ., Formes urbaines : de l'ilot à la barre. Collection aspects de l'Urbanisme. Dunod, 1977'
12. CHOAY Françoise, MERLIN Pierre: A propos de la morphologie urbaine. Rapport de synthèse. Laboratoire "Théorie des mutations urbaines en pays développés", Noisy-le-Grand. 1986
13. CONZEN MRG, "Alnwick, Northumberland : a study in town plan analysis", Transactions of the Institute of British Géographes, 27. 1960
14. GAUTHIEZ Bernard (dir), " Espace urbain. Vocabulaire et morphologie", Éditions du Patrimoine, Paris, 2003.,
15. GAUTHIEZ Bernard, L'approche de la morphologie urbaine aujourd'hui, In *Villes d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe*, Fayard Editions du patrimoine, Paris 2001, p. 113-139
16. GRILLET-AUBERT Anne, De la typomorphologie à la ville diffuse ; Notes sur les « Notes pour un programme de recherche » de Stefano Boeri, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine- n° 10, (mai 2002)

17. GULGONEN A. et LAISNEY F, “Morphologie urbaine et typologie architecturale”, Paris, Ierau-Corda, 1977
18. LEVY Albert et SPIGAI Vittorio, “Le plan et l’architecture d’une ville”, Ed. Cluva, Venise, 1989
19. MANGIN David, “La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine”, Paris, 2004, Editions de la Villette
20. MALFROY Sylvain, “Penser et représenter la ville”, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. DA-ITHA, Lausanne, 2000
21. MALFROY Sylvain, “L’approche morphologique de la ville et du territoire”, Introduction à la terminologie, Ecole polytechnique fédérale de Zurich, 1986
22. MURATORI Saverio , “Studio per una operante storia urbana di Venezia”, Roma, Palladio, 1959.
23. PANERAI Ph. et LANGE J.: Formes urbaines, tissus urbains. Essai de bibliographie raisonné (1940-2000)- METL 2001
24. PANERAI Ph, DEMORGON M., DEPAULE J.C., “Analyse urbaine”, Editions Parenthèses, Marseille, 1999, 189p.
25. REMY A., Morphologie urbaine. Ed Armand Collin. Paris 2004. 254 pages
26. RONCAYOLO M., 2002, Lectures de villes, formes et temps, Eupalinos, Parenthèses, Paris,
27. RONCAYOLO Marcel, “ La ville et ses territoires”, Editions Gallimard, 1990,
28. ROSSI Aldo, “L’architecture de la ville”, éd. L’équerre, Paris 1981.

B2/ L’APPROCHE MORPHOLOGIQUE : ARTICLES

29. ALBERT LEVY: New orientations in urban morphology: Urban Morphology n° 9 Avril 2005
30. ABARKAN A., The study of urban form in Sweden, Urban morphology, 2009
31. BERNARD GAUTHIEZ: The history of urban morphology, Urban Morphology N° 8- 2, 2004
32. CATALDI G., MAFFEI G.L. and VACCARO P., Saverio Muratori and the Italian school of planning typology, Urban Morphology (2002)
33. CONZEN M.P., The study of urban form in the United States, Urban morphology, 2001
34. CHOAY Françoise et MERLIN Pierre: A propos de la morphologie urbaine. Rapport de synthèse. Laboratoire “Théorie des mutations urbaines en pays développés”, Noisy-le-Grand. 1986, 133 P
35. DARIN M., The study of urban form in France, Urban morphology, 1998
36. GILLILAND J. and GAUTHIER P., The study of urban form in Canada, Urban morphology, 2006
37. GUNILA Jiven: Urban morphology as cultural heritage Urban morphology n° 9-1. Avril 2005,
38. HEINEBERG H., German geographical urban morphology in an international and interdisciplinary framework (2007)
39. HOFMEISTER B., The study of urban form in Germany, Urban morphology, 2004
40. KUBAT A.S, The study of urban form in Turkey, Urban morphology, 2010
41. KEALY L. and. SIMMS A., The study of urban form in Ireland, Urban morphology, 2008
42. KOTER M. and KULESZA M., The study of urban form in Poland, Urban morphology, 2010

43. LARKHAM P.J., The study of urban form in Great Britain, Urban morphology, 2006
44. LEVY Albert, Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine, Espaces et sociétés (2005/3), 122, p.33
45. MARZOT N., The study of urban form in Italy, Urban morphology, 2002
46. MOUDON A.V., Urban morphology as an emerging interdisciplinary field, Urban Morphology (1997)
47. OLIVEIRA V., BARBOSA M. and PINHO P., The study of urban form in Portugal, Urban morphology, 2011
48. SIKSNA A., The study of urban form in Australia, Urban morphology, 2006
49. TERESA MARAT-MENDES, ERNIE SCOFFHAM: Urban sustainability and the ground rules that govern urban space. Urban Morphology n° 9-1. Avril 2005
50. VILAGRASA Ibarz J., The study of urban form in Spain, Urban morphology, 1998
51. WHITEHAND J.W.R., British urban morphology: the Conzenian tradition , Urban Morphology (2001)

C/ ARTICLES, TEXTES ET OUVRAGES SUR LE SAHARA ET LE SOUF

52. BALLAIS Jean-Louis, Les villes sahariennes et les ressources en eau, in COTE Marc (/dir.), “ La ville et le désert, Le Bas-Sahara algérien”, Editions Khartala et Iremam, (2005).
53. BATAILLON C.L., “Le Souf, étude de géographie humaine”. Université d'Alger, Institut de Recherches Sahariennes, mémoire n° 2, Alger 1955, 140 p
54. BENSAD A., Urbanisation et mutations sociales dans le Bas-Sahara, in COTE Marc (/dir.), “La ville et le désert, Le Bas-Sahara algérien”, Editions Khartala et Iremam, (2005)
55. BOUTERFA Said, “Les manuscrits du Touat, Le Sud algérien”, Editions Barzakh, février 2005
56. COMET A., Sur la question de l'eau, Introduction à l'hydraulique saharienne, Revue de géographie physique, (1964)
57. COTE Marc, “ les territoires de la ville, l'approche du chercheur”, in Penser la ville-approches comparatives, Khenchela, Algérie, 2008
58. COTE Marc, “La ville et le désert, Le Bas-Sahara algérien”, Editions Khartala et Iremam, (2005),
59. DUBEIF J., “Le climat du Sahara”, Alger, 1963, p : 275
60. DUBEIF J., La pluviométrie du Sahara central, T.I.R.S. TV, 1954
61. FAHRI Abdallah, Des métropoles actives, in COTE Marc (/dir) “La ville et le désert, Le Bas-Sahara algérien”, Editions Khartala et Iremam, (2005)
62. FERAUD Ch. (traduit et commenté par), “Kitab el Adouani ou le Sahara de Constantine et de Tunis”, Constantine, Arnolet, 1868
63. IBN-KHALDOUN, “Histoire des berbères”, Paris, traduction du Baron de Slane T. II, 1852-1856,
64. JULIEN C.H.A, “Histoire de l'Afrique du Nord”, T.1
65. LONGUENESSE Elisabeth, Algérie : Entre contrôle étatique et libéralisme sauvage, in YERASIMOS Stéphane et SOUAMI Taoufik “ Cultures et milieux urbanistiques dans le Sud de la Méditerranée” Laboratoire des Théories des mutations urbaines, Université de Paris VIII, Janvier 2004

66. MANGIN David, Panerai Philippe; “ Institutions et formes urbaines, Guémar et Tamelhat”, Architecture, Mouvement et Continuité N° 48 (Avril 1979)
67. MERCIER, “Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale”, Constantine, 1875
68. VOISIN A.R., “Le Souf, monographie”, El-Oued Edition El-Walid, 2004

D/ NOUVELLES APPROCHES DU TERRITOIRE

69. BAERSCHI P.et NEMEC-PIQUET S., Chapitre introductif à l'« Atlas du territoire genevois », Georg Editeur SA, 1993
70. BORRUEY René, “De la typomorphologie à l'histoire des territoires”, in Pour une poétique du détour, Rencontre autour d'André Corboz' (sous la dir/) Catherine MAUMI ,2010 Editions de la villette, Paris.
71. CORBOZ André., Apprendre à décoder la nébuleuse urbaine, In Cahier-Institut pour l'art et la ville, n° 8 : « Du centre à la périphérie, une autre logistique de l'art. Articles de André Corboz, Bart de Baere, Antoine Grumbach », (1994).
72. CORBOZ André, “La suisse comme hyperville”, in Le visiteur, Paris, n° 6, (automne 2000).
73. CORBOZ André , “Le dessous des cartes”, in l'Atlas du territoire genevois , Georg Editeur SA, 1993
74. CORBOZ André, “Le territoire comme palimpseste et autres essais”, Les Éditions de l'Imprimeur, 2001.
75. CORBOZ André, “De la ville au patrimoine urbain. Histoire de forme et de sens”, Québec, Presses universitaires du Québec, 2009, 315 p.
76. CORBOZ André, “La description, entre lecture et écriture” in A. CORBOZ, Le territoire comme palimpseste, et autres essais, Paris, Les éditions de l'Imprimeur, 2001.
77. CORBOZ André , “ la dimension utopique de la grille territoriale américaine”, in A. CORBOZ, De la ville au patrimoine urbain, histoires de formes et de sens, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2009,
78. FAIVRE-AUBLIN Cyrille, MANTZARAS Panos, MELEMIS Steven, La ville – territoire, Journal de l'Archipel des Revues, (Novembre 2003)
79. GRILLET-AUBERT Anne, A quelles échelles planifier le territoire ? la crise du modèle hiérarchique en Italie, in Les annales de la recherche urbaine n° 82, Mars 1999
80. LOYER François, Forme et paysage des villes dans, Le courrier du CNRS. La ville, n° 81, (1994)
81. MAROT S., “Du palimpseste à l'hyperville”, in A. Corboz : Le territoire comme palimpseste et autres essais, Paris, Les éditions de l'Imprimeur, 2001
82. MAROT Sébastien, “L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture”, Editions de la Villette, Paris 2010
83. SECCHI Bernard, La ville du vingtième siècle Traduit par Anne Grillet-Aubert, Editions Recherche, Paris
84. VIGANO P., “André Corboz, connaisseur d'art et de ville” in A. CORBOZ, De la ville au patrimoine urbain, histoires de formes et de sens, Québec, Presses de l'Université de Québec, (2009).

E/ TEXTES ET OUVRAGES SUR LE PROJET URBAIN

85. BERTRAND F., “L’approche multi-échelles dans la pédagogie”, in *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
86. BONILLO Jean-Lucien, *Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain*, Thèse d’Habilitation à Diriger la Recherche, Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)
87. BONILLO J. L., *Les enseignements de l’histoire de l’architecture dans J. BRET , M. GUERIN et M. JIMENEZ (/dir.), Penser l’art : Histoire de l’art et esthétique*, Klincksieck Editeur, (2009).
88. BONILLO Jean-Lucien, *L’analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin*, 1995, n° 118
89. CALLON Michel, “Le travail de conception en architecture”, in *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 37, (1^{er} trimestre 1996).
90. CROIZE J.C., FREY J.P., PINON P., *Recherches sur la typologie et les types architecturaux*. L’Harmattan, 1991
91. DEVILLERS Christain, *Le projet urbain in Conférences Paris d’architectes*, Pavillon de l’Arsenal, 1994
92. DI MEO G., 1990, “Pour une géographie dialectique”, in KAYSER B. et alii, *Géographie entre espace et développement*, Toulouse.
93. LEVY Albert, “ Le projet urbain, un itinéraire de chercheur”, dans *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008)
94. FOUQUET X., “Echelles et Temporalités, Témoignages et Questions”, in *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
95. GOTLIEB C., “Méthodes de stratégies d’aménagement”, in *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
96. LASSUS P.: *Harmonie et règle urbaine*, Anthropos, Paris, 2002
97. NOVARINA G., LANZA E. C., VAYSSIERE B., AMBROSINO C., ROUX J. M., SADOUX S., “Villes européennes contemporaines en projets”, in *TSIOMIS Yannis, Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris PARIN Claire, “Stratégies et méthodes du projet urbain et territorial”, in *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
98. VIGANO P., “Le projet comme producteur de connaissance”, dans *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
99. ORILLARD Clément, “S’appropriier le dessin, Dépasser les formes spatiales, Quelques éléments pour un programme d’enseignement”, in *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Yannis Tsomis (sous la dir/) Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).
100. PANERAI Philippe et MANGIN David, “Le Projet urbain”, Editions Parenthèses, 1999
101. TSOMIS Yannis (sous la dir/), *Matières de ville, Projet urbain et enseignement*, Editions de la Villette, 287 p., Paris, (2008).

F/ TEXTES ET OUVRAGES SUR LA VILLE ET L'URBANISME

102. ALEXANDRE Christopher, " Une expérience d'urbanisme démocratique", Seuil, Paris, 1976.
103. ASCHER François, Prospective des villes, In Fragmentations et articulations urbaines ; Numéro spécial de la revue Architecture et Comportement, , Lausanne (Décembre 1991)
104. AYMONINO C., "Lo studio dei fenomeni urbani, in la città di Padova, Officina", Roma, 1970.
105. BENEVOLO Leonard, "Histoire de l'architecture moderne, Avant-garde et mouvement moderne" (Tome 4), Bordas, Paris, 1988
106. BONILLO Jean-Lucien, (sous la dir/), BORRUEY René, ESPINAS J.-D et PICON A., "Marseille, ville et port", Marseille, Parenthèses, 1992.
107. CHOAY Françoise, "L'urbanisme, Utopies et réalités", Seuil, Paris, 1964.
108. COHEN Jean Louis, " L' « architecture urbaine » selon Pierre Lavedan " Cahiers de la recherche architecturale, Ville et architecture 32/33, (3ème trimestre 1993) Editions Parenthèses
109. FRICK D., Eléments urbaphobes dans l'idéologie urbaine du Mouvement Moderne. Colloque 'Ville mal aimée, Villes à aimer', Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle, 5-12 Juin 2007
110. GEDDES Pierre., Cities in evolution, Williams and Norgate, London, 1915.
111. GIOVANNINI Gustavo, " L'urbanisme face aux villes anciennes", Éditions du seuil, 1998
112. HAKIMI Zohra, Le développement de « l'urbanisme de plan » à Alger durant la période coloniale, in Villes coloniales aux XIXe-XXe siècles, VACHER Hélène (s. dir/), Editions Maisonneuve et Larose, Paris, 2005
113. JACOBS Jane, "Death and life of great American Cities, Random House", New York, 1961
114. LAVEDAN P. : Les villes françaises. Editions Vincent Freal et Cie. Paris 1960. 230 pages
115. LAVEDAN Pierre, " Qu'est-ce que l'urbanisme ? ", H. Laurens, Paris, 1929.
116. LE CORBUSIER, "Œuvres complètes, 1964-1952" Vol. 5, Zurich, Giberger, 1953, rééd. Zurich, Editions d'architecture Artemis
117. LEFEBVRE Henry, "Le droit à la ville", Anthropos, Paris, 1968.
118. LYNCH Kevin, " L'image de la ville", Dunod, Paris
119. MALVERTY Xavier, Ville et territoire dans Les cahiers de la recherche architecturale, Situations n° 37 1^{er} trimestre 1996
120. MERLIN Pierre, "L'urbanisme", , Presse universitaire de France, Paris 1991
121. MERLIN Pierre, Trente ans de recherche urbaine, Les Annales de la Recherche urbaine, 1978 n° 64
122. PELLETIER Jean, DELFANTE Charles, Villes et urbanisme dans le monde, Masson, Armand Collin, Paris, 1969,
123. PINON Pierre, "Lire et composer l'espace public". Les Éditions du STU, Paris, 1991
124. POETE Marcel, " Introduction à l'urbanisme", Boivin, Paris 1929.
125. RASMUSSEN S. E., Villes et Architecture. Editions Parenthèses (Collection Eupalinos) Février 2008. 250 pages
126. SAIDOUNI Mouaouia, " Eléments d'introduction à l'urbanisme", Casbah

Editions Alger.

127. SECCHI Bernardo, "Première leçon d'urbanisme", Editions Parenthèses, Marseille, coll. Eupalinos, 2006, 155 p. (Traduit de l'italien par Patrizia Ingallina)
128. SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, Vienne, 1889, traduction française : Daniel Wiczorec, Editions de l'équerre, 1980, format poche, point seuil, 1996
129. ZUCCHELI A., Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine volume 01, éditions O.P.U. Alger 1983.

G/ DIPLOMES ET THESES DOCTORALES :

130. DUCOM Estelle, Le modèle des ceintures limitrophes (fringes belts) : une application aux villes françaises, Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement de l'Espace- Urbanisme, (Octobre 2005), Université de Rennes 2, Haute Bretagne, France
131. ROBERT Sandrine, L'analyse morphologique des paysages entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire, Thèse doctorale en Archéologie, Tome 1, 2003, université de Paris I- Panthéon- Sorbonne
132. GROSJEAN Benedicte, La "ville diffuse" à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge, thèse doctorale en Architecture, Janvier 2007, Université de paris 8- Saint Denis (France)
133. MAITRE Anne, Les axes de recherche européens sur la genèse de la ville européenne: XIX et XXèmes siècles, DESS Ingénierie documentaire Université Lyon2-CNRS

H/ ARTICLES ET OUVRAGES SUR LE PATRIMOINE ET LES CENTRES HISTORIQUES :

134. BLANCO S., ., " Revitalisation urbaine et lutte contre la pauvreté", Colloque International Réhabilitation et revitalisation urbaine, Oran Déc. 2008.
135. PAPAGEORGIOU A., "Intégration urbaine", Paris, Vincent Freal et Cie, Editeurs, 1980
136. POIRIER P., L'évolution de la notion du patrimoine dans Le regard de l'histoire, Henry ROUSSO, Actes des entretiens du patrimoine éd Fayard, 2001
137. VALORY M., Les petites villes historiques dans le cadre de l'aménagement du territoire. Colloque sur la conservation des petites villes historiques- ICOMOS 29-30 Mai 1975
138. YEDID A. : Centres historiques, les outils de lecture. Les éditions du STU, 1987